

A la Commission d'enquête sur le crime organisé

Le procureur en chef est congédié

(PC) — Me Michel Pothier a confirmé, hier soir, qu'il avait été démis de son poste de procureur en chef de la Commission d'enquête sur le crime organisé.

Il a dit que le président de la Commission de police du Québec, le juge Roger Gosselin, l'avait avisé dans une lettre, sans préciser les raisons de sa décision et ne faisant qu'indiquer la date du 28 janvier comme délai d'application. "On m'a dit de m'adresser au ministre adjoint de la Justice, M. Robert Normand", a ajouté M. Pothier.

Il semble que les autres procureurs, Mes Pierre Verdon, Gilles Harris et Guy Dupré se soient consultés et qu'ils songeraient à annoncer aujourd'hui leur démission de la Commission d'enquête en signe de solidarité.

La Commission d'enquête sur le crime organisé en sera à son quatrième procureur en chef avec les départs antérieurs de Me Charles Cliche, nommé juge et Me Paul-Emile L'Ecuyer.

Après la réception de sa lettre de renvoi, Me Pothier a demandé et obtenu l'ajournement jusqu'à mardi prochain des auditions de l'enquête sur le crime organisé. Le procureur de la Couronne s'est contenté d'alléguer des problèmes de régie interne à l'appui de sa requête.

Me Pothier a prétendu qu'il avait eu certaines indications de ce congédiement et qu'il s'était résigné à

Autre nouvelle, page 8

attendre qu'on lui confirme. Il a également confié qu'il s'agissait d'une simple coïncidence si le renvoi était signifié au moment où la commission cherchait à faire de la lumière sur le dossier relatif à l'ancien ministre Pierre Laporte.

Pour expliquer les raisons du renvoi, "Le Devoir" d'aujourd'hui remonte à une enquête de régie interne

effectuée, il y a quelques mois par le juge Denis Dionne.

On notait alors, écrit-on, des divergences de vue entre Me Pothier et le juge Denis Dionne, chargé par la Commission de police de superviser les travaux préparatoires aux audiences publiques de l'enquête sur le crime organisé.

Le conflit portait notamment sur la publicité devant être accordée aux audiences publiques de l'enquête. Me Pothier était partisan d'une grande publicité autour des travaux de la Commission d'enquête alors que le juge Dionne et le président de la CPQ préféraient une attitude plus discrète.

De plus, au cours de son séjour au CECO, le juge Dionne n'aurait pas apprécié le style de leadership manifesté par Me Pothier. On lui reprochait, semble-t-il, son attitude générale qui n'était pas, croyait-on, à la hauteur des exigences fixées par la Commission de police. L'honnêteté de Me Pothier n'était toutefois pas en cause.



Me Michel Pothier

De quoi attraper le mal de mer

par Claude VAILLANCOURT

La promotion officielle du bilinguisme au sein de l'appareil fédéral a accouché d'un "bébé bleu". Environnement Canada vient, en effet, de publier une brochure qu'on réussirait encore à valoriser en la qualifiant de "pouille linguistique".

"Pêches" est une publication mensuelle du service des pêches et des sciences de la mer d'Environnement Canada. Les pêcheurs acadiens, à qui la revue est destinée, se réjouiront des effets du mal de mer lorsqu'ils auront digéré, s'ils le peuvent, le simili-français pourri qu'on leur sert.

Le tableau est peu reluisant: quatre pages en bon anglais et quatre autres en dialecte encore inconnu à l'est d'Ottawa. Il s'agirait, paraît-il, de français.

Si l'on s'y attarde, on découvre finalement que le dialecte n'est qu'une pitoyable traduction littérale du texte anglais détérioré.

Il est facile de constater que le "traducteur" n'a pas bénéficié, ne serait-ce que d'un cent, des \$190 millions investis par Ottawa dans le bilinguisme au niveau de l'enseignement supérieur.

Il n'est pas nécessaire de chercher les preuves. Environnement Canada les publie à fort tirage.

A la lecture de "Pêches", les amateurs de "perles littéraires" seront déçus. Ils ne trouveront qu'un vaste étalage de "toe" à rabais. Tout au plus pourrait-on parler de "perles de culture".

(Suite à la page 2, 1re col.)

LE SOLEIL

★ 54 PAGES

78e ANNEE — No 22

QUEBEC, JEUDI 24 JANVIER 1974

PRIX QUINZE CENTS

Prix unique pour le pétrole brut, en avril

Par Jean-Paul Gagné de notre bureau d'Ottawa

Les onze premiers ministres canadiens ont mis fin, hier après-midi, à leur historique conférence sur l'énergie sans être parvenus à un accord sur les deux principaux objectifs de la rencontre.

Les chefs de gouvernement étaient venus à Ottawa pour établir un prix à long terme pour le pétrole canadien et créer un mécanisme de subventions pour les consommateurs de l'Est, qui dépendent actuellement de l'étranger pour s'alimenter en pétrole.

Tout au plus s'est-on mis d'accord sur un programme à très court terme. On maintiendra le gel du prix du brut canadien jusqu'au 1er avril et on versera aux consommateurs quelque \$240 millions, dont \$190

millions proviendront de la taxe à l'exportation.

Cette contribution épargnera aux consommateurs de l'Est la hausse de 12 à 13 cents du gallon d'essence et d'huile à chauffage qu'ils devaient subir le 1er février. Ils continueront cependant à supporter le différentiel de 6 à 10 cents qu'ils paient actuellement

de plus que les consommateurs de l'Ouest.

Autres nouvelles, page 3 et 6

D'ici le 1er avril, un comité de fonctionnaires fédéraux et provinciaux cherchera à réaliser une

entente sur le prix unique pour le pétrole canadien qui devra se substituer au gel actuel et sur le système de subventions qui succèdera à l'actuel mécanisme.

Ces deux mois de discussions et de négociations pourront exiger des rencontres entre ministres de l'Énergie et il n'est pas

improbable que les premiers ministres se rencontrent à nouveau.

A long terme, rien n'a été définitivement réglé. On s'entend toutefois pour reconnaître le principe de subventionner les Canadiens qui seront pénalisés du fait qu'ils s'alimentent

(Suite à la page 2, 3e col.)



Les points saillants

OTTAWA (PC) Voici les points saillants de la Conférence sur l'énergie qui s'est terminée, hier:

- Entente, en principe, sur l'idée d'en arriver à un prix unique du pétrole à travers le pays;

- Ottawa et les provinces ont fait des compromis et décidé de mettre fin au gel volontaire des prix des produits pétroliers domestiques le 31 mars, un mois plus tôt que prévu.

- Il n'y aura pas d'élargissement de l'écart entre le prix du pétrole domestique dans l'Ouest et celui du pétrole importé dans l'Est, d'ici au 31 mars.

- Peter Lougheed, de l'Alberta, a accepté que sa province reçoive 100 p.c. de ses revenus du pétrole d'ici à la fin de janvier, 50 p.c. en février et mars. La différence de ce dernier pourcentage ira à des subsides, payés au niveau du raffinage, pour éviter

que l'Est voit augmenter ses prix d'achat.

- Allan Blakeney, de Saskatchewan, a reçu la permission de hausser le prix du baril de pétrole à la tête du puits, de \$4 à \$5 et possible à \$6 si ce prix ne s'applique qu'au pétrole exporté.

- William Davies, de l'Ontario, s'est dit d'accord en principe sur le fait qu'Ottawa doit avoir plus de contrôle sur l'uranium

que sur les autres ressources à cause de son potentiel de développement

- Robert Bourassa, du Québec, a déclaré que le développement du projet hydro-électrique de la Baie James était essentiel aux besoins futurs en énergie de sa province, et que 18 centrales nucléaires seraient nécessaires si le projet n'était pas complété.

Fondations de bourses d'étude

Un pari, plus qu'un investissement



par Louis-Guy LEMIEUX

- Les contrats, vendus par les fondations de bourses d'étude, représentent bien plus un pari, au même titre que l'achat d'un billet de loterie, qu'un véritable plan de prévoyance.

- L'enjeu du pari, c'est-à-dire la bourse qui permettra à l'enfant de faire des études universitaires, est rempli d'incertitudes. Incertitude quant aux chances de l'enfant de se rendre jusqu'à l'université. Incertitude aussi quant au montant de la bourse qui pourra lui être offerte.

- Les chances de sortir gagnant dans ce pari sont loin d'être les mêmes pour chaque souscripteur.

Voilà ce que disait le comptable montréalais M. Jean Lanctôt, en 1969, à la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ) qui lui avait demandé un rapport sur les activités des fondations de bourses universitaires. Ce genre de fondations pullulait, depuis quelques années, au Québec et leurs activités inquiétaient le gouvernement.

M. Lanctôt envisageait la mise hors-la-loi des fondations, mais il estimait que cette solution draconienne ne pouvait venir éventuellement que du gouvernement dans le cadre d'une politique globale.

Cette politique doit, à son avis, être établie avec le concours du ministre de l'Éducation "car les incidences du financement de l'enseignement universitaire, par des organismes privés, relèvent plus directement de sa compétence".

UNE ARRIVÉE FRACASSANTE

Le comptable recommandait tout au moins une réglementation urgente et sévère des activités des fondations. Ces règlements intervenaient en 1970.

On sait, aujourd'hui, qu'ils eurent pour effet de faire cesser les activités de neuf des 11 fondations du genre. Les deux compagnies, qui ont survécu, sont Universitas et Canadian Scholarship Trust Plan (CST). Les fondations Educa et Bourses universitaires du Canada ne vendent plus de régimes de bourses. Les dépôts des membres de ces fondations continuent cependant d'être administrés respectivement par Universitas et par la Fondation internationale des bourses d'étude. Toutes les autres fondations sont disparues de la carte.

Le principe à la base même de l'existence des fondations de bourses d'étude est toujours le même. Il s'agit toujours d'un pari sur les chances d'un enfant d'accéder, un jour, à l'université.

Cependant, les règlements et contrôles de la Commission des valeurs mobilières du Québec protègent maintenant les souscripteurs des deux fondations qui fonctionnent encore au Québec, de même que les petits épargnants qui pourraient éventuellement être sollicités.

Les fondations Universitas et (CST) se déclarent d'ailleurs enchantées de l'arrivée fracassante de la CVMQ dans le domaine des fondations de bourses d'étude.

Selon le directeur général de Fondation Universitas, M. Gaétan Bélanger, les règlements sévères du gouvernement ont "épurgé" le milieu "en éliminant les fondations qui n'étaient pas sérieuses". "Nos ventes de régimes de bourses sont stables pour le moment, dit-il. Nous pensons connaître beaucoup plus de succès encore lorsque nous commencerons à accorder nos bourses. Les premières bourses Universitas seront offertes en 1975. Les bourses CST le sont depuis 1972.

UNE BOMBE

Le rapport Lanctôt et les règlements de la CVMQ, qui en découleront, firent l'effet d'une véritable bombe dans le milieu des fondations de bourses d'étude.

En plus de prôner la mise en vigueur, de toute urgence, de règlements sévères, M. Lanctôt mettait en lumière une donnée fondamentale sur laquelle reposent les fondations: "Le régime de bourses consiste

(Suite à la page 2, 1re col.)

sommaire

A Québec aujourd'hui	42 à 44
Arts et lettres	43
Bandes dessinées	52
Bridge	50
Décès	53
Economie-finances	12-13
Famille	9-10
Horoscope	47
Mot mystère	46
Mots croisés	48
Page documentaire	18
Patron	49
Petites annonces	46 à 51
Sport	29 à 36
Télévision	24

la météo

Nuageux, éclaircies et quelques chutes de neige. Demain, généralement ensoleillé.

(Les détails, page 53)

A nos lecteurs

Des difficultés techniques font qu'aujourd'hui, nos lecteurs décèleront des erreurs dans diverses pages de leur journal. Nous souhaitons que cette situation sera rapidement corrigée. Nous nous excusons du présent état de choses.

LA DIRECTION



Assauts en série

A la sûreté municipale de Québec, on se perd en conjecture sur le mobile des assauts criminels qui se multiplient, depuis quelques jours. Le mystère entoure encore l'assaut dont un jeune homme de 20 ans, Michel Lapointe, a été victime, hier soir, au centre Canadière. L'opération 100 tentée, hier soir,

sur le boulevard Sainte-Anne, n'a rien donné. Ici, les agents Bonenfant et Leclerc, fusil en main, vérifient des véhicules qui entrent à Québec. (Nos informations à la page 20)

Fondations de bourses...

(Suite de la première page)

essentiellement à faire défrayer, par la majorité des souscripteurs, le coût des études d'une minorité qui aura la chance d'accéder à l'université.

"En fait, soulignait-il encore, les intérêts des épargnes de l'ensemble des souscripteurs sont partagés entre les enfants d'une minorité d'entre eux puisque, dans le contexte actuel, l'accès à l'université est nécessairement éliminatoire pour une très forte proportion des enfants initialement inscrits au régime".

En effet, plus nombreux sont les abandons de contrats et les éliminations de candidats, plus généreuses sont les bourses disponibles. C'est donc dire que, pour améliorer le rendement des bourses, le plus grand nombre possible de participants doivent y laisser, en pure perte, tout le fruit de leur épargne.

UN GRAVE PROBLEME

Aux yeux de M. Lanctôt, cette formule inhérente aux régimes de bourses, pose un grave problème du point de vue de la présentation qui en est faite au public: les fondations doivent, en effet, rendre vraisemblable, voire probable, dans l'esprit des souscripteurs, la croyance que des bourses, d'un montant suffisamment élevé pour défrayer le coût des études universitaires, seront disponibles, sans dire en même temps que, pour arriver à ce résultat, le plus grand nombre possible de participants devront y perdre le fruit de leur épargne.

C'est le conscient de ce "problème" que le personnel de la "Division of Corporate Regulation" de la Securities and Exchange Commission of the United States n'a pas hésité à plaider, à la fin des années 60, devant les commissaires de cet organisme que les régimes de bourses "ne peuvent être vendus qu'au moyen de représentations frauduleuses et mensongères".

UN PARI HASARDEUX

Les parents font donc un pari sur les chances de leurs enfants d'accéder à l'université et d'y réussir un cours universitaire complet. Le pari, dont il s'agit, porte sur un objet d'intérêt public: l'enseignement universitaire.

"Or, dit M. Lanctôt, le moins qu'on puisse exiger, si l'on n'a pas d'objection au principe des régimes, c'est que tous ceux, qui sont invités à y participer, soient placés sur un pied d'égalité par rapport à l'enjeu. Dans une loterie, par exemple, les chances de gain sont équitablement réparties suivant la part contributive de

chacun au fonds commun. Dans les fondations de bourses universitaires, le coût de la participation est, au contraire, identique pour tous, alors que les chances de sortir gagnant sont loin d'être les mêmes pour chaque souscripteur. Ce serait, élever que de croire à l'égalité de tous devant l'accessibilité à l'enseignement supérieur. N'est-il pas inhérent à l'organisation sociale que les enfants, issus de couches sociales plus favorisées, aient de meilleures chances d'accéder à l'université que les enfants de provenance sociale plus modeste. De la même manière, les garçons sont traditionnellement placés dans une situation plus favorable que les filles".

Selon l'auteur du rapport, cette inégalité fondamentale, entre les diverses catégories de candidats à des bourses d'étude, constitue une objection plus sérieuse au principe des régimes que ne l'est l'incertitude sur le montant des bourses.

En poursuivant ce raisonnement à la limite comme l'a fait M. Lanctôt, on peut même se demander si les régimes de bourses d'étude ne représentent pas un moyen indirect de faire financer les études d'un groupe plus favorisé par l'ensemble des petits épargnants issus de milieux moins favorisés.

Si ces régimes avaient toutes les vertus que veulent bien leur attribuer non seulement les administrateurs des fondations, mais également les nombreuses personnalités qui y ont apporté leur appui prestigieux, M. Lanctôt déclare "qu'il n'hésiterait pas à recommander aux corps publics de s'emparer de la formule et d'en favoriser le développement". "Encore faudrait-il, dit-il, que cette méthode analogue de financement de l'enseignement universitaire puisse placer, sur le même pied, tous ceux qui y participeraient de leurs épargnes".

Quant au montant des bourses à être accordées, il est impossible de le déterminer avec précision tant qu'on ne connaît pas le nombre de bénéficiaires éligibles pour une année donnée, soit à la toute fin du régime. Tout le monde est maintenant d'accord là-dessus, M. Lanctôt et la CVMQ en tête.

La Fondation Universita l'a appris, à ses dépens, lorsqu'elle a été suspendue, durant un mois, l'été dernier, pour avoir laissé ses vendeurs se servir d'un tableau sur lequel on prédisait que les bourses seraient de \$2,000 environ.

Les bourses de la Fondation CST, la première à en accorder, ont été de \$750 au maximum. On est loin de \$1,500, \$2,000 et même \$3,000 dont parlaient, à l'origine, certaines fondations.

Prix unique...

(Suite de la première page)

en pétrole importé à un prix qui est et sera plus élevé que le prix canadien, même après la levée du gel, maintenant prévu pour le 1er avril.

On continue de se dire d'accord sur le fait que ce prix sera unique et qu'il sera appelé à augmenter par étapes. Rien de neuf à vrai dire. Quant au niveau du prix et au partage des revenus générés par cette augmentation, c'est l'impasse totale.

Pour le gouvernement fédéral, et il a ici l'appui des provinces consommatrices, il s'agit de faire partager par tous les Canadiens les bénéfices et les coûts occasionnés respectivement par la hausse des prix internationaux du pétrole et le système de subventions qui est rendu nécessaire dans l'Est.

Pour les provinces productrices, et surtout pour l'Alberta qui produit 85 pour cent du pétrole canadien, il est inacceptable de perdre leur juridiction sur la conservation et la vente d'une ressource qui leur appartient selon la constitution. L'actuelle taxe fédérale à l'exportation est à leurs yeux inconstitutionnelle.

Un seul petit accord a été permis relativement au gel de deux mois que s'est engagée à respecter l'Alberta. En effet, la Saskatchewan, qui produit 11 pour cent du pétrole canadien, a obtenu la possibilité d'augmenter de \$1 et peut-être même de \$2 son baril de pétrole à compter du 1er février.

Cette concession accordée à la province que dirige M. Allan Blakeney s'explique de deux façons: 1- la redevance de la Saskatchewan sur la vente de pétrole n'est que de 12 pour cent, alors qu'elle est de 25 pour cent en Alberta; 2- sans cette augmentation du prix de \$4 à \$5, M. Blakeney n'aurait pas donné son appui au principe de la levée progressive du prix canadien à compter du 1er avril.

C'est M. Pierre Elliott Trudeau qui a annoncé les

termes de la mini-entente sur laquelle sont tombés d'accord les premiers ministres.

Cette annonce est d'ailleurs survenue vers 4h10 hier après-midi, soit quelques heures après le dîner et une rencontre à huis clos des seuls chefs de gouvernement.

Jusqu'à la conférence avait été publique. On en avait cependant changé l'ordre du jour hier matin par suite de l'impossibilité de trouver, au cours de la nuit précédente, un terrain d'entente sur le prix à long terme du pétrole canadien.

L'item à l'ordre du jour qui a alors été déplacé avait trait aux autres formes d'énergie, telles l'électricité, le charbon, l'uranium.

REACTIONS

Tous les premiers ministres ont signalé quelques progrès, mais tous avaient également la triste certitude que le plus gros de l'obstacle reste à franchir.

Pour M. Trudeau, l'accord sur un prix à long terme est toujours à réaliser. Il croit que la période de 60 jours est trop brève étant donné l'importance de la difficulté. Il dit n'avoir aucune amertume contre le refus de l'Alberta en qui il reconnaît une grande générosité pour avoir accepté de

geler le prix de son pétrole depuis septembre jusqu'à la fin de mars prochain.

Le grand perdant à première vue, M. Peter Lougheed de l'Alberta, estime qu'il n'a rien cédé de ses prérogatives et que dès la semaine prochaine, il verrait à établir un nouveau système de redevances (pour son pétrole) qu'il compte faire entrer en vigueur dès le 1er avril prochain.

Pour M. William Davis de l'Ontario, qui apparaît comme le grand gagnant parce qu'il était le plus irréductible adversaire d'une hausse importante du prix, le travail de base est fait; le Canada est tout près de sa politique nationale de l'énergie.

De son côté, M. Robert Bourassa du Québec, a qualifié de "gain spectaculaire" les \$240 millions qui iront aux consommateurs des provinces de l'Est au cours de février et mars.

Quant M. Ed. Schreyer du Manitoba, il ne s'est pas dit tellement heureux, mais il croit que "ça aurait pu être pire". Pour lui, la conférence démontre qu'une partie du Canada désire avidement que plusieurs centaines de millions de dollars provenant d'une autre partie du pays leur soient transférés.

Son voisin, M. Allan Blakeney de la Saskatchewan, croit que la conférence a été une perte pour sa province. La concession qu'on lui a faite concernant le prix du pétrole est bien maigre à côté de \$9 qu'il se promettait de charger à compter du 1er février. Il estime qu'Otta- wa est allé trop loin dans sa proposition d'entrer dans les juridictions des provinces, mais qu'il y a des avenues pour s'en sortir.

M. Dave Barrett, de la Colombie Britannique, croit que l'impasse sera vraiment résolue que lorsque les gouvernements prendront en charge l'exploitation des ressources énergétiques. Dans une telle hypothèse, il s'est dit prêt à céder une partie de ses pouvoirs. Cela procurerait une énergie à bas prix pour tous les Canadiens, créerait des emplois et éliminerait de nombreuses compagnies qui ne sont ici que pour faire de l'argent.

Canal 4, CFM-TV Samedi le 26 janvier, 13 heures.

COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA MAIN D'OEUVRE DE LA REGION DE QUEBEC

1050 RUE BORNE, QUEBEC 8, TEL.: (418) 681-0691

COURS GRATUITS A TEMPS PLEIN AVEC PRESTATIONS HEBDOMADAIRES

Table with 4 columns: COURS, DÉBUT, DURÉE, ENDROIT. Lists various courses like Secondary II, Agriculture, etc.

Table with 4 columns: COURS, DÉBUT, DURÉE, ENDROIT. Lists professional courses like Expéditeur, Agriculteur, etc.

Table with 4 columns: COURS, DÉBUT, DURÉE, ENDROIT. Lists more professional courses like Plâtrier, Charpentier, etc.

INSCRIPTION: CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA LE PLUS PRÈS DE CHEZ-VOUS

List of addresses for the Centre de main-d'oeuvre du Canada in various locations like La Malbaie, Lévis, etc.

Litige à la Baie James

Peu de chance d'un règlement cette semaine

par Roger LEROUX

Il est peu probable que le premier ministre Robert Bourassa puisse annoncer cette semaine le règlement du litige qui oppose depuis des mois les Indiens et Inuits de la Baie James et le gouvernement du Québec.

Selon le député libéral de Mont-Royal et représentant personnel du premier ministre dans les négociations, M. John Ciaccia, M. Bourassa pourrait tout au plus faire une déclaration sur l'état des négociations et les propositions faites par la Société d'énergie de la Baie James aux autochtones du territoire.

Les modifications apportées pour satisfaire les exigences des Indiens consistent essentiellement à l'abandon de certaines parties du projet visant à la création de deux réservoirs et à la dérivation dans la Grande Rivière des rivières Grande Baleine et Kanaupscow. Ces changements assureraient la protection des territoires de chasse des Indiens du village de Fort George, en particulier.

Toujours selon le député Ciaccia, ces modifications ne diminueraient pas la puissance installée du complexe La

Grande, (8,300,000 kw) pas plus que l'échéancier prévu. En ce qui a trait aux nouveaux coûts, M. Ciaccia a précisé qu'on ne les avait pas encore déterminés.

Depuis plusieurs semaines, les négociations se déroulent uniquement entre les groupes d'experts représentant les deux parties. Cette semaine, les représentants des Indiens doivent se rendre à Fort George pour leur soumettre les propositions de la SDBJ.

Sans avancer de date précise, le représentant personnel du premier ministre a conclu en disant que les Indiens avaient maintenant tout en main pour prendre une décision et qu'en conséquence leur réponse ne saurait se faire attendre bien longtemps.

Je brûle d'envie! K MART advertisement with image of a person.

ERRATUM and TABLIER DE COTON advertisement for K MART.

Future pour Gaspereau est Bien advertisement for environmental protection.

De quoi attraper...

(Suite de la première page)

Les exemples fourmillent à tel point que l'hypothèse de l'épidémie doit être retenue:

"L'annonceur du mois dernier d'une nouvelle police de développement de flotte Atlantique par le ministre des pêches, Jack Davis, arrêta un arrêté de trois mois aux sub-

"L'éditeur de cette publication plan une édition spéciale le mois prochain concernant exclusivement des réponses à toutes les questions à propos le nouveau programme et police de développement..."

"Au présent, les subsides seront fournis pour nouveaux vaisseaux dessinés à pêcher des stocks inexploités, pour conservation des vaisseaux existant pour augmenter production..."

"La récolte Maritime de 20 ans descendus jusqu'en 1970, quand une grande augmentation a résulté, probablement ré-

Le froid fait 30 morts en Turquie

ANKARA (Reuter) — La vague de froid qui sévit actuellement dans la plus grande partie de la Turquie a fait encore douze morts hier des villageois et des chasseurs dont les corps gelés ont été retrouvés dans la campagne qui porte le nombre de victimes à trente depuis trois jours.

L'est du pays est particulièrement touché. Près de la ville d'Elazic, des soldats sont parvenus auprès de quatre-vingt voyageurs bloqués depuis trois jours dans un train, par des Cosres qui obstruent la voie.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.

ERRATUM and STEINBERG advertisement.

ZENITH CHROMACOLOR II advertisement for a television set, including service details and contact information for motel television inc.

Le subside à l'Est n'impliquera pas une hausse d'impôt

par Donald DOYLE

de notre bureau à OTTAWA

Le subside de \$240 millions qui sera versé aux provinces de l'Est en février et mars ne donnera lieu à aucune augmentation des impôts fédéraux.

C'est du moins l'assurance que le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a donnée, hier, à l'issue de la réunion au sommet qui a réuni tous les chefs de gouvernement à Ottawa.

Du montant total, une somme de \$190 millions viendra directement de la taxe à l'exportation des produits pétroliers; l'autre \$50 millions sera puisé à mille les fonds du trésor fédéral, qu'il faut couper les dépenses dans d'autres secteurs.

Cette question du financement a d'ailleurs été au cœur des débats et a donné lieu à maints échanges alors que les premiers ministres étaient réunis autour d'une table à manger.

Essentiellement, et ce de l'aveu même de M. Trudeau, les provinces réclamaient toujours plus d'argent de la part d'Ottawa, sans pour autant manifester la moindre intention de toucher à leurs propres taxes.

Une fois le gel terminé, une nouvelle formule de financement devra être adoptée et les deux prochains mois seront consacrés à sa recherche.

Au cours d'une conférence de presse, M. Trudeau a admis qu'aucune des provinces ne s'est engagée à long terme. Ottawa, pour sa part, a fait savoir de façon formelle aux gouvernements des provinces de Québec et de l'Atlantique qu'il les aiderait à passer à travers la crise du pétrole par le biais de subsides.

Par ailleurs, M. Trudeau n'envisage pas l'avenir avec pessimisme et ce, même s'il sait que tous les problèmes à long terme sont à régler.

Aux yeux des provinces, les ressources hydro-électriques ont pris une valeur accrue

A la faveur de la crise du pétrole, les ressources hydro-électriques canadiennes ont pris une valeur accrue aux yeux des premiers ministres des provinces du Canada qui possèdent encore ce genre de richesse énergétique.

Ce sont le Québec, Terre-Neuve, le Manitoba et la Colombie-Britannique. Comme l'a fait le premier ministre Robert Bourassa, il y a trois jours, pour démontrer la valeur des aménagements de la Baie James, les autres premiers ministres ont tour à tour fait valoir comment l'énergie hydro-électrique est non polluante, à l'abri de l'inflation, représente une source alternative atténuant la dépendance du pétrole, etc.

Toutefois, les positions des chefs d'Etat provinciaux ont varié sur la façon de mettre en valeur les ressources hydro-électriques de leurs provinces.

Le premier ministre Robert Bourassa a brièvement évoqué le projet de la Baie James en le mettant en parallèle avec les 18 centrales nucléaires que le Québec aurait dû construire s'il avait décidé de ne pas aménager la Baie James. Selon lui, il reste 32.000 mégawatts d'hydro-électricité à développer au Québec. Le Québec est prêt à accepter un réseau d'interconnexion d'électricité mais sur une base canadienne régionale. Il a fait valoir que le Québec a un centre de recherches sur le transport à haute tension d'électricité et qu'il est prêt à partager avec le Canada la technologie qui y est mise au point.

Le premier ministre Bourassa n'a pas fait de demande précise au fédéral sur les aménagements hydro-électriques. Terre-Neuve, avec le Labrador, a demandé l'aide directe du fédéral pour financer les aménagements considérables qui restent à faire. S'il est prêt à accepter un réseau électrique intégré au Canada, il ne voit pas pourquoi les pipe-lines ne seraient pas aussi la propriété de l'Etat. Autrement dit, il s'oppose à ce que les réseaux de transport soient sous la juridiction fédérale.

L'idée de nationalisation, par le gouvernement fédéral, des réseaux de transport provinciaux fut mise de l'avant par le premier ministre néo-démocrate de la Saskatchewan qui a dit souhaiter voir les pipe-lines propriétés de l'Etat.

Le premier ministre de la Colombie-Britannique veut que le fédéral joue aussi un leadership dans l'hydro-électricité, notamment dans le partage des coûts de construction des projets, et aussi de transport de l'énergie. L'hydro-électricité est une ressource renouvelable, dit-il, qu'il faut apprécier à sa juste mesure quand on considère les capitaux que réclame le développement des hydro-carbures qui ne sont pas renouvelables.

Le Manitoba a bénéficié de \$250 millions en fonds fédéraux pour ses lignes de transport en courant continu. Le fédéral a contribué \$102 millions aux installations de transport des Maritimes. C'est pourquoi le ministre fédéral de l'Énergie, M. Donald Macdonald, n'a pas écarté, pour plus rd, la présence du fédéral dans l'énergie électrique, un secteur que le Québec veut garder jalousement.

Il s'agit ici d'une taxe fédérale à l'exportation de l'électricité. Le premier ministre Bourassa lui a répondu qu'il n'en voit pas la nécessité car ce sont des sociétés d'Etat qui produisent l'électricité. Ce serait ni plus ni moins - cette taxe fédérale - qu'une taxe directe aux consommateurs.

Macdonald est satisfait

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Donald Macdonald, s'est déclaré satisfait des résultats de la conférence fédérale-provinciale sur l'Énergie.

Parlant du compromis annoncé en fin de journée mercredi par le premier ministre Pierre Elliott Trudeau, M. Macdonald a affirmé que les délégués se sont donnés un délai de 60 jours pour réaliser une entente à long terme.



"Si j'étais pessimiste, a-t-il dit, je ne me serais pas engagé à verser un subside aux provinces de l'Est."

L'atmosphère au dîner, a-t-il ajouté en substance, me porte à croire qu'il sera éventuellement possible de nous entendre.

A propos, il ne semble faire aucun doute qu'Ottawa devra faire les frais, dans une large mesure, de tout accord négocié.

Dans un autre ordre d'idées, le premier ministre canadien a déclaré que la formule des conférences publiques lui convient parfaitement bien, de préférence quand elles s'accompagnent de déjeuners collectifs à huis clos.

En réalité, le fait est que l'accord à court terme n'a pas été négocié publiquement mais bel et bien autour d'une table à manger.

La séance du matin ayant été ajournée vers les 12h40, M. Trudeau a invité ses collègues à dîner à 13h. Plutôt que de retourner dans la salle des conférences comme prévu à 14h30, les chefs de gouvernement ont poursuivi leurs discussions en privé jusque vers les 16h.

Quand ils sont revenus, c'en était déjà fini de la conférence. M. Trudeau s'est borné à lire quelques notes faisant état des discussions et il a ensuite remercié ses collègues.

Bourassa se réjouit de la subvention obtenue et de la future parité de prix

Far Jean-Claude PICARD
envoyé du Soleil à Ottawa

Les consommateurs du Québec, tout comme ceux des provinces Maritimes, ont obtenu, hier, un répit de 60 jours: le prix des produits pétroliers restera stable jusqu'au 1er avril.

Durant ce délai, en effet, les citoyens du Québec continueront de payer leur pétrole environ \$0.06 ou \$0.07 le gallon plus cher que ceux de l'Ontario mais, au moins, ils n'auront pas à absorber la hausse de \$0.12 à \$0.13 le gallon prévue pour le 1er février.

Cette hausse, attribuable à la dernière augmentation des pays arabes et du Venezuela, sera comblée par une subvention versée par le gouvernement fédéral.

Cette subvention, qui sera

versée au cours des deux prochains mois, représente un montant d'environ \$200 millions.

Hier, au sortir de la conférence fédérale-provinciale sur l'énergie, les premiers ministres n'avaient pas encore arrêté la formule par laquelle sera octroyée cette subvention bien que celle-ci a été le plus souvent mentionnée jusqu'ici consiste en un versement direct aux sociétés importatrices de pétrole.

Au 1er avril, il y aura parité des prix entre le Québec — au contraire, il est même probable que le prix québécois augmentera légèrement compte tenu des frais de transport et de l'augmentation consentie pour le pétrole albertain — mais plutôt en haussant le prix payé ailleurs.

Telles sont, pour l'essentiel,

les conséquences à court terme pour le Québec de l'accord intervenu, hier, aux derniers instants de la conférence fédérale-provinciale des premiers ministres canadiens.

BOURASSA

Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, s'est évidemment réjoui de cet accord, insistant particulièrement sur le fait que les citoyens de sa province n'auraient pas à défrayer le coût de la hausse du 1er février.

"Il s'agit là d'un gain spectaculaire pour le Québec. Cette subvention soulage à l'avance les consommateurs québécois d'une hausse très lourde des produits pétroliers qu'ils auraient dû subir dans quelques semaines", a-t-il dit au cours d'une brève conférence de

presse à l'issue de la rencontre de deux jours.

M. Bourassa a également manifesté son contentement vis-à-vis de l'établissement d'une parité des prix à compter du 1er avril. Il a signalé que cette parité soulagerait les industries québécoises et les placerait en position concurrentielle par rapport à celles des autres provinces canadiennes.

Il a dit espérer que ce prix uniforme pour tout le Canada sera fixé au plus bas niveau possible, mais n'a pu donner, hier, l'assurance qu'il n'y aura pas une nouvelle hausse du prix des produits pétroliers au 1er avril.

Il a souligné que cette question fera l'objet des discussions qui auront lieu au cours des prochaines semaines au sein du comité fédéral-

provincial des ministres de l'Énergie.

Enfin, et même s'il n'y a pas eu d'accord formel à ce sujet, M. Bourassa a qualifié de favorable l'accueil fait à sa proposition de création d'un Office de planification fédéral-provinciale de l'exploitation et du développement des ressources énergétiques de l'ensemble du Canada.

Il a affirmé, en réponse à des questions, que la création d'un tel office ne constituait pas une intrusion du pouvoir central dans une juridiction exclusivement provinciale et a plaidé en faveur d'une concertation des actions devant la gravité de la crise.

PARITE IMMEDIATE DES PRIX

En fait, la seule chose que n'ait pas obtenu concrètement le Québec au cours de cette conférence, c'est la parité immédiate des prix puisqu'il subsistera une différence de quelques cents le gallon de pétrole entre l'Est et l'Ouest du Canada au cours des deux prochains mois.

On se souviendra qu'au cours de la conférence, M. Bourassa avait même proposé le retrait immédiat du gel des prix afin d'obtenir cette parité notamment avec l'Ontario qui est le principal concurrent du Québec en matière d'industrie pétrochimique.

Barrett s'inquiète des impôts des compagnies pétrolières

Le Québec n'a pas encore demandé d'enquête sur les impôts des compagnies pétrolières.

Hier, la Colombie-Britannique a demandé une enquête nationale sur le sujet.

Le gouvernement fédéral, si l'on en juge par la déclaration du premier ministre Trudeau, n'est pas prêt à la faire.

Les Etats-Unis ont la leur grâce aux sénateurs américains.

Le sujet n'a pas été abordé à la conférence fédérale-provinciale sur l'énergie mais le premier ministre David Barrett l'a soulevé après la conférence.

"Etant donné la crise actuelle de l'énergie, a-t-il dit, cette information est essentielle à l'intérêt public".

Il a dit pourquoi il le veut:

La Standard Oil of B.C. n'a pas payé d'impôt entre 1965 à 1971. Au cours des deux dernières années, les Canadiens ont perdus presque \$10 millions en impôts.

Sur le reste, M. Bourassa a obtenu ce qu'il demandait soit un subside à l'importation de pétrole dans l'Est, une parité à long terme des prix et un mécanisme permanent de consultation entre les divers ordres de gouvernement.

Il reste toutefois que ce n'est que dans une perspective à long terme que l'on pourra véritablement mesurer toutes les conséquences des conclusions de cette conférence.

Pour l'instant, et aussi longtemps que ne seront pas établies les politiques nationales en matière d'énergie, le Québec ne peut, en effet, savoir ce qu'il adviendra de ses propres projets en cette matière, particulièrement de l'établissement d'un port pour superpétroliers dans le Saint-Laurent, projet dont M. Bourassa n'a d'ailleurs nullement parlé au cours des deux derniers jours, contrairement à son collègue du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, qui lui a profité de cette conférence pour vanter les vertus d'un port à Saint-Jean.

Un membre de la délégation québécoise a confié à ce sujet que le Québec attendait la décision fédérale et faisait actuellement des pressions auprès d'Ottawa afin de le persuader que son emplacement est actuellement plus avantageux que tout autre dans les Maritimes.

Barrett s'inquiète des impôts des compagnies pétrolières

M. Barrett a également dit que Shell Oil, de 1964 à 1969 n'a payé aucun impôt tout en réalisant des bénéfices de 500 millions de dollars.

Seule une enquête publique accessible à tous permettrait aux Canadiens de voir exactement comment l'on traite leurs ressources pétrolières, a-t-il dit.

Hier, M. Trudeau a dit que M. Barrett devait commencer par faire d'abord son enquête. Soulignons que les impôts sont de juridiction fédérale.

Récemment, le ministre du Revenu du Québec, M. Wilim Tetley, avait dit mal comprendre les hausses de profits des sociétés pétrolières comme celles qui sont relevées.

En impôt au Québec, des documents provinciaux révèlent que les sociétés pétrolières du Québec paient peu et souvent pas d'impôt.



Gare à vos propos

A l'issue d'une réunion, tenue à huis clos, où s'est déroulée l'impression de la conférence publique des premiers ministres, M. Trudeau a prévenu ses collègues William Davis, de l'Ontario, et

Robert Bourassa, du Québec, qu'un micro cherchait à ébrutler leurs propos.

On est loin d'un consensus sur les autres sources d'énergie

par Claude TESSIER
envoyé du Soleil à Ottawa

L'unanimité des provinces et du gouvernement fédéral sur l'aménagement des sources d'énergie autres que le pétrole est loin d'être faite. Au terme de discussions de plusieurs heures sur les projets hydro-électriques, l'énergie nucléaire et le charbon, il y avait toujours des positions régionales et souvent divergentes.

La seule unanimité qu'on a pu déceler — et ce sont surtout les provinces néo-démocrates qui s'en sont faites les championnes —, c'est sur la nécessité de faire connaître au public le rôle de l'énergie dans leur vie et la nécessité de l'utiliser de façon plus rationnelle. Le gouvernement fédéral a dit qu'il prendra les devants en lançant un programme inten-

sif de sensibilisation aux questions énergétiques.

Les facettes des autres formes d'énergie au Canada sont nombreuses.

Le charbon par exemple!

L'Ontario en consomme beaucoup pour ses centrales thermiques. Il provient surtout des Etats-Unis. Les provinces de l'Ouest sont impatientes de mettre en valeur leurs richesses dans ce domaine, mais le charbon albertain n'a pas le rendement et les caractéristiques anti-pollution du charbon américain. L'Ontario demande à Ottawa plus de recherches pour améliorer le transport du charbon.

L'Ouest, qui demande des améliorations dans le transport, mais pour des raisons autres, a dit, pour qu'il ne pas installer les usines thermiques sur nos mines de charbon et transporter l'électricité

vers l'Ontario? Les Maritimes ont aussi du charbon, mais Ottawa hésite à s'engager dans des politiques charbonnières qui, dans le passé, ont été fort coûteuses.

Chose un peu surprenante à cette conférence fédérale-provinciale sur l'énergie, il n'a pas été beaucoup question de l'énergie nucléaire.

Le premier ministre Davis a mené le bal au nom de l'Ontario pour qui l'énergie nucléaire reste finalement la seule source indigène d'énergie. Il est déçu de la politique fédérale dans ce domaine. C'est pourtant là surtout que le milliard de dollars dépensé par Ottawa en nucléaire est allé. M. Davis en veut plus dans l'avenir.

Les Maritimes veulent du nucléaire, mais c'est Ottawa qui devra en supporter le coût

comme celui des usines marée-motrices d'ailleurs.

La Colombie-Britannique, qui est le reflet de la Californie un demi-siècle plus tard, ne veut pas se retrouver avec une centrale électro-nucléaire à tous les huit milles. M. Barrett émet des réserves de ce côté au profit de l'hydro-électricité.

De l'énergie nucléaire au Québec: pas un mot! La position du Québec sur cette question n'a pas été exprimée à la conférence sur l'énergie. Ni sur les centrales nucléaires, ni sur l'uranium.

Des autres formes d'énergie: solaire, géothermique, piles à combustible, de la thermofusion, de l'énergie éolienne, rien en ce sens n'a été exprimé par les premiers ministres habituellement peu versés dans la technologie de l'avenir.

CHRC veut contrer les abus dans les prix de l'essence

(PC) — La station radiophonique CHRC de Québec entreprend une lutte contre "l'abus" de certains postes d'essence qui profiteraient de la crise énergétique pour exploiter les automobilistes.

Dans le cadre de son émission matinale "Point de vue", qui est diffusée entre 6h30 et 9h, du lundi au samedi, l'animateur André Arthur identifiera sur les ondes les stations-service où les automobilistes auraient avantage à s'arrêter pour faire le plein d'essence.

Cette initiative de CHRC est mise à l'essai à partir de ce matin et elle se poursuivra au moins jusqu'à samedi. Dans la journée de hier, André Arthur avait déjà repéré une soixantaine de postes d'essen-

ce qu'il recommandera à ses auditeurs d'ici le week-end.

Il donnera le nom et l'adresse de ces stations du Québec métropolitain, lesquelles seront particulièrement choyées en tirant profit de cette publicité tout à fait gratuite et hautement efficace.

L'animateur de CHRC a cependant obtenu l'assurance de l'Association des radiodiffuseurs que "sa lutte contre l'inflation" pourra être menée en toute légalité.

M. Georges Jean, président de l'Association des détaillants d'essence de la région de Québec, considère toutefois que cette croisade, si louable soit elle aux yeux du consommateur, constitue un préjudice pour le détaillant.

"Nous sommes toujours coincés entre les grandes compagnies pétrolières et notre clientèle, mais il faut se rappeler que le détaillant d'essence est loin d'être celui qui empêche le plus", a noté M. Jean au cours d'une conversation téléphonique.

Il doit d'ailleurs présenter un mémoire d'ici quinze jours au ministre des Richesses naturelles, M. Gilles Massé, pour lui faire prendre conscience des nombreux problèmes des détaillants, "une espèce qui est presque en voie d'extinction". M. Jean évoquera notamment "le problème" des stations "libre service" qui croissent comme des champignons à travers la province.

Service de Rencontre
ANNA
Tél.: 525-4631

BUREAUX A LOUER
En construction, 3,000 pi., en entier ou en partie. St-Rodrigue, 3e Avenue ouest.
626-5409

LOCAL A LOUER
En construction, 20' x 60', St-Rodrigue, 3e Avenue ouest.
626-5409

COURS DE LECTURE RAPIDE
Un soir par semaine (7 semaines)
A proximité de l'Université Laval
AUGMENTEZ VOTRE PUISSANCE DE LECTURE EN
Temps • Compréhension • Mémoire
DEBUT JEUDI 14 FEVRIER
Renseignements et inscriptions:
CENTRE DE LECTURE RAPIDE
TEL.: 681-5048

BUREAUX A LOUER
1,600 pi. c. avec division
1,500 pi. c. sans division
aussi autre espace de 1,000 pi. c.
356 rue Jackson, Québec
(près boul. St-Sacrement)
681-7861 (Jour)
683-3965 (Soir)

Dans Ste-Foy logement demandé toutes commodités
Couple sans enfant recherche un logement de 4 ou 4 1/2 pièces, ou rez-de-chaussée, dans les environs de l'église Ste-Ursule.
Tél.: 653-8893

TARIFS SPECIAUX SKI "FIN DE SEMAINE"

2 JOURS/\$24* PAR PERSONNE (2 pers. par chambre)
1 NUIT/\$24*
• Chambre double, bain, TV (Samedi)
• 2 jours de ski (usage des remontées-pentes)
• Dîner le samedi soir et danse avec Dieter Fess
• Petit déjeuner du dimanche matin

2 JOURS/\$32* PAR PERSONNE (2 pers. par chambre)
2 NUITS/\$32*
• Chambre double, bain, TV (vendredi et samedi)
• 2 jours de ski (usage des remontées-pentes)
• Dîner le samedi soir et danse avec Dieter Fess
• Petits déjeuners, (samedi et dimanche matin)
*Les taxes et le service ne sont pas inclus.

MANOIR St. Lastin
Lac Beauport
Québec, P.Q. Tél.: 849-4461

DOCTEUR REMY BEAULIEU
OPTOMETRISTE
376 du Roi, ch. 208. Tél.: 524-8417
(En haut Société des Alcools)

Problèmes à la CECQ

Le thermomètre est loin d'être au "beau fixe" à la Commission des Ecoles Catholiques de Québec contrairement à ce qui existait il n'y a pas si longtemps encore ou du moins qu'on le percevait de l'extérieur. Les problèmes s'accumulent, s'enveniment et le climat se détériore d'une semaine à l'autre à un point tel qu'on s'inquiète de ce qui pourra arriver dans quelque temps.

La dernière réunion de la CECQ a été l'occasion d'un violent affrontement verbal entre les commissaires et une centaine de parents révoltés de la transformation d'une partie de la cour de récréation de l'école St-Sacrement en un parc de stationnement pour les fonctionnaires de la Commission dont les bureaux occupent une partie de cet édifice. Il est heureux que la situation n'ait pas plus mal tourné. A un moment donné on a craint que les commissaires soient gardés prisonniers tant qu'ils n'auraient pas répondu favorablement à la demande des parents après que le président eut décidé de lever la séance pour mettre fin au désordre qui régnait dans la salle. C'est un indice symptomatique de la détérioration des relations entre les commissaires et les parents des écoliers, des relations de cet organisme avec l'ensemble de la population. Petite cause, grands effets, serait-on tenté de dire à la suite de cette rencontre orageuse, car l'enjeu est beaucoup moins important que dans les deux autres problèmes les plus aigus qui confrontent les commissaires et une partie de leurs enseignants.

Le plus grave et le plus lourd de conséquences est celui du réaménagement des écoles secondaires qui a plus d'une facette et dont on met en doute l'opportunité et la sagesse. On se demande s'il est justifiable de procéder à un réaménagement qui entraînerait l'agrandissement d'écoles actuelles au moment où la population d'âge scolaire a déjà commencé à diminuer et le fera davantage au cours des prochaines années, au point, prétendent les adversaires de ce projet, qu'on aura dépensé une quinzaine de millions de dollars inutilement parce que le nombre d'étudiants aura baissé de 4,000 à 5,000 dans quelques années. L'opposition vient surtout du secteur de Limoilou, qui a déjà, en vain, fait des représentations et demandé qu'on revise les plans de réaménagement afin de les rendre plus conformes à la réalité et qu'on évite d'imposer aux contribuables des dépenses qu'on pourrait éliminer. La situation qu'on dénonce ne serait pas exclusive aux secteurs de

Limoilou-est et Limoilou-ouest, mais se répèterait dans presque tous les autres sous contrôle de la CECQ.

On met en doute la compétence des personnes qui ont préparé les plans de réaménagement et de relocalisation des écoles au lieu d'avoir fait appel à des spécialistes en urbanisme, démographie, à des sociologues, à des ingénieurs. Ainsi dans le quartier Limoilou on reproche à la CECQ de songer à quatre écoles quand on en aurait suffisamment de trois, compte tenu de la tendance à la diminution des effectifs étudiants au secondaire. Il y a de la part des opposants toute une série d'objections au plan de réaménagement et de relocalisation auxquelles il faut apporter des réponses satisfaisantes, ce qui, de l'avis du leader de l'opposition, le professeur Robert Bertrand, n'a pas été fait.

On s'objecte de plus au plan de réaménagement de la CECQ parce qu'il priverait l'enfance inadaptée de la seule école qui lui est spécifiquement destinée, les jeunes qui fréquentent actuellement l'école Wilbrod Béher étant à l'avenir répartis un peu partout dans les autres écoles de la ville et étant forcé à s'intégrer à un milieu qui ne leur convient pas et à l'intérieur duquel ils ne ressentiraient que plus lourdement leurs frustrations. Lorsque la CECQ a fait part de son intention de changer la vocation de l'école Wilbrod Béher les professeurs de cette institution, qui est à l'avant-garde de l'enseignement dans son domaine bien particulier, ont présenté un mémoire très bien étoffé qui n'a cependant pas réussi à ébranler les commissaires dans une décision, que tous les spécialistes de cette discipline considèrent comme une erreur monumentale et un recul impardonnable. Ils se scandalisent avec raison qu'on ne tienne pas compte d'une expérience qui s'est prouvée plus que bénéfique pour des centaines de jeunes qu'on a sorti de leur misère morale et à qui on a redonné un sens de leur dignité en les outillant de tout ce qu'il leur était nécessaire pour entrer sur le marché du travail et accéder à une forme d'autonomie qu'il est difficile sinon impossible d'acquérir autrement.

Voilà trois problèmes cruciaux pour la CECQ, le premier n'ayant qu'une importance marginale comparativement aux deux derniers. Voilà trois problèmes auxquels elle doit trouver des solutions raisonnables dans le meilleur intérêt des enfants et des contribuables.

Raymond Dubé

Impasse en Grande-Bretagne

L'impasse entre le gouvernement britannique et les syndicats se poursuit au sujet de la politique de contrôle des salaires. Le maintien de cette politique a entraîné la grève perlée des mineurs, qui paralyse l'économie britannique depuis le 12 novembre. A tel point qu'il a été question du déclenchement d'élections générales à ce propos, éventualité qui n'est pas encore absolument écartée. Il faudra de toute manière pour les dirigeants britanniques trouver le moyen de mettre fin à ce conflit qui joue un rôle particulièrement négatif en période de crise énergétique comme celle qui s'exerce actuellement à travers le monde.

La grève des mineurs réduit en effet d'un tiers la production de charbon en Grande-Bretagne. Le charbon y étant utilisé à la production d'électricité, sa pénurie coupe d'autant la source d'énergie nécessaire au fonctionnement de l'industrie britannique; depuis le 31 décembre, la Grande-Bretagne en est limitée à la semaine de trois jours de travail, ce qui entraîne un grave ralentissement de la production. L'Europe est déjà particulièrement affectée par la réduction des livraisons de pétrole arabe et la montée spectaculaire des prix; la Grande-Bretagne est doublement touchée par la réduction de ses propres ressources énergétiques.

Céder aux demandes du puissant syndicat des mineurs pourrait être une solution immédiate. Elle se produirait au détriment de la politique générale du gouvernement britannique. La brèche ainsi faite dans le contrôle des prix et des salaires rendrait celui-ci inefficace. Or, le contrôle des prix et des salaires est le moyen radical choisi par les dirigeants britanniques pour maintenir les prix intérieurs dans des limites raisonnables. Il s'agit par cela de faciliter la concurrence des produits britanniques sur les marchés étrangers. C'est loin d'être un luxe pour un pays qui a subi l'an dernier un déficit de sa balance commerciale de l'ordre de 2,348 milliards de livres.

La Grande-Bretagne est retombée dans la grande faiblesse qui a frappé son économie depuis la fin de la dernière guerre: le déficit de la balance des paiements. Pour une nation qui importe la moitié de ses denrées alimentaires et la presque totalité de ses matières premières, la balance commerciale est difficile à maintenir. De fait, de 1796 à 1971, la Grande-Bretagne n'a connu qu'huit années de balance commerciale favorable.

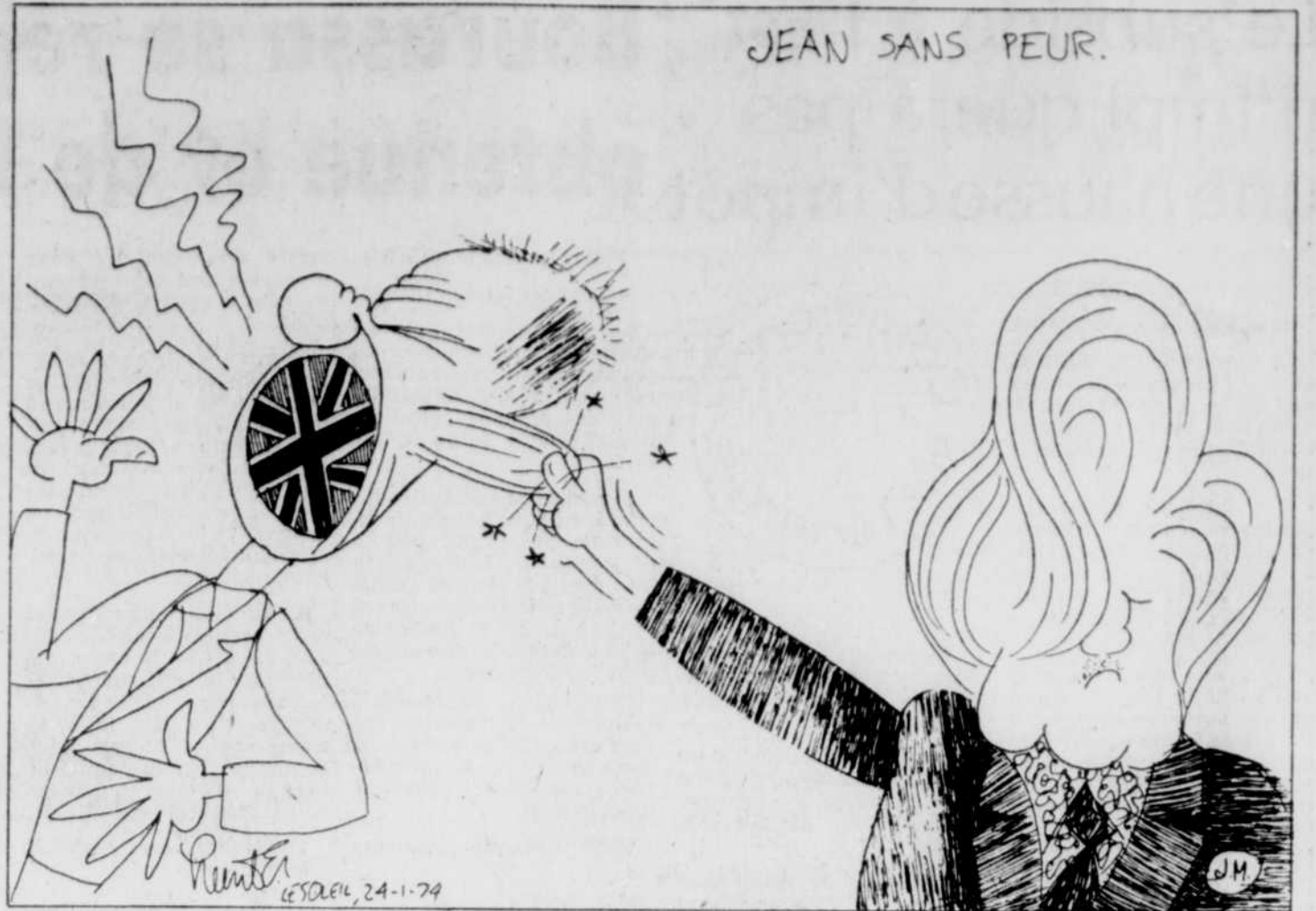
Les Britanniques se sont toutefois repris dans le passé du côté des transactions invisibles, qui leur procuraient finalement une balance des paiements favorable. Depuis la fin de la dernière guerre, toutefois, la situation a changé, la balance commerciale devenant souvent défavorable.

D'où la nécessité de stimuler les exportations. C'était d'autant plus difficile que l'augmentation des salaires avait tendance à dépasser celle de la productivité. Le gouvernement travailliste de M. Wilson, pourtant la voix des Trade Unions, a lui-même tenté d'inverser le mouvement en imposant, en 1966, un gel des prix et des salaires. Les conservateurs font la même expérience actuellement, mais avec les difficultés que l'on sait dans les deux cas.

La prolongation de la grève risque de frapper d'un coefficient fortement négatif l'évolution de l'économie britannique, pourtant en bonne voie ces derniers temps. En dépit du plus lourd déficit commercial de son histoire, la Grande-Bretagne connaît des signes favorables en ce qui concerne son développement économique. L'an dernier, son produit national brut a été parmi les plus élevés du Marché commun, alors que de 1958 à 1968, il était environ deux fois moindre que la moyenne des pays de la Communauté européenne. L'an dernier, la Grande-Bretagne a connu une augmentation réelle du revenu personnel la plus élevée du siècle. Les investissements ont été importants. Quant aux ressources énergétiques, l'Angleterre est parmi les mieux placées des nations d'Europe occidentale: pétrole et gaz de la Mer du Nord, charbon en assez grande quantité.

Reste le déficit de la balance commerciale et des paiements. C'est justement pour cette raison que le gouvernement Heath tient mordicus à contenir la montée des salaires et des prix. Le pays doit demeurer concurrentiel vis-à-vis de ses principaux partenaires commerciaux. Il s'agit pour l'actuel gouvernement conservateur de briser le cercle vicieux d'une augmentation des revenus plus rapide que celle de la productivité. Voilà qui a enrhumé l'économie britannique dans les difficultés économiques et financières qui l'ont affecté depuis 1945. L'épreuve de force avec les Trade Unions est engagée. L'économie britannique ne pourra longtemps en supporter le poids sous peine de voir s'altérer la reprise qu'elle semblait avoir amorcée depuis un an.

Gilles BOYER



L'opinion du lecteur

L'Afrique, ce continent connu-inconnu

L'origine des problèmes de mon continent n'est en particulier connue que par ses paysans. Bon nombre d'individus le définissent en général alors que son particulier demeure méconnu. Ceux qui connaissent vraiment le continent africain sont peu entendus ou presque jamais malgré leurs efforts. Je crois que tout le monde peut, un jour, le définir dans son particulier à la seule condition que les intéressés aient un troisième oeil, un meilleur. Les problèmes actuels se situent souvent à cette époque décisive qui précède la conquête coloniale d'entre 1830 et 1885. Du point de vue africain, cette longue période libérale (...) fut celle d'une incubation d'influences européennes qui s'insinuaient beaucoup plus profondément qu'aucune influence étrangère dans le passé. Le rythme de l'évolution en Afrique fut à cette époque à la mesure du noir, libre d'accepter ou de refuser les nouveautés. L'Africain n'eut pas le sentiment d'être contraint et dominé. Il traita d'égal à égal avec l'étranger et ne se sentit pas entraîné malgré lui sur une voie qu'il ne lui convenait pas.

Cette évolution aurait pu continuer. Mais non, elle fut vite interrompue dans le dernier quart du XIXe siècle. La fameuse conférence de Berlin (1885), qui, au nom de la "civilisation" donna feu vert aux massacres, aux pillages, sur toute l'étendue du territoire africain, alors qu'il était en voie d'occidentalisation.

Non seulement ces barbares d'Europe avaient-ils comme objectif d'éteindre la belle civilisation africaine mais en plus il fallait exterminer tout regroupement civil, toutes les élites du temps et, rayes toute politique d'alphabétisation. Tout ceci dans l'unique but de nous imposer leur "culture". Voilà l'origine de l'économie de traite, dont l'Afrique est victime jusqu'à nos jours. Cette économie est fondée sur une production agricole d'exportation obtenue sans modernisation des techniques, ce qui correspond à la médiocrité du capitalisme métropolitain.

Seulement possible grâce à des investissements d'infrastructure, de transports financés à fonds perdus par la puissance publique, l'économie de traite permet encore aux maisons de commerce coloniales et néocoloniales de tirer du système des profits de monopole faciles sans risques ni investissements. C'est ce qui a favorisé et favorise encore de nos jours l'exode rural.

Par dessus tout, on nous dit que la colonisation a apporté des écoles, des routes, sans oublier les églises, les chapelles. On peut se demander que lorsqu'un fermier fait appel au vétérinaire pour soigner sa vache malade, le fait-il pour des raisons humanitaires ou s'il le fait dans le seul but de préserver son économie.

Chercher à résoudre les problèmes de l'Afrique c'est prendre des armes contre le capitalisme, l'impérialisme et, aussi contre certaines associations ou institutions internationales, privées ou publiques qui font appel à nouveau à la conférence de Berlin.

Il est vrai que l'Afrique a besoin d'aide, comme tout autre continent, tout pays, tout peuple ne peut se suffire à lui-même. Faut-il que cette aide contribue de façon directe ou indirecte à affaiblir

les ressources naturelles et humaines. A mon avis l'aide la plus précieuse que l'Afrique attend de tous, c'est la reconnaissance de sa dignité, de son épanouissement socio-culturel. Ce que connaissent les pays africains, c'est l'instabilité permanente due en particulier à la fluctuation des prix de leurs matières premières et, à l'absence de développement réel, conséquence des structures de domination et d'exploitation que subissent ces damnés de la terre.

Paulin Gaba, La Malbaie

En éducation, vieux problèmes aux solutions connues

"Tout est changé de nos jours, il faut bien s'adapter!" Voilà la conclusion qui jaillit souvent de conversations où l'on aborde les problèmes de l'heure, particulièrement ceux des domaines social et pédagogique. C'est une conclusion qui se veut celle du citoyen bon philosophe et habile à s'adapter à divers contextes, mais c'est trop souvent une conclusion facile, paresseuse, un "valium" pour la conscience, une échappatoire. Et pourquoi? Tout simplement parce que ce n'est pas vrai que tout est changé de nos jours.

L'évolution des sciences et des techniques de tous ordres a réalisé des merveilles de changements dans les dernières décades. Des tâches qui entraînaient hier de longs et pénibles efforts s'effectuent aujourd'hui en un rien de temps et à peu près sans effort. D'innombrables inventions ont libéré l'homme de ses peines physiques et lui ont tissé une vie de confort en mettant à sa disposition une infinité de machines allant de la brosse à dents électrique au Boeing 747 en passant par la calculatrice électronique.

Mais, on n'a pas encore inventé et on n'inventera jamais pour remplacer l'effort pénible de l'athlète qui aspire à la victoire, de l'homme colérique qui veut être doux, du musicien qui a décidé de maîtriser une oeuvre difficile, de l'étudiant qui veut s'instruire.

Un cri d'alarme se fait entendre actuellement au Québec à un rythme qui va s'accroissant. On s'inquiète de la piètre préparation d'un trop grand nombre d'étudiants arrivant des CEGEP aux universités et sur le marché du travail. Plusieurs causes ont entraîné et peuvent expliquer cet état de choses déplorable mais, pour de nombreux étudiants, la cause de leur mauvaise préparation est tout simplement leur refus de l'effort.

Dans le domaine des études, peu de changements sont survenus quant à la peine à subir pour réaliser cette oeuvre qu'est un chimiste, un avocat, un historien ou un médecin. Il faut peiner, il faut accepter d'y mettre des sueurs et des heures. Or, l'étudiant qui décide de consacrer plus de temps à ses études doit en consacrer moins aux autres activités ou loisirs qui le sollicitent. C'est là une lapalissade plutôt mathématique.

C'était la formule hier. C'est encore la formule aujourd'hui. Pour les partisans du changement intégral, c'est rétrograde, c'est vieux jeu que d'évoquer, surtout de vanter, ce qui se faisait hier. On se permet de

A propos des "maudits Arabes"

Le racisme occidental s'est encore manifesté à l'occasion de la tuerie de l'aéroport de Rome. A mots plus ou moins couverts selon le cas, et à quelques exceptions près, on a eu l'occasion de voir se déchainer toutes les virgées éditoriales sur la cruauté des Arabes, leur lâcheté, leur barbarie et quoi encore...

On peut certes discuter de l'utilité politique d'une telle opération; on peut la déplorer comme nuisant aux intérêts mêmes des palestiniens, ces laissés-pour-compte dont les terroristes voulaient rappeler l'existence à l'opinion mondiale à la veille de la conférence de Genève.

Mais lorsque nos faiseurs d'opinions se déchaînent dans les termes les plus durs sur l'inhumanité des arabes, il y a lieu de se poser certaines questions. Au-delà d'une indignation en soi peut-être justi-

fiable, on doit s'interroger sur le pourquoi d'une telle agressivité à l'égard des responsables du raid de Rome.

On n'a pas à chercher bien loin: les commandos ont choisi un terrain sur lequel chacun d'entre nous pourrait facilement se retrouver: un aéroport international. On n'y rencontre pas généralement des paysans angolais, mais des touristes occidentaux, ce que nous sommes tous, du moins en puissance. En somme, lorsqu'il frappe "chez nous", le terrorisme politique devient vite barbare innommable.

Mais lorsque cette barbarie fait son apparition dans les salles de torture du Brésil (sous l'étroite surveillance des experts américains); lorsqu'il se manifeste sous forme de bombes à billes dans les rizières du Vietnam ou du Cambodge; lorsqu'il se manifeste dans les banlieues de Santiago du Chili sous la forme d'exécutions sommaires et aveugles; lorsqu'il se manifeste en Angola dans l'uniforme de l'armée portugaise équipée par l'OTAN; alors là, les commentaires (lorsqu'il y en a) se font froids, objectifs (sic), les yeux mi-fermés.

La "violence absurde" (Gilles Boyer, éditorialiste au Soleil, 19 décembre 1973) ne s'appliquerait donc qu'aux Arabes et autres "extrêmes" du tiers monde. Chez nous la violence n'est pas absurde. Les bombardements de populations civiles ou la torture officialisée sont présents, par le silence même dont on les entoure souvent, comme des phénomènes normaux. Car on ne risque pas, nous, d'être la cible des fascistes (il serait temps de se demander pourquoi). On ne risque pas de se retrouver paysan Khmer du jour au lendemain et de subir les foudres de la pax americana. Mais par contre, on a toutes les chances du monde de se retrouver assis dans un avion de la Pan Am. Alors là, ça devient sérieux et absurde. Les "maudits" Arabes en prennent pour leur rhume. Quand on se sent visé, on ne rit plus. Notre indifférence se transforme vite en indignation indignée.

L'Organisation pour la libération de la Palestine peut condamner sévèrement les commandos de Rome, mais nous, de la bourgeoisie mondiale, n'avons aucun droit de juger en termes de moralité, les terroristes palestiniens, parce qu'en la matière, ils ne nous arrivent pas à la cheville. Ils ne sont qu'un peu en retard sur le plan technologique. Ils ne peuvent tuer massivement" comme nous le faisons.

Les palestiniens ont peut-être tué des innocents par dizaines au sol. Nous avons tué par milliers des populations asiatiques non moins innocentes, du haut des airs.

Robert Jasmin, 24, Rue Nationale, Neuville

Une route mal entretenue

Lettre ouverte dans le journal le "Soleil", à l'intention de notre maintenant célèbre député du comté de Saguenay, M. Lucien Lessard.

M. Lessard,

Saviez-vous que la route 138 constitue la seule voie de communication à l'intérieur du comté?

Saviez-vous que la route 138, dans le Saguenay, est la plus mal entretenue de toute la province et que cette même route, dans Charlevoix, en est la plus belle?

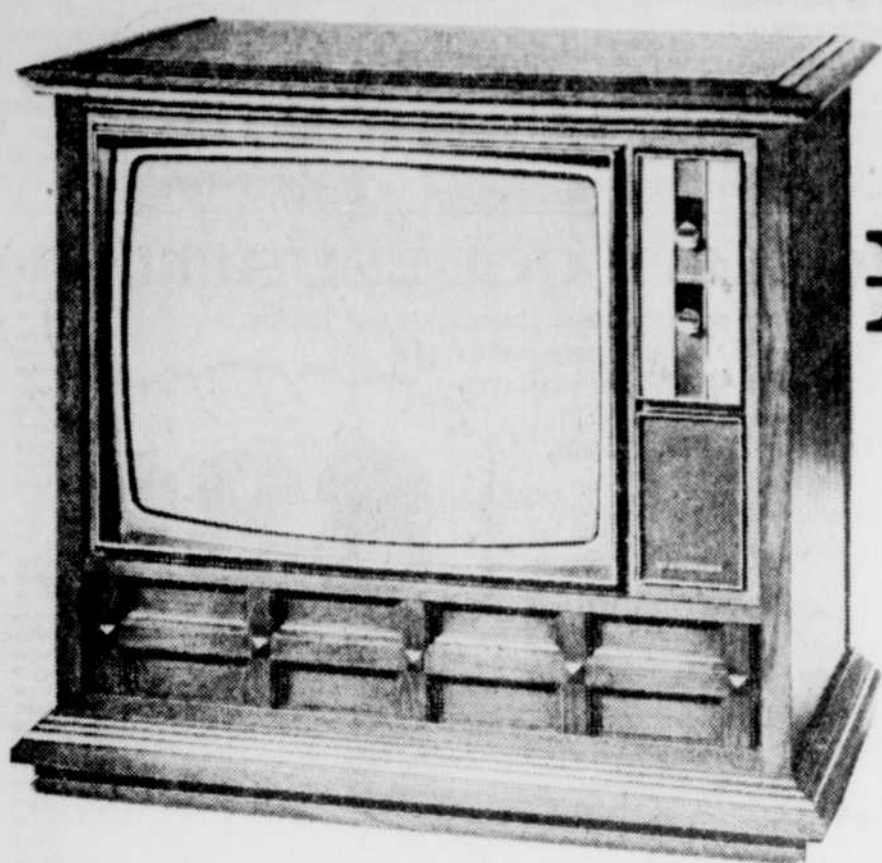
Bien à vous,

Gérald Bélanger, 1836 Delande, Haptrive

Super VENTE d'échantillons de plancher

Pollack
CENTRE-VILLE seulement

Deux derniers jours, demain et samedi, profitez-en !

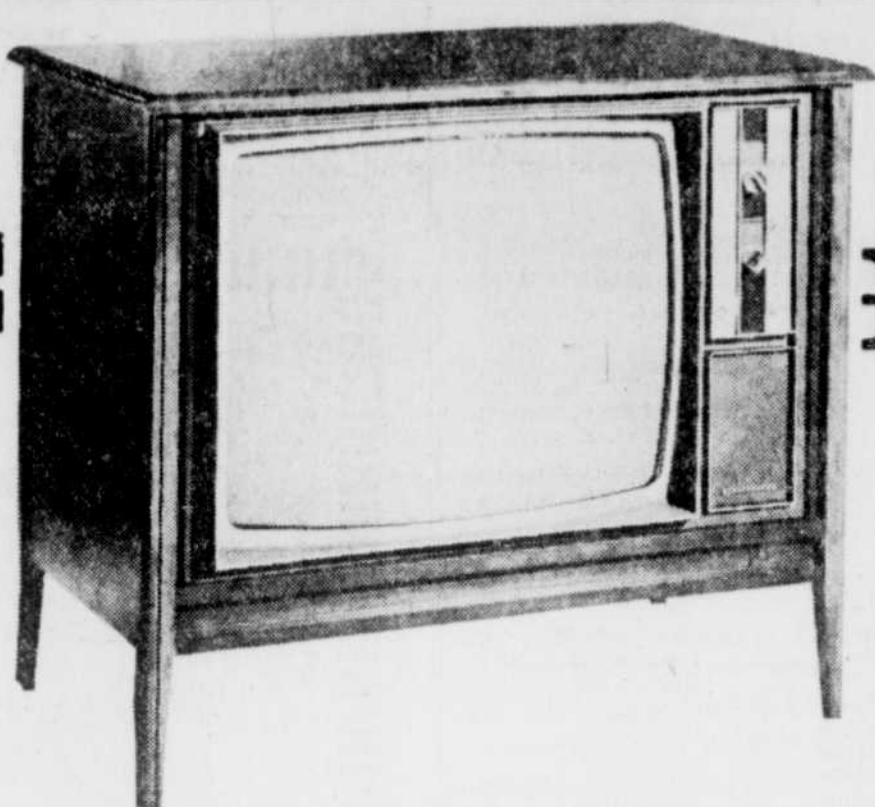


TELEVISEUR-COULEUR STYLE ESPAGNOL OU CONTEMPORAIN

Ecran de 26". 315 pouces carrés d'image. Contrôles ELECTROTINT, ELECTROLOCK pour l'ajustement idéal de la couleur. Image et son instantanés. Haut-parleur 6" x 4".

REG. 799.00
719⁹⁹

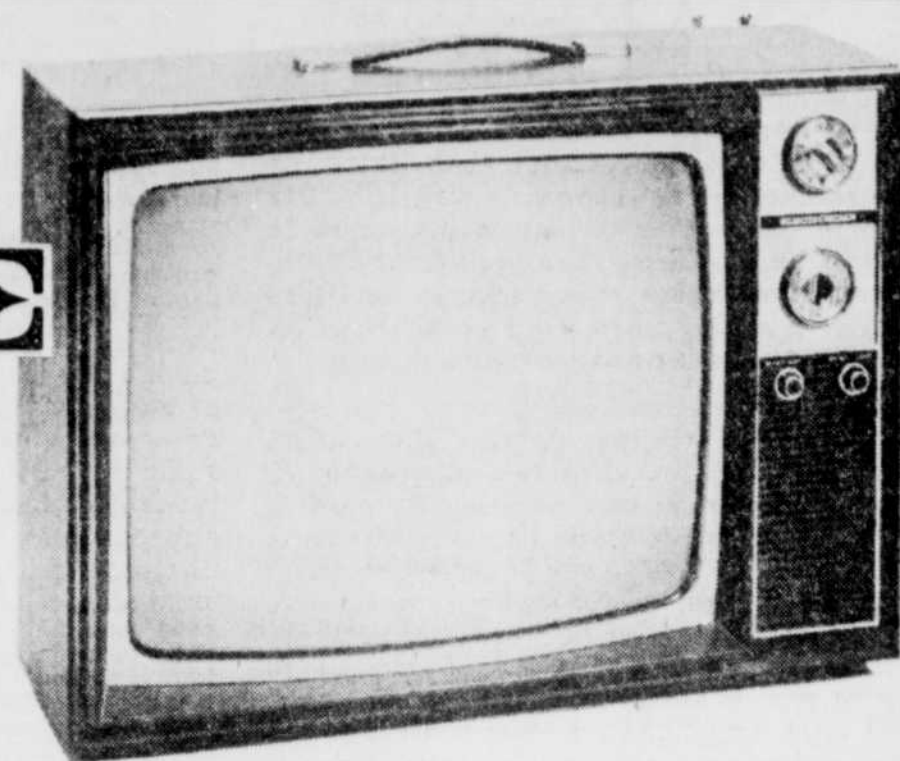
Quantité très limitée.



TELEVISEUR-COULEUR 26" STYLE CONTEMPORAIN

Circuits instantanés pour le son et l'image. Transistorisé à 80%. Meuble Deilcraft fini noyer. Garantie d'un an sur les pièces. Plan de protection pour le tube écran. Quantité très limitée.

REG. 749.00
639⁹⁹



TELEVISEUR PORTATIF NOIR ET BLANC

Ecran de 20". Cabinet en métal fini noyer. Image et son instantanés. Haut-parleur de 4". Antenne dipôle télescopique. Service gratuit

REG. 199.00
179⁹⁹

Quantité limitée.

DECOUVREZ LE SON



ELECTROHOME

QUI VA PLUS LOIN QUE L'EXCELLENCE

TOUS LES APPAREILS
ELECTROHOME
SONT DE PREMIERE
QUALITE

GARANTIE ET SERVICE SELON LES
NORMES DE LA COMPAGNIE. PLUSIEURS AUTRES SPECIAUX ELECTROHOME NON ILLUSTRES SONT EGALEMENT DISPONIBLES DANS NOS RAYONS.

Léger supplément pour service à domicile pour téléviseurs couleur

STEREO CONSOLE "BURNABY"

Choix de styles contemporain, espagnol ou moderne. Tourne-disques BSR C123. 2 haut-parleurs de 6" x 9" et 2 de 3 1/4". Meuble fini noyer naturel. Dimensions 52" x 17" x 25".

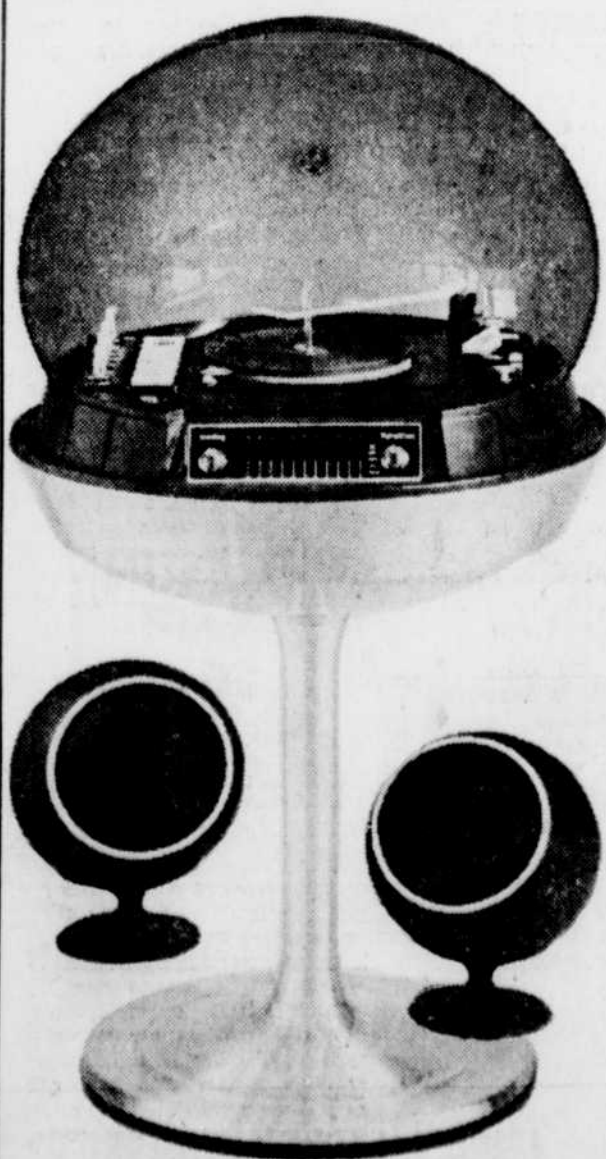
REG. 459.00
259⁹⁹

STEREO CONSOLE LE TEMPO

Un pas "EN AVANT" dans le monde musical. Contrôle de fonction à levier pour AM/FM, phono et ruban. Commandes coulissantes pour l'équilibre du son. Système de haut-parleurs de 6" et 4" à suspension à air, camouflés dans le pied et sur les côtés. Table tournante BSR C123. Une création Deilcraft en noyer avec accents blancs.

REG. 359.00
249⁹⁹

Quantité limitée, deux seulement.



LE CIRCA DE L'ERE SPATIALE

REG. 279.00
189⁹⁹

Stereo à bulle sur une base mince et élégante. Châssis de 40 watts, entièrement transistorisé avec radio AM/FM stéréo inclus. Minichargeur BSR de luxe. Haut-parleurs indépendants de 4 1/2". Adaptateur pour raccordement d'un magnétophone à cassette ou d'un reproducteur de ruban STP-1 D'ELECTROHOME. Choix de couleurs variées. Quantité limitée.

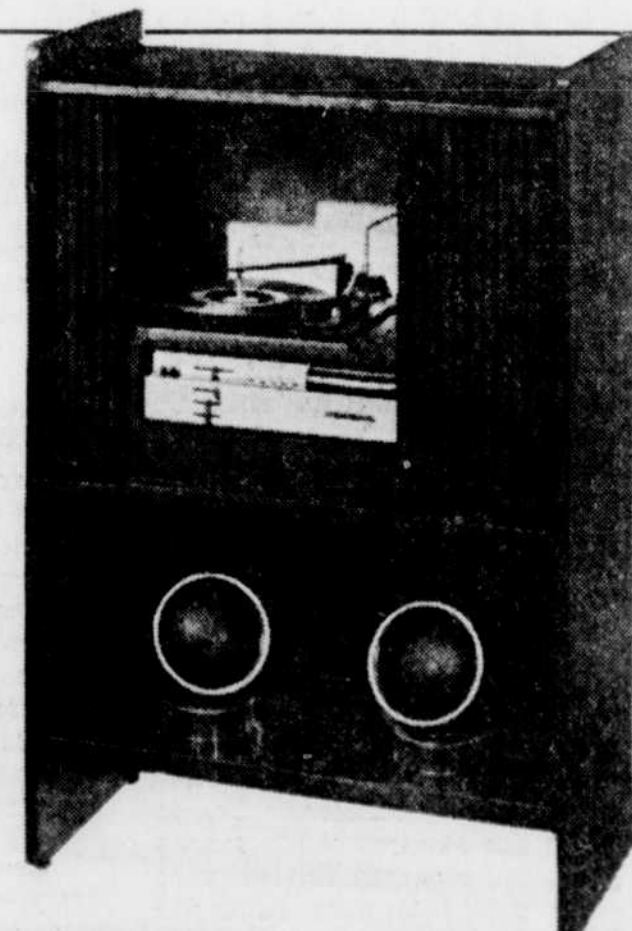


STEREO "GRAPHIC" PAR ELECTROHOME

Châssis stéréophonique de 40 watts à canaux semi-conducteurs. Syntonisateur AM/FM/FM STEREO. Mini-chargeur BSR de luxe. Meuble en bois et métal centrifigés, fini noyer.

REG. 319.00
199⁹⁹

Centre-Ville, Stéréos, rayon 785, 4e étage.



STEREO COMPACT "LE MANHATTAN"

Un appareil de grande classe avec haut-parleurs de 6" et 4". Châssis de 40 watts. Tourne-disque BSR C123 à 4 vitesses, sélecteur de grandeurs des disques, arrêt automatique de l'amplificateur, AM/FM stéréo.

REG. 419.00
199⁹⁹

Quantité limitée. 2 seulement.

UTILISEZ NOS FACILITES DE PAIEMENTS CARTES DE CREDIT POLLACK, CHARGE X ET MASTER CHARGE ACCEPTEES.

L'Opposition a bien accueilli le compromis

Un travail immense reste à faire

par Donald DOYLE,
de notre bureau à Ottawa

OTTAWA (PC) — Les divers partis d'opposition aux Communes d'Ottawa ont généralement bien accueilli le compromis de dernière heure atteint par le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau et ses collègues des dix provinces réunis en Conférence sur l'énergie à Ottawa.

Le chef conservateur M. Robert Stanfield, a déclaré que la solution à court terme mise au point par les délégués à la conférence traduit les principes qu'il défend déjà depuis plusieurs semaines: un prix égal pour le pétrole partout au Canada et versement de subsides fédéraux aux consommateurs de l'Est du Canada, menacés par une hausse des prix du pétrole sur le marché international.

De son côté, le chef du nouveau Parti démocratique, M. David Lewis, convient que le compromis accepté par les délégués est plus onéreux que ne l'étaient les propositions faites mardi par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Donald Macdonald.

Par ailleurs, le chef néo-démocrate s'oppose toujours à ce qu'il soit permis aux sociétés pétrolières de relever leurs prix.

De son côté, le chef conservateur a déclaré: "Si la conférence pouvait avoir eu comme résultats de persuader le gouvernement fédéral qu'une politique pétrolière ne s'élabore pas sans le concours des provinces, ce sera déjà une grande victoire".

MM. Stanfield et Lewis ont tous deux admis qu'en raison de ses revenus au-dessous de la moyenne, la Saskatchewan est justifiée d'insister pour obtenir de meilleurs prix pour son pétrole.

Le chef tory a observé que si le gouvernement fédéral se donne la peine d'accueillir positivement les vues de la Saskatchewan relatives à une décentralisation de l'industrie au Canada, il en résultera un climat d'entente.

LES PLAINTES DE L'INDUSTRIE

Par ailleurs, un porte-parole de l'industrie pétrolière a soutenu que l'irresponsabilité des pays du Moyen-Orient, de

même que le climat économique actuel du Canada, empêchent les sociétés pétrolières de réunir les fonds nécessaires au développement de nouvelles ressources énergétiques.

"La situation, a déclaré M. Fred Hildenbrand, est à ce point catotique, que l'industrie en est réduite à prendre ses décisions au jour le jour. Ce sentiment du président de l'Atlantic Richfield est partagé par nombre de représentants de l'industrie pétrolière venus en observateurs à la conférence.

Le président de la Chevron Standard de Calgary, M. J. Louis Lebel, a déclaré: "Étant donné le climat politique et économique actuel, il est impossible de prendre des décisions rationnelles en ce qui a trait aux investissements ou sur toute autre matière d'importance."

"Le problème auquel fait face l'industrie vient du fait que le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces changent d'idées presque tous les jours. Cela crée, conclut M. Hildenbrand, un climat d'incertitude.

Un inventeur poursuit Eastern Airlines

MONTREAL (PC) — Un inventeur a intenté en Cour supérieure, une action en dommages de \$282,258 contre la société Eastern Airlines, prétendant qu'il s'est fait voler une partie de son invention au moment où la société aérienne en avait la surveillance.

M. John Evanshen, président de Teep Toxi Control, soutient que les dommages réclamés équivalent à la perte financière subie pour n'avoir pu présenter son invention à un groupe d'investisseurs, au cours d'un voyage en Floride au mois de mars dernier.

Selon M. Evanshen, il a remis un paquet contenant son invention au personnel de la société aérienne en montant à bord d'un avion à destination de West Palm Beach, le 13 mars. En allant chercher le colis, en Floride, il s'est aperçu qu'il avait été ouvert et qu'il manquait des pièces.

de s'entendre sur aucune formule et que tout reste à négocier.

Si l'on cherche à dresser la liste des points spécifiques qui sont toujours en suspens, on réalise vite qu'elle est très impressionnante:

1) A quel niveau doit-on établir le nouveau prix unique qui aura cours à la grande du pays; Ottawa a suggéré 6 dollars dans un premier temps mais l'Alberta n'est guère enthousiasmé par cette proposition et voudrait qu'elle soit plus élevée.

2) Qui financera le subside versé aux provinces consommatrices de l'Est et comment;

3) Quelle portion des nouveaux profits devra-t-on réserver aux compagnies et plus important encore aux provinces productrices de pétrole;

4) Quelles "injustices" devra-t-on corriger de toute urgence dans l'Ouest pour que l'Alberta consente au prix unique;

5) Les nouveaux revenus des provinces productrices doivent-ils être assujettis ou pas à la formule de péquation?

Voilà autant de questions très précises auxquelles les hommes politiques devront trouver des réponses avant de pouvoir en venir à une entente à long terme.

Mais, en réalité, il ne faut pas se laisser prendre ni par l'humeur des hommes politiques au sommet, ni par la somme des aspects positifs car ces derniers ont une caractéristique commune à savoir qu'ils se rapportent au court terme.

A vrai dire le travail que les hommes politiques et les fonctionnaires doivent encore abattre est immense car, à long terme, tout est à faire.

De l'aveu même du premier ministre Trudeau, les multiples problèmes que la crise du pétrole pose à long terme n'ont absolument pas été résolus au cours des deux derniers jours.

S'il est vrai que l'on s'est entendu sur un certain nombre de principes comme par exemple sur celui du prix unique et du subside à l'Est, le fait est qu'on a été incapable



elles ressources énergétiques.

"La situation, a déclaré M. Fred Hildenbrand, est à ce point catotique, que l'industrie en est réduite à prendre ses décisions au jour le jour.

Ce sentiment du président de l'Atlantic Richfield est partagé par nombre de représentants de l'industrie pétrolière venus en observateurs à la conférence.

Le président de la Chevron Standard de Calgary, M. J. Louis Lebel, a déclaré: "Étant donné le climat politique et économique actuel, il est impossible de prendre des décisions rationnelles en ce qui a trait aux investissements ou sur toute autre matière d'importance."

"Le problème auquel fait face l'industrie vient du fait que le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces changent d'idées presque tous les jours. Cela crée, conclut M. Hildenbrand, un climat d'incertitude.

Un inventeur poursuit Eastern Airlines

MONTREAL (PC) — Un inventeur a intenté en Cour supérieure, une action en dommages de \$282,258 contre la société Eastern Airlines, prétendant qu'il s'est fait voler une partie de son invention au moment où la société aérienne en avait la surveillance.

M. John Evanshen, président de Teep Toxi Control, soutient que les dommages réclamés équivalent à la perte financière subie pour n'avoir pu présenter son invention à un groupe d'investisseurs, au cours d'un voyage en Floride au mois de mars dernier.

Selon M. Evanshen, il a remis un paquet contenant son invention au personnel de la société aérienne en montant à bord d'un avion à destination de West Palm Beach, le 13 mars. En allant chercher le colis, en Floride, il s'est aperçu qu'il avait été ouvert et qu'il manquait des pièces.

de s'entendre sur aucune formule et que tout reste à négocier.

Si l'on cherche à dresser la liste des points spécifiques qui sont toujours en suspens, on réalise vite qu'elle est très impressionnante:

1) A quel niveau doit-on établir le nouveau prix unique qui aura cours à la grande du pays; Ottawa a suggéré 6 dollars dans un premier temps mais l'Alberta n'est guère enthousiasmé par cette proposition et voudrait qu'elle soit plus élevée.

2) Qui financera le subside versé aux provinces consommatrices de l'Est et comment;

3) Quelle portion des nouveaux profits devra-t-on réserver aux compagnies et plus important encore aux provinces productrices de pétrole;

4) Quelles "injustices" devra-t-on corriger de toute urgence dans l'Ouest pour que l'Alberta consente au prix unique;

5) Les nouveaux revenus des provinces productrices doivent-ils être assujettis ou pas à la formule de péquation?

Voilà autant de questions très précises auxquelles les hommes politiques devront trouver des réponses avant de pouvoir en venir à une entente à long terme.

Mais, en réalité, il ne faut pas se laisser prendre ni par l'humeur des hommes politiques au sommet, ni par la somme des aspects positifs car ces derniers ont une caractéristique commune à savoir qu'ils se rapportent au court terme.

A vrai dire le travail que les hommes politiques et les fonctionnaires doivent encore abattre est immense car, à long terme, tout est à faire.

De l'aveu même du premier ministre Trudeau, les multiples problèmes que la crise du pétrole pose à long terme n'ont absolument pas été résolus au cours des deux derniers jours.

S'il est vrai que l'on s'est entendu sur un certain nombre de principes comme par exemple sur celui du prix unique et du subside à l'Est, le fait est qu'on a été incapable

Par ailleurs, le facteur temps viendra sans aucun doute leur compliquer la vie car ils n'ont a priori que deux mois à peine pour résoudre la plupart des problèmes: c'est à ce moment que le gel des prix prendra fin de même que la taxe à l'exportation.

Si l'on cherche à dresser la liste des points spécifiques qui sont toujours en suspens, on réalise vite qu'elle est très impressionnante:

1) A quel niveau doit-on établir le nouveau prix unique qui aura cours à la grande du pays; Ottawa a suggéré 6 dollars dans un premier temps mais l'Alberta n'est guère enthousiasmé par cette proposition et voudrait qu'elle soit plus élevée.

2) Qui financera le subside versé aux provinces consommatrices de l'Est et comment;

3) Quelle portion des nouveaux profits devra-t-on réserver aux compagnies et plus important encore aux provinces productrices de pétrole;

4) Quelles "injustices" devra-t-on corriger de toute urgence dans l'Ouest pour que l'Alberta consente au prix unique;

5) Les nouveaux revenus des provinces productrices doivent-ils être assujettis ou pas à la formule de péquation?

Voilà autant de questions très précises auxquelles les hommes politiques devront trouver des réponses avant de pouvoir en venir à une entente à long terme.

Mais, en réalité, il ne faut pas se laisser prendre ni par l'humeur des hommes politiques au sommet, ni par la somme des aspects positifs car ces derniers ont une caractéristique commune à savoir qu'ils se rapportent au court terme.

A vrai dire le travail que les hommes politiques et les fonctionnaires doivent encore abattre est immense car, à long terme, tout est à faire.

De l'aveu même du premier ministre Trudeau, les multiples problèmes que la crise du pétrole pose à long terme n'ont absolument pas été résolus au cours des deux derniers jours.

S'il est vrai que l'on s'est entendu sur un certain nombre de principes comme par exemple sur celui du prix unique et du subside à l'Est, le fait est qu'on a été incapable

possible, donc du compromis, et devant l'insistance de l'Alberta il a réduit sa durée d'un mois.

Si l'on cherche à dresser la liste des points spécifiques qui sont toujours en suspens, on réalise vite qu'elle est très impressionnante:

1) A quel niveau doit-on établir le nouveau prix unique qui aura cours à la grande du pays; Ottawa a suggéré 6 dollars dans un premier temps mais l'Alberta n'est guère enthousiasmé par cette proposition et voudrait qu'elle soit plus élevée.

2) Qui financera le subside versé aux provinces consommatrices de l'Est et comment;

3) Quelle portion des nouveaux profits devra-t-on réserver aux compagnies et plus important encore aux provinces productrices de pétrole;

4) Quelles "injustices" devra-t-on corriger de toute urgence dans l'Ouest pour que l'Alberta consente au prix unique;

5) Les nouveaux revenus des provinces productrices doivent-ils être assujettis ou pas à la formule de péquation?

Voilà autant de questions très précises auxquelles les hommes politiques devront trouver des réponses avant de pouvoir en venir à une entente à long terme.

Mais, en réalité, il ne faut pas se laisser prendre ni par l'humeur des hommes politiques au sommet, ni par la somme des aspects positifs car ces derniers ont une caractéristique commune à savoir qu'ils se rapportent au court terme.

A vrai dire le travail que les hommes politiques et les fonctionnaires doivent encore abattre est immense car, à long terme, tout est à faire.

De l'aveu même du premier ministre Trudeau, les multiples problèmes que la crise du pétrole pose à long terme n'ont absolument pas été résolus au cours des deux derniers jours.

S'il est vrai que l'on s'est entendu sur un certain nombre de principes comme par exemple sur celui du prix unique et du subside à l'Est, le fait est qu'on a été incapable

de juridiction provinciale.

Si l'on cherche à dresser la liste des points spécifiques qui sont toujours en suspens, on réalise vite qu'elle est très impressionnante:

1) A quel niveau doit-on établir le nouveau prix unique qui aura cours à la grande du pays; Ottawa a suggéré 6 dollars dans un premier temps mais l'Alberta n'est guère enthousiasmé par cette proposition et voudrait qu'elle soit plus élevée.

2) Qui financera le subside versé aux provinces consommatrices de l'Est et comment;

3) Quelle portion des nouveaux profits devra-t-on réserver aux compagnies et plus important encore aux provinces productrices de pétrole;

4) Quelles "injustices" devra-t-on corriger de toute urgence dans l'Ouest pour que l'Alberta consente au prix unique;

5) Les nouveaux revenus des provinces productrices doivent-ils être assujettis ou pas à la formule de péquation?

Voilà autant de questions très précises auxquelles les hommes politiques devront trouver des réponses avant de pouvoir en venir à une entente à long terme.

Mais, en réalité, il ne faut pas se laisser prendre ni par l'humeur des hommes politiques au sommet, ni par la somme des aspects positifs car ces derniers ont une caractéristique commune à savoir qu'ils se rapportent au court terme.

A vrai dire le travail que les hommes politiques et les fonctionnaires doivent encore abattre est immense car, à long terme, tout est à faire.

De l'aveu même du premier ministre Trudeau, les multiples problèmes que la crise du pétrole pose à long terme n'ont absolument pas été résolus au cours des deux derniers jours.

S'il est vrai que l'on s'est entendu sur un certain nombre de principes comme par exemple sur celui du prix unique et du subside à l'Est, le fait est qu'on a été incapable

Il a cependant accepté qu'Ottawa verse à l'Est sous forme de subside de la part qu'il s'est réservée (et contre les objections de principe de l'Alberta) au titre de la taxe à l'exportation.

En théorie l'Alberta pourrait un jour décider de garder pour elle tous les profits qui découlent de son pétrole; en pratique il ne faut jamais oublier que les habitants de cette province sont d'abord et avant tout des "Canadiens".

8x10 PORTRAIT COULEUR

Une photo par personne. Un coupon par famille.
Groupes: \$1.00 par personne en plus.
Individuels: \$1.49 par personne.

Tout âge: Bébé, enfants, adultes.
Pas de rendez-vous nécessaire.

88¢

Mardi et merc. 9h. a.m. à 5h. p.m.
Jeudi et vend. 9h. a.m. à 8h. p.m.
Samedi 9h. a.m. à 4h. p.m.

Les 23-24-25 et 26 janv. PLACE LAURIER

ERRATA

Veuillez noter qu'il s'est glissé deux erreurs dans notre annonce parue hier, dans ce journal.

Vous auriez dû lire:

TANGERINES de Californie "Kirov" la 29¢
sèches, juteuses - Jumbo lb

L'item "POMMES DE TERRE" n'aurait pas dû être publié et est remplacé par:

PAMPLEMOUSSES Blancs de Floride 10 99¢
Grosseau 48 pour

DOMINION

Hardtop

Sedan 4 portes

Sedan 2 portes

Voici les 710, les nouvelles victoires performance de Datsun.

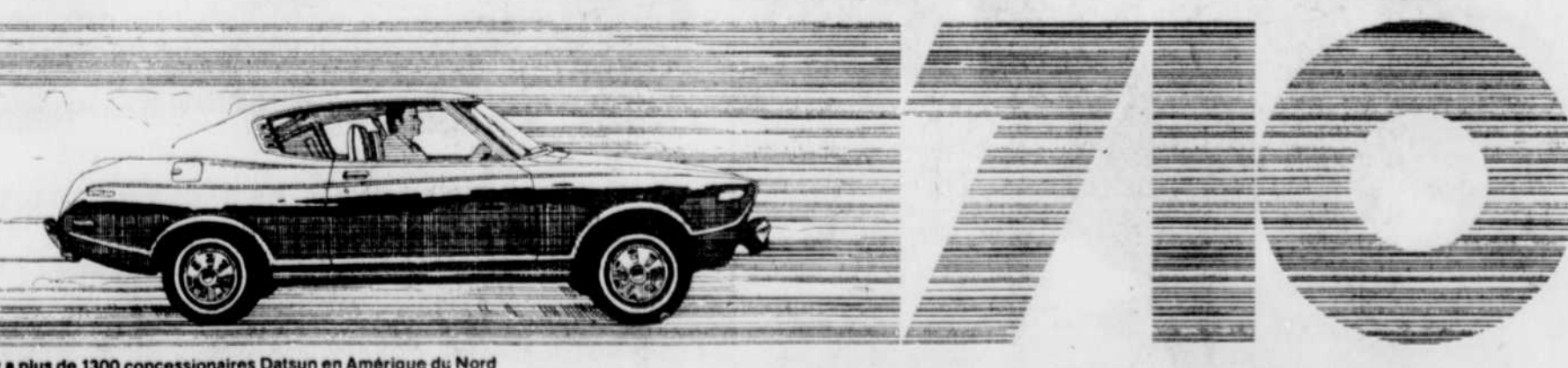
Voici les nouvelles Datsun 710, les nouvelles victoires performance de Datsun, qui succèdent aux 510, les championnes des rallyes. Les 710 ont une nouvelle ligne élancée. Un nouveau moteur plus puissant. Et tout comme les fameuses 510, les 710 sont conçues pour être durables. Construites pour être durables. Et elles sont économiques... avec un petit peu d'essence, votre 710 fera un grand bout de chemin. Et c'est ça qui compte en 74.

Vous cherchez performance et économie? Tout ce que vous cherchez, c'est une Datsun 710!

Elles n'arrêtent pas souvent aux pompes à essence.

- Trois modèles: sedan deux portes, quatre portes et hardtop.
- Équipement standard:**
- Nouveau moteur à arbre à cames en tête, plus puissant
 - Freins à disque à l'avant
 - Sièges-baquets inclinables
 - Horloge électrique
 - Toutes glaces en verre teinté
 - Tapis porte à porte
 - Pneus à flanc blanc
 - Ventilation intégrale
 - Dégivreur de lunette arrière

tout ce que vous cherchez, c'est une **DATSUN**



Il y a plus de 1300 concessionnaires Datsun en Amérique du Nord

SYLVANIA VOUS EN DONNE PLUS

PLUS de plaisir! PLUS de qualité! PLUS de fidélité!
PLUS pour votre argent!

20" modèle portable 400275
Châssis Gibraltar transistorisé à 95%
Tube-écran Color Bright 85.
Réglage automatique des couleurs
Perma-Lock. Télécommande électronique.

Le génie inventif de Sylvania a contribué à faire de la télévision couleur une réalité. La majorité des grands fabricants de téléviseurs font confiance aux tubes couleurs Sylvania.

L'excellence et les caractéristiques inédites de Sylvania sont deux des raisons pour lesquelles vous pouvez nous faire confiance. Sylvania vous donne la qualité, la fidélité et le rendement que vous êtes en droit d'attendre de votre téléviseur.

Voyez les téléviseurs Sylvania avant toute autre marque. Vous verrez qu'ils vous en donnent plus.

ST-REDEPTEUR 832-6114
ST-AGAPIT 888-3925

Prince ET FILS
MEUBLES ET ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES

LA CANARDIÈRE DATSUN INC.
1265 de la Canadière
Québec 3, P. Qué.
Tél.: 522-5205

J.-E. DALLAIRE AUTO INC.
Rond-Point, 75 Kennedy,
Lévis, P. Qué.
Tél.: 837-8895

MARCEL LABBE AUTOMOBILE INC.
3108, chemin Ste-Foy,
Ste-Foy, P. Qué.
Tél.: 653-5228

Sidbec se lance dans l'exploitation minière

MONTREAL (PC) — M. Jean-Paul Gignac a annoncé, mercredi, que Sidbec allait se lancer prochainement dans l'exploitation minière avec quatre ou cinq compagnies privées, dont Québec Cartier Mining.

Le président de Sidbec-Dosco a précisé que, de cette façon, la sidérurgie québécoise sera le principal co-investisseur dans un projet de \$50 millions pour l'exploitation d'une mine de fer à Fire Lake, à mi-chemin entre Gagnon et Mont-Wright.

S'adressant aux étudiants de l'école Polytechnique de Montréal, M. Gignac a ajouté que "cette entrée de Sidbec dans le secteur minier était nécessaire pour un meilleur contrôle de l'approvisionnement en matières premières. Tous les travaux de base sont maintenant complétés et nous sommes prêts à commencer l'exploitation".

La mine de Fire Lake, dont la mise en valeur avait déjà été annoncée en septembre dernier par Québec Cartier Mining, a une possibilité annuelle de production de cinq millions de tonnes de minerai concentré. Sidbec se portera acquéreur du quart, au moins, de cette production.

La mise en marche de ce projet permettra la récupération de la main d'œuvre et de la machinerie (dont un concentrateur) installées à la mine du Lac Jeannine, près de Gagnon, où la fin des travaux est prévue pour l'an prochain.

Relativement à ce projet, il

est de plus question de l'installation éventuelle d'un "super concentrateur" dans la région de Port-Cartier.

"Cette action s'inscrit dans la poursuite de l'un des grands objectifs de la Phase II de Sidbec que nous entreprenons en 1974 pour mieux contrôler les matières de base nécessaires à notre production," a ajouté M. Gignac.

"En ce qui concerne les besoins en ferraille, nous avons mis sur pied une filiale, Sidbec Feruni, qui doit entrer en opération ces jours-ci."

Cette entreprise aura pour tâche, entre autres, de récupérer les carcasses des 12 millions d'automobiles qui dorment le long des routes du Québec.

Les ministres provinciaux des Finances à l'assaut de l'assiette fiscale fédérale

OTTAWA (PC) — Les dix ministres provinciaux des finances rencontrent aujourd'hui à Ottawa le ministre fédéral des Finances, M. John Turner, pour tenter d'obtenir une plus grande part de l'assiette fiscale.

On tient de source fédérale que les provinces veulent surtout avoir de M. Turner l'assurance qu'elles ne perdront aucune recette fiscale par suite d'un changement qui a été apporté au régime fiscal fédéral, changement qui établit une relation entre l'impôt et l'inflation.

De façon plus précise, le gouvernement fédéral a décidé de ne pas percevoir plus d'impôts uniquement parce

que l'inflation a augmenté le revenu des particuliers.

Les impôts provinciaux étant dorénavant perçus en vertu du nouveau système fédéral qui indexe l'impôt à l'inflation, il s'ensuit que les gouvernements provinciaux se trouvent dans la même situation que le gouvernement fédéral. En d'autres termes, les gouvernements provinciaux sont dans une situation où ils doivent perdre les recettes fiscales accrues que la seule inflation leur apporterait s'il n'y avait pas d'indexation.

On croit savoir que M. Turner refusera de donner aux provinces l'assurance qu'elles lui demanderont à ce sujet.

La réunion, qui sera tenue à huis clos, durera aujourd'hui et demain.

Il est à noter que le Québec, contrairement aux autres provinces et à Ottawa, n'a pas indexé ses impôts à l'augmentation du coût de la vie.

Lévesque accuse Marchand de tromper les Québécois

MONTREAL (PC) — M. René Lévesque, président du Parti québécois, a accusé le ministre fédéral des Transports, hier, de tromper les Québécois en prétendant que le bilinguisme progresse au Canada.

M. Lévesque profitait d'une visite au collège Brébeuf pour relever les affirmations de M. Jean Marchand, au cours du week-end, à l'occasion du congrès de l'aile québécoise du Parti libéral du Canada, à Montréal.

Selon M. Lévesque, ces propos de M. Marchand illustrent le mépris qui l'anime à l'endroit des Québécois. "On se fait traiter comme des sous-développés qui ne savent pas que le monde existe."

Le président du PQ refuse également la vocation que le leader libéral proposait aux Québécois lors du même congrès en prédisant que les francophones québécois devront toujours se battre plus durement que les autres s'ils tiennent à conserver leur langue et leur culture.

Pour réfuter les allégations de M. Marchand sur les progrès du bilinguisme, M. Lévesque a fait valoir notamment la disparition des minorités francophones hors du Québec. Puis il a rappelé que dans plusieurs comtés du Québec, dont Outremont, aux élections du 29 OCTOBRE, LES FRANCO-PHONES ONT MAJORITAIREMENT VOTE POUR LE Parti québécois, mais la mino-

rité anglophone a quand même déterminé la victoire libérale.

M. Lévesque a traité de la crise énergétique, de la prostitution, de l'auto-gestion, de l'usage de la marijuana, des jeux de hasard, des paris, et de la condition physique de la jeunesse québécoise.

Commentant généralement les attitudes de MM. Marchand et Bourassa, il les a d'abord qualifiés de "menteurs". Puis pour mieux illustrer ses sentiments à l'égard des deux adversaires libéraux, M. Lévesque a cité l'écrivain russe Soljenitsyne: "Le mensonge est chez-nous une catégorie de la morale et un pilier de l'Etat."

Québec veut négocier au nom de ses municipalités

(Selon PC) — Le Québec signera une nouvelle entente avec le gouvernement fédéral sur l'habitation si la province obtient le droit de négocier au nom de ses municipalités et de déterminer ses priorités, a déclaré, hier, le ministre des Affaires municipales, Victor Goldbloom.

Le ministre fédéral des Affaires urbaines a promis de nous envoyer de nouvelles propositions, mais on ne nous a pas assuré que nos exigences seraient respectées, a dit M. Goldbloom en ajoutant qu'on

attend toujours les propositions d'Ottawa.

Le ministre a précisé que le gouvernement fédéral avait assuré le Québec que sa part des fonds du programme fiscal ne serait pas (diminuée à cause du délai dans la signature de la nouvelle entente.

Le Québec est la seule province canadienne à ne pas avoir ratifié d'accord avec Ottawa pour la mise en oeuvre de nouveaux programmes prévus par la Loi nationale de l'habitation, adoptée, l'été dern, par le Parlement fédéral.

BELEM PHOTO

Vente de films, caméras et accessoires photographiques
SERVICE DE FINITION

HITACHI ETAT SOLIDE A 100% • HITACHI ETAT SOLIDE A 100%

PLANTE TV audio lab

11 ouest, St-Cyrille, Québec / Tél.: 529-3145

PRÉSENTE DE BELLES VALEURS PENDANT LA PERIODE D'HIVERTISSEMENT DE

L'ULTRA-SÛR HITACHI

Il y a plus de dix ans, c'est Hitachi qui a lancé l'Etat Solide à 100%. Et aujourd'hui, cette vaste expérience Hitachi est mise à votre service, avec des appareils de divertissement Hitachi exempts d'ennuis, comme:




KC-786. Radio-veille numérique AM/FM splendide radio de table avec cadran de veille lumineux, indicateur jour-date, minuterie de coupure 60 minutes avec arrêt automatique, commutateur de sensibilité, veille en musique ou par ronfleur.

CT-910. Télécasseur 20 po. Etat Solide à 100%. Châssis Etat Solide à 100% transistorisé, avec balayeur faces frontales, Compens. 1480 et 1490, réglages automatiques de l'image et des fréquences sonores, Commandes confortables de couleur, nuances et luminosité.

Voyez ces aubaines, et beaucoup d'autres, chez le détaillant Hitachi

PLANTE TV audio lab

HITACHI ETAT SOLIDE A 100% • HITACHI ETAT SOLIDE A 100%

FAITES PLAISIR À LA FEMME DE VOS RÊVES!

SOLDE DE JANVIER FOURRURES LUXUEUSES

PROFITEZ DE CES AUBAINES EXCEPTIONNELLES...
POUR VOUS PROCURER UNE FOURRURE DE GRAND CHIC

EPARGNEZ DES CENTAINES ET DES CENTAINES DE DOLLARS

EPARGNEZ 20% - 30% ET MEME JUSQU'À 50% SUR UNE FOURRURE PRÉMONT

CONFECTION SOIGNÉE ET EXQUISE! AUBAINES MAGNIFIQUES!
VOICI UNE LISTE PARTIELLE:

Manteaux rat musqué naturel — garni chat sauvage.....	'595	'346
Manteaux Viscacha naturel.....	'595	'396
Manteau Castor naturel.....	'650	'446
Manteaux rat musqué naturel garni renard bleu.....	'650	'446
Manteaux d'agneau Borrego garni de renard.....	'850	'446
Manteaux sport — Chat sauvage teinté.....	'695	'496
Éléphants manteaux Vison chinois naturel.....	'895	'566
Manteaux de vison naturel multicolore.....	'875	'596
Manteaux de chat ocelot.....	'1195	'866
Manteaux de vison de ranch foncé.....	'1450	'966
Manteau de pattes de vison pastel.....	'1395	'966
Manteaux de vison tachetés ocelot.....	'1395	'996
Manteaux longs, vison pastel ou perle garni suède.....	'1650	'1166
Manteaux vison canadien pastel ou brun foncé.....	'1600	'1166
Riches manteaux de renard norvégien.....	'1495	'1166
Manteaux de vison canadien pastel, qualité de choix.....	'1875	'1366
Superbe manteau de lynx.....	'1800	'1396
Manteau de vison canadien violet, modèle couturier.....	'2500	'1966
Manteaux exclusifs de vison demi-buff.....	'3995	'2996
Superbe manteau d'ocelot, modèle couturier.....	'4700	'3996

LES FOURRURES PRÉMONT

Les plus importants fourreurs spécialisés de Québec
125 est, St-Joseph — 132, Notre-Dame-des-Anges

Ouvert aujourd'hui et vendredi de 9h. a.m. à 9h. p.m.



VENTE \$1,166

VENTE \$996

VENTE \$496

VENTE \$596

VENTE \$966

VENTE \$1,396

VENTE \$446

VENTE \$796

QUEL PLACEMENT ET QUEL CHIC — VOUS N'AVEZ PAS À PAYER COMPTANT
FACILITÉS DE PAIEMENT — HONORONS LES CARTES CHARGE X —

STATIONNEMENT GRATUIT

Les communications téléphoniques étaient du "bluff"

René Gagnon nie ses interventions auprès de Choquette et de Bourassa

par Lise LACHANCE, de notre bureau de Montréal

L'ancien chef de cabinet du ministre de l'Immigration du Québec et organisateur libé-

ral, M. René Gagnon, a soutenu, hier, qu'il n'a jamais parlé au ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, des demandes de Frank Dasti et de Nicola Di Iorio (identifiées devant la Commission d'en-

quête sur le crime organisé comme des membres influents de la pègre de Montréal) concernant la nomination du policier Georges Descent à la moralité de la Sûreté du Québec.

Il nie, ainsi, les propos qu'il a lui-même tenus à Dasti, au téléphone (les 3 septembre 1970 et 17 janvier 1971), propos qui ont été révélés publiquement, cette semaine, lorsque les bandes sonores, sur lesquelles ils étaient enregistrés, ont été déposées devant la Commission d'enquête.



Incendie du métro

Une rame du métro de Montréal a été détruite, hier matin, et les pompiers ont eu à combattre l'incendie dans des conditions

rendues plus difficiles par un écran de fumée. Plusieurs sapeurs ont été conduits à l'hôpital, victimes de l'asphyxie.

Quant aux pressions auprès du premier ministre Robert Bourassa, dont il faisait également état dans la conversation téléphonique du 3 septembre 1970, M. Gagnon les a aussi niées. La seule observation qu'il s'est permise, a-t-il précisé, a consisté à dire à M. Bourassa (rencontré aux funérailles du frère de Pierre Laporte, à l'été 1970) qu'il était étonné de voir toutes les descentes effectuées dans les cabarets et que, à son avis, c'était là les seuls gestes du gouvernement qui rapportaient les journaux.

"Je n'ai jamais mentionné à M. Bourassa que 30 pour cent des cabarets étaient contrôlés par la pègre", a-t-il poursuivi.

On se rappelle que, dans l'enregistrement entendu la veille, M. Gagnon raconte à Frank Dasti qu'il a servi cet argument au premier ministre: "On n'a pas été élus pour dire que 30 pour cent des restaurants sont contrôlés par la pègre. On n'a pas été élus pour faire le ménage dans les cabarets, mais à cause de notre plate-forme économique".

Précisons que ce chiffre de 30 pour cent était contenu dans le mémoire de la police de

AVEC LAPORTE NON PLUS

Enfin, le jeune politicien, qui en était à sa 43e journée au box aux témoins (à titre de témoin volontaire), a affirmé qu'il n'a jamais exercé la moindre pression sur l'ancien ministre Pierre Laporte, dont il était le bras droit, en faveur de Dasti et de Di Iorio, même si ces deux derniers l'ont rencontré spécialement pour cela, le 8 septembre 1970.

"Ils voulaient que j'informe mon ministre de la nature des problèmes qu'ils avaient à leurs cabarets. Ils estimaient qu'ils lui avaient rendu un service important lors de la découverte d'une machine à télégraphe durant la campagne électorale d'avril 1970", a noté M. Gagnon.

Et de poursuivre: "Je n'ai finalement jamais rencontré M. Laporte là-dessus. Je ne me rappelle pas lui en avoir parlé ni avant ni après le 16 avril (date de la fameuse réunion à laquelle assistaient MM. Laporte, Gagnon, Jean-Jacques Côté, Frank Dasti, Nick Di Iorio et dont la révélation a déclenché "l'affaire Laporte" l'été dernier), pas plus que je lui ai parlé de Dasti ou de Di Iorio, ou du Victoria Sporting Club, ou des problèmes de ce groupe".

"J'ETAIS PAS MAL POGNE"

"Pourquoi, donc, toutes ces affirmations et toutes ces promesses?" interroge Me Guy Dupré, procureur du Service d'enquête sur le crime organisé (SECO).

"Je bluffais. Je laissais de l'espoir", a répondu le témoin. "J'avais le choix entre trois possibilités: 1) céder à leurs demandes; 2) leur dire: "Non, pas question. Ça ne marche pas!"; 3) faire croire que je faisais quelque chose, peut-être par faiblesse, peut-être par imprudence. C'est le choix que j'ai fait".

A plusieurs reprises, au cours de son témoignage d'hier, il a souligné qu'il se mord maintenant les pouces pour son attitude passée.

"Je sais que j'ai pris un risque énorme en les rencon-

trant, a-t-il dit à une occasion. Sans doute que je leur ai fait des promesses, mais, dans mon esprit, ils n'étaient pas reliés au crime organisé. J'ai été un instrument, un point de contact par lequel les gens du milieu ont tenté des interventions. Mais je n'ai fait absolument rien pour les aider".

A un autre moment, M. Gagnon a dit qu'il "était pas mal poigné", que Dasti et Di Iorio le harcelaient.

"Dasti vous a dit, dans la conversation téléphonique du 3 septembre 1970, qu'il aimerait mieux avoir une position claire de votre part, savoir si vous pouviez faire quelque chose ou non pour lui. Pourquoi, alors, ne profitez-vous pas de cette offre pour vous retirer de cette affaire? Pourquoi lui fixez-vous vous-même un rendez-vous pour le mardi suivant?" s'étonne le juge.

"J'ai fait le choix de les rencontrer", se contente de répondre le haut fonctionnaire en congé sans solde.

"BEAUCOUP DE RISQUES"

Le juge Brunet a également demandé au témoin s'il s'était déjà inquiété de l'image fautive qui serait projetée des quinze personnes en autorité dont René Gagnon était les noms au téléphone devant Dasti et compagnie quand il faisait croire à ceux-ci que leurs intérêts se trouvaient entre bonnes mains.

"Je pense, en effet, qu'au cours de cette période, j'ai pris de très grands risques", a répété Gagnon. "J'ai peut-être donné trop d'espoirs en mon titre de chef de cabinet. Dasti a sûrement pu croire que les pouvoirs en place étaient prêts à collaborer".

Selon le politicien, Dasti et Di Iorio ont fini par s'apercevoir de son stratagème. "Quand je les ai revus, en 1973 (après l'éclatement de "l'affaire Laporte"), ils n'étaient pas très contents de mon attitude", a-t-il souligné en réponse à une question de Me Dupré.

POUR LA LIBERTÉ

Le procureur du Service d'enquête a longuement interrogé le témoin sur ses rencontres de septembre 1970 avec Dasti et Di Iorio, au Salon

Pierre (un coiffeur) et à la Tour Eiffel. M. Gagnon a dit que ces réunions ne lui avaient rien appris de neuf sur les affaires des deux cabarets dont un, Dasti, purge, depuis quelques mois, une peine de 20 ans de prison, aux Etats-Unis, pour trafic d'héroïne.

Pour sa part, a-t-il noté, il s'interrogeait sur l'opportunité de fermer les cabarets, d'y faire des descentes. Il avait, en ce qui concerne ces établissements, une philosophie assez large dont le principe de base était: les gens ont bien le droit d'aller où ils veulent. S'ils ne vont pas dans les cabarets de Di Iorio ou Dasti, ils vont se rendre ailleurs".

Il a avoué d'autre part que, jusqu'à un certain point, il a pris position pour Dasti et Di Iorio contre la loi "car les informations et les connaissances qu'on lui donnait du milieu, alors, avaient pour effet d'annihiler en lui certains goûts".

Le juge Brunet a alors souligné que quiconque le désire peut être entendu par la Commission et que, d'autre part, cet organe ne peut, de par la loi, formuler un blâme à l'endroit d'une personne nommée devant lui s'il ne l'a pas interrogé ni lui a donné l'occasion de se justifier.

FRONT COMMUN DES PROCUREURS

M. René Gagnon devait témoigner de nouveau aujourd'hui, mais, à la demande du procureur en chef du Service d'enquête sur le crime organisé, Me Michel Pothier, les séances ont été remises à mardi matin.

Me Pothier a été très sibyllin. "A cause de problèmes de régie interne, les quatre procureurs font front commun et demandent un ajournement à mardi prochain", s'est-il contenté de dire.

"Est-ce vraiment nécessaire?" a demandé le président de la Commission. "Vous insistez?" — "J'insiste!" a répondu l'avocat avec fermeté. (Voir article en page un).

Les autres avocats rattachés à la Commission sont, outre Me Guy Dupré, Mmes Pierre Verdon et Gilles Harris.

L'addition de boyaux eut facilité

l'extinction du feu dans le métro

MONTREAL (PC et UPI) — Le directeur du service des incendies de Montréal, René Plaisance, a déclaré que les pompiers avaient été gênés dans leur travail pour maîtriser l'incendie qui s'était déclaré, hier matin, dans une rame de métro, parce que les améliorations du système d'incendie qui avaient été recommandées, à la suite de celui de 1971, n'avaient pas été appliquées.

M. Plaisance a expliqué qu'à la suite de l'incendie qui a coûté la vie à un conducteur, on avait recommandé l'addition de boyaux d'arrosage, "mais rien n'a été fait". La chose a été confirmée par le président de la Communauté urbaine de Montréal, M. Lawrence Hanigan.

Au cours de l'incendie d'hier, 13 personnes, dont 10 pompiers, ont souffert d'asphyxie.

Les quelque 600 passagers du métro ont dû évacuer les lieux en se frayant un chemin dans un tunnel rempli de fumée pour arriver à l'air libre, guidés par des employés qui tenaient des lampes de poche, jusqu'à la station Laurier.

Le feu s'est déclaré vers 8h30, en pleine heure de pointe, et il semble avoir été provoqué par l'explosion d'un

pneu de caoutchouc d'un wagon.

Il a fallu trois heures, à une centaine de pompiers, pour maîtriser l'incendie.

Selon des témoins, un machiniste aurait vainement tenté de combattre les flammes à l'aide d'un extincteur chimique. Un pompier, qui a dû transporter sur ses épaules deux passagers blessés, a raconté qu'il avait eu peur pour sa vie dans le tunnel enfumé et dans lequel la visibilité était nulle.

Une passagère, Mlle Jeannine Brisset, a confié que l'évacuation, ayant duré une dizaine de minutes, lui semblait avoir pris une éternité.

Une autre, qui se trouvait dans le sixième wagon, a entendu annoncer qu'il s'agissait seulement "d'un petit feu". "J'ai commencé à m'inquiéter quand j'ai vu de la fumée sortir par le système de ventilation. Soudain, a-t-elle ajouté, les portes furent ouvertes et des pompiers accompagnés d'employés du métro nous ont fait courir le long de la paroi du tunnel vers la station Rosemont..."

Cette même ligne de métro avait été détruite par un incendie, qui causa des dommages pour plus de \$5 millions et qui dura 24 heures, le 9

décembre 1971 à la station Henri-Bourassa. Un conducteur de rame avait été tué et 36 wagons furent la proie des flammes.

Par la suite, on avait décidé d'éliminer les dangers d'un tel désastre en projetant de nouvelles installations, dont certaines étaient en place avant l'incendie d'hier.

Cette fois, neuf wagons ont été complètement détruits. En raison des rails tordus par la chaleur sur une longueur de 600 pieds, il faudra plusieurs jours avant que le métro reprenne la navette sur la ligne nord-sud. Il faudra trois semaines pour nettoyer les dégâts causés aux stations Laurier et Rosemont par la fumée, le feu et l'eau.

Aux grands maux, les grands remèdes

MONTREAL (PC) — Réjean Séguin, âgé de 22 ans, a été tué d'une rafale de quatre balles au moment où il tentait d'entrer par effraction dans la pharmacie de M. Wilfrid Gagnon, à Saint-Henri, à Montréal.

M. Gagnon, âgé de 74 ans, en

était à sa troisième victime, dans sa carrière de 47 ans d'homme d'affaires. En 1929, il tuait un voleur qui tentait de s'emparer du contenu de la caisse enregistreuse de son magasin et, en 1960, il répétait le même geste envers un jeune homme de 25 ans qui s'enfuyait de sa pharmacie.

VENTE JANVIER

DE TISSUS IMPORTES SEULEMENT
JUSQU'AU 31 JANVIER

Tissus façonnés et matelassés	50%
Imprimés de soie importés.....	40%
Velours uni et côtelé	30%
Brocart et cloqué	40%
Lainages importés	30%
Pure soie unie	30%
Coton suisse imprimé ou brodé	40%
Dentelle et guipure	30%
Soies brutes Hindou	30%
Cuir français synthétique.....	50%
Polyester jersey rayé ou imprimé	40%

SOIERIES LOEWIG

52, Côte de la Fabrique, Qué. Tél.: 523-1109

Le magasin est ouvert pendant la vente,
jeudi et vendredi, jusqu'à 9 heures p.m.

Vive la mariée!

Le blanc vous va à ravir ce jour-là, il fait resplendir votre teint, il illumine vos yeux... Venez choisir la robe de vos rêves dans une collection complète de styles et modèles 1974. Pour l'événement de votre vie, choisissez votre toilette chez des spécialistes...

CHRISTIAN

PLACE LAURIER

Vous partez vers le sud? Etes-vous certaine de n'avoir rien oublié? Venez nous voir, nous y avons pensé pour vous.

VISITEZ NOTRE SALON DE LA MARIEE

VOICI LE GRAND SPECIAL POUR LA MARIEE:

Robe, voile, diadème, bouquet ou baluchon, souliers, jarretière pour \$139

AUTRES MODELES A PARTIR DE \$89

Egalement: robes pour filles d'honneur, robes et costumes pour la mère de la mariée, cadeaux de valeur pour la mariée et la mère.

AUSI, LOCATION DE ROBES DE MARIEE

Markie Lee

837 EST, ST-JOSEPH, QUEBEC / TEL.: 524-4802
(coin St-Dominique dans le mail St-Roch)
GROS ET DETAIL - STATIONNEMENT A NOS FRAIS

Revêtements de sol

Les tapis: un choix où la prudence s'impose

NDLR— Ce texte est le deuxième d'une série sur les revêtements du sol. Dans un premier article, publié hier dans ces pages, on indiquait certaines précautions qui s'imposent avant de fixer son choix pour un type ou l'autre de revêtements de sol.

par Louise PICARD

Parmi les revêtements de sol, le tapis demeure le plus populaire. Son prix étant habituellement plus élevé que les autres, il constitue un investissement important qu'il importe de confier à une maison responsable.

Les clients crédules ou ignorants constituent dans ce domaine, des proies faciles pour les spécialistes en aubaines sensationnelles ou en faillites frauduleuses.

Ainsi, un client doit se montrer méfiant lorsqu'un montant trop élevé est exigé en guise d'acompte sur l'achat d'un tapis, tel ce marchand peu scrupuleux qui avait réclamé jusqu'à \$500 d'un client pour ensuite filer à l'anglaise sans lui remettre la marchandise.

Une autre pratique frauduleuse consiste à vendre du tapis à bon marché mais en quantité plus élevée que celle requise par le client. D'autres marchands de fortune ont déjà poussé l'audace jusqu'à offrir des aspirateurs "gratuits" tout en exigeant un acompte de \$200 à \$300. Quelque temps plus tard, les clients se retrouvaient sans aspirateur ni

tapis, les marchands ayant disparu de la circulation.

Ces faits vécus ont été relatés récemment par un spécialiste en revêtements de sol possédant plus de 25 ans d'expérience dans ce domaine. A l'emploi d'une maison québécoise bien connue, M. Grégoire Matte fut, en effet, témoin de personnes victimes de marchands malhonnêtes.

LE CHOIX ET L'ACHAT D'UN TAPIS

Qu'il s'agisse d'une moquette (tapis mur-à-mur) ou d'une carquette ne recouvrant que partiellement le plancher, il importe avant de procéder à l'achat d'établir un budget en ayant soin de calculer le prix de la pose, du sous-tapis et autres garnitures.

La moquette exige habituellement une installation faite par des spécialistes du métier. Le tapis servant de base au choix des coloris d'une pièce, il est bon d'en apporter des échantillons à la maison avant de fixer son choix.

La texture d'un tapis contribue dans une large mesure, à l'impression que l'on veut donner au décor. Un autre élément important: la fibre dont est fabriqué le tapis et qui lui donne son caractère et son prix.

Il faut aussi bien examiner l'endos du tapis, lequel lui donne sa force et sa résistance à l'usure. Si l'endos est double, ce sera mieux. Par contre, les tapis de Turquie n'ont

qu'un endos simple tissé à même le tapis et leur durée peut se prolonger à l'infini.

Il convient d'éprouver la solidité de l'endos qui doit retenir fermement les poils ou les brins de fibre. Une mise en garde s'impose contre les tapis habituellement très bon marché avec un endos en caoutchouc-mousse dont la résistance est très faible.

Importée d'Australie

surtout, la laine se fait de plus en plus rare à cause, entre autres, des fortes demandes provenant du Japon et de l'Allemagne.

La rareté de ce produit en fait augmenter le coût de sorte qu'une hausse de 50 pour cent s'est fait sentir sur le marché, depuis un an. Quant aux fibres synthétiques, elles n'ont subi qu'une hausse de 5 pour cent à 10 pour cent.

Un tapis de laine de

qualité raisonnable se vend présentement \$25. la verge carrée alors qu'un tapis synthétique coûte environ \$12.

Au contact de la chaleur, la laine a l'avantage de brûler beaucoup plus lentement tandis que la fibre synthétique fond littéralement.

Les tapis à fibres synthétiques dont les processus de fabrication sont beaucoup plus rapides constituent 90 pour cent du total des ventes. Environ la moitié est fabriquée au Québec.

Bien que la crise du pétrole affectera, à plus ou moins brève échéance, le secteur de la pétrochimie, le marché demeure stable au Québec et les manufacturiers sont en mesure de répondre à la demande pour plusieurs mois à venir.

Il en est tout autrement en Europe, plus particulièrement en Angleterre où le commerce du tapis est sérieusement affecté par la semaine de travail de trois jours. Ainsi, un important manufacturier anglais informait récemment notre interlocuteur que la production avait été réduite de 40 pour cent.

Des murs revêtus de tapis ne servent pas seulement à la décoration mais aussi à l'insonorisation d'une pièce. De plus, une carquette décorative suspendue à un mur procure à une pièce une atmosphère de chaleur et d'intimité. Le design moderne et les coloris vifs que l'on retrouve sur certaines carquettes peuvent parfois créer des effets saisissants.

Depuis deux ans, on retrouve de plus en plus sur le marché québécois des carreaux auto-collants

Pourquoi un sous-tapis?

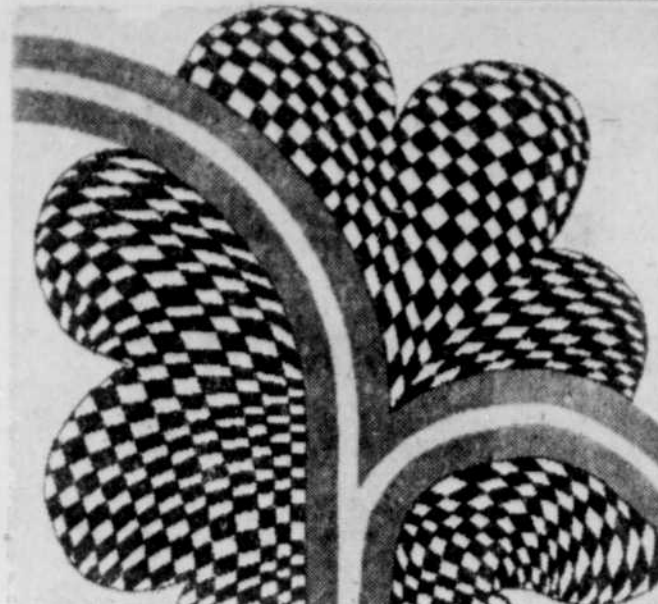
Il est parfois difficile pour un vendeur de convaincre un client de se procurer un objet de bonne qualité lorsque celui-ci n'est pas visible dans une pièce.

Tel est le cas de la thibaude ou sous-tapis qui, en plus de prolonger la durée du tapis, lui donne une plus grande souplesse et une meilleure apparence. Les meilleurs thibaudes sont faites de caoutchouc, donc moins inflammables que celles de qualité inférieure. Certaines thibaudes en fibres synthétiques peuvent déoacérer, en cas d'incendie, un gaz susceptible d'intoxiquer les occupants d'une maison en l'espace d'une heure.

Bien qu'une thibaude de qualité peut représenter quelque \$30. ou \$40. de plus sur le coût total, elle offre l'avantage de servir pendant longtemps. On utilise plusieurs matériaux pour la fabrication des sous-tapis: le crin, le polyuréthane, les caoutchoucs plats, striés ou gaufrés.

Les thibaudes de jute et autres matériaux semblables peuvent causer des points d'usure sur les tapis et ne les retiennent pas bien en place. Il faut aussi se méfier des thibaudes incorporées au tapis. Leur épaisseur (1/4 ou 3/16 de pouce) est trop faible pour bien protéger un tapis. En résumé, une thibaude est une assurance sur la vie d'un tapis.

Dans l'achat d'une moquette ou tapis mur-à-mur, il ne faut jamais se fier à ses propres mesures au risque de fournir au vendeur des chiffres inexacts. Toute maison responsable dispose d'un spécialiste qui ira prendre les mesures à domicile.



Un arbre?

Ce peut être un arbre, une fleur géante ou tout ce que votre imagination vous dira. Mais c'est avant tout un tapis à motif dessiné sur un fond pâle uni.

en nylon ou en polypropylène qui résistent à la décoloration, à l'usure et aux taches.

Ces carreaux se taillent avec des ciseaux et ont un support coussiné en caoutchouc mousse. Ce tapis est utilisé fréquemment dans les bureaux, salles familiales ou chambres à coucher.

Il en existe à fibres rugueuses pour les endroits publics, banques, magasins, etc. Dans les deux cas, ils ont l'avantage d'être remplacés là où le va-et-vient continu a causé le plus d'usure. Il suffit de détacher l'envers protecteur et de poser le carreau sur le plancher où il tiendra bien en place grâce à un puissant adhésif.

Il existe, dans l'esprit de certains consommateurs, une certaine confusion relativement aux marques de commerce. Ainsi, le tapis Ozite ne constitue pas une fibre en soi mais bien une marque déposée. Bien qu'il soit considéré comme un tapis tout usage, il n'est pas à conseiller pour la salle de bain où l'eau et l'humidité risquent de faire des cernes.



En prévision de ce grand jour,

nous vous offrons un vaste choix de robes de mariées conçues pour votre élégance et votre beauté.

\$110 à \$250

Nous avons également un choix de robes pour le cortège de la mariée.

Vente ou location

Pour un choix judicieux, venez chez **LEA NADEAU ENR.**

2017, 1^{re} Avenue, Québec, 524-3724



Le Soleil, Jacques Deschênes

Pièce murale

Voilà une carquette qui, dépendant des goûts, peut devenir un tapis mural capable d'insonoriser une pièce tout en réchauffant l'atmosphère.

FIANCES
elle a choisi pour mari
Jean-Pierre
ils ont choisi pour
photographe

Studio **brel**
ENR
355, boul. Charest est
SPÉCIAL COULEUR
523-8748

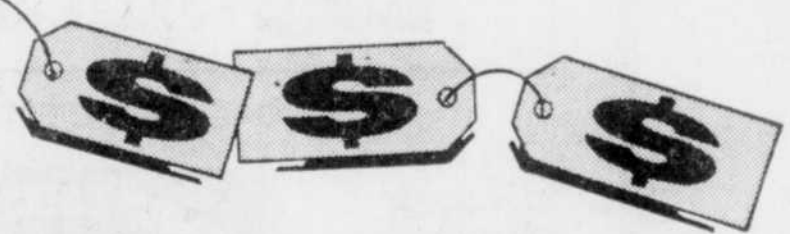
VENTE ANNUELLE



HEURES D'OUVERTURE:
Tous les jours, 9h. a.m. à 5h.30 p.m.
Jeudi et vendredi, 9h. a.m. à 9h. p.m.
Samedi de 9h. a.m. à 5h. p.m.

Facilités de stationnement

- TOUTES LES GRANDES MARQUES
- SERVICE DE DÉCORATION
- ASSORTIMENT COMPLET DE TAPIS



LA SEULE ET UNIQUE VENTE DE L'ANNEE
du 24 janvier au 2 février
SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN

30% à 50%

A notre SALON DU MEUBLE, vous trouverez tous les éléments nécessaires au confort et à la beauté d'une maison.

La Signature de Haute Qualité
robert lessard inc
2065 OUEST, BOULEVARD CHAREST, 527-7323

budget / nutrition

Fer:
une carence à combler

Une grande portion de Canadiens de tout âge semblent souffrir d'une carence en fer. Nombre de femmes enceintes souffrent d'une telle carence et plusieurs enfants (0 à 4 ans) n'ont que de faibles réserves en fer. Les carences en fer (anémie ferriprive) ont souvent été considérées comme un problème concernant uniquement les femmes et les nourrissons. Les résultats de l'enquête Nutrition Canada démontrent que les enfants et les hommes sont également touchés.

Voilà tout un aspect de l'enquête nationale dont on a feu j'arlé peut-être parce que c'est une réalité moins visible que l'obésité. Pourtant, la prévention de l'anémie ferriprive a toujours préoccupé les gens soucieux de leur bien-être.

Croyez-vous recevoir suffisamment de fer dans votre alimentation? Savez-vous exactement dans quels aliments trouver le fer nécessaire à l'organisme? Bien des préjugés existent à ce sujet.

Voici un tableau tiré de la brochure: "Valeur nutritive de quelques aliments usuels" (Information Canada 21-582872) qui nous éclaire sur le contenu en fer de quelques aliments considérés comme riches en fer.

ALIMENTS	QUANTITE	FER
Veau	3 onces	2,9 mg.
Boeuf haché maigre	3 onces	3,0
Bifteck surlongue	3 onces	2,5
Jambon	3 onces	2,2
Saucisse Hot Dog	2 saucisses	1,6
Foie de porc	2 tranches	15,6
Foie de veau	2 tranches	9,0
Poulet	2,7 onces	1,3
Dinde	3 onces	5,0
Filet de Sole	3 onces	1,2
Oeuf	1 gros	1,1
Epinards	1/2 tasse	2,0
Mélasse de table	1 c. à soupe	0,9

Que peut-on retirer de ce tableau:

Le bifteck considéré traditionnellement comme supérieur, contient effectivement une bonne quantité de fer mais pas vraiment plus que les autres viandes telles le jambon ou le veau. La dinde contient plus de fer encore que le boeuf tandis que le poulet en contient moins. Le poisson contient moins de fer encore. Les "saucisses à hot dog" réclamées par bien des enfants contiennent la moitié du fer qu'on retrouve dans la viande non préparée.

Les oeufs particulièrement le jaune sont une bonne source de fer et devraient se retrouver plus souvent au menu: 3 oeufs pesés semaine c'est un minimum. Les épinards ont un contenu assez remarquable en fer mais attention à cause de la présence de l'acide oxalique dans ce végétal. Ce fer est moins bien absorbé que celui des viandes.

Le foie de porc économique demeure le champion incontesté avec ses 15 mg. de fer par portion. Une cuisson trop prolongée est souvent responsable d'une saveur trop prononcée.

La mélasse elle contient vraiment du fer comme le veut la croyance populaire moins que le foie, bien sûr, et de pair avec des calories, mais à choisir elle offre plus d'avantages que les autres formes de sucre concentré.

On peut aussi retrouver des quantités moins importantes de fer dans d'autres aliments. La consommation journalière de tous les aliments s'additionne pour donner un total qui devrait s'approcher le plus possible des quantités recommandées. Celle-ci sont de 13 milligrammes par jour chez la femme enceinte, 10 milligrammes chez la femme, 6 milligrammes chez l'homme et de 5 à 12 milligrammes chez l'enfant selon l'âge et le degré de croissance.

Lucie Lambert-Roy,
Dietétiste.



Au soleil... sous un parasol!

La mode italienne présentée cette semaine à Rome nous propose — à côté des voiles de la princesse Galitzine — des vêtements de soleil... comme, par exemple, ces longues

robes de plage dans les tons brillants de pourpre, turquoise, rose foncé et orange. Les robes s'accompagnent de turbans, bikinis et parasols. Elles sont signées Renato Balestra.

Mode italienne

Voiles orientaux avec la princesse Galitzine

ROME, (AFP) — La larme à l'oeil - mais une larme précieuse, toute en brillants, piquée comme une mouche du temps des marquises -, le turban vaguement arabe et les pantalons d'odalisque, la signora 1974 de la princesse Galitzine s'est enveloppée de voiles et d'un charme légèrement oriental, au deuxième jour des défilés de haute couture de Rome.

Il y a en fait deux styles Galitzine. L'un, moderne, efficace, en couleurs franches - bleu et beige, vert cru et bleu électrique, rose bonbon - pour le matin. L'autre, vaporeux, semi-vamp, le soir. Pour le matin, Irène Galitzine maintient contre vents et marées le pantalon, où à la rigueur la jupe-pantalon, à côté de quelques jupes évanescentes descendant sur le genou.

Détails de la collection: la casaque beige rayée à la taille d'une large bande bleue, et serrée d'une ceinture de matière plastique transparente. Les manches à grosses raies bleues et vertes pour la veste bleu nuit. Les empiècements des chemisiers et

des robes partent en fronces. La taille est toujours soulignée.

Si le matin est assez sportif, le soir, la ligne semble se dissoudre dans les voiles. Corsage très souple, manches "indépendantes": ce sont de longs foulards accrochés à l'épaule, non cousus, qui tombent à la taille, aux genoux ou à terre, jupes longues froncées, tantôt très larges, tantôt plus étroites, en porte-feuille.

Tandis que les turbans à longs pans soulevaient parmi les dames de l'assistance d'abondants chuchotements sur la Libye et la crise pétrolière, le style odalisque se précisait, avec deux simples bandes de mousseline croisées sur la poitrine, l'estomac à l'air et le pantalon très bouffant ouvert sur les chevilles pour les soirées "occidentales". Toutefois, la princesse a prévu le manteau de breischwartz bleu électrique serré d'une ceinture à la taille, des boas zébrés de bleu, vert, blanc, et trois renards accrochés les uns aux autres, céleste, blanc et bleu océan, à porter en guise d'étole.

VENTE D'ENTREPÔT

TEL.: 626-0913



POUR MES TAPIS
VENTE - POSAGE - NETTOYAGE DE TAPIS
SERVICE DE 24 HRES
519, 47e RUE EST CHARLESBOURG

Renfrew ouvert vendredi jusqu'à 9 p.m.

VENTE AVANT INVENTAIRE CHEZ RENFREW

De notre Salon des Modes

Manteaux d'hiver

1/2 PRIX

Importations

1/2 PRIX

Tous de notre stock régulier. Manteaux avec ou sans fourrure. Importations pour toutes les occasions. Variété de tissus et couleurs. Des épargnes fantastiques. Tailles 8 à 16. Au deuxième.

De notre Boutique du Sport

BLOUSES ET CHANDAILS

\$10 - \$20

JUPES ET PANTALONS

\$20 - \$25

AUTRES VÊTEMENTS POUR LE SPORT

1/2 PRIX

Beau choix de vêtements sport incluant importations et achats spéciaux. Au troisième.

CHAUSSURES

\$15 et \$24

Toutes de notre stock régulier... pour toutes occasions. Pointures désassorties. Au deuxième.

Place de l'Hôtel de Ville
seulement

SACS À MAIN

\$15 - \$32.50

Sélection de sacs à main en cuir, cuir verni et vinyle. Grande variété de styles et couleurs. Au rez-de-chaussée.

Achat sur place seulement!

Toutes ventes finales.

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville, Place Ste-Foy,
2 hres station, gratuit, Parc-Autos,
Place de l'Hôtel de Ville.

Vous êtes économe?

Ne manquez pas de voir et acheter nos chaussures avec des réductions au-delà de

50% ET PLUS

DU CHOIX POUR TOUS

ENFANTS - FILLES - GARÇONS - DAMES - HOMMES

CHEZ GAGNON, C'EST LA VENTE DE RECONNAISSANCE

ST-ROCH
260 est, St-Joseph
Spécialité:
dames et hommes

LIMOILOU
maintenant au
519, 3e avenue



ST-ROCH
260 est, St-Joseph
Département spécial
pour enfants

ST-SAUVEUR
180 ouest,
St-Vallier

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

VENTE DE JANVIER

DU 1^{er} JANV. AU 31 JANV. 1974
RÉDUCTION DE 10 À 50%
SUR TOUTES NOS MARCHANDISES EN MAGASIN "STE-FOY - ST-DAVID"
CECI COMPREND TOUJOURS LE SERVICE DE LIVRAISON DANS LES LIMITES DE QUÉBEC MÉTRO



UNIVERS DECOR INC.

3070 chemin st-louis, ste-foy, tél. 658-0964
563 rue trans-canada, st-david, lévis, tél. 837-3004

"c'est la vente du million"

NOS ENTREPOTS REGORGENT DE MARCHANDISES DE TOUTES SORTES POUR PLUS D'UN MILLION DE DOLLARS. PROFITEZ DES BAS PRIX LORS DE LA SEULE VENTE ANNUELLE!

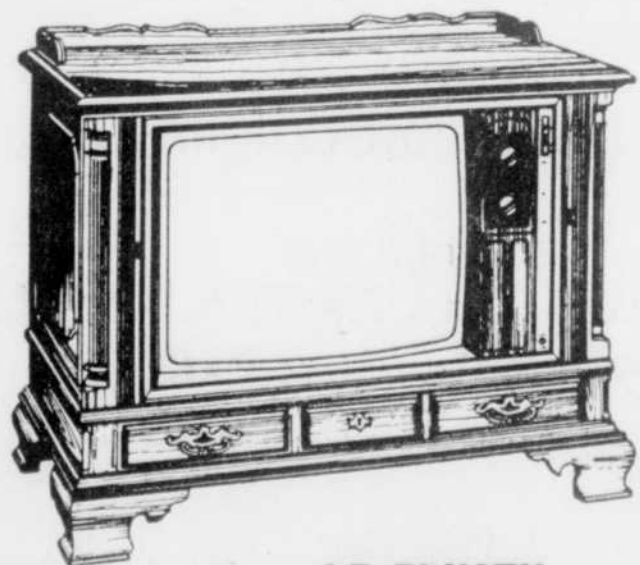
148 TELECOULEURS

CHROMACOLOR



TRANSISTORISES
MODELES 1973
17'' à 20'' et 26''

A VENDRE AU PRIX COUTANT



LE ELNATH
T 2874M - 26'' 100% transistorisé
Chromacolor II - Style colonial



LE AVANTE
E 4760K - 26'' 100% transistorisé
Chromacolor II - Style futuriste.

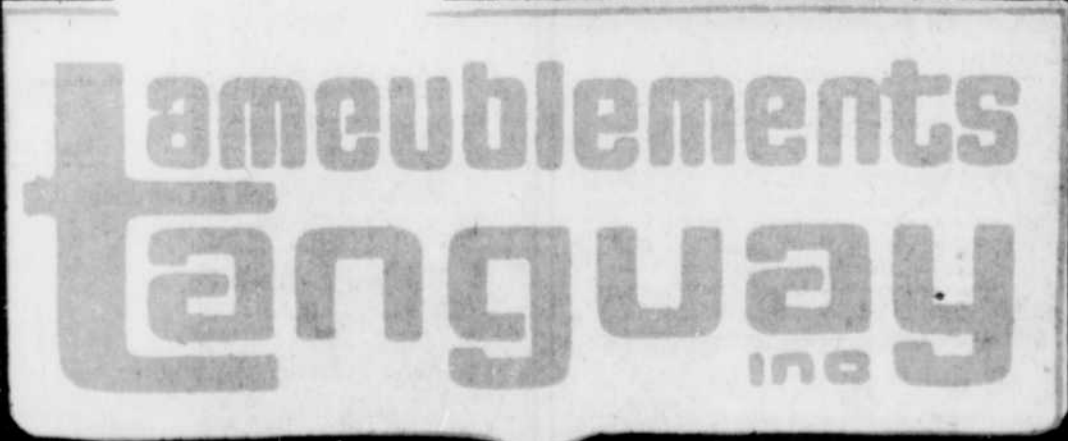


LE MADEIRA
E 4030W - 20'' transistorisé.
Chromacolor II Chromatic.

PRIX SPECIAUX SUR MODELES 1974
SERVICE, PIECES ET MAIN-D'OEUVRE
1 AN COMPLET

9 ELECTRONICIENS
A VOTRE SERVICE

LEVIS PLACE TANGUAY
ROND-POINT
DE LEVIS - 833-4511



BEAUPORT
535 BOUL. STE-ANNE
661-3761
(à côté de la Dame Blanche)

économie et finance

La prudence règne à la Bourse de New York

NEW YORK (AFP - AP) — Nouvelle hausse hier, à Wall Street, où l'on veut continuer à croire qu'il n'y a pas de crise à l'horizon. La tendance a cependant été assez irrégulière et les cours ont évolué en dents de scie, quoique demeurant toujours en hausse, avant de clôturer avec une avance de plus de 7 points sur la veille. Le volume modéré des transactions indique que les investisseurs préfèrent encore la prudence. Les milieux boursiers semblent convaincus qu'après l'accord qui vient d'intervenir au Moyen-Orient, une levée de l'embargo sur les livraisons de pétrole devrait suivre bientôt. L'abaissement de son "prime rate" de 33-4 à 31-2 p.c. par la Morgan Guaranty Trust a également favorablement influencé les investisseurs. L'indice Dow Jones de 30 valeurs industrielles a monté de 7.53 à 871.00. Le virement a été de 16.890.000 actions.

MONTREAL (PC) — Les prix ont été en général à la hausse hier, à la Bourse de Montréal et l'activité, bien que plus considérable que la veille, n'y a pas été très forte. Le virement s'est établi à 1.183.100 actions, au regard de 1.239.900 la veille. Les valeurs industrielles ont monté de 2.27 à 221.78, les services publics ont monté de 1.08 à 140.33, les papeteries, de 79 à 123.22, alors que les banques ont reculé de 1.74 à 259.39. International Nickel, dont 26.910 actions ont été transigées, a été le titre industriel le plus actif, montant de 5-8 à \$36-5-8.

TORONTO (PC) — La Bourse de Toronto a monté hier, pour la première fois depuis quatre séances. Tous les compartiments y ont progressé, celui des titres aurifères excepté. Et l'activité a été considérable. L'indice des industries a monté de 1.93 et atteint 210.64, l'indice des métaux usuels, de .38 et atteint 101.82 et celui des pétroles de .53 à 267.75. Quant à l'indice de l'or, qui avait reculé de plus de 19 points mardi, il a continué sa chute, influencé en cela par la baisse du prix de l'or en Europe. Il a reculé de 12.1 et fermé à 528.24. Le virement a été de 3.26 millions d'actions d'une valeur totale de \$25.99 millions, au regard de 3.36 millions d'actions d'une valeur totale de \$22.28 millions la veille.

statistiques boursières

Table with 4 columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas. Fer. Chang. Includes sections for Montreal, Toronto, and Dow Jones.

Table with 4 columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas. Fer. Chang. Includes sections for Montreal and Toronto.

Table with 4 columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas. Fer. Chang. Includes sections for Montreal and Toronto.

Le commerce des fruits et légumes. MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. Pommes: Cortland, \$4.50 le boisseau, \$5.75 huit cellos de 5 lbs; McIntosh, \$5.50 à \$6.00 le boisseau, \$6.50 huit cellos de 5 lbs; Wolfe Rivers, \$3.50 le boisseau; Russett, \$6.00 le boisseau. Betteraves: \$2.50 le 50 lbs; \$1.50 le 25 lbs; \$1.75 à \$2.00 12 cellos de 2 lbs. Carottes: \$1.75 à \$2.00 le 50 lbs; \$2.50 à \$2.75, 24 cellos de 2 lbs ou 10 cellos de 5 lbs; mini-carottes, \$3.50, 20 cellos de 12 onces. Choux: verts, \$2.75 à \$3.00 pour 16; Savoie, \$3.00 à \$3.25 la doz.; rouges, \$3.00 la doz. Choux chinois: \$4.00 à \$4.25 pour 12. Oignons: jaunes, moyens, \$4.00 à \$4.25 le 50 lbs; \$5.00 à \$5.50 pour 24 cellos de 2 lbs, \$0.65 pour 10 lbs; jaunes, gros, \$5.00 à \$5.50 le 50 lbs; rouges, moyens, \$4.00 w \$4.25 le 50 lbs. Panais: \$2.25 à \$2.50, 12 cellos de 2 lbs, \$1.50 le 20 lbs. Poireaux: \$1.75 à \$2.00 la doz. de paquets. Pommes de terre: \$3.35 à \$3.50 le 50 lbs.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA



M. GREGOIRE DOYON La Direction de la Banque Provinciale du Canada annonce la nomination de M. Gregoire Doyon au poste de directeur général adjoint de la Banque pour la région de Québec et de la Vallée de St-Laurent. M. Doyon était auparavant directeur régional pour la région de Québec. (ANN.)

Le Mexique reçoit des chefs d'entreprises du Canada

Une trentaine de chefs d'entreprises canadiennes entreprennent, aujourd'hui, une série de rencontres avec leurs collègues mexicains, dans le but d'accroître davantage les échanges économiques entre les deux pays.

Les industriels font partie d'une mission commerciale dirigée par M. Alastair Gillespie, ministre canadien de l'Industrie et du Commerce, et dont font également partie des hauts fonctionnaires fédéraux. Au nombre des hommes d'affaires québécois membres de la délégation, on compte le président du Conseil général de l'Industrie, M. Paul-A. Ouimet.

Le Mexique représente d'excellents débouchés pour notre équipement forestier, agricole, minier, électronique, les appareils de communications, les services et l'équipement dans le domaine de la science, de l'ingénierie et de la machinerie industrielle, selon le ministre Gillespie.

En 1972, les exportations canadiennes au Mexique ont atteint \$100 millions, et ce chiffre a été largement dépassé en 1973. Nos importations sont chiffrées par \$67 millions pendant les dix premiers mois de l'an dernier. Au cours de la dernière année, le Canada a livré des rails de chemin de fer et des moteurs pour véhicules évalués à \$42 millions, profitant ainsi à l'expansion du système de transport mexicain. Le Mexique est également fortement intéressé au développement hydroélectrique, et le Canada a beaucoup à offrir à cet égard, grâce à l'expertise développée par l'Hydro-Québec et par les entreprises qui fabriquent des turbines et de l'équipement servant à la distribution de l'électricité.

Le complémentarité des économies canadienne et mexicaine a été signalée par le ministre fédéral, au moment où il quittait Ottawa pour diriger la mission commerciale. Les produits, la technologie et les connaissances que le Mexique doit importer et qui sont considérés comme prioritaires dans ses plans de développement, sont, dans de nombreux cas, justement les domaines où la compétence du Canada est renommée et sa position concurrentielle favorable, a-t-il dit.

La mission commerciale sera suivie, les 28 et 29 janvier, par la réunion du comité ministériel Canada-Mexique.

dividendes déclarés

- (Renseignements transmis par la Presse Canadienne) Columbia Gas System, Inc., 49 1-2 cents en argent américain, payable le 15 fév. aux actionnaires inscrits le 28 jan. Iron Bay Trust, l'action fiduciaire, 6 cents, le 25 fév. aux actionnaires inscrits le 8 fév. Reed Shaw Osler Ltd., 6.6 cents, le 15 mars aux actionnaires inscrits le 1er mars. Thompson Paper Box Co., 7 1-2 cents, le 1er mars aux actionnaires inscrits le 18 fév. Bay Mills Ltd., l'action de 1er priv. de la série A, 90 cents, le 15 mars aux actionnaires inscrits le 1er mars. Cities Service Co., 55 cents en dollar américain, le 11 mars aux actionnaires inscrits le 4 fév. D. A. Stuart Oil Co. Ltd., 10 cents, une hausse de 2.5 cents, le 1er mars aux actionnaires inscrits le 13 fév.

Baisse des prix à la Bourse de Londres

LONDRES (PC) — Les prix à la Bourse de Londres ont été légèrement plus bas, hier, et l'activité a été relativement faible.

L'indice du Fpmw hial Times avait baissé de 1.7 point à 318.9 en mi-journée.

Des analystes sont d'avis que la menace d'une grève des mineurs contribue à la tendance à la baisse.

Marchés de l'or

Table with 4 columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas. Fer. Chang. Includes sections for Montreal and Toronto.

Troisième chiffre record pour les mises en chantier

Pour la troisième année consecutive, les mises en chantier au Canada ont atteint un chiffre record qui est de l'ordre de 265,000 pour 1973, d'après les chiffres provisoires que la Société centrale d'hypothèques et de logement a communiqués. Ce total représente une hausse de 6 pour cent par rapport à celui de 1972 qui était de 249,914.

La SCHL a révélé que pour le mois de décembre le taux annuel de production était de 252,000 unités, comparativement au taux du mois de novembre, soit de 230,000 unités. Le nombre réel de mises en chantier dans les agglomérations urbaines seulement a atteint le chiffre de 17,717 unités le mois dernier, soit 26 pour cent de plus que le total pour décembre 1972, qui était de 14,011 unités. Pour l'ensemble de l'année qui vient de s'écouler, le nombre de mises en chantier dans les villes a atteint 212,005, ce qui est deux pour cent de plus que le total de 206,954 pour l'année 1972. De ce volume, les mises en chantier des maisons unifamiliales étaient plus nombreuses de 6 pour cent qu'en 1972, tandis que les logements groupés dans des bâtiments multifamiliaux ont accusé une hausse de 1/2 de 1 pour cent.

Selon la SCHL, le chiffre définitif pour 1973 et pour l'ensemble du Canada serait influencé grandement par le volume de mises en chantier en voie de réalisation à l'extérieur des centres urbains, lequel est calculé trimestriellement.

Bien qu'on ne possède pas encore le total pour les trois derniers mois de 1973, le chiffre de ces mises en chantier, à la fin de septembre, s'élevait à 42,548, soit 10,000 de plus que le total de 32,324 pour les neuf premiers mois de 1972.

Cours de quelques obligations transigées sur le marché canadien

Table with 4 columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas. Fer. Chang. Includes sections for Montreal and Toronto.

La Confédération COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE, 1974 VENDREDI 15 FÉVRIER 1974

CHRYSLER CANADA LTÉE VICE-PRÉSIDENT - MARKETING



M. J. CLOSS La nomination de M. J. Closs au poste de Vice-Président, division Marketing, de Chrysler Canada Ltée, et son élection au Bureau de Direction de la Compagnie, a été annoncée par Ron W. Todgham, président. M. Closs était auparavant Directeur général de la mise en marche des véhicules. Originaires de Toronto, M. Closs a fait ses études à Oshawa et Cobourg, Ontario. (ANN.)

Denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral des produits laitiers. Beurres: arrivages courants, 92 points, 70; 93 points, 71; Commission canadienne de l'industrie laitière, 71. Fromage: blanc, 80.5; jaune, 80.8. Poudre de lait écrémé, procédé par vaporisation, No 1, en sac, 38 à 42 1-2 la livre; procédé par rouleur, No 1, 38 à 43; pour nourrissage, en sac, 34 à 39. Poudre de lait de beurre pour nourrissage: 32 à 36 la livre; poudre de lait, 07 1-2-10; lait évaporé, 10.70; lait de beurre, 34 1-2 à 36. Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîte d'une douzaine: A-extra-gros, 81.1; A-gros, 78.7; A-moyens, 74.8; A-petits, 64.5. Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des Producteurs du Québec: A-extra-gros, 78; A-gros, 76; A-moyens, 72; A-petits, 62; A-peewee, 40. Pommes de terre: prix de gros, Québec, \$1.75 à \$1.85 le 25 lbs, \$3.50 à \$3.75 le 50 lbs; N.-B., \$2 à \$6 le 10 lbs, \$2.10 à \$2.30 le 25 lbs, \$4.10 à \$4.35 le 50 lbs; I.P.E., \$1.02 à \$1.10 le 10 lbs, \$2.35 à \$2.55 le 25 lbs, \$4.50 à \$4.75 le 50 lbs, \$6.25 à \$6.75 le 75 lbs. Il y avait 16 nouveaux arrivages.

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a baissé de 1-50 de cent hier, à Montréal et est tombé à \$0.99 6-25 et la livre sterling y a monté de 1-12 cent et atteint \$2.17 53-100. A New York, le dollar canadien a monté de 1-50 de cent et atteint \$1.00 19-25 et la livre sterling a monté de 1-10 cent et atteint \$2.19 1-5.

Cours du dollar

Table with 4 columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas. Fer. Chang. Includes sections for Montreal and Toronto.

La Chambre de Commerce de St-Foy organise en collaboration avec le Ministère de l'Éducation du Québec un cours de vente au détail. Ceci s'adresse à toute personne déjà impliquée dans la vente et qui s'intéresse aux nouvelles techniques dans ce domaine. Ce cours d'une durée de 30 heures, se tiendra les 27, 28 et 29 janvier prochains. Pour informations: Marcel Lamothe jour: 688-7030 soir: 651-6067 P.S. Une attention sera mise par le Ministère de l'Éducation du Québec.

\$100 millions Possibilité du plus gros emprunt de la ville de Montréal

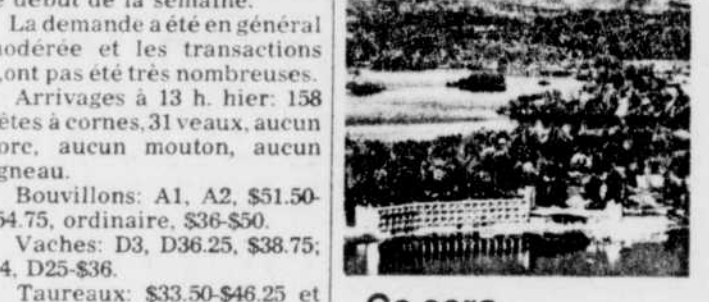
MONTREAL (PC) — Si la Commission municipale du Québec l'autorise, la ville de Montréal effectuera prochainement l'emprunt le plus important de son histoire: soit pour une somme de \$100 millions, sur les marchés américain et canadien. Cet argent doit servir à financer divers travaux publics, notamment à construire l'usine de filtration DesBaillets, commencée en juin 1973 et qui doit être terminée en 1976, au coût total de \$180 millions. L'autorisation de la commission municipale est attendue d'ici à une quinzaine de jours. Elle est nécessaire quand une municipalité du Québec doit rembourser un emprunt en monnaie étrangère. L'emprunt projeté sera remboursable sur une période ne dépassant pas 40 ans. Le comité exécutif de la ville a autorisé son service municipal des finances à faire les démarches nécessaires.

Légère baisse des obligations

TORONTO (PC) — Les prix ont baissé légèrement hier, sur le marché canadien des obligations et l'activité y a été grande. Le court, le moyen et le long terme ont fluctué, mais à la fermeture ils étaient inchangés. Les obligations des provinces ont perdu entre un huitième de point et un quart de point et les obligations des sociétés ont reculé d'un huitième de point. Les prêts au jour le jour étaient disponibles à 61-2 p.c. et rien n'a été communiqué au sujet des bons du trésor fédéral de trois et six mois.

Hausse des prix des bovins

MONTREAL (PC) — Environ 500 bêtes à cornes de moins que la semaine dernière sont arrivées depuis le début de la semaine aux marchés aux bestiaux à Montréal. Les arrivages de veaux ont également été plus faibles. Les prix payés pour les quelques bovillons en vente ont été en moyenne de \$2 plus élevés que la semaine dernière et les prix payés pour les veaux ont été à peu près les mêmes. Les veaux destinés à l'abattoir ont représenté environ 70 p.c. des ventes de veaux depuis le début de la semaine. La demande a été en général modérée et les transactions n'ont pas été très nombreuses. Arrivages à 13 h. hier: 158 bêtes à cornes, 31 veaux, aucun porc, aucun mouton, aucun agneau. Bovillons: A1, A2, \$51.50-\$54.75, ordinaire, \$36-\$50. Vaches: D3, D36.25, \$38.75; D4, D25-\$36. Taureaux: \$33.50-\$46.25 et des ventes allant jusqu'à \$47.25. Génisses, ordinaire, \$32.25-\$42. Veaux de lait: de bonne catégorie, \$60-\$70; moyenne, \$50-\$59; ordinaire, \$31-\$49; pour la reproduction, \$46-\$76 et des ventes allant jusqu'à \$78. Porcs à Toronto: 395; prix de base, \$51.80-\$51.90, couramment, \$51.80, sangliers, \$30.85.



Ce sera tout un congrès!

Le succès de votre congrès dépend de la participation de vos congressistes. Pour bien participer, vos invités ont besoin de détente, d'aide et de concentration. L'Estérel met tout en oeuvre pour favoriser leur disposition: bonne table, confort et toutes les installations souhaitables (salles, équipement audio-visuel, locaux à l'épreuve du feu. Par conséquent, aucun risque de voir votre équipe s'enlever en fumée dans un incendie). L'Estérel est assez près de Montréal, à peine cinquante minutes, et assez loin des distractions pour faire de votre congrès une réussite.

L'Estérel Hôtel l'Estérel, Ville d'Estérel, Co. Terrebonne, Québec J0T 1E0 Tel: (514) 228-2571 (Estérel) 866-8224 (ligne directe de Montréal)

Laurentide Financial Corporation Ltd. (constituée en vertu des Lois de Colombie-Britannique) \$15,000,000 Billets Garantis, 9 3/8%, Série L Prix: 100 Nesbitt Thomson, Valeurs Limitée A. E. Ames & Cie Limitée Pitfield, Mackay, Ross & Compagnie Odlum Brown & T. B. Read Ltd. Burns Bros. and Denton Limited Dominion Securities Corporation Harris & Partners Limited Merrill Lynch, Royal Securities Limited Walwyn, Stodgell & Gairdner Ltd. Cochran Murray Limited Midland Doherty Limited Bongard, Leslie & Co. Limited Pemberton Securities Limited Bankers Securities of Canada Limited René T. Leclerc Incorporée Crang & Ostiguy Inc. Houston, Willoughby and Company Limited O'Brien & Williams

L'élément moteur du développement économique

L'établissement d'un complexe industrialo-portuaire à Québec

Le rétablissement de l'économie de la région de Québec réside, selon les spécialistes de la firme Jean-Claude La-Haye et associés, dans la transformation profonde de la structure de production par le développement volontaire et concerté du secteur secondaire; cette transformation n'est possible que par la mise en place d'un élément moteur de développement manufacturier et de l'allocation, aux deux composantes de la région administrative, de vocations particulières.

L'élément moteur de développement économique est l'établissement d'un complexe industrialo-portuaire à Québec même. Ce complexe ne viserait pas simplement à la création d'emplois, mais représenterait un effort pour améliorer la structure industrielle en promouvant l'industrie manufacturière et surtout ses secteurs modernes.

Cette action de développement entraînerait une concentration des efforts de développement industriel dans la zone métropolitaine de Québec. Dans une perspective de développement régional, cette action ne saurait être suffisante, aussi suggère-t-on la stimulation d'activités d'appoint, dites de croissance, dans le reste de la région, actions principalement axées sur le tourisme.

Dans cette optique, les auteurs de l'étude recommandent de concentrer l'effort de développement industriel dans la zone métropolitaine, de créer un organisme permanent pour favoriser les consultations entre les secteurs public et privé, de favoriser et accélérer la coordination des

divers ordres de gouvernement et de promouvoir la production et la diffusion des connaissances.

Au niveau de la croissance, leurs recommandations visent à: promouvoir les activités touristiques dans la zone métropolitaine et dans la région; tenir compte du rôle de la construction comme facteur générateur d'emplois et élargir le potentiel d'échanges des postes de fabrication dans la région notamment dans les secteurs des aliments et boissons, du matériel de transport (chantiers navals) et de la transformation de l'amiante et des produits connexes.

Dans la pratique, cela suppose des investissements importants dans l'infrastructure, surtout dans le port de Québec, une aide accrue à la recherche, la participation aux investissements directs et l'incitation à l'entreprise privée à moderniser les établissements existants et à en fonder de nouveaux.

Au niveau de toute la région, l'intervention devrait consister en un programme des investissements nécessaires au développement des sites touristiques et récréatifs de la région administrative et de la zone spéciale, le développement de cinq circuits touristiques majeurs, dont Québec serait le foyer, et la mise en oeuvre d'une politique d'information axée sur la publicité proprement dite et sur une signalisation privilégiée des circuits.

Enfin, dans le territoire de la zone spéciale, les spécialistes suggèrent le maintien de la ville de Québec comme noyau

central, la consolidation des éléments structurants, notamment des noyaux industriels, sur la rive nord et sur la rive sud, l'intégration progressive de la rive sud à la vie économique et sociale de la Ville Capitale et la préservation rationnelle des sites naturels et historiques et notamment de l'île d'Orléans.

La série de recommandations, proposées par les spécialistes, découlent de conclusions qu'ils expliquent longuement dans leur document-synthèse.

Ainsi, en étudiant les rapports existant entre la zone métropolitaine de Québec et la région, ils en déduisent que la croissance économique de toute la région dépend de la zone métropolitaine et que c'est le manque de dynamisme de cette dernière qui est à la source de la stagnation.

Bien que la région de Québec ne soit pas intégrée au circuit économique canadien et nord-américain, l'administration publique atténue l'impact des fluctuations économiques et assure une certaine stabilité à l'économie de la zone métropolitaine; toutefois, d'autres activités exportatrices, capables d'entraîner la croissance plus autonome, sont très faiblement représentées dans la zone métropolitaine et dans le reste de la région.

Autre conclusion, la zone métropolitaine possède aussi des atouts importants: elle est la capitale provinciale; de par sa taille, elle constitue la deuxième ville en importance dans la province, elle a atteint un niveau élevé en matière d'infrastructure technique et sociale et elle est bien reliée

au reste de la province, surtout à Montréal; elle dispose d'une importante université et son arrière-pays offre un intérêt touristique unique. Autant d'atouts à exploiter pour les faire contribuer au développement de la ville et de toute la région.

Le document-synthèse contient plusieurs paragraphes traitant de l'absence d'une politique définie de développement global ou de développement régional au Canada.

"Il nous semble que le cœur du problème du retard de la région de Québec, comme celui de bien d'autres, se situe justement à ce niveau-ci et c'est sans doute là une des raisons majeures qui empêchent certaines de nos recommandations de s'aventurer plus loin."

"Affirmant qu'au cours de leur étude, ils n'ont pas trouvé de faiblesse essentielle relative aux structures d'accueil de la région de Québec, les auteurs du rapport concluent que "ce qu'il faut, c'est une décision volontaire de l'Etat pour mettre vraiment en valeur un centre d'accueil comme Québec. Il faut une intervention massive qui soit de nature à contrebalancer, dans des activités bien définies, l'effet d'attraction des centres développés."

RENCONTRE

Toutes les données, contenues dans les documents remis à l'OPDQ, doivent faire l'objet de discussions avec les chefs de file de la région au cours des prochains jours. Elles constituent l'instrument qui doit servir à l'élaboration de toute la politique de développement de l'OPDQ pour la région.

Après le "coup de folie" de lundi, l'or a baissé pour la deuxième journée consécutive

PARIS (AFP) — Le mouvement de panique qui avait déferlé lundi, première journée du flottement du franc, sur l'or et les monnaies, semble petit à petit céder la place à une vue plus réaliste des choses, malgré quelques mouvements encore anormaux et sporadiques sur les marchés des changes.

Le franc suisse restait très ferme à 1.543 francs.

Le dollar commercial valait 5.2225 f. soit une surcote de 4.9 pour cent et le dollar commercial 5.325 f.

Quant à la lire italienne, elle était cotée mercredi à un taux très proche de celui de vendre-

di, avant le flottement du franc.

Enfin, l'événement du jour a été la très forte demande de dollars sur le marché de Tokyo après quatre jours de fermeture. La Banque du Japon a révélé qu'elle avait dû mettre en vente plus de 700 millions de dollars pour satisfaire la demande et soutenir la parité de 300 yens pour un dollar.

couronne danoise de remonter, dans le courant de la journée, après avoir touché son plancher.

Elle a aussi obligé la Banque centrale japonaise à vendre \$700 millions en une seule séance pour maintenir le yen au cours de 300 yens pour un dollar.

Hausse et retombée du dollar

PARIS (AP) — Le dollar a subi, mercredi, une hausse brutale à l'ouverture des marchés européens des changes, puis est retombé.

Selon les milieux bancaires, cette hausse subite serait due à la demande exceptionnelle de dollars sur le marché de Tokyo après quatre jours de fermeture. La Banque du Japon a révélé qu'elle avait dû mettre en vente plus de 700 millions de dollars pour satisfaire la demande et soutenir la parité de 300 yens pour un dollar.

Le prix de l'or a baissé à Zurich, passant de \$138 l'once mardi, à \$136.50. Mais à Londres, il a gagné 50 cents, passant à \$137 l'once.

A Paris, le dollar est passé de 5.2125 à 5.2250 puis est retombé à 5.2175.

Le franc s'est amélioré à Francfort, où le dollar a gagné deux pfennings à l'ouverture pour en reperdre rapidement un.

A Zurich, le dollar a monté de 2.5 centimes, passant à

3.3940 fs avant de revenir à 3.39 fs.

Quant à la livre, elle valait à l'ouverture \$2.1780 mais est remontée par la suite à \$2.1840.

En raison de la progression du dollar en Europe, certains

observateurs pensent que le Japon pourrait être amené rapidement à dévaluer le yen par rapport à la devise américaine, le soutien du cours devenant une lourde charge pour l'économie japonaise.



WINNIPEG (PC) — Le lin a fait preuve de vigueur hier, à la Bourse des céréales de Winnipeg, où il a avancé jusqu'à son sommet quotidien de 30 cents pour ce qui est des livraisons à venir.

Le colza, qui avait progressé mardi, a perdu jusqu'à 20 cents et le seigle à venir prochainement a reculé, pour sa part, de 15 cents.

A la clôture, le lin gagnait 30 cents, le colza de Vancouver perdait 20 cents, le colza de Thunder Bay perdait également 20 cents et le seigle, 15 cents.

CHICAGO (AP) — Le gouvernement des Etats-Unis prévoyant des récoltes de maïs et de blé seront considérablement plus fortes cette année que l'année dernière, le maïs à venir et le blé à terme se sont vendus en grandes quantités hier, à la Bourse des grains de Chicago.

Il s'ensuit que le blé à venir a régressé jusqu'à sa limite de 20 cents le boisseau et que le maïs à venir a clôturé en baisse de six cents.

L'avoine, pour sa part, a flechi jusqu'à sa limite de six cents le boisseau.

Nouvelles brèves des sociétés

Exxon accroît ses profits de 60 pour cent

NEW YORK (AP) — Exxon, la plus grande compagnie pétrolière américaine, a estimé, hier, que ses bénéfices du dernier trimestre 1973 ont été de 60 pour cent supérieurs à ceux de la période correspondante de l'année précédente, soit \$784 millions contre \$493 millions en 1972.

Pour l'ensemble de l'année 1973, le bénéfice a été de \$2.44 milliards, soit également une augmentation d'à peu près 60 pour cent.

Imperial Oil a fait \$71 millions de plus en profits en 1973

Les bénéfices nets estimatifs de l'Imperial Oil pour 1973 s'établissent à \$228 millions, soit \$1.76 par action, a révélé hier, M. J.A. Armstrong, président de l'entreprise. C'est là une augmentation de \$71 millions, soit 54 cents par action, si on compare ces chiffres à ceux de 1972.

L'augmentation est due à la production accrue de pétrole brut et aux ventes plus considérables d'à peu près tous les produits pétroliers, à la production plus forte de matières pétrochimiques et d'engrais ainsi qu'à l'amélioration générale des prix de tous les produits, d'expliquer M. Armstrong.

Les dépenses en immobilisations et en exploration se sont maintenues à un niveau élevé et ont atteint \$333 millions en 1973, soit \$74 millions de plus qu'en 1972.

Hausse de 9.8 pour cent du revenu net de Bell Canada

MONTREAL (PC) — Bell Canada rapporte que son revenu net pour 1973 a été de \$180.9 millions, soit l'équivalent de \$4.52 par action, au regard d'un revenu net de \$164.8 millions soit \$4.12 action enregistré l'année précédente.

Le revenu net s'est ainsi accru de 9.8 pour cent.

Les revenus d'exploitation pour 1973 s'établissent à

\$1.275.200.000 et les dépenses à \$801.2 millions, au regard de revenus d'exploitation de \$1.125.400.000 et de dépenses de \$712.5 millions en 1972.

La Crown Life réalise une production record de \$3.36 milliards

La Compagnie d'Assurance-vie Crown Life vient d'annoncer qu'elle a réalisé en 1973 un chiffre de nouvelles assurances sur la vie totalisant \$3.36 milliards, soit 50 pour cent de plus qu'en 1972. Aucune compagnie canadienne d'assurance-vie n'avait, avant 1973, dépassé \$3 milliards en production annuelle.

Les chiffres de vente, aussi bien en assurances collectives qu'en assurances individuelles, sont des nouveaux sommets dans l'histoire de la compagnie. Les contrats collectifs souscrits ont atteint \$2 milliards et les polices individuelles, \$1.3 milliard.

Avec 1973, le portefeuille des assurances en vigueur de Crown Life a connu une progression sans précédent de \$2.78 milliards pour dépasser \$14.3 milliards - une augmentation de 24 pour cent par rapport à 1972.

Industries Ivaco Ltée. accroît sa production de billettes d'acier

Les Industries Ivaco Ltée ont annoncé qu'elles accroîtront la Productivité de leur usine de fonte et de coulage continu de billettes d'acier présentement en construction à l'Original, Ontario.

La nouvelle usine aura un taux de productivité d'environ 275.000 tonnes de billettes par année, et l'on s'attend à ce que le coût total de l'usine atteigne environ \$12 millions.

Le Canada prête \$6 millions à la Côte d'Ivoire pour le financement d'achats

ABIDJAN (AFP) — Aux termes d'un accord signé hier à

Abidjan, le Canada a octroyé un prêt de 6 millions de dollars canadiens, soit environ 1.5 milliards de francs CFA, qui sera réparti en tranches égales au cours des trois prochaines années et sera mis à la disposition de la Banque ivoirienne de développement industriel (BIDI). Celle-ci pourra ainsi consentir des prêts à des entreprises industrielles désireuses d'acquies du matériel d'origine canadienne.

Le prêt, qui ne porte pas intérêt, est remboursable en 50 ans avec un différé d'amortissement de 10 ans.

Toutefois, une somme équivalente à un intérêt au taux annuel de 4 pour cent sera consacrée à la promotion de la participation des nationaux à l'industrialisation de la Côte d'Ivoire.

Volvo de Suède espère reprendre sa production normale en février

GOTHENBURG (Reuter) — La société suédoise Volvo a annoncé, hier, qu'elle reprendrait son rythme habituel de production à partir du mois prochain si le gouvernement ne prolongeait pas le rationnement de l'essence au-delà de la date prévue du 28 février.

Les chaînes de montage de Volvo ne fonctionnent depuis décembre que quatre jours par semaine.

Un directeur de la société d'automobiles a indiqué que cette décision de revenir à l'horaire plein avait été prise à la suite de l'amélioration de la situation pétrolière et des bons résultats des ventes de janvier.

En dépit de la crise pétrolière

Le Canada semble en meilleure posture quant à sa croissance économique

VANCOUVER (PC) — En dépit de la crise pétrolière, qui sévit sur la scène internationale, le Canada semble en meilleure posture du moins en ce qui a trait à sa croissance économique.

C'est ce qu'a soutenu le gouverneur de la Banque du Canada, M. Gerald K. Bouey, qui parlait hier devant les membres de la Chambre de commerce de Vancouver.

En plusieurs pays, a-t-il déclaré, la montée vertigineuse

des prix du pétrole a nécessité des ajustements sans précédent dans une période de paix.

"Bien que le Canada n'ait pas été tellement touché par cette crise du pétrole, nous avons été exposés à en subir les effets", a poursuivi M. Bouey qui a conclu que cela ajoute une nouvelle dimension aux problèmes déjà existants de la montée des coûts et des prix.

"Malgré tout, le Canada ne se trouve pas en si mauvaise

posture, en tout cas dans une situation aussi pire que celle qui sévit en d'autres pays".

Selon M. Bouey, déjà au printemps de 1973, il devenait de plus en plus clair que pour l'immédiat, la demande allait évoluer en augmentant plus qu'en fléchissant.

L'évolution des événements financiers et économiques donne à penser que l'économie canadienne continuera de progresser et d'être forte.

Selon M. Bouey, les effets de

la crise internationale du pétrole exigeront du Canada qu'il porte une grande attention à l'élaboration de sa politique monétaire.

"Notre objectif de base, a déclaré M. Bouey, demeure toujours le même: mettre au point et maintenir un climat qui permettra la croissance économique et une diminution du chômage, et qui, en même temps, ne risque pas de compromettre nos chances à long terme d'un meilleur comportement en matière de prix".

Malgré des pertes substantielles dans le secteur de la vente au détail, l'achat de certains titres est encore recommandé

TORONTO (PC) — Bien que les titres aient subi récemment des pertes substantielles dans le secteur de la vente au détail, une maison de placement recommande l'acquisition de certains d'entre eux aux prix actuels.

Selon la maison Yorkton Securities Ltd., en effet, une diminution de la confiance des investisseurs quant au marché en général s'est combinée à l'appréhension d'un ralentissement du taux de croissance des ventes au détail, et les titres de ce secteur en particulier ont subi des pertes au cours des derniers mois.

La maison Yorkton estime de plus que l'excellent taux de croissance qu'a connu le secteur de la vente au détail en 1973 ne sera pas égale cette année, mais elle note cepen-

dant que les investisseurs devraient acquérir certains titres de ce secteur, dont plusieurs ont atteint ou sont près d'atteindre des valeurs basses historiques par rapport aux gains.

Ce secteur est caractérisé par un facteur de coûts variables élevé. Il fait appel aux services d'un nombre non négligeable d'employés à temps partiel qui risquent de perdre leur emploi si la demande venait à défaillir et qu'une réduction des coûts se révèle nécessaire, souligne Yorkton.

Parmi les autres facteurs positifs figurent l'absence des interventions gouvernementales dans ce secteur, les effets minimes du coût croissant de l'énergie et le fait qu'aucune

protestation n'ait été soulevée publiquement en ce qui concerne les prix des articles vendus dans les magasins à rayons, contrairement à ce qui se produit pour les produits alimentaires.

La maison Yorkton exprime d'autre part une préférence pour le secteur des ventes au détail de l'Ouest canadien, où l'activité économique relative aux ressources en pétrole et en gaz naturel, des taux d'emploi plus élevés et un relèvement du revenu des agriculteurs se combinent pour favoriser plus qu'ailleurs les ventes des magasins à rayons.

Des entreprises sont recommandées aux investisseurs à ce propos: la Compagnie de la Baie d'Hudson et Simpsons/Sears Ltd.

\$650 millions pour maintenir le yen à son taux officiel

TOKYO (Reuter) — La banque centrale du Japon a dû se défaire mercredi de quelque \$650 millions pour maintenir la devise japonaise à son taux officiel de 300 yens pour un dollar.

Elle a dû céder \$100 millions des vingt premières minutes de la séance au marché des changes, lequel était resté fermé lundi et mardi en raison de la mise en flottement du franc français.

De source autorisée proche du ministère des Finances on explique que le Japon a voulu maintenir le taux actuel en

dépit du flottement du franc, pour éviter de déclencher une course à la dévaluation.

On se demande toutefois, de source bancaire, combien de temps le Japon pourra se défaire d'autant de dollars du fait de l'état déjà précaire de sa balance des paiements.

On rappelle de même source que la banque centrale avait été obligée de vendre quelque \$400 millions le 4 janvier avant de porter le point d'intervention de 280 yens le dollar à 300 yens le dollar trois jours plus tard.

Vous avez jusqu'au 28 février 74 pour payer moins d'impôt 73!

Nous pouvons vous y aider: demandez notre brochure.

Veillez me faire parvenir, sans obligation de ma part, votre brochure "Réduisez votre impôt avec le Plan d'Épargne-Retraite Canagex." Envoyez ce coupon à: Canagex, 500 Place d'Armes, bureau 1660, Mtl. H2Y 2W2. (15)

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Code Postal _____

bourse de toronto

bourse de new york

bourse de montréal

Table of stock market data for Toronto, including sections for 'Cours transmis par le Presse Canadienne', 'A et B', 'Cours fournis par le Presse Associée', 'P et S', and 'D et C'.

Table of stock market data for New York, including sections for 'Cours transmis par le Presse Associée', 'Titres', 'Cours fournis par le Presse Associée', 'Titres', and 'DISTRIBUTION PRIMAIRE'.

Table of stock market data for Montreal, including sections for 'Cours transmis par le Presse Canadienne', 'Premier groupe d'industries', 'Second groupe d'industries', 'Mines et Pétroles', and 'bourse américaine'.

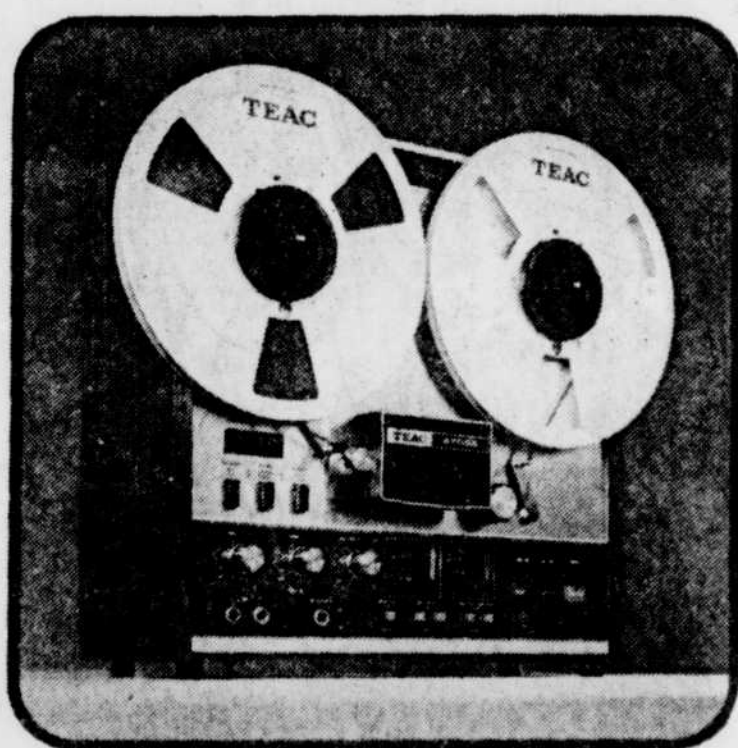
Table of mutual fund data, including sections for 'fonds mutuels par le Presse Canadienne', 'titres au comptoir', and 'fonds américains'.

"c'est la vente du million"

NOS ENTREPOTS REGORGENT DE MARCHANDISES DE TOUTES SORTES POUR PLUS D'UN MILLION DE DOLLARS. PROFITEZ DES BAS PRIX LORS DE LA SEULE VENTE ANNUELLE!

AMEUBLEMENTS TANGUAY inc. le centre de stéréo le plus complet sur la rive-sud.

Venez rencontrer des experts qui vous feront voir et entendre les appareils les plus perfectionnés qui soient



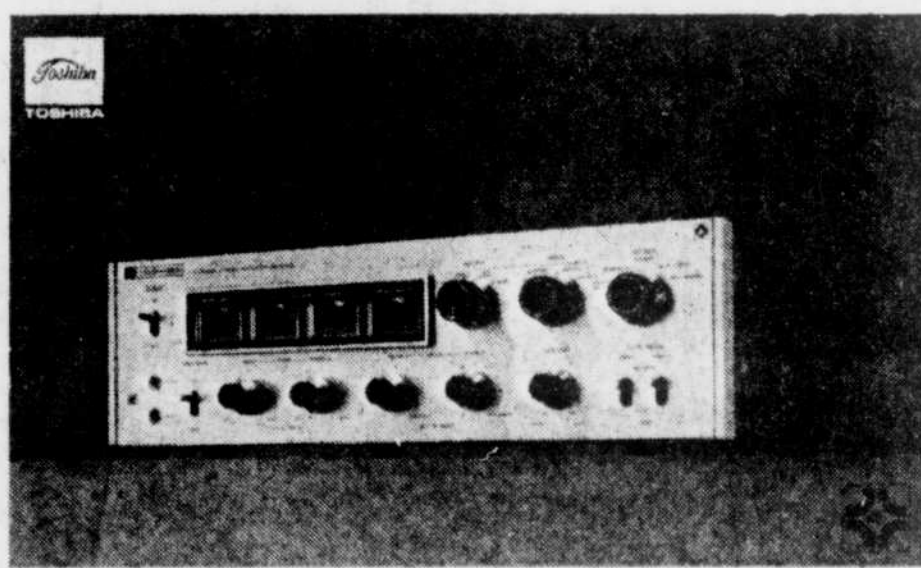
TEAC 3300S

BEAUPORT

Zenith, Motorola

LEVIS

Kenwood, Toshiba, Teac, Concord, Elac, Zenith, Electro Voice, R.S.C., Utah, L.G., AMX, Sennheiser, Omega, Selfix, Grundig, Motorola, General Baffles, Scotch, Shure, Goodmans, Videotone.



TOSHIBA SB-404S

VOUS CHERCHEZ UNE AUBAINE

Plusieurs consoles stéréos et quelques composants à solder à des bas prix très réduits. Aussi plusieurs démonstrateurs en quantité limitée.

SERVICE D'ENTRETIEN SUR PLACE 9 TECHNICIENS A VOTRE SERVICE

PLAN MISE DE COTE ET PLAN BUDGETAIRE DISPONIBLES

**PLACE TANGUAY
LEVIS
ROND-POINT
DE LEVIS - 833-4511**

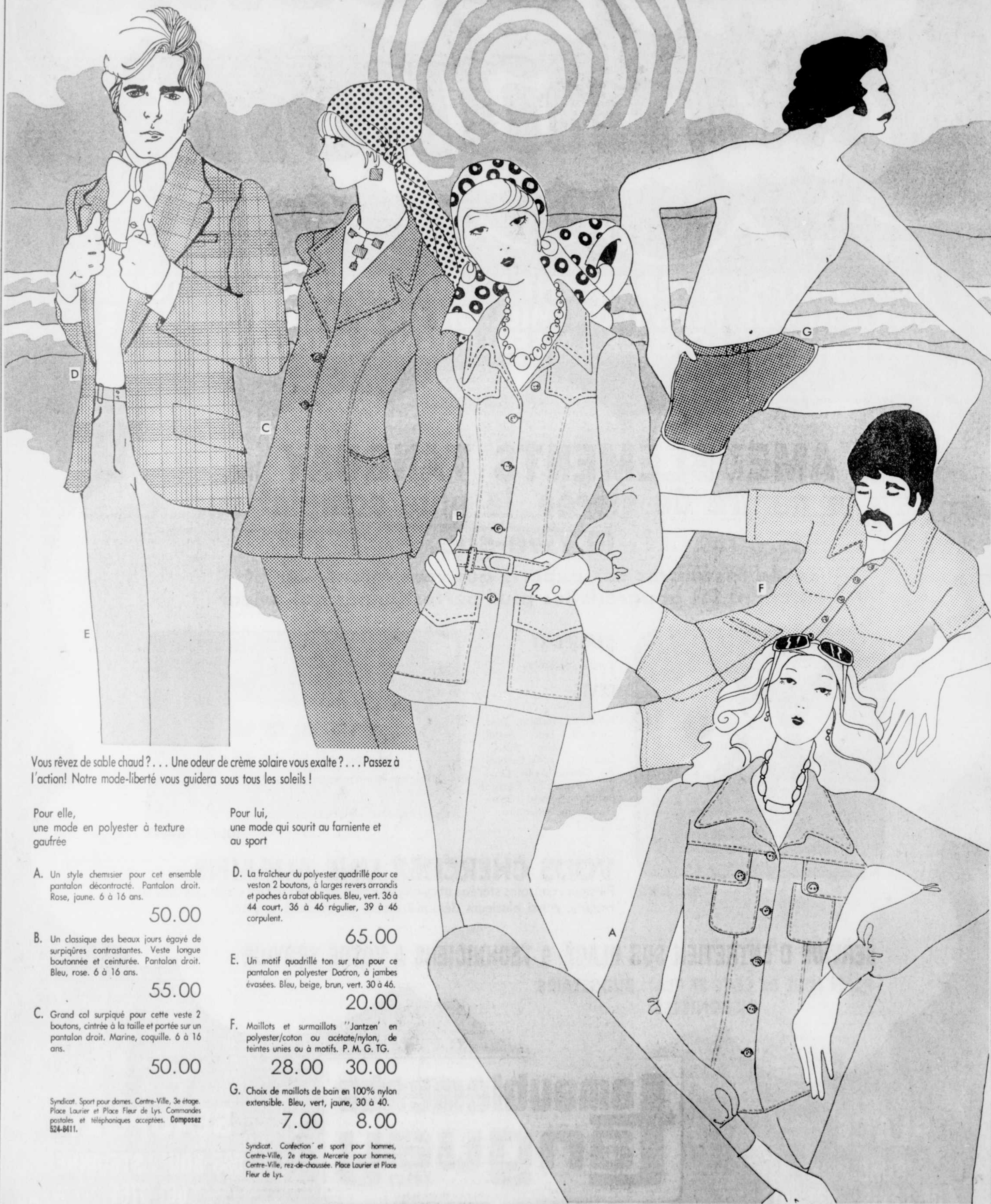
**ameublements
Tanguay
inc**

**BEAUPORT
535 BOUL. STE-ANNE
661-3761
(à côté de la Dame Blanche)**

LE **Syndicat**
DE QUÉBEC

• CENTRE-VILLE • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS

PASSEPORT-VACANCES



Vous rêvez de sable chaud? ... Une odeur de crème solaire vous exalte? ... Passez à l'action! Notre mode-liberté vous guidera sous tous les soleils!

Pour elle,
une mode en polyester à texture
gauffrée

A. Un style chemisier pour cet ensemble
pantalon décontracté. Pantalon droit.
Rose, jaune. 6 à 16 ans.

50.00

B. Un classique des beaux jours égayé de
surpiqûres contrastantes. Veste longue
boutonnée et ceinturée. Pantalon droit.
Bleu, rose. 6 à 16 ans.

55.00

C. Grand col surpiqué pour cette veste 2
boutons, cintrée à la taille et portée sur un
pantalon droit. Marine, coquille. 6 à 16
ans.

50.00

Syndicat. Sport pour dames. Centre-Ville, 3e étage.
Place Laurier et Place Fleur de Lys. Commandes
postales et téléphoniques acceptées. Composez
524-8411.

Pour lui,
une mode qui sourit au farniente et
au sport

D. La fraîcheur du polyester quadrillé pour ce
veston 2 boutons, à larges revers arrondis
et poches à rabat obliques. Bleu, vert. 36 à
44 court, 36 à 46 régulier, 39 à 46
corpulent.

65.00

E. Un motif quadrillé ton sur ton pour ce
pantalon en polyester Dacron, à jambes
évasées. Bleu, beige, brun, vert. 30 à 46.

20.00

F. Maillots et surmaillots "Jantzen" en
polyester/coton ou acétate/nylon, de
teintes unies ou à motifs. P. M. G. TG.

28.00 30.00

G. Choix de maillots de bain en 100% nylon
extensible. Bleu, vert, jaune, 30 à 40.

7.00 8.00

Syndicat. Confection et sport pour hommes,
Centre-Ville, 2e étage. Mercerie pour hommes,
Centre-Ville, rez-de-chaussée. Place Laurier et Place
Fleur de Lys.



Bonhomme Carnaval aux Etats-Unis

Bonhomme Carnaval regrette peut-être un peu les paysages enneigés de Québec mais n'a-t-il pas pour se consoler la compagnie de la racieuse Américaine Cynthia Fol-

mer, toute heureuse, semble-t-il, de se promener sur la jetée d'Atlantic City avec un si grand personnage. Et cela par une température de 50 degrés!

Le maire de la Capitale est immortalisé... dans la glace

par J.-Claude RIVARD

D'habiles sculpteurs de la rue Sainte-Thérèse ont fixé, hier soir, dans la neige glacée, l'effigie du maire de Québec, M. Gilles Lamontagne.

Le maire a lui-même posé comme modèle, pendant un certain bout de temps, en contemplant la dextérité d'un groupe de sculpteurs chargés de terminer l'oeuvre sculpturale commencée par quatre ou cinq conseillers municipaux.

Ce sont, en effet, ces derniers qui ont ouvert le chantier, vers les six heures et demie. On a, cependant, tôt réalisé que les conseillers sont plus doués pour l'administration publique que pour les arts plastiques!

Une "intermission" leur a justement fourni l'occasion de prendre congé, lors de la présentation des armoiries de la ville, par le maire, à "Ti-Père" dont la "cave" fête, cette année, son dixième Carnaval. Les visiteurs municipaux se sont, en retour, vu remettre l'insigne de la "Rue du Carnaval", ainsi que l'on

nomme, en cette période de l'année, la rue Sainte-Thérèse. Le groupe s'est ensuite déplacé pour aller pendre la crémaillère dans "La Voûte à Paul", exploitée par le voisin d'en face.

"Ti-Père", qui s'appelle, en réalité, Lionel Faucher a réussi ce tour de force que bien des gens influents n'ont jamais réussi. Pendant dix ans, la cave de sa maison, parée de milliers de souvenirs, a reçu des personnalités, dont des premiers ministres, que des personnes "très honorables" n'ont jamais pu faire asseoir dans leurs somptueux salons... Chez le voisin d'en face, M. Paul Frenette, l'établissement ne compte que trois Carnavals: le décor est différent, s'apparentant à celui des caves à vin traditionnelles. Alors que chez "Ti-Père", on sert un "caribou" corsé et sec, celui de la "Voûte à Paul" se fait plus doux et fruité. Le "caribou" est préparé selon des recettes traditionnelles dont on conserve jalousement le secret: du vin, une part de spiritueux et, parfois, des jus

de fruits ou des eaux gazeuses...

Visiblement de bonne humeur, après ses deux "caribous", le maire Lamontagne est retourné à la séance de pose, en commentant qu'il serait intéressant que chaque maison de la rue ait son petit quelque chose, en plus des monuments, pour retenir le pas des visiteurs...

Contemplant sa silhouette, qui prenait progressivement forme, dans la neige glacée, le maire a même ajouté que ce serait peut-être intéressant d'offrir aux gens, comme moyen de défoulement, l'occasion de démolir le maire (entendons son effigie!) avec des boules de neige!...

Mais un quidam lui a aussitôt fait remarquer qu'il faudrait reporter la compétition à l'an prochain, étant donné qu'il est fort probable que le propriétaire des fenêtres qui se trouvent juste derrière le monument, risque fort de ne pas priver les balles de neige qui manqueraient la "tête" du maire!...

La taxe foncière grimpe de \$0.25, à Sainte-Foy

par Benoît ROUTHIER

La ville de Sainte-Foy n'a pas eu de subvention du gouvernement pour boucler son budget de 1974, mais elle en aura une, c'est certain, dans le cours de l'année.

Le maire Ben Morin en a donné l'assurance aux contribuables, hier soir, bien qu'il n'en sache pas le montant.

Dans ces conditions, le budget, qui a été adopté pour 1974, hausse le taux de la taxe foncière de \$0.25 du \$100 d'évaluation. Ca représente une augmentation moyenne de 13 pour cent.

L'impôt foncier passe de \$1.10 à \$1.35 du \$100. Il faut ajouter \$0.12 pour payer la contribution à la CUQ et un \$0.09 pour la quote-part de Sainte-Foy au déficit de la CTCUQ de 1973.

C'est donc une taxe totale de \$1.56 qui a été établie avec un budget de \$19,108,000. Ce montant représente une augmentation de \$3,652,000 comparativement à 1973, soit 23.6 pour cent.

D'autres taxes subissent une hausse. La taxe pour l'enlèvement des ordures ménagères est portée de \$18 à \$22 par logement et de \$0.80 à \$1 par minute pour les commerces et les industries. Cette hausse est en prévision du coût supplémentaire qu'entraînera l'utilisation prochaine de l'incinérateur régional.

Pour pallier le coût d'agrandissement de l'usine de filtration et l'augmentation de son coût de fonctionnement, le prix pour la consommation d'eau est porté de \$0.50 à \$0.60 le mille gallons, avec un coût minimum de \$36.

La taxe pour les services d'aqueduc et d'égoûts est maintenue à \$15 par logement pour chacun de ces services. De même, la taxe d'affaires demeure au taux de 9 pour cent de la valeur locative.

D'après le rapport du président du comité des finances, M. Charles-E. Matte, le service de la dette accapare près de la moitié de l'augmentation des dépenses prévues, soit un montant de \$1,518,000, subsistant ainsi une hausse de 32 pour cent par rapport à l'an dernier.

Cette forte hausse est attribuable aux dépenses capitales de l'ordre de \$6,000,000 que

Sainte-Foy a dû effectuer, en 1972-1973, à savoir l'aménagement du boulevard Hochelaga, le réaménagement du boulevard Hamel, la construction du viaduc du boulevard du Versant Nord, l'agrandissement de l'usine de filtration et l'élargissement du Chemin Saint-Louis.

Dans son allocution, le maire Morin a dit qu'au niveau des dépenses compressibles qui constituent 30 pour cent du budget total, des réductions de \$1,471,000, soit 20.4 pour cent, ont été faites aux demandes budgétaires des services municipaux qui atteignaient \$7,228,500.

"Il s'ensuit, de dire M. Morin, qu'aucun service addi-

tionnel ne sera accordé à la population en 1974", à moins que ce service ne soit jugé essentiel par le conseil municipal.

Les dépenses incompressibles, représentant près de 70 pour cent du budget global, soit \$13,350,500. Ce sont les dépenses du service de la dette (32.7 pour cent), la main-d'oeuvre (34.3 pour cent) et la contribution à la CUQ (2.9 pour cent).

Il faut tenir compte du renouvellement des conventions collectives des employés, de l'augmentation du coût des matériaux et de l'équipement.

En ce qui concerne les revenus, la taxe de vente devrait rapporter \$4,300,000,

en 1974, soit \$1,300,000 de plus que l'an dernier. Ce serait, entre autres, le fruit de consultations entre les hauts fonctionnaires de Sainte-Foy et du ministère des Affaires municipales.

Notons, de plus, une hausse de \$560,000 au domaine des subventions, attribuable principalement à la subvention spéciale accordée aux municipalités de 25,000 et plus et à l'augmentation des compensations fédérales et provinciales pour les édifices gouvernementaux situés à Sainte-Foy.

En gros, on prévoit dépenser \$1,797,800 pour l'administration générale, \$3,485,000 pour la protection de la personne et de la propriété, \$2,601,500 pour

les travaux publics, \$1,082,500 pour la santé, l'hygiène et la salubrité, \$1,792,200 pour les loisirs.

Le maire a dit trouver désagréable pour les contribuables que des "fuites" se soient produites lors des négociations des autorités municipales et surtout que des journalistes aient parlé d'une hausse de taxe de \$0.50 si la ville n'obtenait pas une subvention de \$1,200,000.

Cette rumeur a eu au moins un mérite: celui d'avoir préparé les citoyens de Sainte-Foy à mieux accepter la hausse réelle de \$0.25 du \$100 et la hausse des taxes pour l'enlèvement des ordures ménagères, et l'eau...

Le maire propose une subvention indexée sur le rythme d'urbanisation d'une ville

Le maire de Sainte-Foy a proposé, hier soir, que la subvention spéciale pour les municipalités de 25,000 habitants et plus soit indexée au degré et au rythme d'urbanisation de la municipalité ainsi qu'à l'effort fiscal que doivent faire les citoyens.

M. Ben Morin a déployé beaucoup d'efforts, ces derniers temps, pour obtenir une subvention d'équilibre de budget pour 1974. Il n'a pas réussi pour ce budget précis mais il a affirmé que sa ville en recevra une, au cours de l'année.

Parlant lors de la soirée de l'adoption des prévisions budgétaires, M. Morin a rappelé que la ville de Sainte-Foy connaît un rythme d'expansion très rapide, sa population ayant augmenté de 50,000 habitants depuis 13 ans. "Nous avons créé un Charlesbourg en sept ans dans Sainte-Foy", de préciser le maire.

Il a dit la nécessité de réaménager l'assiette fiscale, en consultation avec les municipalités, afin d'assurer à celles-ci les ressources nécessaires pour leur développement et leur progrès. Il s'est dit d'avis que le champ de la taxe scolaire devrait être remis en partie aux municipalités.

PERTE DE REVENUS

Selon M. Morin, trois facteurs principaux contribuent aux difficultés financières que connaît actuellement sa ville. D'abord, le fait que le rôle d'évaluation de Sainte-Foy devait être normalisé pour 1974 et ne le sera que pour 1975, ce qui lui fait perdre des revenus de près de \$240,000. Le rôle actuel représente 75 pour cent de la valeur réelle.

En deuxième lieu, il y a des pertes de revenus, redevables aux biens non imposables, qui représentent 31 pour cent de l'évaluation totale, soit \$204,545,000. Les compensations ne sont pas suffisantes

Les négociations se déroulent bien

La convention collective du Syndicat des employés des services extérieurs de la ville de Sainte-Foy pourrait bien faire l'objet d'un accord sous peu.

En effet les négociations se déroulent très bien, d'après ce qu'on nous dit des deux côtés de la table des négociations. Mais, il reste encore des clauses à parapher, sur lesquelles les parties ne s'entendent pas pour le moment.

Des gains substantiels ont été enregistrés pour les syndiqués qui sont près de 300. Entre autres, le syndicat, affilié à la Fédération des employés scolaires et municipaux, a accepté les offres salariales de la ville qui consistent en une augmentation de \$0.50 l'heure pour cette année et d'un autre \$0.50 pour l'an prochain. Il s'agit d'un contrat de deux ans.

Le syndicat a obtenu de plus ce qui n'avait jamais été accepté par la ville, dans le passé, c'est-à-dire la prime d'ancienneté.

pour combler le coût des services rendus.

De plus, Sainte-Foy effectue depuis quelques années de nombreux travaux à caractère régional en raison du "rôle de plaque tournante" qu'elle joue dans le Québec métropolitain.

La ville a déterminé pour les années 1972-1976 un programme d'investissements de l'ordre de \$26,000,000 qui affecte toute la région de Québec: l'aménagement des boulevards Hochelaga et Hamel et de l'autoroute du Vallon, l'augmentation de la capacité de production d'eau potable, l'aménagement de la Base de plein air.

"Il est donc nécessaire que le gouvernement provincial contribue, sous forme de subventions, à défrayer le fardeau des charges que Sainte-Foy doit assumer pour donner des services qui profitent à toute la population de la région", de poursuivre M. Morin.

FINIES LES FOLIES!

D'ailleurs, le gouvernement admet, semble-t-il, que le coût de ces services ne doit pas être partagé uniquement par les citoyens de Sainte-Foy. D'après le maire, cette ville serait plus gâtée, en 1974, en subventions qu'elle ne l'a été jusqu'ici. Alors qu'elle est la septième ville du Québec pour sa population et la neuvième pour son budget, Sainte-Foy serait la 43e en ce qui concerne l'obtention de subvention, ce qui semble anormal à M. Morin.

Le maire de Sainte-Foy est, de toute façon, déterminé à en

obtenir des subventions. Il a décidé, devant une certaine de contribuables, de ne plus faire faire de travaux à caractère régional sans avoir, à l'avance, l'assurance du gouvernement qu'il apportera son aide financière.

BOUCHERIE R. VILLENEUVE
Spécialité: **VIANDE PRIX DU GROS**
POUR VOTRE CONGELATEUR
Tél.: 623-1405
1024, AV. BOURG-ROYAL CHARLESBOURG-EST

LES AVOCATS
• MAURICE DUPLESSIS
• MICHEL BROCHU
• CLAUDE BECOTTE
1026, St-Jean, suite 100
Québec 4 529-0181

IMPECCABLE

2 logements, 6 pièces au 1er étage et 5 pièces au 2e - Garage - Beau secteur - **Faut vendre.**

Montreal RAYMONDE GIGUERE

Trust COURTIER 529-0981 **523-5515**

La lumière n'est pas encore faite sur la lettre du ministère à la CECQ

par Damien GAGNON

M. Marcel Désilets, directeur général de la Commission des écoles catholiques de Québec, a donné des explications pour le moins ambiguës et contradictoires sur l'existence d'une lettre du ministère de l'Éducation approuvant les es-

quis préliminaires des secteurs Limoilou-Ouest et Est, du plan de réaménagement des écoles secondaires.

Après avoir déclaré une première fois qu'il s'agissait d'une erreur du ministère de l'Éducation, il admet maintenant qu'il s'agissait bien d'un feu vert du gouvernement qui

n'empêchait pas la consultation.

Selon cette lettre, les esquisses des deux secteurs d'aménagement ont été approuvées, de façon définitive, par le ministre de l'Éducation, le 13 août.

Cependant, les parents et les enseignants ont été invités à donner leur opinion, en septembre et en octobre, et, le 23 octobre, au cours d'une séance régulière, les commissaires adoptaient une résolution d'acceptation des esquisses.

Il devenait évident qu'à partir du 13 août il était impossible de remettre en cause les fondements du projet comme la relocalisation de l'école Louis-Jolliet ou encore une remise en question de la clientèle scolaire.

Pourtant, on demandait, après le 13 août, aux enseignants de se prononcer sur la relocalisation.

A la suite de la publication dans "Le Soleil" de mardi de la lettre du ministère de l'Éducation, M. Désilets a déclaré à trois journalistes, d'une façon fort convaincante, qu'il s'agissait d'une lettre envoyée par erreur, dont la Commission n'a pas tenu compte. Mais les commissaires ignoraient, quant à eux, l'existence de cette lettre.

Bien plus, M. Désilets soutenait en exhibant un document émanant du ministère, en date du 20 novembre, qu'il s'agissait là de l'approbation finale des esquisses par les autorités gouvernementales à la suite de l'adoption par les commissaires de ces esquisses, à une séance régulière le 23 octobre.

Cependant, le document en question n'est qu'une autorisation du ministère pour l'acquisition de terrains.

A la suite des informations obtenues de la CECQ, même, on apprend, hier, que l'on n'a pas reçu d'approbation du ministère après les résolutions des esquisses que l'on disait

Cette résolution se lisait comme suit: "Le conseil des commissaires de la CECQ adopte les esquisses des secteurs Limoilou-Ouest et Est, qui devront être soumises pour approbation au ministère de l'Éducation."

Bien plus, on nous déclarait, hier, que cette résolution a été remise de main à main (c'est-à-dire par un fonctionnaire de la CECQ à un fonctionnaire du gouvernement), et on ne sait pas si l'on a copie à la Commission.

Hier, M. Désilets ne parlait plus d'erreur et expliquait: En vue de hâter les choses, M. Roger Montminy, chargé de projet au ministère, considérant que les esquisses auxquelles se réfère la lettre en date du 13 août étaient conformes aux normes du ministère, a obtenu que le ministre y donne son approbation, sous réserve du conseil des commissaires (précisons qu'il n'y avait aucune réserve du genre dans la lettre du 13 août).

Au cours d'une assemblée tenue mardi soir, le comité de parents de l'école Louis-Jolliet, dont le président est M. Fernand Toussaint, a décidé de protester énergiquement contre cette façon d'agir qui met en cause la crédibilité même de la CECQ et exige des explications sur cette affaire.

Invitation spéciale aux maisons d'affaires

Le Bonaparte met à la disposition de sa clientèle, ses différents salons de même que sa cave à vin pour groupes de 10 à 100 personnes, pour tout genre de réceptions, meetings, cocktails, mariages.

LE BONAPARTE

680 est, Grande-Allée - 522-4704
Récipiendaire du prix Holiday Magazine

CONSTRUCTEURS

Il nous reste 80 terrains prêts à construire, situés à Orsainville.

- Services installés
- Acceptation SCHL

FORTIN, DELAGE & ASS. INC.
522-5631

Jacques Roy 656-0141 Claude Fortin 653-4145

SÉMINAIRE DE QUÉBEC

- Membre de l'Association des Collèges du Québec (ACQ)
- Collège mixte reconnu d'intérêt public.

ADMISSION AU COLLÈGE

- Sciences pures et appliquées
- Sciences de la Santé
- Sciences humaines
- Lettres
- Sciences de l'administration

BOURSES POUVANT COUVRIR JUSQU'À LA TOTALITÉ DES FRAIS DE SCOLARITÉ SELON LES BESOINS

COLLÈGES GARÇONS et FILLES

En **SEPTEMBRE**

'74, je désirerais entrer en:

COLLÈGE I

COLLÈGE II

Je désirerais aussi recevoir une formule de demande de bourse

NOM DE FAMILLE DU (DE LA) CANDIDAT(E)

PRENOM DU (DE LA) CANDIDAT(E) SEXE (X) M F

ADRESSE: NO RUE EST OUEST

APP. VILLE (VILLAGE) ZONE POSTALE

DATE DE NAISSANCE TELEPHONE (RES.)

PRENOM DU PERE CODE POSTAL

INSTITUTION FREQUENTEE CETTE ANNEE DEGRE

Utiliser ce coupon-réponse, le compléter et le retourner à l'adresse indiquée, avant le 1er mars. A la réception de ce coupon, le Service de l'Administration vous fera parvenir un formulaire de demande d'admission et vous fournira tous les renseignements nécessaires.

SEMINAIRE DE QUÉBEC, SERVICE DE L'ADMISSION, Ch. 153, C.P. 460, QUÉBEC G1R 4R7

au-delà de l'événement

Seul Nixon peut sauver Nixon

par Yvette Laudy

«Une crise peut être une agonie. Mais c'est une agonie raffinée qu'un homme pourrait souhaiter ne jamais vivre...mais qu'il n'aurait voulu manquer pour rien au monde».

Celui qui a écrit ces quelques mots est un connaisseur. Il s'appelle Richard Nixon. Il est à nouveau en plein cœur de la crise. La septième. Ni les exploits réalisés par son secrétaire d'état Henry Kissinger, à l'étranger, ni la maîtrise rafraîchissante de son "tzar" de l'énergie, William Simon, à l'intérieur, ni les prises de position audacieuses de son vice-président ne pourront le sauver. Seul Nixon peut sauver Nixon.

Le mardi 15 janvier, les experts livraient leurs conclusions au juge Sirica: les dix-huit minutes de conversation entre le président et Haldeman ont été effacées en plusieurs fois et il semble peu plausible que ce soit par accident. Le rapport des experts est en contradiction totale avec la théorie de la Maison Blanche, selon laquelle la secrétaire du président, Rose Mary Woods, aurait effacé la bande d'enregistrement par inadvertance. Il y avait bien l'autre théorie - plus diabolique! - du général Haig, actuellement le plus proche collaborateur du président Nixon, qui avait suggéré que "quelque force sinistre" soit responsable du blanc dans l'enregistrement. Mais personne n'avait pris au sérieux le très sérieux général!

Après l'opération "Vérité", on aurait pu croire que, dans les 24 heures, Richard Nixon se serait montré au peuple américain, soit pour faire la lumière sur cette nouvelle affaire, soit pour annoncer les mesures qu'il entendait prendre immédiatement pour découvrir la vérité. Mais une fois de plus, c'est la politique du silence. Et tandis que le Procureur Jaworski mettait l'enquête entre les mains du FBI, les

porte-parole du président n'avaient rien à dire, si ce n'est que le présent n'avait pas effacé lui-même les fameuses dix-huit minutes.

L'incident tombe bien mal à propos. Richard Nixon avait, semble-t-il, décidé de cesser de se défendre et de passer à l'attaque. C'est dans ce but qu'il s'est choisi un nouvel avocat, James D. St. Clair, un maître du barreau bostonien, qui passe pour avoir un talent certain dans l'art de gagner. Sa stratégie devrait être offensive. A moins que l'incident des dix-huit minutes, porté devant un grand jury, ne mène à d'autres développements... Il se pourrait bien aussi que monsieur St. Clair ne s'occupe pas seulement de l'affaire Watergate, mais soit aussi le Conseil du président, dans l'éventuelle question d'impeachment.

Le même mardi 15 janvier, sans rien savoir des nouveaux développements du mystère des dix-huit minutes, le vice-président Ford, était lui aussi passé à l'offensive, à Atlantic City (New Jersey).

Watergate est une affaire d'importance secondaire, tragique mais grotesque. Une vaste campagne de propagande anti-Nixon, menée par l'extrême gauche, et plus précisément par l'important groupe syndical AFL-CIO et un mouvement libéral, "Americans for Democratic Action", tente de prolonger l'épreuve pour paralyser le président, a déclaré Gerald Ford.

Des discours comme celui-là ne font aucun bien au vice-président. Sa propre crédibilité risque d'en être entachée. Et les éditorialistes ne font qu'aller au-devant de l'opinion publique en soulignant qu'il ne faut pas chercher plus loin que dans son bureau ovale, celui qui prolonge la crise et l'incertitude en ne jouant pas franc-jeu. Les plus récents sondages Harris aussi donnent tort à Gerald Ford, quand il affirme qu'un "relativement petit groupe d'activistes"



souhaite la destitution du président: 47 p.c. des Américains (contre 42 p.c.) ne représentent pas précisément une poignée d'extrémistes! Et une bonne partie des 42 p.c. qui ne veulent pas de l'impeachment, pensent plus à "la présidence" qu'au président, dans leur modération.

La deuxième session du 93ème Congrès a commencé le 21 janvier. Les représentants et les sénateurs sont rentrés à Washington avec des attachés-cases bourrés de notes à propos de quelque chose de très complexe, de très sombre et de très important, qu'on appelle l'humeur du pays. A l'Ouest, y compris dans le pays de Nixon, comme dans le Sud, le Midwest ou l'Est, les réactions politiques à la crise de l'énergie commencent à se faire sentir. Les électeurs comprennent mal pourquoi le gouvernement a mis si longtemps à s'apercevoir qu'il ne dispose pas d'une source d'informations indépendante des compagnies pétrolières. Le plan préparé par le Bureau fédéral de l'énergie et le Service des contributions, pour examiner les dossiers des raffineries américaines est bienvenu, mais il arrive un peu tard. Les Américains se préoccupent moins d'une pénurie à laquelle ils croient à peine que des prix astronomiques que risquent d'atteindre le pétrole et ses dérivés.

L'inflation galopante, la réalité déjà très tangible pour beaucoup que l'augmentation de leur salaire ne rattrapera pas l'augmentation du coût de la vie, la crainte de plus en plus précise d'une récession, la montée sûre du chômage... toutes ces menaces ne rendent pas les Américains très patients. L'impression inconfortable qu'il n'y a plus personne au gouvernement à Washington énerve aussi les hommes d'affaires. Au moment où la situation est assez critique pour atteindre les Américains dans leur travail, dans leur train de vie et dans leurs

habitudes, ils n'ont aucun besoin des soucis personnels de leur président. Ils auraient bien voulu qu'il paie ses taxes comme tout le monde, qu'il avoue avoir échangé des faveurs pour des contributions financières avec l'industrie du lait et du pétrole ou l'ITT, si c'est le cas, qu'il plaide coupable dans l'affaire Watergate, s'il y a lieu... Ou alors qu'il apporte des preuves de ses dénégations et de son innocence. Ou encore qu'il cède la place, à présent qu'il a un remplaçant. Mais qu'une fois pour toutes, on en finisse avec le brouillard. Que la lumière soit faite. Et qu'on passe aux choses sérieuses!

Peu après la première élection de Richard Nixon, en 1968, le professeur James David Barber de l'université Yale, prévenait déjà les Américains que leur nouveau président était du type actif-négatif, affecté d'un syndrome de crises.

Le danger, avait dit Barber, c'est que Nixon s'engage irrévocablement dans quelque désastreuse ligne de conduite.

Mais on écoute peu les oiseaux de mauvais augure. La chanson de la campagne électorale avait alors bien plus d'impact:

"Qui peut faire que les jours soient plus clairs?"

"Qui peut faire que les charges semblent plus légères?"

"Richard Nixon est celui-là..."

"Qui peut nous unir?"

"Qui peut nous conduire?"

"Richard Nixon est celui-là."

Aujourd'hui, le refrain "Richard Nixon is the one" (Richard Nixon est celui-là) est devenu slogan... mais les mots n'ont plus le même sens!

Collaboration spéciale

Les Anglais victimes d'une crise provoquée par leur gouvernement

par R.V. Denenberg

La semaine de travail de trois jours, présentée comme la conséquence de la crise de l'énergie n'est en réalité qu'un épisode de plus dans la lutte du gouvernement contre les syndicats. Il n'y a pas crise de l'énergie, mais lock-out pour tenter d'imposer la soumission aux mineurs.

Le "lock-out" est devenu la méthode privilégiée par le gouvernement britannique pour répondre aux demandes "inflationnaires" d'augmentations de salaires. Lors de la grève des Postes en 1971, le ministère a tout simplement mis la clé sur la porte durant six semaines. Le pays était privé de courrier, pendant que le syndicat des Postes faisait banqueroute. Encouragés par cette expérience, les conservateurs ont laissé les stocks de charbon diminuer considérablement durant la grève de sept semaines menée par les mineurs à l'hiver 1971-72. Ils ont compris qu'ils avaient surévalué la capacité du pays de se passer d'énergie seulement lorsque les entreprises et les écoles ont commencé à fermer, faute d'électricité. Aussitôt, le gouvernement conservateur a consenti à accorder une hausse de salaire - hausse qui était quelques jours auparavant "impensable". Mais la situation s'était à ce point détériorée qu'il a fallu deux mois après le règlement pour que tout rentre dans l'ordre.

Le gouvernement conservateur en a tiré une leçon qui transparaît dans son attitude cette année: il faut commencer à exercer une pression serrée avant que les stocks de charbon ne s'épuisent. Cela a pour effet de prolonger l'agonie. Malheureusement l'instinct britannique pousse l'habitant du pays à "faire sa petite part" quand le pays est en crise. Ce qui équivaut, chaque fois, qu'il économise de l'énergie, à jouer le rôle de briseur de

grève. Ceux qui appuient les revendications des travailleurs des mines de charbon, qui veulent gagner un peu plus que leur minable \$85. par semaine, devraient utiliser le maximum d'énergie pour provoquer le règlement du conflit.

Mais il y a quelque chose d'ironique dans cette prétendue crise. Les Britanniques comptent parmi les plus faibles consommateurs du monde industriel. On ne peut demander aux Anglais de baisser le thermostat, pour la bonne raison qu'on n'en trouve pas dans un grand nombre de demeures. On se sert du poêle au charbon, des réchauds, de chauffe-potages et d'une foule de substituts qui tiennent lieu de chauffage central.

On ne peut nom plus demander aux Anglais de ne chauffer qu'une pièce de la maison à la fois. Les demeures sont ainsi conçues qu'on ne peut faire autrement que chauffer une seule pièce à la fois.

Les Anglais sont en passe de souffrir inutilement de l'ineptie de leur gouvernement en matière de relations de travail. Au lieu de régler les problèmes sur ce terrain, le gouvernement a choisi de les transposer sur le terrain politique en taxant les unions ouvrières d'"irresponsabilités". En les tenant responsables par ailleurs du taux élevé d'inflation, de la faiblesse de la balance de paiement. Ce qui a eu pour résultat de mettre sérieusement en péril l'économie britannique. La semaine de travail de trois jours en est la preuve flagrante, et le résultat absurde.

Pour tenter de s'allier l'opinion publique jusque-là favorable aux mineurs, le gouvernement tente d'exploiter le mythe suivant lequel ceux-ci exploitent à leurs fins la pénurie de pétrole dans laquelle le boycott arabe a plongé l'Europe. Il ne faudrait pas oublier, cependant que la convention passée en

1972, expire à la fin de l'année et que les négociations ont commencé bien avant que les Arabes ne ferment le robinet de pétrole. Forcer maintenant les mineurs à se priver d'une augmentation à laquelle ils ont droit, pour le bon plaisir de la reine et du peuple serait foncièrement injuste. Si les prix du pétrole grimpent, on peut penser que ceux du charbon grimperont également. Il serait normal, dans ces conditions, que les mineurs tirent avantage du taux de croissance élevé du secteur de l'économie dans lequel ils oeuvrent.

Ce n'est pas l'avidité du salariat, mais bien l'incompétence de l'administration qu'il faut mettre en cause dans le malaise qui étreint actuellement la Grande-Bretagne. L'industrie britannique est de façon notoire inefficace parce que ses dirigeants ont fini par s'aliéner la main-d'oeuvre la plus mal traitée du Marché commun. Les Galles, où la plupart des mineurs vivent, tout comme la Sicile, devraient être éligibles à l'assistance du Marché commun à des "régions sous-développées". Les coûts à la consommation ont de loin dépassé l'augmentation des salaires. Et ce n'est pas forcément ces augmentations qui ont provoqué l'inflation.

Monsieur Heath tente de limiter l'augmentation des salaires à 7 p.c., tout en laissant les prix de l'alimentation augmenter au gré des fluctuations du marché mondial. C'est d'autant plus grave en Angleterre que la proportion du budget consacrée à l'alimentation dépasse largement la proportion du salaire américain consacrée au même poste.

N'eût été de sa mentalité d'insulaire, le travailleur britannique aurait pu, sans doute, suivre la pente de son intérêt et immigrer vers la Ruhr. On ne serait pas contraint aujourd'hui de lui demander, de restreindre encore son niveau de vie.



au palais de justice

par Guy DUBE

IL CAUTIONNE POUR SES TROIS ENFANTS

Un organisateur politique, avantageusement connu dans le comté de Louis-Hébert, a sorti ses trois enfants du pétrin, hier midi, devant le juge Gilles Carle, de la cour des sessions de la paix, en souscrivant un montant de

\$300 par personne solvable pour chacun d'eux.

Sa fille, âgée de 20 ans, et ses deux garçons, âgés respectivement de 21 et 25 ans, ont opté pour un procès devant juge et jury, sous une accusation de possession de stupéfiants, soit 3 1/2 livres de marijuana, 1/4 de livre de haschisch et deux "papiers-buvards" imprégnés d'acide, le tout évalué à quel-

ques milliers de dollars sur le marché clandestin.

C'est indigné et l'air vraiment désespéré de la tourmente des événements, que le père a accepté de cautionner pour ses trois enfants, précisant toutefois au magistrat qu'il pourrait trouver les \$900, si jamais les trois accusés ne se présentent pas à leur enquête préliminaire, "à la condition que je sois encore vivant"...

"DEFENSE DE FUMER PENDANT TROIS MOIS"

Un autre individu âgé d'une vingtaine d'années a comparu,

au cours de l'après-midi, devant le même juge, sous une accusation de possession simple de quelques grammes de "mari" (cannabis sativa).

A la suite de son plaidoyer de culpabilité, le magistrat l'a condamné à payer une amende de \$50, plus les frais, et a failli préciser "interdiction de conduire pendant trois mois...", tellement il est habitué à des causes de facultés affaiblies.

Le représentant du ministère public, Me Jean-Paul Drolet, n'a pas manqué son coup,

de son côté, en continuant la phrase du juge Carle: "Interdiction de fumer pendant trois mois!" Il n'en fallait pas plus pour que l'assistance éclate de rire.

"MAD DOG" VACHON

La cause du champion "interplanétaire" des spectacles de lutte, Maurice "Mad Dog" Vachon, qui a subi son procès devant le juge Yvor, Sirois, sous une accusation de lésions corporelles, a été remise au 1er février.

On sait que c'est Me Jacques Bouchard, qui défend depuis trois semaines l'accusé John

Ray Collins, à la salle des assises, qui représente le lutteur "Mad Dog".

Vachon est présentement dans l'attente d'un jugement que doit prononcer le magistrat, relativement à une échauffourée qui est survenue à la suite d'un spectacle de lutte, au Colisée de Québec.

Un spectateur avait alors reçu un coup d'avant-bras du champion "interplanétaire" de lutte; la victime s'est réveillée à l'hôpital, non sans que les médecins l'aient "décoré" d'une douzaine de points de suture, à la tête. C'est de la que

provient l'accusation de lésions corporelles qui pèse sur le "terrible" Maurice. Et, qui dira que la lutte est "arrangée"?

LES FRERES MARCOUX REVIENNENT

Les frères Jacques et Robert Marcoux, tous deux dans la vingtaine, sont revenus en correctionnelle, hier après-midi, sous une autre accusation de vol avec effraction dans une école de la région.

La semaine dernière, Jacques avait écopé de trois ans de pénitencier pour plusieurs accusations semblables, tan-

dis que son frère cadet avait été condamné à 23 mois d'emprisonnement.

Par la voix de leur procureur, Me André Cartier, ils ont tous deux plaidé coupable à cette accusation, punissable de 14 ans de pénitencier.

Le juge Gilles Carle s'est toutefois montré bon prince, les actes étant concomitants, et les a tous deux condamnés à une sentence concurrente à celle qu'ils purgent actuellement de consentement avec le représentant de la Couronne, Me André Gaulin.



les bruits de la ville

PAR PIERRE CHAMPAGNE

FORCES ARMEES

Je ne suis pas fédéraliste. C'est là mon moindre défaut. Mais je sais reconnaître les qualités... quand il y en a. Je suis surtout d'avis qu'il faut, comme tout bon capitaliste, profiter du système quand nous en avons la chance.

A ce sujet, mentionnons que les étudiants, garçons et filles, des niveaux universitaire ou "cégeptaire", qui ne savent pas que faire de leur peau, en été, seront peut-être heureux d'apprendre que les Forces armées canadiennes (réserve), eh oui! offrent à tous:

Un travail assuré de 12 semaines.

Une solde "nette" de \$500 par mois (\$480 plus exactement), loges, nourris, habillés, transport payé.

Un cours d'officier de réserve qui se donne, EN FRANCAIS, à Shilo, au Manitoba.

Des visites organisées dans l'Ouest du pays durant les fins de semaines, (à vos frais).

Un emploi à temps partiel assuré à votre retour à Québec, si le candidat le désire, puisque ce plan ne vous engage aucunement à demeurer dans l'armée de réserve.

Permettez que j'insiste sur ce point. Vous n'êtes pas obligé, en aucune façon, "d'entrer" dans l'armée à la suite de votre cours. Mais vous êtes entièrement libre de le faire, si vous avez aimé ça. On continuera à vous payer le reste de l'année et vous serez assuré d'un emploi à temps partiel, comme officier, dans une unité de la région de Québec.

Ceux qui seraient intéressés à ce plan (R.O.U.T.P.)

devront se rendre, le samedi matin, 26 janvier, dès 10h, rencontrer le capitaine Georges Cloutier, au 3, côte de la Citadelle, ou le rejoindre à son domicile, le soir, en téléphonant à 626-2015 (six-deux-six-deuxzéro-un-cinq) Bon voyage!

ALLELUIA...ALLELUIA

Le récit biblique du retour de l'enfant prodigue est devenu, une fois de plus, une histoire vécue pour une honorable famille de Beauport. De vieux parents, qui ne se laissaient pas d'entretenir le feu sacré de l'espoir, et des frères et des soeurs, qui se nourrissaient, chaque jour, d'espérance, ont vu leur plus beau rêve se réaliser, le Premier de l'An, par l'arrivée au bercail d'un des leurs, porté disparu depuis plus de douze ans.

Les longues journées d'attente, que l'horloge du temps ponctuait du tic tac de la persévérance, ont pris soudainement la dimension d'heures d'allégresse indescriptible dans cette famille par le retour de ce fils qu'on présumait peut-être mort.

Dans les années 1960, il était parti sans tambour ni trompette et

n'avait jamais donné de ses nouvelles depuis. Et voilà qu'il vient de réintégrer le foyer pour le plus grand bonheur des siens. Les membres de cette famille, que j'ai rencontrés, m'ont déclaré: "C'est le plus beau cadeau que le ciel pouvait nous envoyer".

LA GROSSE FOIRE

Tenez-vous bien. Il y aura du monde à Québec, cet été, durant le mois d'août. C'est que du 13 au 24 août 1974 se tiendra, dans cette bonne vieille ville de Québec, le Festival international de la jeunesse francophone.

Deux mille jeunes athlètes, artistes et chercheurs, venus de près de 25 pays des cinq continents, témoigneront de leur culture respective dans les domaines conjugués de l'athlétisme, des jeux traditionnels, des arts et de la recherche... et on dira, après ça, que le français est une langue morte.

De ces francophones, il en viendra du Vietnam (parce qu'o y parle français), du Laos (là aussi), du Liban, de la Tunisie, du Dâomey, d'Haïti, de la France (nécessairement) et de plusieurs autres pays dont une quinzaine de républiques africaines.

Les Québécois pourront participer à des courses de "pirogues" sur le fleuve, à des danses sur échasses, à des joutes sur eau, voire à la crosse et à la pelote... basque, (jeux pratiqués depuis longtemps sur les plaines).

Des centaines de milliers de visiteurs sont attendus, à Québec, durant ce mois. Si vous avez des chambres à louer, c'est le temps.

FILIALE

Tout le monde doit connaître la loi. L'ignorance de la loi n'est pas une excuse. Fort bien. Mais encore faudrait-il que la loi soit rédigée de façon à ce que nous y comprenions quelque chose.

Voici un extrait du projet d'ordonnance de politique no 21 concernant les conditions d'octroi et de maintien des permis de courtiers de la Commission des valeurs mobilières du Québec:

"Une compagnie est réputée être une filiale d'une compagnie

a) lorsqu'elle est contrôlée par:

I.- cette autre compagnie, ou

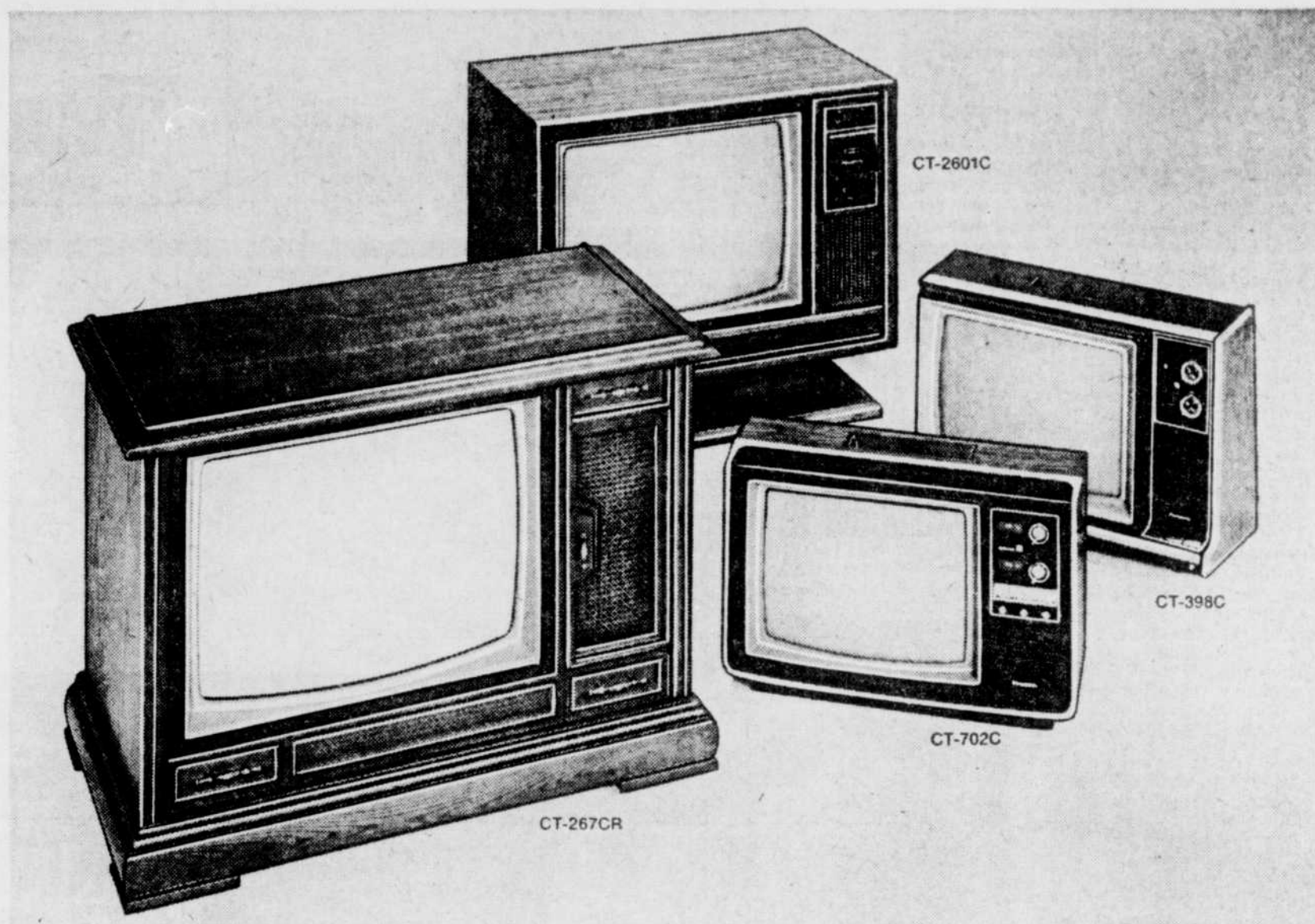
II.- cette autre compagnie et une ou plusieurs compagnies ("ont chacune est contrôlée par cette autre compagnie ou

III.- plusieurs compagnies dont chacune est contrôlée par c"tte autre compagnie; ou

b) lorsqu'elle est une filiale d'une compagnie qui est la filiale de cette autre compagnie.

J'espère que vous avez tous compris et qu'il est inutile d'insister.

Les quatre innovations techniques du "Quatrecolor" de Panasonic font redécouvrir les plaisirs de la télévision.



Panasonic les a faits aussi beaux à voir qu'à regarder.

Chaque TV "Quatrecolor" Panasonic comporte 4 innovations techniques d'importance pour vous assurer l'image la plus détaillée et la plus brillante du moment, et ce, pour des années à venir.

1. **Châssis modulaire.** Tous les composants des "Quatrecolor" sont disposés sur 5 plaques modules enfichables, ce qui simplifie leur remplacement éventuel, et réduit les frais.

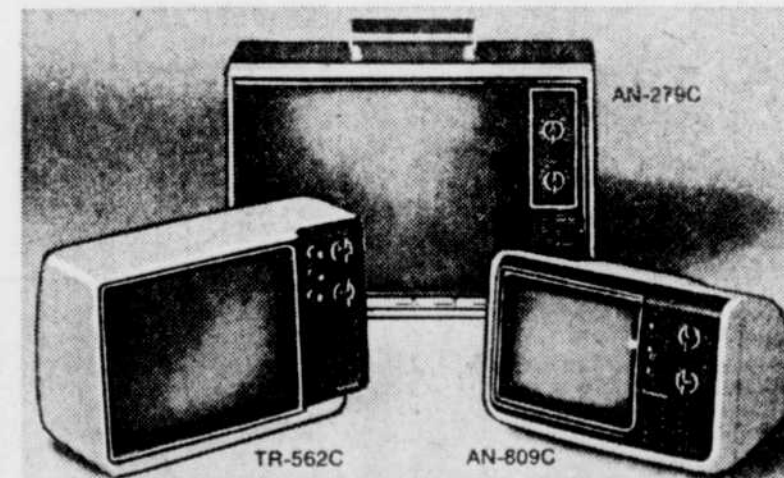
2. **Entièrement transistorisés.** Les circuits transistorisés restent froids en permanence, ce qui accroît leur durée. La seule lampe se trouve à être la lampe-écran.

3. **Lampe-écran "Black-Matrix".** Pour une image brillante et claire aux couleurs naturelles. Sur les "Quatrecolor" de 26", la lampe-écran "Ultra-Black-Matrix" combine les bandes super-noires au nouveau procédé d'application du phosphore, pour créer une brillance d'image accrue de plus de 50% sur tout autre TV 26" Panasonic à date.

4. **Système "Q-Lock".** Un seul poussoir ajuste simultanément couleur, nuances, contrastes et luminosité, et compense automatiquement les variations créées lors des changements de canaux ou de programmes. En plus, des commandes individuelles permettent le réglage manuel selon les préférences de chacun.

Une merveilleuse image dans une ébénisterie merveilleuse. En voici quatre, votre détaillant Panasonic vous présentera toute la série "Quatrecolor", du classique au contemporain, des portatifs de 18" et 20" aux majestueux modèles consoles de 26", dont un télécommandé. La série "Quatrecolor" de Panasonic mérite qu'on s'y arrête.

Les téléviseurs noir et blanc de Panasonic ne donnent pas leur place non plus. Du splendide modèle pour le bureau avec écran de 3" escamotable au grand portatif de 20", les téléviseurs noir et blanc de Panasonic sont tout aussi beaux à voir qu'à regarder. Il y a même des téléviseurs noir et blanc en couleur. La plupart des modèles sont dotés du dispositif "Speed-O-Vision", quelques-uns du sintonisateur "Set-N-Forget", d'autres fonctionnent sur batteries et secteur et d'autres encore sont entièrement transistorisés. Un modèle incorpore une radio FM/AM et un autre un magnétophone à cassette.



Comme tous les TV Panasonic, on ne se lasse pas de les regarder, pendant et même après les émissions. Demandez à votre détaillant de vous montrer Panasonic, en noir et blanc.

Panasonic
à l'avant-garde du temps.

DEPOSITAIRES

motel television inc. 2750, chemin Ste-Foy Québec Tel.: 651-9110 Panasonic	ameublements montpellier inc. 2439, av. Royale, Courville Tel.: 667-1401 Panasonic	MEUBLES VILLE VANIER 41 avenue Plante Ville Vanier Tel.: 681-5372 Panasonic	Ste-Foy Electronique 3188 chemin Ste-Foy, Québec Tel.: 653-3004 Panasonic	CENTRE DE LA COULEUR 7439, 1re avenue Charlesbourg Tel.: 623-1171 Panasonic
GERARD DOYON MEUBLES 9766, ROYALE STE-ANNE-DE-BEAUPRE 827-3110 Panasonic	SYNDICAT DU BIJOU 10 Rte Trans-Canada Tel.: 833-2173 Panasonic	Murphy & Jean Co. 205 rue Montigny Québec, P.Q. C.P. 340 St-Sauveur Accessoires et Appareils Electriques en Gros Vente et Location d'outillage Panasonic - Penture - Tel.: 529-6511	Lemieux 1000, rue St-Joseph, Québec Tel.: 692-1330 Panasonic	CHINIC 57, rue Dalhousie, Québec Tel.: 692-1330 Panasonic
GILES BEDARD AUTOS LTEE Dépositaire Pontiac, Buick ROND-POINT, LEVIS — TEL.: 833-3201	CHINIC 28 de la Fabrique, Québec Tel.: 529-6617 Panasonic	CENTRE DE SERVICE PANASONIC 33 ouest, boul. Charrel, Québec 661-8776 Opère par Bergeron Radio Télévision Serv. Env. Panasonic	PLANTE T.V. 11 ouest, boul. St-Cyrille Québec Tel.: 529-3145 Panasonic	

Il dévalise un bureau de poste

Un vol à main armée s'est déroulé, vers 2h hier matin, à l'épicerie de M. Alex Robitaille, située sur le boulevard Champigny (est), dans le quartier Laurentien de Sainte-Foy.

M. Robitaille, qui tient aussi un petit bureau de poste, a été menacé avec un couteau par deux individus non masqués. Il a été ligoté sur son lit, mais il n'a pas été blessé.

Les voleurs ont dérobé des timbres-poste, des chèques et un peu d'argent, le tout estimé à \$1,000. À l'appel de M. Robitaille, le lieutenant Guérin est accouru avec les policiers Douville et Théberge. L'enquête est poursuivie par le détective M. Gauvin.

Eveillé par du bruit, M. Robitaille, qui était couché à l'étage, est descendu et il a vu de la lumière dans la cuisine, mais il n'a vu personne. Les deux individus étaient cachés chaque côté de la porte et ils ont sauté sur lui. L'un, lui appuyant le couteau sur la gorge, réclama de l'argent. M. Robitaille leur a remis le contenu d'un coffret, et les voleurs sont partis en arrachant les fils du téléphone.

A BEAUPORT

De son côté, la police de Beaufort croit pouvoir éclaircir un vol de \$27,000 en chèques de l'American Express, commis au bureau de poste de la rue du Fargy, dans la nuit du 13 au 14 janvier. Les voleurs ont défoncé le coffre-fort.

Deux jeunes filles sont présentement détenues, à New York, où elles ont été arrêtées en tentant de changer quelques-uns des chèques volés, à Beaufort. Elles auraient utilisé des chèques semblables pour prendre de petites vacances en Floride.

A QUÉBEC

La police de Québec a enregistré quelques vols importants, hier. Marcel Côté Meubles, du 1102, 1ère Avenue, rapporte le vol de quatre téléviseurs couleur d'une valeur totale de \$4,280. La Cie Paquet, pour sa part, s'est fait dérober deux manteaux de fourrure valant, les deux, \$3,000.

Des intrus continuent à dévaliser les écoles. Cette fois, ils ont visité l'École Notre-Dame-de-la-Paix, dans la rue des Prairies. Ils ont causé des dommages et volé différents objets, le tout estimé à \$440.

Il y a eu, de plus, vol à la station-service Dalhousie, dans la rue Dalhousie, vol dans cinq autos et vol dans quatre maisons.

Explosion dans une station-service

La station-service située au 2833, boulevard Laurier, à Sainte-Foy, a été lourdement endommagée par le feu, hier soir. Heureusement, personne n'a été blessé bien que le pompiste ait dû fuir, les flammes sur les talons. Les pertes sont estimées à \$20,000.

Les pompiers de Sainte-Foy ont été alertés à 20h25. À leur arrivée, ils ont constaté que tout l'intérieur du garage était en feu et qu'il y avait deux autos. Ces dernières ont été halées par une dépanneuse, mais l'une d'elles est une perte totale.

Mme G. Lacasse est la locataire du garage, et l'employé de service, hier soir, était Paul Gauthier. Ce dernier a expliqué qu'il était à vidanger le réservoir d'essence d'une auto, pour effectuer des réparations, lorsque l'ampoule électrique, dont il se servait pour s'éclairer, s'est brisée en tombant sur le plancher de béton.

Les vapeurs d'essence se sont aussitôt enflammées et le jeune homme a dû sortir précipitamment pour éviter des brûlures. Dirigés par le sergent R. Matte, les pompiers ont travaillé environ trois quarts d'heure.

Moins de neige

Les quelque trois pouces de neige et de grésil qui sont tombés sur la région de Québec, hier, portent à 77 pouces la précipitation actuelle de neige pour l'hiver 1973-1974. L'an dernier, à la même date, la précipitation était de 103 pouces, et l'hiver s'était terminé avec une précipitation totale de 162,5 pouces.

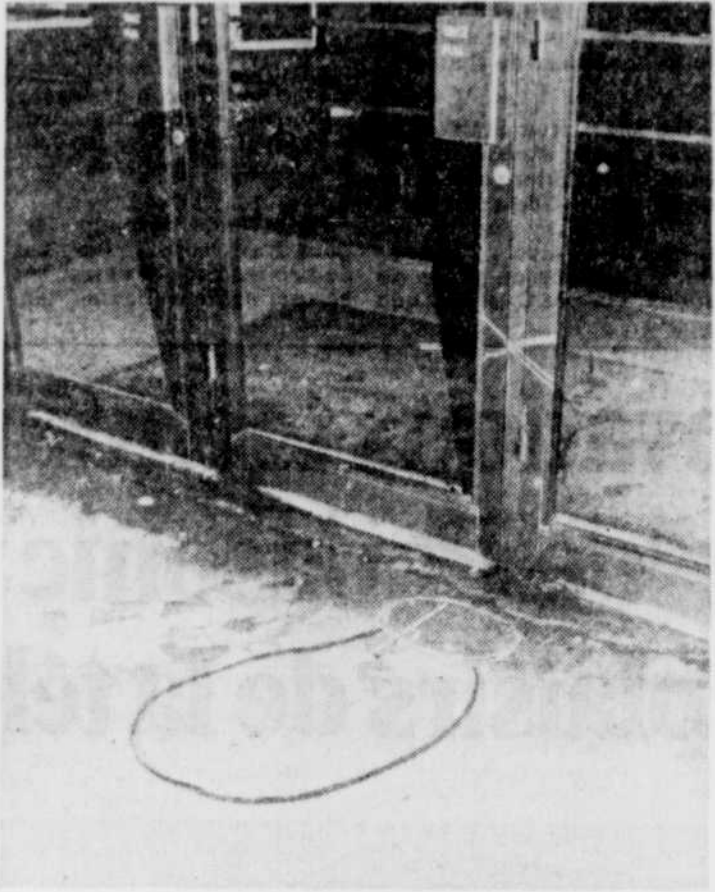
Il a neigé un peu partout au Québec, hier. La précipitation a été la même à Montréal et dans les Cantons de l'Est. Il neigeait encore sur la Côte-Nord et dans le Bas-du-Fleuve, hier soir, mais la couche de neige devait être à peu près la même qu'ici.

Les routes principales sont en bonne condition. Les routes secondaires sont sur fond de neige et toujours glissantes.

La vendetta se poursuit chez les motards

par Lucien LATULIPPE
Les règlements de compte au sein des motards de la

région de Québec se sont poursuivis, hier soir, comme le prévoyait la police. Michel Lapointe, âgé de 21 ans, qui



Endroit de l'attentat

Ce tracé, à l'entrée centrale des Galeries La Canadière, indique l'endroit où s'est écroulé Michel Lapointe, après avoir été touché de deux balles, hier soir. Les coups de feu ont été tirés par deux "cagoullards" qui se sont empressés de déguerpir.

demeurerait à Place Bardy, a reçu deux balles dans le dos alors qu'il s'appretait à monter dans son auto garée en face de la porte centrale des Galeries La Canadière.

C'est le second attentat du genre en moins de 48 heures, à Québec, et la police laisse entendre qu'il y a une relation entre les deux et le meurtre de Ghislain Fiset-Alain, à Saint-Emile, le 1er janvier courant.

Jacques Barrette, âgé de 20 ans, blessé de cinq balles, vers minuit, lundi, a pu recevoir la visite des policiers, hier, mais il n'a voulu rien dire. Ses amis auraient laissé entendre qu'ils se chargeaient eux-mêmes de l'affaire, ce qui n'a pas tardé, semble-t-il.

La police craint que d'autres motards ne soient ainsi descendus dans les jours prochains. L'abcès est crevé et l'on est à le nettoyer.

L'état de Jacques Barrette s'est beaucoup amélioré, hier. La balle de calibre .25, qui lui a transpercé les intestins, a été extraite et les dégâts ont été réparés. Deux autres projectiles se sont logés près de la colonne vertébrale et il sera difficile d'aller les chercher, selon les médecins.

TIRE DANS LE DOS

L'attentat d'hier soir s'est déroulé vers 20h20. Selon des témoins, Michel Lapointe venait de sortir du centre commercial avec un ami. Il s'appretait à monter dans son auto lorsque deux "cagoullards"

ont surgi. Deux coups de feu ont claqué et les "cagoullards" ont tourné les talons pour prendre la fuite dans un véhicule dont la description est vague.

Michel Lapointe a fait quelques pas et il s'est écroulé à la porte du centre commercial, devant son auto. Les deux projectiles l'ont atteint dans le bas du dos, près de la hanche droite. L'ambulance Bouchard l'a transporté à l'hôpital de l'Enfant-Jésus où son état est jugé satisfaisant.

En voyant arriver les deux "cagoullards", le compagnon de Michel Lapointe, craignant d'être aussi sur le programme des tueurs, s'est jeté à terre près de l'auto et il n'a pas été touché.

Des gens qui se trouvaient dans le mail du centre commercial, sont accourus aux coups de feu et les "cagoullards" se sont empressés de déguerpir. Des jeunes filles

auraient été témoins de l'attentat. Leur version aurait pu éclairer la lanterne des enquêteurs.

L'opération 100 a été déclenchée avec la collaboration de la Sûreté du Québec et des corps policiers municipaux de la région, mais elle n'a rien donné. Des perquisitions ont été aussi effectuées à plusieurs endroits. Aucune arrestation n'était rapportée à 2h, la nuit dernière.



FIANCES
Des SURPRISES vous attendent chez votre spécialiste en ameublement
LE FOYER MEUBLE INC.
144 OUEST, RUE ST-VALLIER / 529-9648
STATIONNEMENT FACILE

IL RESTE SEULEMENT 2 MAISONS
STYLE CANADIEN A NEUFCHATEL

• foyer • porte-patio • salle de bains style romain • 4 murs en brique rustique • 5 pièces.
• PRET 9%
• HABITABLES IMMEDIATEMENT

A visiter tous les jours, de 7h. p.m. à 9h.30 p.m. Samedi et dimanche, 1h.30 p.m. à 4h. p.m.

BOUL. DES CIMES
BOUL. DES ETUDIANTS LORETTEVILLE
BOUL. ST-CLAUDE
BOUL. L'ORMIERE

RENSEIGNEMENTS:
843-3902 - 626-4116

Les Constructions RECOTE Enr.

PHARMACIES PSM

Prix en vigueur du 24 janvier au 9 février 1974 inclusivement. Les quantités sont limitées.

<p>Medilets décongestifs CORICIDIN 'D' 24 comprimés Pour enfants Ord. 1.29 PRIX PSM .71</p>	<p>Décongestif contre le rhume CORICIDIN 'D' 24 comprimés Ord. 2.19 PRIX PSM 1.21</p>
<p>Sirop contre la toux CONTAC* En 4 on. Ord. 1.65 PRIX PSM .87</p>	<p>Capsules CONTAC-C En 10 Ord. 1.69 PRIX PSM .89</p>
<p>40 comprimés Ord. 3.09 GERITOL 1.89</p> <p>80 comprimés Ord. 5.19 3.19</p> <p>12 on. Ord. 3.09 1.89</p> <p>24 on. Ord. 5.19 3.19</p>	<p>Shampooing pour bébés de JOHNSON & JOHNSON En 123 on. Ord. 2.19 PRIX PSM 1.49</p> <p>Huile pour bébés de JOHNSON'S En 16 on. Ord. 2.16 PRIX PSM 1.39</p>
<p>Rince-bouche et gargarisme CEPACOL En 22 on. Ord. 1.84 PRIX PSM .99</p>	<p>Tissus faciaux KLEENEX 200 tissus à 2 épaisseurs Blanc/Jaune/Rose Ord. .52 PRIX PSM 2 pour .77</p>
<p>Shampooing avec protéine HERBAL ESSENCE de CLAIROL Sec. normal ou huileux En 12 on. Ord. 2.29 PRIX PSM 1.13</p>	<p>Sirop contre la toux BENYLIN Plain En 12 on. Ord. 3.25 PRIX PSM 1.75</p>
<p>Vitamines PARDEC Liquide En 16 on. Ord. 3.75 PRIX PSM 1.99</p>	<p>Crème analgésique MYOFLEX Tube de 2 on. Ord. 1.92 PRIX PSM 1.29</p>

Les Pharmacies PSM pour vous servir

ANCIENNE LORETTE:
Pharmacie Cantin
1370 St-Jacques
872-2857

BEAUPORT:
Pharmacie Raymond
677 Ave. Royale
663-3526

CHARLESBOURG
Pharmacie Beauchemin
4805 - 3e Ave. Ouest
626-2525

CHARNY:
Pharmacie Frenette
819 - 10e Rue
832-2905

DONACONA:
Pharmacie Houle
226 Notre-Dame
285-3131

LA POCATIERE:
Marchand Robitaille
1000 - 6e Avenue
856-3744

L'ISLETVILLE:
Pharmacie Boulay
87 - 7e Rue
247-5478

LORETTEVILLE:
Pharmacie Matte
592 Racine
842-9271

MONTMAGNY:
Pharmacie Montmagny
36 de la Gare
248-0343
Pharmacie Simard
74 St-Thomas
248-3791

NEUFCHATEL:
Pharmacie Pelletier
445 Boul. Bastien
842-3648

PONT ROUGE:
Pharmacie Royer
201 Dupont
873-4259

PORTNEUF:
Pharmacie Douville
196 - 1ère Ouest
286-3301

QUÉBEC:
Pharmacie Beauchemin
200 ouest, Deschênes
626-6833
Pharmacie Gingras
1700 - 1ère Avenue
524-3555

RIVIÈRE DU LOUP
Pharmacie Perron
360 Lafontaine
862-6344

STE-CROIX LOTBINIÈRE:
Pharmacie Roberge
93 Principale
926-3201

STE. FOY/CAP ROUGE:
Pharmacie Baril
1479 Provencher
651-0433

ST-JEAN PORT JOLI:
Rexall Couillard
St-Jean Port Joli
598-6424

ST-PAMPHILE:
Pharmacie Blanchat
1 ouest, de l'Église
356-3341

ST-ROMUALD:
Pharmacie St-Romuald
122 de la Fabrique
839-4116

THETFORD MINES:
Pharmacie Cauette
63 Notre-Dame Sud
335-7561
Pharmacie Roberge
926 Ave. l'Abbe
335-2903

VILLENEUVE:
Pharmacie Raymond
1090 boul. des Chutes
667-3101

Le développement des sous-régions se heurte à deux obstacles majeurs

par Gilles PEPIN, de notre bureau à Saint-Joseph

SAINT-JOSEPH — Deux problèmes majeurs constituent une menace extrêmement sérieuse au développement des sous-régions sur tout le territoire de la région administrative de Québec.

1) un vidage progressif vers les centres métropolitains de Québec et de Montréal, et

2) un écart d'environ 40 pour cent dans les salaires ou sont

payés dans ces grands milieux urbains comparativement aux salaires payés en milieu rural.

Il s'agit d'observations qui ont été signalées dans l'étude de cadrage réalisée pour le compte de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) et qui ont été rappelés, hier, par un permanent du Conseil régional de développement de Québec, de M. Lionel Robert, lors d'une conférence d'informations donnée à Saint-Georges de Beauce.

Les solutions préconisées très sommairement dans le rapport préparé par les firmes La Haye et Pluram pour les sous-régions étaient celles-ci, en résumé: aménager des circuits et sites touristiques, implanter des foyers pour personnes âgées et songer à une utilisation nouvelle des polyvalentes.

Il est évident que ces brèves recommandations ne sont pas satisfaisantes; c'est justement le but de la consultation

amorcée par le CRDQ en collaboration avec les Conseils des sous-régions. On sensibilisera la population et on l'amènera à élaborer des projets-moteurs de développement, car il n'y a pas mieux que la population pour connaître les vrais problèmes d'un milieu, a signalé le représentant du CRDQ en annonçant une grande assemblée publique pour le soir du 31 janvier à l'école Saint-François, de Beauveville.

Tout le potentiel agricole, la forêt et bien d'autres ressources qui sont propres aux sous-régions sont autant de choses dont il faut tenir compte dans un plan de développement, ont déclaré plusieurs personnes présentes à la conférence d'informations, hier après-midi.

Le projet datant déjà de deux ou trois ans et préconisant l'aménagement d'un parc national a aussi été mentionné à cette occasion. Les gouvernements fédéral et provincial n'ont pratiquement pas investi dans le domaine de la récréation sur la rive sud du Saint-Laurent, depuis Rimouski jusqu'à Montréal, à l'exception de l'implantation du Mont Orford dans les Cantons de l'Est; c'est temps de "pousser" le projet d'un parc national dans la région de la Chaudière, a déclaré le président du CDC (Conseil de développement de la Chaudière), le père Antonio Poulin, s.j.

La construction de deux écoles serait autorisée incessamment, dans Neufchâtel

par Tom Fréchette

Le ministre de l'Éducation autoriserait, en février, la construction de deux écoles, dans Neufchâtel, pour septembre 1975.

C'est ce qu'affirmait, hier soir, un délégué du bureau régional du ministre, M. Joseph-Eugène Dufour, devant une centaine de parents réunis en assemblée générale du comité d'école Saint-Charles. Selon M. Dufour, l'accord de principe du ministre aurait déjà été donné.

D'autre part, le commissaire Robert Durand a assuré les parents, au nom du ministre d'État Bernard Lachapelle, que le député du comté appuyait sans réserve les revendications de Neufchâtel et ferait les pressions nécessaires à l'amélioration de la situation actuelle.

De son côté, le commissaire André Paquet, soulignant l'urgence de la situation, a rappelé que le problème des locaux scolaires existe, dans Neufchâtel, depuis 1968.

LES PROJETS

Selon le président de la commission scolaire Jeune-Lorette, M. Georges-Henri Boutet, une école d'au moins 14 classes a été demandée pour le secteur Saint-Mare. Mais la nouvelle construction devrait avoir 18 classes, dans le cas où l'édifice actuel serait cédé à la ville de Québec pour

loger les bureaux de son administration des loisirs.

La réalisation du nouveau projet d'école, sur un terrain encore choisi le long de l'avenue Chauveau, contribuerait à faire disparaître graduellement l'école-taudis Jean-Marie-Lafontaine et les locaux inadéquats au sous-sol de l'école Saint-Charles. Deux classes y sont présentement aménagées, à la suite de l'effondrement partiel du plancher de la bâtisse.

Pour le secteur Saint-André, la commission scolaire a demandé l'érection d'une école de 14 classes avec un gymnase.

A la question d'un parent, le représentant du ministère de l'Éducation a affirmé que les projets soumis avaient été considérés comme prioritaires, au niveau provincial. "Les

chances sont très bonnes que les parents obtiennent enfin satisfaction" a répété M. Dufour.

On finira par croire que le CLSC est là pour domestiquer, lance un membre

par Richard COTE

"Si ça continue comme ça, les gens seront bientôt en droit de croire que le ministère des Affaires sociales se sert tout simplement des Centres locaux de services communautaires pour domestiquer les mouvements populaires."

Cette phrase, lancée, hier soir, par un membre du conseil d'administration du CLSC Basse-Ville, de Québec, a bien traduit, semble-t-il, la réaction du ministère de permettre la signature de contrats de services entre le CLSC et les avocats populaires de Saint-Sauveur.

Mentionnons qu'un tel contrat de service permettrait au CLSC de maintenir en activité l'Association de défense des droits sociaux du Québec Métropolitain (les avocats populaires) au moyen de certaines subventions servant à payer le loyer de l'ADDSQM ainsi que les salaires des avocats populaires.

Par ailleurs, ce groupement populaire jouirait ainsi d'une certaine autonomie et pourrait orienter son action assez librement tout en ayant à rendre compte au CLSC sur le plan financier.

Selon des membres du conseil d'administration, le ministère s'opposerait littéralement à cette formule de collaboration et souhaiterait plutôt que les participants éventuels à de telles ententes soient directement engagés par les CLSC, qui auraient alors toute autorité sur eux.

Dans une lettre adressée au directeur général du CLSC Basse-Ville, le chargé de projets du service d'action communautaire du MAS, M. Julien Dallaire, explique que la décision a été prise de rejeter le contrat proposé parce que le ministère entend, dans l'immédiat consacrer ses ressources à l'instauration d'un programme de base assumé par l'établissement lui-même.

De plus, M. Dallaire affirme que le ministère a décidé de limiter la conclusion de contrats de services avec les autres établissements du réseau seulement.

D'après plusieurs membres du conseil d'administration du CLSC Basse-Ville, une telle décision entre pratiquement en contradiction flagrante avec l'esprit de la loi 65 (loi de

l'organisation des services de santé et des services sociaux) en ce qui concerne les Centres locaux de services communautaires.

En effet, on estime que le législateur n'avait pas du tout l'intention d'intégrer de cette façon les groupements populaires existants, mais plutôt de leur aider à survivre et à poursuivre leur action dans le milieu.

Le directeur général de l'organisme paragon, M. Louis Champoux, a d'ailleurs précisé qu'au moment de la négociation du contrat de service entre le CLSC et les avocats populaires on s'était toujours efforcé de garder à l'esprit qu'il ne fallait pas doubler les services existants dans le milieu, mais les aider à se développer au bénéfice de tous.

M. Champoux a fait l'historique des démarches effectuées auprès du ministère afin de faire accepter le principe des contrats de services avec les groupements populaires.

Il s'est dit d'ailleurs très étonné de constater qu'au moment de prendre la décision de rejeter ces ententes on n'avait pas du tout tenu compte des vues échangées lors d'une rencontre entre trois sous-ministres du MAS et les directeurs généraux des CLSC du Québec.

Lors de cette réunion, les porte-parole du ministère se seraient dits d'accord avec l'idée des contrats de services, mais à condition que des fonds ne soient pas versés.

Or, il semble que si les avocats populaires se soumettaient et demandaient à être embauchés au CLSC, l'approbation du ministère serait assez facile à obtenir même si, en fin de compte, le coût d'opération serait à peu près identique à celui d'une association indépendante.

Mais ni les avocats populaires, ni les gens du CLSC ne sont prêts à se déclarer vaincus après ce premier échec. "Sortons nos petits fusils et faisons face aux gros canons du ministère", de dire l'un d'eux.

Le conseil d'administration a donc résolu d'envoyer en premier lieu au ministère une lettre exprimant son désaccord avec la décision prise, missive qui sera suivie d'une

autre demandant une rencontre avec le sous-ministre, M. Jacques Brunet, pour discuter du problème.

Enfin, le conseil d'administration a choisi de créer un comité de stratégie, qui aura pour tâche de préparer la prochaine manœuvre visant à convaincre les penseurs du ministère des Affaires sociales.

On s'attend aussi à ce que, dans les plus brefs délais, le conseil cherche à obtenir l'appui des autres CLSC ainsi que des groupes populaires intéressés.

Le rêve de tout jeune ménage!

Gagnez un voyage à Nassau Pour 2 personnes

une semaine séjour compris (en coopération avec l'Agence de VOYAGES MICHEL INC.)

PHILIPS
Les inventions, ça nous connaît.

444 CODE-A-PHONE

Le centre de messages modèle 444 assure un service de communications efficace aux entreprises qui ont un personnel de bureau réduit. Le modèle 444 peut transmettre un message d'environ 50 mots (18 secondes) et enregistre jusqu'à vingt minutes de messages venant de l'extérieur. Un dispositif de contrôle de la voix permet à la personne qui appelle de continuer de parler jusqu'à réception complète de son message. Grâce au haut-parleur incorporé du modèle 444, le personnel du bureau peut écouter les appels reçus pendant l'enregistrement. La touche du codeur à "télécommande" qui comporte chaque appareil offre la possibilité de réentendre les messages enregistrés aussi souvent qu'on le veut et où qu'on se trouve. Cette particularité permet à l'utilisateur de laisser un message dans l'appareil après avoir pris connaissance de tous les messages enregistrés. Si plusieurs personnes sont rattachées à un même bureau muni d'un modèle 444, elles peuvent communiquer régulièrement entre elles grâce à ses possibilités d'enregistrement et de reproduction à distance.

Gerard Poulin
DIVISION O.E.
770 COTE D'ABRAHAM - 522-6876
QUEBEC

Maguire

"UNE VISITE À 430 AVE ST-SACREMENT VOUS DONNE LE GOÛT DE COMPOSER L'AMEUBLEMENT RÊVÉ"

"ON A LE SOUCI DE VOUS BIEN MEUBLER"

430, AVENUE ST-SACREMENT (coin boul. Charest)
Tél.: 681-6231

Parlez l'Anglais* dès le 30 Avril

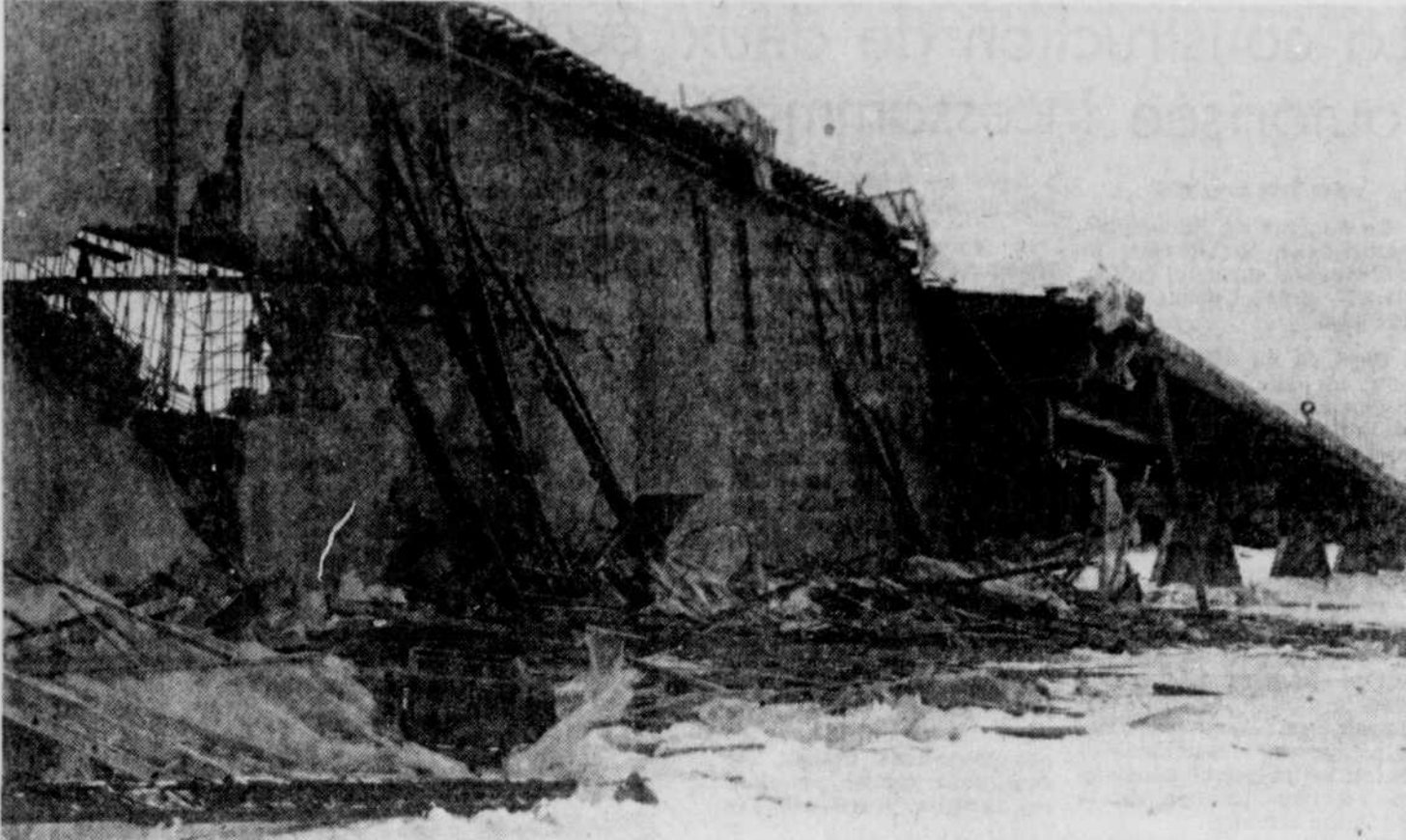
Téléphonez vite à **529-6161**

Vous voulez parler l'anglais le mieux possible — et le plus vite possible? Chez Berlitz, vous commencerez à parler anglais, avec un vrai professeur, dès la première minute du premier cours. Nous vous donnerons même une série de cassettes pour répéter vos leçons à la maison et progresser encore plus vite. Vous pouvez suivre des leçons individuelles, ou vous joindre à un petit groupe de 4 à 7 élèves.

Berlitz
LA METHODE VIVANTE

Québec, 500 Grande-Allée - 529-6161

Ministère de l'Éducation, permis No 595



Brèche dans le tablier

L'explosion, qui a secoué le pont en construction sur la rivière Moisie, près de Sept-Îles, a creusé une large brèche dans le tablier du pont, comme le montre la photo. L'étendue exacte des dommages ne sera connue que dans quelques jours. C'est l'explosion d'une bonbonne, servant

à faire sécher le ciment, qui est la cause de l'accident. Deux hommes ont été blessés, mais leur état n'est pas aussi grave qu'on ne le croyait au début. Si l'explosion s'était produite seulement 20 minutes plus tôt, on aurait eu sans doute à déplorer plusieurs victimes car, à ce moment-là, une quinzaine d'ouvriers étaient au travail.

Le parachèvement du pont sur la rivière Moisie serait retardé d'environ 6 mois

par Lucien LATULIPPE

Il faudra quelques jours avant de connaître l'étendue des dommages causés par une explosion, mardi soir, au pont en construction sur la rivière Moisie, à quelque 20 milles à

l'est de Sept-Îles. C'est ce que nous a déclaré par téléphone, hier, soir,

M. Claude Bouchard, porte-parole de la compagnie Alta Construction

Le toit d'une ancienne grange s'effondre

Une ancienne grange, qui avait subi des modifications et qui logeait le Centre du décor, en plus de servir d'entrepôt pour la commission scolaire Desilets, s'est en partie écroulée, hier après-midi. Elle s'élevait au 5067, boulevard du Jardin, à Orsainville. Heureusement, personne n'a été blessé.

Le bâtiment appartient à W. Rourke. Le Centre du décor est tenu par M. Clive Kiley, qui a eu le temps de sortir son matériel qui ne fut pas trop endommagé. Il occupait la partie avant. La partie arrière s'est écroulée complètement. La commission scolaire Desi-

lets (Orsainville - Charlesbourg-Est) y entreposait de l'ameublement.

Les pompiers de Charlesbourg-Orsainville sont accourus, hier après-midi. Elle s'élevait au 5067, boulevard du Jardin, à Orsainville. Heureusement, personne n'a été blessé.

Pour une raison quelconque, les murs se sont éloignés un peu et une bonne partie du toit s'est écroulée. Les murs sont restés debout toutefois. Les conditions atmosphériques qui prévalent, depuis quelque temps, sur la région de Québec, y sont peut-être pour quelque chose.

à qui a été octroyé le contrat de plus de \$3,000,000 pour la construction du pont en question.

Par ailleurs, une autre source d'information a laissé entendre que le parachèvement du pont serait retardé de six mois. M. Bouchard nous a déclaré que le pont devait être terminé dans trois semaines au plus, si l'accident n'était pas survenu.

Tout le tablier en béton armé du pont était terminé et six des huit travées de 175 pieds de longueur étaient coulées. La sixième, à partir du côté ouest, avait été coulée lundi, et c'est elle qui a été endommagée par l'explosion d'une bonbonne quelconque servant à faire sécher le béton.

La déflagration a été puissante. Une brèche de près de 10 pieds de diamètre a été creusée dans le tablier, et une partie de la travée s'est écroulée.

AUCUN MORT

Bien qu'il déplore les dommages matériels causés par l'explosion, M. Bouchard se réjouissait que l'accident ne se soit pas produit vingt

minutes plus tôt. Une quinzaine d'ouvriers auraient été à l'ouvrage et des morts seraient peut-être à déplorer.

M. Bouchard nous a dit que l'état de M. Edouard Nadeau, de Saint-Romuald, et celui de M. Jean Bouchard, d'Arvida, n'étaient pas aussi graves qu'on le croyait au début. M. Nadeau est blessé au b'ssin et il a eu unorteil écrasé. A la tête, il n'aurait subi que des coupures. M. Bouchard s'en est tiré avec des contusions.

M. Nadeau et M. Bouchard étaient seuls sur le pont lorsque l'explosion s'est produite. Ils effectuaient une dernière inspection avant de quitter les lieux. Il était 17h10 et les autres ouvriers étaient déjà partis. Quelques-uns logent dans des roulottes tout près. Ils ont entendu l'explosion et ils sont accourus pour secourir les deux blessés.

M. Bouchard nous a dit que des poutres en acier de 175 pieds de longueur entraient dans la confection du tablier du pont et il craignait que la rareté de ce matériau ne retarde le parachèvement du pont. Chaque poutre pèse de 50 à 60 tonnes et leur transport avait été effectué par bateau.

Vallée de la Matapédia

La voie ferrée est libérée mais la route reste fermée

par Claude VAILLANCOURT, envoyé du Soleil à ROUTHIERVILLE

Pendant que la voie ferrée devait être libérée, ce matin, à proximité de Routhierville, dans la vallée de la Matapédia, par suite du déraillement d'un convoi du Canadien National, la route 132, qui relie la côte sud du Saint-Laurent à la baie des Chaleurs, demeure toujours interdite à la circulation.

Tel est le bilan des incidents qui touchent cette région du Bas-Saint-Laurent.

Hier, les hommes d'entretien du Canadien National ont procédé au transbordement, dans d'autres wagons, de l'huile à chauffage contenue dans les wagons avariés par le déraillement.

Une équipe de travailleurs dirigée par des contremaîtres parlant presque exclusivement anglais, soit dit en passant, se sont affairés à dégager la voie.

Un porte-parole du CN a aussi précisé la situation quant à la pollution des eaux de la rivière Matapédia, fourmillante de saumons. Ainsi, le convoi comportait 29 wagons, dont cinq étaient de type citerne. De ce nombre, trois ont été endommagés et l'un d'entre eux, d'une capacité de 16,000 gallons, a laissé échapper la moitié de son contenu.

A notre visite sur les lieux de l'accident, une forte odeur d'huile se répandait et, évidemment, il était interdit d'utiliser des objets de combustion.

Selon les renseignements recueillis, la voie devait être libérée ce matin.

Par ailleurs, les causes de l'accident ne sont pas encore connues. Le bruit court, toutefois, que la diminution du nombre de travailleurs préposés à l'entretien des rails pourrait être à l'origine du déraillement. Il a été impossible, répétons-le, d'avoir des précisions sur le sujet.

Enfin, l'impasse persiste, trois milles plus loin, quant au dégagement de la route 132 envahie par les eaux de la rivière Matapédia.

Bien que le niveau d'eau ait diminué d'environ un pied, il est toujours impossible de gagner Matapédia, en provenance de Rimouski, par cette artère régionale.

Les glaces sont tellement denses qu'il est impossible d'utiliser la dynamite, la situation ne pouvant guère évoluer.

Les autorités du ministère des Transports devaient, ce matin, se rendre par hélicoptère sur les


lieux afin d'analyser, de plus haut, la situation et trouver une porte de sortie.

On est toutefois en mesu-

re d'affirmer que la route sera bloquée pour quelques jours encore. L'inondation dure depuis la fin de la semaine dernière.

SIMPSONS-SEARS
PLACE LAURIER - 658-2121

PLACE FLEUR DE LYS
525-4771



GALERIES CANADIENNE
661-7911

CENTRE MEDICAL
750 OUEST, ST-VALLIER - 683-1981

robert Laforce

OPTICIEN D'ORDONNANCES
SPECIALITE: VERRES DE CONTACT

Ne soyez pas perdant!



Désormais, le dépôt sur nos bouteilles réutilisables de 6½ et 10 oz liq. sera de 5¢.

Raison de plus de les rapporter et de vous faire rembourser votre dépôt.

Cette augmentation du montant du dépôt sur les bouteilles réutilisables a pour but d'encourager le public à rapporter les bouteilles vides, en vue de leur recyclage pour des raisons écologiques. Quand vous rapportez les bouteilles, on vous rembourse

donc un dépôt d'un montant plus élevé qu'auparavant.

Les bouteilles réutilisables demeurent le moyen le plus avantageux d'acheter vos boissons gazeuses. Mais encore faut-il les rapporter quand elles sont vides.

Ces changements seront effectués dans la région desservie par:

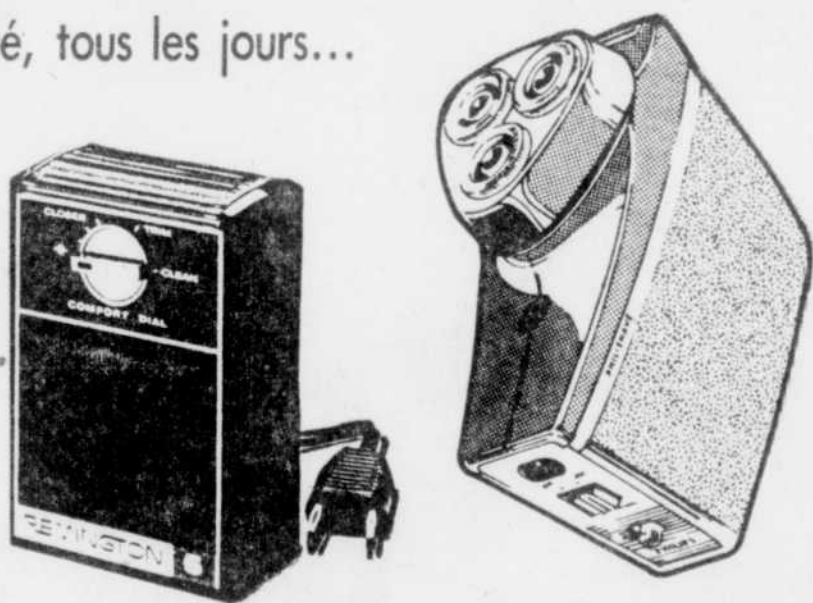
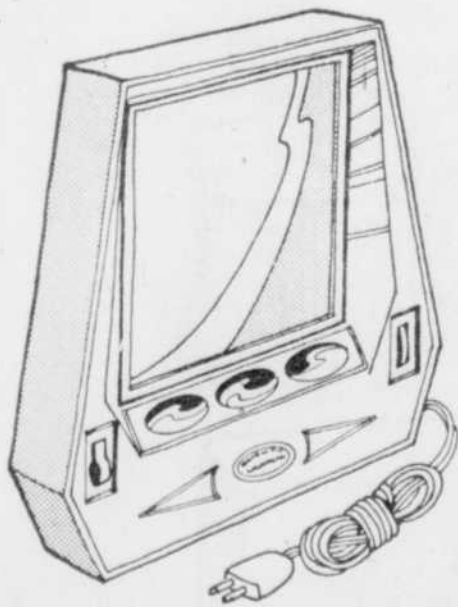
Coca-Cola Ltée - Québec

Coke... le vrai de vrai



En forme et en beauté, tous les jours...

Sears



Les rasoirs de l'homme du jour

Rasoir Philips

Têtes flottantes, coupe-favoris et sélecteur de tension. 110/120 volts.

VOTRE CHOIX

Rég. 24.99

Rasoir Remington

4 positions de rasage. Livré avec 3 lames de rechange.

21⁹⁹ ch.

Miroir pour le maquillage

Eclairage pour le bureau, le soir, la maison ou naturel. 2 positions: normal ou grossissant.

Rég. 19.98

16⁹⁹ ch.

Slender-Bender économique

Exerciseur agissant sur le dos, la taille, les hanches et les cuisses.

Rég. 34.98

29⁹⁹ ch.



Cosmétiques — Rayon B

Simpsons-Sears Ltd.

La ville de Beaupré devra payer au chef de police Lépine une indemnité de \$800

Par Tom Fréchette

La ville de Beaupré devra payer au chef de police Tony Lépine une somme de \$800 comme indemnité aux dépens qu'il a encourus en déposant un appel à la Commission de police du Québec contre une décision du conseil municipal.

Le juge Ludovic Laperrière et son collègue, le commissaire Aimé-L. Raic, ont imposé cette mesure dans le jugement qu'ils ont rendu, hier, pour entériner une entente de gré à gré intervenue hors cours, lundi après-midi, entre les deux parties.

Selon le règlement accepté à l'amiable, la municipalité paiera à M. Lépine deux semaines moins un jour de salaire qui avait été retenu comme mesure disciplinaire à la suite d'une résolution du conseil adoptée le 1er octobre 1973.

De plus, la municipalité remboursera à M. Lépine une journée de traitement pour son absence au travail, le 12 juillet, parce qu'il avait assisté aux funérailles du chef Roger Lemire, de Québec.

On se rappelle que le différend entre la ville de Beaupré et son chef de police remontait surtout à juillet 1973. Considérant que le service de la police avait dépensé, après six mois d'exercice, une tranche importante d'une somme supplémentaire de \$5,000 au budget, le conseil municipal décida

alors d'appliquer un nouvel horaire de travail pour réduire les heures de surtravail.

Toutefois le chef Lépine refusa de donner suite à cette directive, sous prétexte qu'il ne pouvait la suivre sans nuire à l'efficacité du service de protection.

Face à ce geste considéré comme de l'insubordination, le conseil, sur recommandation de son comité de police, décida, le 1er octobre 1973, d'imposer une sanction au chef Lépine, soit une suspension de deux semaines sans solde. Trois jours plus tard, le chef en appela de la Commission de police du Québec

Les négociations à la Cie Domtar progresseraient normalement

par Paul-Henri Drouin de notre bureau à Saint-Joseph

Après deux jours de négociations au ministère du Travail à Québec, les représentants des travailleurs du Syndicat national des pâtes et papiers de Donnacona (CSN) et ceux de la compagnie de papier journal Domtar Ltée, poursuivront leurs discussions aujourd'hui, à Donnacona.

Rejoint par téléphone, le représentant des parties en présence se refuse à tout commentaire, mais tout semble indiquer que les négociations progressent normalement et rien ne laisse entrevoir un arrêt de travail pour le moment.

On rappelle que c'est au début du présent mois que les employés syndiqués de l'usine Domtar Ltée, à Donnacona, dans une proportion de 93

pour cent, ont rejeté les offres de la compagnie pour le renouvellement de leur convention collective.

Ces dernières offres de la compagnie ont été soumises aux travailleurs de l'usine de papier au cours de trois assemblées générales des syndiqués tenues le 5 janvier dernier, et représentaient les offres faites par les dirigeants de la Domtar à l'issue de négociations faites en présence du conciliateur, M. René Lorrain.

Le droit de grève est acquis depuis le 5 janvier dernier pour les quelque 525 employés de l'usine de papier journal et ne concerne aucunement le

Syndicat des employés de bureau et le Syndicat des travailleurs de la planche isolante, dont les négociations doivent toutefois être entreprises bientôt pour le renouvellement de leur convention respective de travail.

Vote en faveur du prolongement du réseau d'aqueduc à Cap-à-l'Aigle

CAP-A-L'AIGLE — C'est dans une proportion de 65 pour cent que les propriétaires concernés de Cap-à-l'Aigle se sont prononcés en faveur du prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout dans la partie est de la municipalité.

Le référendum fut tenu vendredi et samedi, les 18 et 19 janvier. 56 des 68 propriétaires de Cap-à-l'Aigle compris dans le secteur incluant le couvoir Duflo, l'ancienne école, et se poursuivant vers l'est pour environ un mille et demi, ont majoritairement accepté le règlement puisque 38 ont voté pour et 17 contre.

APPELS D'OFFRES AVIS LEGAUX SOUMISSIONS

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LOUIS-FRÉCHETTE
30 ouest, Champagnat, Lévis, P.Q.
APPEL D'OFFRES 7374-31

A MAGNETOPHONES
B MELANGEURS DE SON
C CENTRES D'ECOUTE

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le Bordereau de soumission préparé à cette fin par la commission régionale auquel il joindra un bon de garantie ou un chèque de garantie équivalant à au moins 5% du montant total de son offre si ce montant est supérieur à \$2,000. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de la commission et tiré sur une banque canadienne ou une caisse populaire Desjardins. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission Scolaire Régionale Louis-Frèchette.

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers des charges et autres documents à compter de vendredi le 25 janvier 1974, à 9,00 heures, en communiquant avec la Commission Scolaire Régionale Louis-Frèchette, 30 ouest, Champagnat, Lévis (837-0241, local 71 ou 74). Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public qui aura lieu le 11 février 1974, à 14,00 heures, à 30 ouest, Champagnat, Lévis.

La commission ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues et surcevées; elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

GILLES RAIL,
Directeur général,
Lévis, 24 janvier 1974.

Société de développement de la Baie James

APPEL D'OFFRES 3CD617-020

Date de fermeture: 15h30

heure de Montréal le jeudi 7 février 1974

Fourniture d'un tableau de commande, POUR PROJET LG-2

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

DIRECTION DE L'APPROVISIONNEMENT, SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES, 800 est, boul. De Maisonneuve, 19e étage, Montréal, P. Qué. H2L 4M8 Canada

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à la Société d'énergie de la Baie James et remboursable sous conditions, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont admises à soumissionner.

La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le Directeur de l'Approvisionnement
A. ROUSSEAU, ING.

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

Municipalité/ Office municipal de Joliette

APPEL D'OFFRES PAR PROPOSITION DE DEVELOPPEMENT

Pour la construction de 36 logements municipaux sous l'égide de la loi de la Société d'habitation du Québec.

- Conditions:**
- Les conditions du présent appel d'offres sont décrites dans le cahier de demande de proposition de développement qui peut être obtenu pour la somme de vingt-cinq dollars (\$25.00) par copie (non remboursable), en s'adressant à: Roch Malo, Coordonnateur, Hôtel de Ville, Cité de Joliette.
 - Le soumissionnaire doit avoir sa place d'affaires principale au Québec.
 - Toute proposition devra être accompagnée d'un dépôt de garantie de soumission au montant de trente-six mille dollars (\$36,000), valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date d'ouverture.
 - Le promoteur retenu, tous ses sous-traitants ou fournisseurs de matériaux, devront consentir une priorité d'hypothèque et de dotation en paiement en faveur de la SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC.

Délaix:
L'ouverture des soumissions aura lieu le jeudi, le 7 mars 1974 à 17 heures, à l'Hôtel de Ville, Cité de Joliette.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des propositions reçues.

ROCH MALO,
Coordonnateur municipal.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE HAUTERIVE VILLE DE PORT-CARTIER

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Ces travaux sont réalisés avec le concours financier du Ministère de l'Expansion Économique, Régionale du Canada, dans le cadre du développement régional, et la mise en oeuvre est conjointement assumée par le Gouvernement du Québec et la Ville de Port-Cartier. Des soumissions scellées, adressées au soumissionnaire, seront reçues à l'Hôtel de Ville de Port-Cartier, Québec, jusqu'à 4:00 heures P.M. (Heure en vigueur), lundi le 18 février 1974, pour être ouvertes le même jour, à 7:00 heures P.M. (Heure en vigueur), lors d'une réunion du Conseil à l'Hôtel de Ville de Port-Cartier.

CONTRAT No 1441620-C-A (GENIE CIVIL)
Pour la fourniture des matériaux et la construction du poste de dégrillage de l'Avenue Parent et de la station de pompage d'égout de la Rue des Cascades et autres travaux connexes. Les sous-traitants en électricité doivent se conformer aux règles et procédures du Bureau des Soumissions Déposées. Les soumissions devront être reçues avant mardi le 12 février 1974, à 3:00 heures P.M. (Heure en vigueur), au bureau de Sept-Îles, 456, avenue Arnaud, Sept-Îles, P.Q.

CONTRAT No 1441620-D-A:
Pour la fourniture des matériaux et l'installation de la mécanique dans les postes de dégrillage de l'Avenue Parent et de la station de pompage d'égout de la Rue des Cascades et autres travaux connexes.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les Ingénieurs-Conseils, LEMIEUX MORIN BOURDAGES DOUCET SIMARD & ASSOCIÉS. Les soumissions par télex ne seront pas acceptées et aucun télégramme amenant des corrections, modifications ou annulations n'aura de valeur. Les documents seront disponibles aux bureaux des Ingénieurs-Conseils, LEMIEUX MORIN BOURDAGES DOUCET SIMARD & ASSOCIÉS, au 325, boulevard du Centenaire, Jonquière, ou 456, avenue Arnaud, Chambre 204, Sept-Îles, et à l'Hôtel de Ville de Port-Cartier, à partir du 21 janvier 1974. Les plans et devis peuvent être obtenus aux endroits ci-haut mentionnés, moyennant un dépôt de \$200.00 par chèque accepté pour chaque série de documents, payable à LEMIEUX MORIN BOURDAGES DOUCET SIMARD & ASSOCIÉS. Ces montants seront remboursés aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis en bon état, dans les trente (30) jours suivant la date de réception des soumissions, s'ils ont soumissionné. Pour toutes les copies qui seront fournies à un entrepreneur qui n'aura pas soumissionné, une retenue de cinquante pour cent (50%) du dépôt sera gardée pour couvrir les frais d'impression. Pour être considérées, les soumissions devront être soumises en quatre (4) copies sur les formules fournies et devront être accompagnées d'un chèque visé, tiré d'une Banque Canadienne à Chartre ou d'une Caisse Populaire à l'ordre de la Ville de Port-Cartier, ou d'un cautionnement de soumission (Bid Bond) égal à dix pour cent (10%) du coût de la soumission. De plus, l'entrepreneur doit joindre à son cautionnement ou à son dépôt de garantie, une lettre d'intention d'une Compagnie d'assurance reconnue garantissant que ladite Compagnie va émettre au nom du soumissionnaire choisi un cautionnement d'exécution et un cautionnement visant le paiement de main-d'oeuvre et de services. Seuls sont autorisés à soumissionner, les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec. La Ville de Port-Cartier ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation et aucun frais d'aucune sorte, envers le ou les soumissionnaires.

DONNE À Port-Cartier, ce dix-septième jour du mois de janvier 1974.

Vilmond Couture
Secrétaire-Tresorier
Hôtel de Ville
Port-Cartier, P.Q.



Sears

Rabais 9.99
couverts en acier
inoxydable

Ens. 42 pièces Rég. 25.98

15.99 ens.

Ens. 24 pièces Rég. 19.98

9.99 ens.

Choix de 2 motifs, 2 ensembles. Chaque pièce est parfaitement équilibrée et de bonne qualité pour des années de service. Motif "Charise" ou "Cloverdale". Ens. 42 pièces comprenant 8 de chaque: couteau à lame dentée, fourchette, fourchette à salade, cuiller à dessert, cuiller à thé; 1 couteau à beurre et 1 cuiller à sucre. Ens. 24 pièces comprenant 6 de chaque: couteau à lame dentée, fourchette, cuiller à dessert et cuiller à thé.

Bijouterie - Rayon 4.

Deux modèles de poche signés Sears! Moins de paperasserie en tout temps... en tout lieu.



Calculatrice de poche économique Digimatic T-8 à décimale flottante

59.98 ch.

Parce que cette calculatrice Digimatic T-8 ne se trompe jamais, elle se recommande d'elle-même pour le bureau, l'université, l'école, la maison... C'est notre modèle le plus économique!

Décimale flottante pour plus grande précision, constante automatique pour multiplication et division continues.

Touche d'effacement de toute entrée inexacte. **Effectue les quatre opérations** avec la même efficacité.

Fronton à 8 chiffres. **Indication du solde.** **Fonctionne sur 3 piles "A"** (incluses) pour une autonomie de 10 heures.

Accepte adaptateur CA (vendu séparément).

Etui livré. Mesure 5 3/4 x 3 pouces et ne pèse que 10 onces. Garantie d'un an!

Adaptateur CA pour calculatrice ci-dessus 5.99 ch.

Papeterie (Rayon 3). Avec étui



Dictaphone 10 portatif

99.98 ch.

Modèle de poche pour le bureau, sur la route, etc.

Enregistre 15 minutes sur chaque côté. Total: 1/2 heure correspondant à 12 feuillets dactylographiés

Signal avertissant fin de l'enregistrement

Micro incorporé donc plus grande maniabilité de l'appareil: un coup de pouce suffit pour mise en marche, arrêt, enregistrement, volume, etc.

Possibilité d'y ajouter écouteur et contrôle au pied (options, non incl.)

Pile 9 volts de capacité 9 heures. Pile et cassette incluses. 99.99 ch.

Papeterie - Rayon 3.

Sears

Simpsons-Sears Ltd.

TELE-SHOPING 529-9811

- Fleur de Lys
- Place Laurier

BELLEVILLE
Belleville, P.Q.

DORCHESTER
Dorchester, P.Q.

BELLECHASSE
Bellechasse, P.Q.

LOTHBIERE
Lothbiere, P.Q.

MONTMAGNY
Montmagny, P.Q.

PORTNEUF
Portneuf, P.Q.

AUCUNS FRAIS DE LIVRAISON NI DE TELEPHONE SUR LES COMMANDES DE \$5.00 ET PLUS. SIGNALÉZ ZE 1-0000

L'ACEF réclame un comité indépendant de révision des prix des principales denrées

par Jean Martel

La création d'un comité indépendant de révision des prix des principales denrées alimentaires de base au Canada.

Voilà la principale recommandation d'un rapport préparé pour le compte de la Fédération des Associations coopératives d'économie familiale (ACEF). Le comité proposé, dont toutes les décisions deviendraient exécutoires, réunirait des représentants de tous les intérêts en cause dans le secteur alimentaire: agriculteurs, transformateurs, distributeurs, syndiqués, consommateurs. Et il jugerait du bien-fondé des demandes de hausse de prix de l'un ou l'autre des maillons de la chaîne de production des produits alimentaires.

Le rapport recommande aussi au gouvernement de définir une véritable politique nationale alimentaire, afin de planifier à long terme et de façon plus globale l'organisation de la production.

Le document, qui étudie l'inflation dans le domaine alimentaire, est le résultat de travaux du front commun des quatre centrales syndicales auxquelles s'est jointe la Fédération des ACEF du Québec. Ses auteurs affirment qu'il s'agit là d'un travail préliminaire.

VERITABLES CAUSES

Selon eux, les véritables causes de l'inflation dans le domaine alimentaire sont la recherche du profit maximum, la concentration des entreprises et les monopoles. Ils précisent que le point de départ de l'inflation est à rechercher dans les profits et non dans les hausses de salaires.

"Pour augmenter les profits, les capitalistes doivent augmenter leurs prix, d'où diminution du salaire réel. Les travailleurs ripostent à la diminution de leur pouvoir d'achat par des revendications de hausses de salaires. S'ils obtiennent gain de cause, il s'ensuit alors une augmentation des coûts de production qui ont pour effet de ramener le taux de profit à son niveau antérieur".

"Durant cette période, les profits se sont accrus et n'ont pas été redistribués aux travailleurs. L'entreprise ayant ainsi réussi à faire un bond en avant, les prix sont fixés à un cran plus élevé et la répartition des revenus au sein de la société demeure intacte. Les travailleurs n'ont rien gagné, alors que les capitalistes ont réussi à améliorer leur position et leur importance sur le marché".

Le document de travail ajoute que cette initiative de hausser les prix pour maximiser les profits est grandement facilitée par la concentration économique dans le secteur alimentaire. Cette concentration entre les mains de quelques entreprises, tant au niveau de la transformation qu'à celui de la distribution des

denrées, leur permet d'imposer leurs prix.

POUSSEE INFLATIONNISTE

Les auteurs du rapport ont identifié un certain nombre de phénomènes qui contribuent à accentuer la poussée inflationniste.

D'abord, la rareté d'un produit, qui peut être soit naturelle, soit provoquée pour obtenir des hausses de prix, soit causée par une mauvaise planification.

"Que la rareté d'un produit, déclarent-ils, soit naturelle ou provoquée, il n'y a, à notre avis, aucune nécessité économique absolue qu'elle provoque une hausse de prix".

Ils proposent deux moyens de régler le problème de la rareté. S'il s'agit d'une rareté naturelle d'un bien, il faudrait procéder à la distribution de ce bien sous contrôle gouvernemental et selon les besoins réels des consommateurs. S'il s'agit d'une rareté provoquée, il faudrait une intervention gouvernementale qui planifierait davantage l'organisation de la production des biens sujets à la spéculation.

Autre phénomène: la spéculation. Le document de travail établit que le mécanisme de distribution des produits alimentaires qu'est le marché boursier donne prise à la spéculation. "Les spéculateurs s'appuient sur la rareté relative d'un produit et l'accroissent pour provoquer une hausse de prix la plus considérable possible, ce qui leur permet de retirer un profit maximum de chaque transaction".

Le document analyse aussi le phénomène des intermédiaires dans le secteur alimentaire. Il établit que ces intermédiaires (comme les grossistes) ajoutent des coûts au prix d'un produit et qu'ils sont en mesure de fixer leurs prix selon le jeu de l'offre et de la demande, ce qui facilite le prélèvement de profits.

Les auteurs du rapport soutiennent que la majorité des salariés et des gens à faible revenu perdent au "jeu de l'inflation".

Dossier du front commun syndical sur l'inflation

JONQUIERE (PC) — M. Yvon Charbonneau a annoncé, hier, que les trois grandes centrales du Québec allaient publier, à la mi-mars, un important dossier sur le problème de l'inflation.

Le président de la Centrale de l'enseignement du Québec a fait cette déclaration au cours d'une tournée d'information syndicale dans la région du Saguenay.

Dans ce dossier, les trois centrales syndicales suggèrent au gouvernement des mesures à prendre pour apporter les correctifs qui s'imposent, plus particulièrement dans les secteurs de l'alimentation et du pétrole.

M. Charbonneau a dit qu'environ 400 personnes travaillaient actuellement à la préparation de ce dossier.

SONDAGE GALLUP

Tous droits réservés

Les Canadiens s'inquiètent des enquêtes sur le crédit

Environ six Canadiens sur dix parmi les adultes ont avoué leur préoccupation devant le fait que les enquêteurs sur le crédit (fussent échanger des informations sur un individu sans que cette personne n'en soit informée.

Dans l'ensemble, 35 pour cent des personnes interrogées se sont dites très préoccupées et 24 pour cent passablement soucieuses à ce sujet. Un autre groupe comptant 35 pour cent des personnes interrogées a dit considérer comme n'étant pas vraiment préoccupé. Par cette éventualité tandis que 6 pour cent se disaient sans opinion définie.

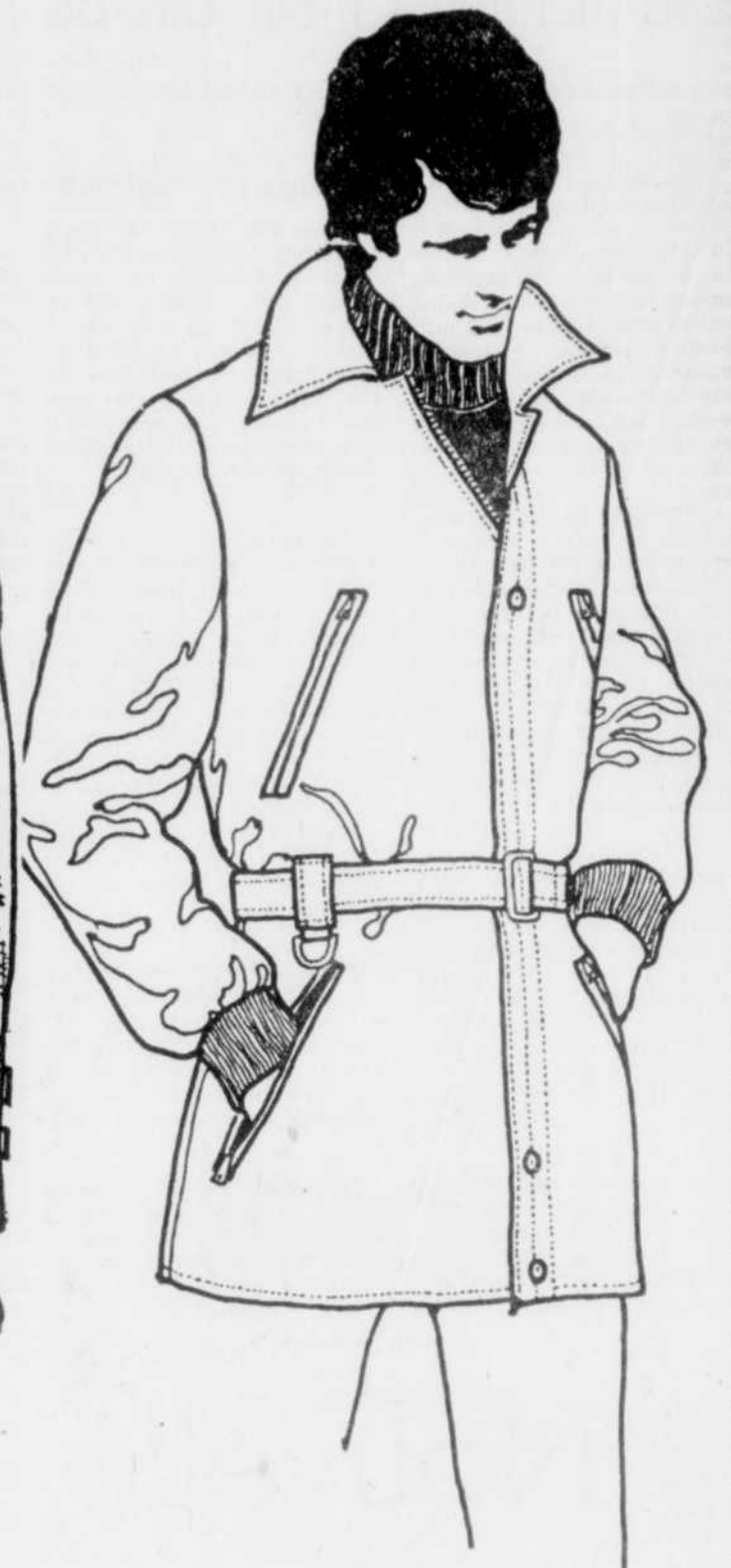
Plus de gens parmi les professionnels ou les cadres sont touchés par cette question que dans d'autres occupations. Et les hommes ont tendance à exprimer un peu plus leurs réserves à ce sujet que les femmes.

Cette enquête a été menée, en novembre, auprès de 1,044 adultes canadiens, de 18 ans et plus, interrogés à leur domicile.

Un échantillonnage de cette dimension est vérifiable à trois ou quatre pour cent près, 19 fois sur 20.

	Très préoccupé	Passablement préoccupé	Pas préoccupé	Indecis
Au pays	35p.c.	24p.c.	35p.c.	6p.c.
Hommes	38	23	34	5
Femmes	33	25	35	7
Professionnels	40	27	30	3
Vendeurs, commis	33	27	37	3
Cols bleus	34	23	38	6
Fermiers et autres	36	25	32	7

Sears



Complets de laine pour hommes

59⁹⁹ ch.

Confection 100% laine peignée. Pantalon légèrement évasé, pli permanent. Doublure traitée Sani-Gard. Modèle à veston droit. Ce nouveau modèle printemps '74 se présente dans les tons de bleu, gris, olive ou brun. 36 à 46.

Vêtements pour Hommes — Rayon 45

Veste de ski 32''

9⁹⁹ ch.

Confection nylon imperméable, chaude, entredoublure polyester. Capuchon dissimulé, ceinture. P.M.-G.T.G. Couleurs variées. Similaire à l'illustration.



Habit de motoneige pour garçon

Confection nylon renforcé polyuréthane. Doublure nylon piqué.

9⁹⁹ ch.



Pantalon de velours côtelé

Pour garçons de 8 à 16 ans. 100% coton marine, brun ou rouge vin. Passants pour ceinture. Jambes évasées.

3⁴⁹ ch.

Vêtements pour Garçons — Rayon 40

Parka en nylon pour homme

Modèle 34'' de confection 100% nylon, entredoublure de polyester. Protège bien contre vent, pluie, neige. Ton de vert. 36 à 46.

17⁹⁹ ch.

Vêtements pour Hommes — Rayon 45

Simpsons-Sears Ltd.

• L'ULTRASUR HITACHI • L'ULTRASUR HITACHI • L'ULTRASUR HITACHI •

La salle de lessive compacte

Laveuses et sècheuses compactes entièrement automatiques, par

HITACHI

HITACHI PF-70P
LAVEUSE COMPACTE

Toutes les caractéristiques des grosses automatiques, mais en format compact • La PF-70P n'exige aucune plomberie spéciale • Boutons-poussoirs pour régler automatiquement le niveau d'eau • Trois cycles de lavage • Agitateur spécial à 5 lames • Cuve Hitachi monopiece exclusive • Deux moteurs à commande directe.

HITACHI DE-201
SECHEUSE COMPACTE

Toutes les caractéristiques des sècheuses intégrées, mais en format compact • La DE-201 n'exige pas d'installation électrique spéciale • Minuterie 120 minutes avec "cycle de refroidissement" • 2 thermostats distincts • Chargement à l'avant, très facile • Capacité de 5 livres (6 sec) • Interrupteur d'arrêt monté dans la porte et bouton distinct de mise en marche.

MARCEL COTE MEUBLES INC.
1102, 1re Avenue — Limoilou — 529-2273

• L'ULTRASUR HITACHI • L'ULTRASUR HITACHI • L'ULTRASUR HITACHI •

Des garagistes ne respecteraient pas la garantie concernant les autos neuves

Des concessionnaires de marques d'automobiles et garagistes de la région métropolitaine de Québec se livrent à des pratiques commerciales douteuses, en ne respectant pas la garantie donnée à leurs clients acheteurs de voitures neuves.

C'est ainsi que le juge Roland Legendre, de la Cour

provinciale de Québec, a eu à délibérer à la séance d'hier sur une affaire de ce genre.

Voici les faits:

En 1967, M. Marc-Yvon Chantal, demeurant 222, rue de Lanaudière à Québec, achetait une voiture neuve chez Giguère Automobile Inc., 375, boulevard Wilfrid-Hamel, portant

une garantie de cinq ans, 50.000 milles.

En juillet 1970, la transmission de l'auto achetée par M. Chantal s'étant révélée défectueuse après 43.000 milles au compteur, Giguère Automobile effectua la réparation, en respectant la garantie donnée trois ans plus tôt.

Cependant, en février 1971,

ladite transmission "lâcha" de nouveau, après 45.000 milles parcourus. Le concessionnaire Giguère fit donc la réparation nécessaire, mais en réclamant cette fois le paiement de \$452,80 à son client, M. Chantal.

La garantie donnée portant sur cinq ans et 50.000 milles, M. Chantal refusa carrément d'acquiescer cette facture de

\$452,80, en dépit des demandes répétées du garage Giguère.

L'affaire vint, à partir de 1971, devant la Cour provinciale de Québec, mais par la suite la cause fut plusieurs fois remise à la demande même de l'étude légale Langlois, Drouin et Laflamme, avocats de Giguère Automobile Inc.

Les mises en demeure de

payer transmises à M. Chantal par l'avocat du garage n'ayant eu aucun effet positif, celui-ci décidait, devant le juge Roland Legendre, hier, de laisser tomber la poursuite pour non-paiement de ladite facture.

"Je ne suis pas homme à céder à ce genre d'intimidation de la part de Giguère Automobile et de son conseiller juridique, nous a déclaré,

hier, M. Marc-Yvon Chantal, bien que j'aie à payer (Giguère ayant retiré sa poursuite) les honoraires, de l'ordre de 150 dollars environ, à mon avocat, de l'étude légale Dorion et Dorion. Je préfère encore faire ce déboursé plutôt que de me soumettre au chantage de Giguère Automobile."

Nous avons appris de bonne

source qu'un bon nombre de clients des concessionnaires et garagistes vendeurs d'autos neuves sont fréquemment soumis à des pressions de ce genre. Intimidés par les avocats des vendeurs et la perspective de poursuites judiciaires, les acheteurs sont souvent enclins à payer, même si la garantie donnée pour leur automobile reste valable pour plusieurs années.

Les entreprises de gros travaux veulent réformer leurs méthodes de transaction

par Roch DESGAGNE

L'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec, dont les membres réalisent un chiffre d'affaires annuel d'un milliard de dollars, veut réformer ses méthodes de transaction, surtout face aux réalisations d'envergure qui se font présentement dans ce secteur industriel, au Québec, avec la Baie James, Mirabel, le métro de Montréal, le réseau routier et les gros projets industriels.

L'ACRGQT, qui tient son 30e congrès annuel, à Québec, a entrepris une réforme de ses structures administratives, et s'est lancée à la recherche d'un président permanent, un homme d'envergure et de grande expérience, dont le rôle principal sera de représenter les entrepreneurs auprès des gouvernements et des sociétés qui réalisent ces projets gigantesques.

Selon le président de l'association, M. Claude Brulotte, de Montréal, l'industrie de construction de routes et grands travaux connaîtra une augmentation, en 1974, attribuable à l'inflation cependant. "L'industrie est en santé, mais nous devons continuellement être sur nos gardes", dit-il.

En réformant ses méthodes d'administration et de négociation, l'ACRGQT laisse tomber ses vieilles méthodes de représentation en coulisses pour négocier officiellement

avec les dirigeants de grands projets.

SECURITE ET FORMATION

Dans une entrevue qu'il accordait, hier, au journal Le Soleil, le président de l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec explique que les deux préoccupations majeures de l'organisme sont la sécurité sur les chantiers et la formation professionnelle des travailleurs de ce secteur.

Au plan de la sécurité, l'organisme entend faire connaître au législateur sa position vis-à-vis du projet de loi numéro 15 sur la sécurité sur les chantiers. Les entrepreneurs trouvent la loi rigide et surtout difficile d'application en ce qui regarde les investissements qu'elle implique pour eux. L'ACRGQT veut que le ministère du Travail prévoit des échéances dans l'application des dispositions de la loi entraînant des déboursés considérables.

Par ailleurs, l'association est à former une association patronale, qui fera la promotion de la sécurité sur les chantiers, à l'aide de crédits que lui accorderait la Commission des accidents du travail.

Les constructeurs de routes et grands travaux s'inquiètent sérieusement de l'absence d'une relève suffisante dans le secteur spécialisé des opérateurs d'équipement lourd.

L'industrie emploie présentement 3.000 de ces opérateurs, au Québec, dont l'âge moyen est de 50 ans, et on ne compte que 300 apprentis.

Avec la Baie James, qui emploiera de deux à trois milliers de ces ouvriers spécialisés, d'ici à deux ans, la relève sera encore moins assurée. L'ACRGQT veut faire l'inventaire des cours, qui sont dispensés dans ce domaine par divers ministères, et proposer des solutions. M. Brulotte voit la possibilité d'instituer un cours spécialisé pour former des opérateurs de machinerie lourde.

Plusieurs ateliers de travail ont siégé, depuis hier, sur divers aspects de cette industrie, dont celui de l'environnement. L'organisme voudrait voir retarder l'application de la législation du ministre Goldbloom, particulièrement en ce qui concerne les plans d'asphalte, toujours à cause des coûts que cette mesure implique pour les entrepreneurs.

Dans un exposé qu'il présentait aux congressistes, hier, M. René Blais, sous-ministre adjoint au secteur routes du ministère des Transports, a détaillé la nouvelle structure de ce service gouvernemental, et a défini le rôle technique que l'association devrait se donner dans les méthodes de soumission et la réalisation des contrats. Aujourd'hui, l'hôte de l'ACRGQT est le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux.

Canada
Province de Québec,
District de Montmagny,
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC
AVIS POUR
PERMIS TEMPORAIRE

Prenez avis que la Compagnie "Transport Fontaine Ltée", demande à la Commission des Transports du Québec, l'autorisation de transférer tous les droits, titres, intérêts et privilèges qu'elle a sur la Clause permettant le transport de passagers de "Québec à St-Cyprien et retour afin que soit remis à l'acquéreur, un permis spécial qui se lirait comme suit:

SERVICE # 2:
Québec - St-Cyprien via St-Léon de Standon, en desservant St-Luc en donnant son service "Québec - St-Cyprien".

SUJET à la restriction suivante: Pas de service local sur tout le parcours: Des limites de St-Louis-de-Pintendre et de Lévis-Québec (Zone 2).

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à la dite Commission dans les Quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 880, Chemin Ste-Foy, Québec 6, P.Q.
ligne.

Transport Fontaine Ltée,
Par: Roland Roy

PRENEZ AVIS que Magny Transport Inc., 162 boulevard Mercier, Amos, Comté Abitibi, détentrice du permis numéro 4724-V qui est autorisée à donner un service de transport de Montréal à Matagami et au nord de Matagami sur le territoire de la Société de Développement de la Baie James en vertu des clauses m) et n) de son permis, entend s'adresser à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisée à remorquer de Montréal à Matagami et au nord de Matagami dix (10) silos à ciment portatif en acier sur roues.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande dans les quatre (4) jours qui suivent la date de la première parution du présent avis dans le journal Le Soleil.

Jacques Langlois,
Procureur de la requérante.

Avis aux contribuables pour examen du rôle de perception.
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SCOLAIRE
DE SAINTE-FOY

Avis public est, par le présent, donné à tous les propriétaires de biens-fonds des municipalités de Sainte-Foy, Sillery, Cap-Rouge et Saint-Augustin de la perception des taxes scolaires fixées par les commissions d'écoles de cette municipalité est déposé au bureau de la Commission Scolaire de Sainte-Foy, 1000 rue Joli-Bois, Sainte-Foy, où il peut être examiné par les intéressés, pendant quinze (15) jours, à compter de cet avis.

Durant ce temps, tout contribuable intéressé peut porter plainte, par écrit, au sujet de ce rôle qui sera pris en considération et homologué, avec ou sans amendements, à la session du Conseil des Commissaires qui aura lieu le 11e jour de février 1974, au lieu ordinaire des réunions, 1135 rue de la Vierge, à 17.00 heures.

A compter de ce jour, le rôle de perception sera en vigueur et tout contribuable est tenu de payer le montant de ses taxes au bureau de la Commission, sans avis ultérieur, dans les vingt (20) jours qui suivront celui de l'homologation du rôle de perception.

Donné à Sainte-Foy, ce 22e jour de janvier 1974.

Ronald Montminy,
Secrétaire général.

APPELS D'OFFRES AVIS LEGAUX SOUMISSIONS

AVIS

PRENEZ AVIS que Magny Transport Inc., 162 boulevard Mercier, Amos, Comté Abitibi, détentrice du permis numéro 4724-V qui est autorisée à donner un service de transport de Montréal à Matagami et au nord de Matagami sur le territoire de la Société de Développement de la Baie James en vertu des clauses m) et n) de son permis, entend s'adresser à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisée à remorquer de Montréal à Matagami et au nord de Matagami dix (10) silos à ciment portatif en acier sur roues.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande dans les quatre (4) jours qui suivent la date de la première parution du présent avis dans le journal Le Soleil.

Jacques Langlois,
Procureur de la requérante.

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES
DMY-74-19001
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
mardi le 12 février 1974
Région Montmorency
INSTALLATION, REMPLACEMENT
ET ENTRETIEN DE CHAUFFE-EAU
ELECTRIQUES EN LOCATION
DANS LA AGGLOMERATION
DE LA VILLE DE QUÉBEC

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué., Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de CINQ MILLE DOLLARS (\$5.000), cheque officiel d'une banque à charte du Canada ou cheque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admissibles à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosécétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 15 janvier 1974.

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES
ACH-74-10016
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi le 12 février 1974
Manicouagan 3
FOURNITURE DE
415,000 P.M.P. D'EPINETTE
BRUTE ET B4F

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué., Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de NEUF MILLE DOLLARS (\$9.000) cheque officiel d'une banque à charte du Canada ou cheque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes inclusion, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admissibles à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosécétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal le 15 janvier 1974.

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES
DSY-74-19006
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 19 février 1974
Région Saguenay
SERVICES D'ÉQUIPES
POUR LA CONSTRUCTION
DES MODIFICATIONS ET
L'ENTRETIEN DE LIGNES
DE DISTRIBUTION

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de QUARANTE MILLE DOLLARS (\$40.000), cheque officiel d'une banque à charte du Canada ou cheque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admissibles à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosécétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 15 janvier 1974.

Nouvelle Kenmore zigzag

RABAIS \$20

Voici ce que cette machine à coudre peut exécuter...

- Zigzag
- Point droit
- Boutonnieres
- Surjeter
- Coudre les pièces
- Monogrammes
- Bâtit
- Coudre les glissières (avec pied spécial)
- Coudre les boutons
- Repriser
- Poser des appliques

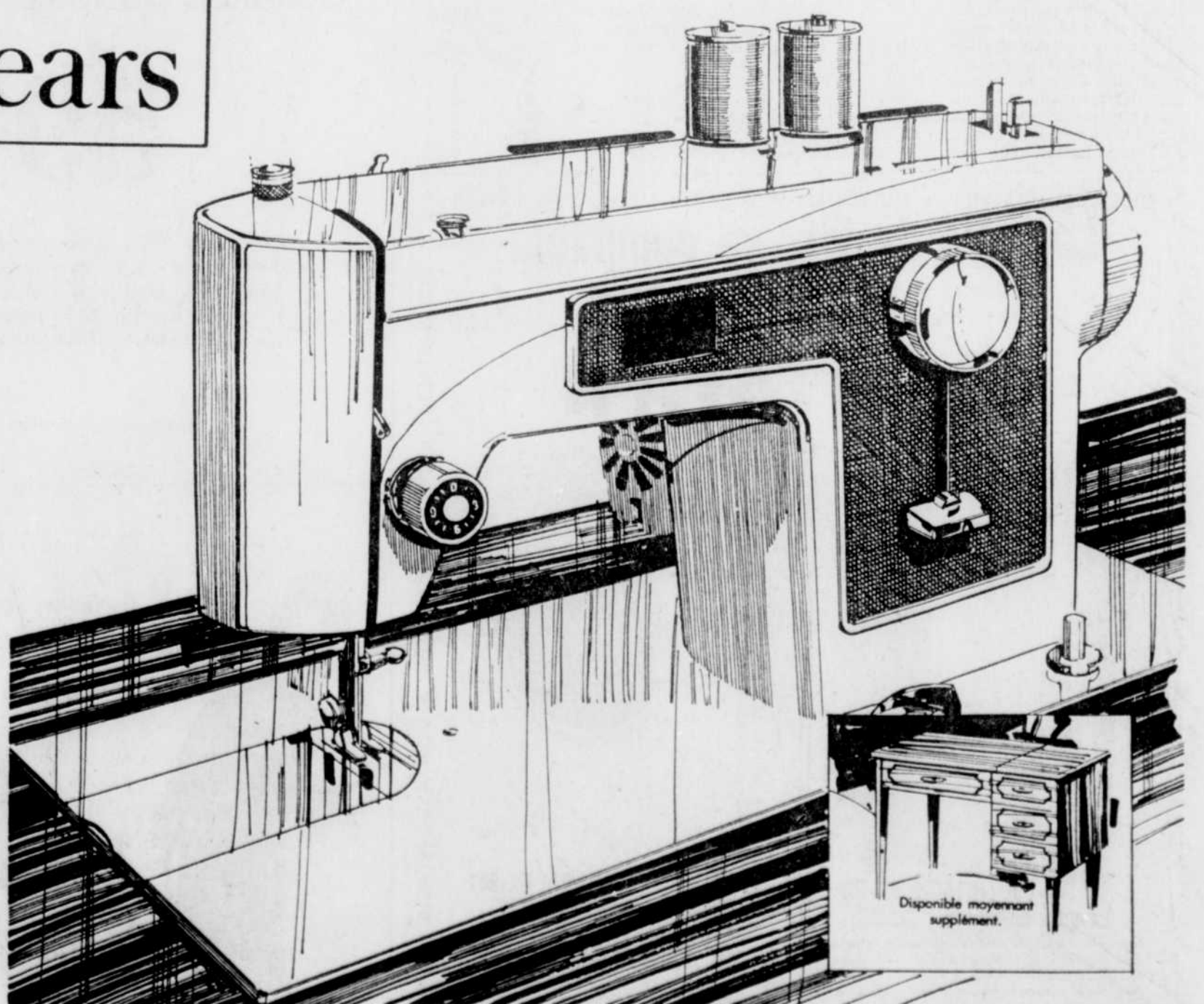
Quelle machine à coudre! Avec elle, c'est si simple, si agréable, vous pourrez exécuter des travaux que vous deviez confier à des professionnels auparavant. Il vous suffit de couper les patrons, votre nouvelle machine à coudre fera le reste. Souvenez-vous des problèmes que vous occasionnait la pose d'une glissière! Cette machine à coudre le fera en un clin d'oeil. Des ourlets? Plus de problème! Et de plus, elle les exécute avec un fini invisible. Des chaussettes ou des draps usés? Confiez-les à cette nouvelle Kenmore. Livrée avec embobineur, pied de biche, pied articulé, contrôle de pied à vitesse variable. A ce très bas prix, pourquoi ne pas relever le défi?

Machine à coudre (Rayon 20)

Sears

109⁹⁹ ch.

Rég.
129.98



Simpsons-Sears Ltd.

AUCUNS FRAIS DE LIVRAISON NI DE TELEPHONE SUR LES COMMANDES DE \$5.00 ET PLUS. SIGNALEZ ZE 1-0000

Pour appeler directement aux rayons — Composez: Fleur de Lys 529-9861 - Place Laurier 658-2121

- Fleur de Lys
- Place Laurier

Vous ne dites que "Portez à mon compte!" Nous entretenons ce que nous vendons. Notre garantie Satisfait ou Remboursé.

BEAUVEILLE: Beauveille, Ste-Marie, Vallée-Jonction, St-Georges, St-Joseph, Beauveille-Jonction.

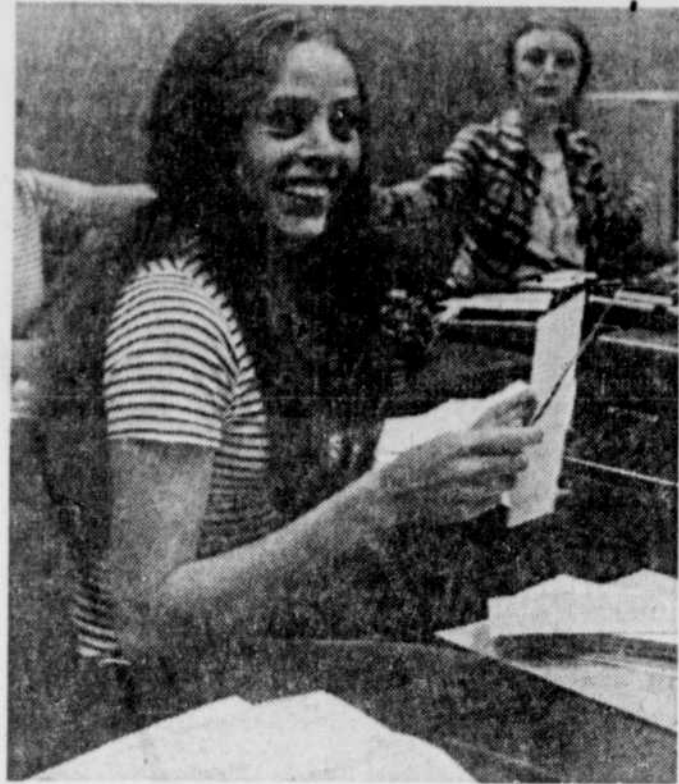
DORCHESTER: St-Gervais, St-Michel, St-Damien, St-Vallier, St-Charles, Armagh.

BELLECHASSE: St-Gervais, St-Michel, St-Damien, St-Vallier, St-Charles, Armagh.

LOTBINIERE: St-Croix, Lotbinière, St-Agapit.

MONTMAGNY: Montmagny, St-Pierre, St-François, L'Islet, Berthier-gn-bas.

PORTNEUF: Donnacona, Neuville, Portneuf, St-Raymond.



Emplois d'été

Pour dépasser la performance surprenante de l'an dernier, pour les emplois d'été des étudiants, le gouvernement devra stimuler la création d'emplois dans l'entreprise privée; les ministères et les organismes paragonnementaux étant quasi saturés de le faire.

Emplois d'été pour étudiants

Le gouvernement devra stimuler le secteur de l'entreprise privée

par Gilbert ATHOT

Le service de placement du Québec pourrait bien dépasser, cette année, le chiffre record de quelque 32.500 emplois d'été pour étudiants qu'il a contribué à créer directement ou indirectement au cours de 1973.

C'est du moins ce qu'il est possible de déduire des informations recueillies par Le Soleil dans ce secteur d'activités, d'autant plus que le ministre d'Etat responsable de ce service, le Dr Robert Quenneville, tiendrait mardi prochain à un tel objectif.

Pour atteindre et surtout dépasser la performance surprenante de l'an dernier, le gouvernement du Québec n'a qu'un seul choix: stimuler la création de cette catégorie d'emplois d'été dans le secteur de l'entreprise privée étant donné que les ministères et les organismes paragonnementaux sont à peu près saturés.

Dans cette optique, le service de placement étudiant estime que la meilleure façon d'augmenter le nombre d'emplois d'été pour étudiants est d'accroître un programme, mis de l'avant en 1973, en vertu duquel le gouvernement remboursait 50 pour cent (avec un maximum de \$45) du salaire hebdomadaire de base payé à l'étudiant pendant les six premières semaines d'emploi.

Appliqué pour la première fois l'an dernier, ce programme a donné des résultats qui ont surpris tout le monde puisque quelque 18.500 étudiants ont trouvé un emploi grâce à ce programme qui a nécessité des crédits globaux de \$3.5 millions de la part de l'Etat.

En dépit de certaines lacunes du programme qui doivent être corrigées, en partie, cette année, et des abus possibles que certaines grosses compagnies peuvent en faire, cette initiative de service, aux yeux des intéressés, la façon la plus "efficace" de multiplier les emplois d'été pour étudiants.

Dans cet esprit, les responsables du service de placement ont peine à dissimuler leur désir de voir le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, consacrer à ce programme les crédits (soit \$1.7 million) qu'il a ajoutés, l'an dernier, aux ministères afin que ces derniers utilisent plus d'étudiants durant la période estivale.

Ce "désir" du service de placement serait motivé par deux facteurs très importants.

D'une part, on a constaté que plusieurs étudiants ennagés par des ministères n'ont pas ou à peu près pas travaillé au cours de l'été dernier.

D'autre part, le coût moyen d'un emploi d'étudiant au gouvernement est d'environ \$1.000 alors qu'il dépasse à peine les \$200 dans le secteur privé en vertu du programme de subventions gouvernementales mis sur pied l'an dernier.

Il est ainsi facile de se rendre compte que si le \$1.7 million, ajouté aux différents ministères, l'an dernier, pour les fins des emplois d'été, était consacré, cette année, au programme de subventions dans le secteur privé, ce sont 8.500 emplois d'été qui pourraient être accessibles aux étudiants et non pas seulement 1.700.

AUTRES FACONS

D'autres moyens sont aussi envisagés afin de multiplier le plus possible le nombre d'em-

ploi d'été pour étudiants, dont le principal demeure évidemment une augmentation des crédits à cette fin. Pour obtenir gain de cause, les efforts de persuasion du ministre Quenneville devront être supérieurs aux efforts de résistance du ministre des Finances.

Par ailleurs, une rencontre prochaine entre le ministre Quenneville et le ministre fédéral responsable du programme Perspectives Jeunesse, M. Robert Andras, pourrait donner un autre "coup de pouce".

Sachant déjà que les crédits fédéraux affectés à Perspectives Jeunesse seront considérablement diminués (ils passeraient de \$40 à \$18 millions), les porte-parole du Québec chercheront à convaincre leurs homologues fédéraux de faire en sorte que les quelques millions de dollars qui seront consacrés au Québec soient les plus productifs possible.

L'une des façons de rendre ces millions de dollars fédéraux productifs pourrait être, selon certaines informations, de les ajouter à ceux que le Québec consacre déjà à son programme de subventions au secteur privé ou au moins d'imiter l'initiative du Québec de l'an dernier.

Comme exigence minimale du Québec quant au programme Perspectives Jeunesse (ou ce qui en restera), on voudrait qu'il soit au moins complémentaire aux programmes du Québec et qu'il y ait collaboration formelle entre le service de placement du Québec et les centres fédéraux de placement étudiant sur le territoire du Québec.

Sur un plan strictement administratif, la mise sur pied d'une structure permanente, au sein du service de placement étudiant du gouvernement québécois, devrait le rentabiliser sur plusieurs plans. Ses quelque quarante postes viendraient d'être approuvés officiellement, selon des informations dignes de foi.

En plus des ministères qui continueront évidemment à en-gérer des étudiants durant la période estivale, le programme dit "approche par projet" (restauration forestière, aménagement de centres écologiques, etc.) sera repris, mais certaines lacunes en seront corrigées comme dans le cas du programme de subventions au secteur privé.

De façon particulière, la priorité sera accordée aux projets qui auront une envergure provinciale plutôt que locale et certains projets nouveaux et fort originaux pourront avoir leur place. Les modalités restent à déterminer.

A titre d'exemple, des responsables gouvernementaux voudraient faire en sorte que la cueillette des bleuets, des pommes, etc., puisse bénéficier des avantages de ce programme afin de s'allier, du moins en partie, aux situations désastreuses des dernières années. Des bleuets évalués à plusieurs millions de dollars n'ont pas été cueillis, l'an dernier, faute de main-d'œuvre.

Quant aux objectifs du service de placement étudiant, ils demeurent les mêmes: a) rendre accessibles aux étudiants le plus grand nombre possible d'emplois d'été; b) faire en sorte que les emplois attribués correspondent, dans la mesure du possible, à la spécialisation de l'étudiant; c) fixer une rémunération qui sera à un niveau acceptable.

Sears LIQUIDATION

Place Laurier

Place Fleur de Lys

AVANT INVENTAIRE

Pas de commandes postales ou téléphoniques
quantité limitée.

MANTEAUX POUR DAMES 1/2 PRIX

Modèles garnis de fourrure
Rég. \$140 à \$399
69⁹⁹ à 199⁹⁹ ch.

Manteaux en lainage
Rég. 29.98 à \$100
14⁹⁹ à 49⁹⁹ ch.

Manteaux de suède
Rég. \$85 à \$130
59⁹⁹ ch.

Groupe de manteaux garnis de fourrure d'agneau. Modèles longs ou courts.
Manteaux pour Dames - Rayon 17.

Manteaux et vestes sport pour fillettes et adolescentes
Rég. 10.98 à \$55
4⁹⁹ à 27⁴⁹ ch.

Plusieurs modèles en similicuir, suède, nylon, etc. 7 à 14 ans et 10 à 14X ans de assorties. Couleurs variées.
Vêtements pour Fillettes - Rayon 77.



CHAUSSURES

Groupe de souliers pour hommes
Rég. \$17 à \$25
9⁹⁹ poi.

Empiègne de cuir. Semelle et talon de composition. Tons de brun ou noir. Peintures désassorties.

Mocassins pour hommes
Rég. \$43
29⁹⁹ poi.

Confection de suède et de cuir. Semelle de crépe. Doublure véritable mouton. Tons de tan, rouille ou bleu. Peintures désassorties.

Bottes de cavalier pour hommes
Rég. 25.98 et 15.99
7⁹⁹ poi.

Confection cuir ou vinyle. Semelle de composition. Ton de brun. Peintures désassorties.

Chaussures pour Hommes - Rayon 67.

Bottes de cuir pour dames

Rég. 24.99
19⁹⁹ poi.

Modèles, couleurs et peintures variés.
Chaussures pour Dames - Rayon 54.

HOMMES

Paletot de molleton pour hommes
Chaud doublure. Capuchon amovible. Tons de marine ou tan. Tailles 36-44.
14⁹⁹ ch.

Vestes de suède
Véritable suède. Garniture peluche Borg*. Chaud doublure. Tailles 36 à 44.
19⁹⁹ ch.

Parkas à carreaux
Modèle avec capuchon. Couleurs variées. Tailles 36 à 44.
9⁹⁹ ch.

Autre modèle de parka
Parka à carreaux avec capuchon doublé de peluche Borg*. Doublure piquée chaude. Couleurs variées. Tailles 36 à 46.
14⁹⁹ ch.

Paletot style marin pour homme
Confection molleton, doublure piquée. Couleur marine. Tailles 36 à 44.
11⁹⁹ ch.

Paletot 3/4 en molleton
Doublure peluche Borg*. Tons de brun, tan. Tailles 38 à 44. Tailles désassorties.
14⁹⁹ ch.

Vêtements pour Hommes - Rayon 45.

Bonnets de laine et tuques de ski

Tuques de ton bleu ou rouge. Bonnets de couleurs variées.
Rég. 1.99 à \$9
99^c à 6⁹⁹ ch.

Chapeaux de similifourrure
Rég. \$5 à \$9
1⁹⁹ à 4⁹⁹ ch.

Chapeaux de fourrure
Rég. 15.99 à \$45
9⁹⁹ à 29⁹⁹ ch.

Confection chat sauvage, queues de vison ou opossum.
Accessoires pour Dames - Rayon 88.

Pantalons et vestes de denim.
Rég. \$9 à \$17
\$6 à \$12

Jeune Boutique - Rayon 19

Pantalons, blouses, et pull-overs variés,
Rég. \$18 à \$26
\$10 ch.

Chaussures pour Dames - Rayon 54.

DAMES

Groupe de peignoirs courts
Rég. \$13 à \$45
4⁹⁹ à 24⁹⁹ ch.

Confection peluche, nylon piqué ou nylon broissé. Couleurs variées. P.M.G.

Groupe de peignoirs longs
Rég. \$16 à \$45
7⁹⁹ à 24⁹⁹ ch.

Confection nylon broissé, nylon piqué. P.M.G.

Groupe de robes d'hôtesses
Rég. \$22 à \$50
10⁹⁹ à 24⁹⁹ ch.

Confection polyester Fortrel*, Amel ou laine. Choix de modèles, de couleurs et de tailles.
Lingerie - Rayon 38

ACCESSOIRES pour hommes et garçons

Gants de cuir
Rég. 4.99
4⁹⁹ poi.

Doublure laine. Ton M.G.T.G. Chemises sport
Rég. 6.99
6⁹⁹ ch.

Manches longues. Poche plaquée. Couleurs désassorties. Garantie limitée.

Pull-overs de laine
Rég. 16.98 à \$20
7⁹⁹ ch.

70% acrylique 30% laine. Col roulé ou col rond. Couleurs variées. P.M.G.T.G.
Cardigan 100% laine
Rég. \$40
29⁹⁹ ch.

Notre meilleur cardigan. Boutons de cuir, 2 poches. Bleu pâle. P.M.G.T.G.
Accessoires pour Hommes - Rayon 33.
Vêtements pour Garçons, Boutique Action - Rayons 48 et 40.

Veston d'hiver
Rég. 14.98 à 19.98
8⁹⁹ ch.

Confection lainage ou nylon. Couleurs variées. Grandeur désassorties.

Pantalons de velours
Rég. 8.99
8⁹⁹ ch.

Taille régulière, jambes évasées, 4 poches. Brun, beige ou marine. 28 à 34.

Choix de vestons d'hiver
Rég. \$30 à \$79.99
9⁹⁹ à 39⁹⁹ ch.

Tailles 36 à 42.

Autres vestons d'hiver
Rég. \$70 à \$135
49⁹⁹ à 79⁹⁹ ch.

Tailles 38 à 42

EN VENTE JEUDI SOIR VENDREDI SAMEDI ET TANT QU'IL Y EN AURA!

claude
larochelle



Il y a des choses
que Dumont ne
voudra pas rater

Paul Dumont assistait à l'exercice pré-match des Remparts de Québec du haut de la tribune des journalistes, l'autre soir au Collège. Précisant que ses porte-couleurs porteraient le chandail blanc sur la route pour le reste de la saison, Dumont fit remarquer qu'il avait commis une erreur en joignant des pantalons rouges à l'uniforme blanc des Remparts, cet hiver.

"Je pensais que des pantalons rouges seraient moins ternes, plus flamboyants, fit-il, mais je me rends compte que le noir était mieux indiqué. Je vais user ces culottes, rouges, et dans deux ans, je vais revenir au noir."

Simple constatation anodine qui ne pèse pas lourd dans l'avenir du club junior de Québec, mais Paul Dumont a constamment de ces remarques annonçant une action future qui est l'indice sûr qu'il n'est pas prêt à abandonner les Remparts, contrairement à ce qu'on prétend dans son entourage.

"Paul Dumont quitte les Remparts à la fin de l'hiver, c'est irrévocable, jure le publicitaire de l'équipe Jean Sawyer. Il va occuper un poste dans le hockey, mais ce ne sera pas avec les Remparts."

Je le croirai quand je le verrai. Après un bref ralentissement, à Québec, le hockey junior est appelé à reprendre du poil de la bête, et Dumont ne voudra pas manquer ça. Dans le vif de l'action, comme je l'ai vu, mardi soir, à l'occasion de l'escalade du junior de Montréal, Dumont baisse sa garde, et sa fougue laisse présager une association prolongée avec les juniors québécois.

A l'entre-périodes, Dumont gesticule dans le local des journalistes. Le même sujet usé à la corde est toujours sur le tapis: le repêchage des 18 ans par les professionnels. C'est la hantise de Dumont:

"Les 18 ans ne sont pas prêts pour le professionnel, mais il y a sûrement un couple de caves qui vont se laisser attraper, dit-il. Heureusement, Jacques Plante des Nordiques, sait où il s'en va. Il n'est pas assez nigaud pour se faire embarquer."

Paul Dumont a peine à terminer sa phrase. Il est incapable de contenir le sourire malicieux qui se dessine sur ses traits. Dumont n'est pas sans se souvenir d'une joute hors-concours entre les Remparts et les Nordiques du Maine dans laquelle il a bousculé Plante, match qui a ruiné Michel Rouleau. On ne montre pas à un vieux singe à faire la grimace!

Question malicieuse

Plus tard, alors que la bagarre générale éclate au troisième vingt avec la participation prestigieuse des Richard Nantais, Gilles Lupien, Charles Constantin, Mario Tremblay, Normand Renaud, Robert Picard, etc., balançant leurs poings féroces, avec un public hystérique debout sur les bancs du Collège, Dumont envoie l'émissaire Jean Sawyer jusqu'à mon siège:

"Est-ce que vous n'aimeriez pas voir un peu de ces muscles avec les Nordiques," me demande malicieusement Sawyer, pendant que son patron se tord de rire sur son siège. Elle est bien bonne celle-là, en effet!

Les timides qu'affectionne Plante horripilent Paul Dumont, c'est connu. Dumont est peut-être porté à exagérer dans l'autre direction, mais à tout prendre, je préfère ça.

Au fil de la conversation, Dumont me dit qu'il n'est pas content que Réal Cloutier, qui a été ralenti par une période de nonchalance. Au moment précis où Dumont me fait part de ses doléances, Cloutier déclenche la lumière rouge. Le 54ème but de Cloutier, fait savoir l'annonceur Jean Gravel. Quoi, 54 buts, et on n'est pas contenté Guy Chouinard y va de son 52ème but, ce soir-là, Richard Nantais de son 35ème, Jacques Locas de son 62ème à la suite d'un tour du chapeau. Quelle avalanche de buts. Et Pierre Larouche du Sorel, à la tête des compteurs de la Ligue junior majeure du Québec, est appelé à renverser le record de points de Guy Lafleur.

Ce circuit a deux problèmes à corriger au plus tôt. Premièrement, le déséquilibre des forces, et secondement un calibre dilué par un trop grand nombre d'équipes. Politique contradictoire. Il y a deux ans, on achetait des concessions pour les éliminer, et cet hiver, on porte le circuit à 11 équipes.

Un mal pour un bien, m'assure-t-on. L'addition de villes musclées comme Hull et Chicoutimi atteignant de grands bassins de population était nécessaire. Maintenant, il s'agit d'éliminer des équipes dans des territoires déjà occupés par d'autres formations comme Drummondville, Shawinigan, et Laval, par exemple.

Si l'on peut se débarrasser des "ruines" à la tête du circuit, le hockey junior au Québec peut espérer atteindre un niveau d'intérêt sans précédent.

Archambault s'est replacé

Suivant Marius Fortier, qui a visité Lewiston, en fin de semaine dernière, Michel Archambault s'est replacé, cet hiver, et il joue du hockey du tonnerre... Mais comment savoir ce que cet ailier gauche pourrait faire avec les Nordiques de Québec puisque Jacques Plante n'a jamais recours à son club-école... "Je n'aurais jamais cherché à établir un club-ferme à Lewiston si j'avais su quel usage Plante en ferait," commente le vice-président démissionnaire.

A Montréal, on est furieux parce que les joueurs du Canadien n'ont pas cherché à punir les gestes belligérants des Bruins de Boston à l'endroit d'Yvan Cournoyer et Michel Plasse... On affirme qu'un club qui ne protège pas son gardien de but ne mérite pas un brin de respect... Parlez-en à Michel Deguisse, qui s'est fait planter à plusieurs reprises par Jim Harrison, des Oilers!

Le pilote Claude Labossière, du Laval, accuse le grand Gilles Lupien de boxer avec des athlètes plus petits que lui et de les attaquer par en arrière par surcroît... Avec ses 6'4", Lupien aurait de la misère à trouver aussi grand que lui... En outre, mardi dernier, il a fait face à Jim Bateman qui n'est pas le plus petit Rempart.

Victoire-surprise d'Ernie Lenie

Les soeurs Firth: les deux petites "tresses" devant, la grande derrière

par François ROY

Les fameuses jumelles Shirley et Sharon Firth, d'Inuvik Territoires du Nord-Ouest (TNO), ont une fois encore et sans difficulté apparente, prouvé qu'elles tenaient à demeurer les meilleures skieuses de fond au Canada.

Légèrement essouffée mais souriante, Shirley a franchi, hier midi, la ligne d'arrivée du 10 kilomètres-femmes en un temps de 38 minutes 52 secondes pour remporter la victoire de cette première épreuve des Championnats canadiens seniors de ski de fond, disputés au parc du Mont Sainte-Anne. A moins d'une minute en arrière, pratiquement sur ses talons, sa soeur Sharon était tout aussi en forme en inscrivant un temps de 39:43.

Toujours côte à côte, les jeunes Américaines de 21 ans ont fait comme on s'en doute, des commentaires pratiquement identiques sur la course:

"Le tracé est très compétitif et pittoresque... c'est vraiment bien. La neige était bonne mais elle m'a semblé alourdie par l'humidité", déclarait Shirley, pendant qu'une neige tantôt en grésil tantôt en flocons poudrait aux visages du contingent d'officiels massés près de la ligne d'arrivée. Sharon opinait de la tête, appuyée sur ses longs bâtons, jetant parfois un regard rapide vers le fond du stade pour voir qui serait la suivante.

Pour les gens qui assisteront en fin de semaine, plus précisément samedi, au relais 3 X 5 km des femmes le plus sûr moyen de différencier les jumelles est que Shirley fait voir deux petites "tresses" tandis que sa soeur a une longue "tresse" dans le dos.

Le troisième meilleur temps des femmes appartient à Esther Miller, 18 ans, de Burns Lake, en Colombie-Britannique, avec 42:13, soit une différence de près de quatre minutes avec la gagnante. Pour un skieur de compétition c'est concluant: les Firth sont fortes!

Les autres membres de l'équipe nationale qui complètent la liste des six

premiers sont dans l'ordre, Sue Holloway, d'Ottawa, en 42:27; Anita Petter-

sen, de Vancouver, en 43:13 et Joan Osness d'Alberta en 44:36. Seize fem-

mes avaient accepté le départ.

Par ailleurs, c'est dans



V pour Victoire?

Shirley Firth, 21 ans, deux petites nattes, une paire de skis, une paire de bâtons, cela semble suffisant pour tout rafter, non?

Le Soleil, Pierre Martineau

une foulée furieuse que le jeune skieur de 20 ans, Ernie Lenie, d'Inuvik, TNO, s'est élancé vers l'arrivée pour sortir victorieux de l'épuisant tracé de 30 kilomètres-hommes sur plus d'une trentaine de concurrents tout aussi "affamés" mais pas aussi en condition.

L'entraîneur de l'équipe nationale de fond, Bjorger Pettersen, nous avait pourtant indiqué, quelques minutes avant le départ des hommes, que ses favoris pour l'emporter étaient Hans Skinstad et Ed Day, tous deux de Vancouver, sans même sous-entendre le nom du jeune Indien, habitant le même village que les soeurs Firth.

Pourtant, en voyant apparaître Lenie, l'entraîneur dut se rendre à l'évidence: avec un temps de 1 heure, 47 minutes et 16 secondes, le skieur élancé des Territoires du Nord-Ouest devenait du même coup le plus jeune à gagner le 30 km dans l'histoire du ski de fond de compétition au Canada. De plus, il est seulement à sa première saison comme senior.

Skinstad, qui s'est classé deuxième, n'a pourtant pas perdu de temps en cours de route puisqu'il affichait un temps de 1:48:48. Rolf Pettersen a fini troisième en 1:50:06; Erik Salked en 1:50:23; Matti Maki, de la division Nord-Ontario, suivait en 1:50:28 et Ed Day, au sixième rang, en 1:51:11.

Au hasard des commentaires, les commentateurs ont été d'accord pour convenir qu'à cause de la température et de la neige assez lourde, les temps ont été quelque peu lents. Mais le tracé ne présentait aucune difficulté hors des normes de la Fédération internationale de ski.

Il y a relâche dans le programme des épreuves pour aujourd'hui, tandis que demain matin, on donnera le signal de la course à relais 3 X 10 km pour hommes qui sera la seule de la journée. Le relais féminin 3 X 5 km sera disputé, samedi matin, tandis que dimanche, on assistera à 5 km femmes et à 15 km hommes, épreuves de vitesse. Après une journée libre lundi, ce sera la course de grand fond de 40 km pour hommes, mardi prochain.

RESTAURATEURS
DE L'ANNEE...?



Nouvelle image
Nouvelle administration
Nouvelle orientation
Nouvelle attention
Nouvelle Orléans



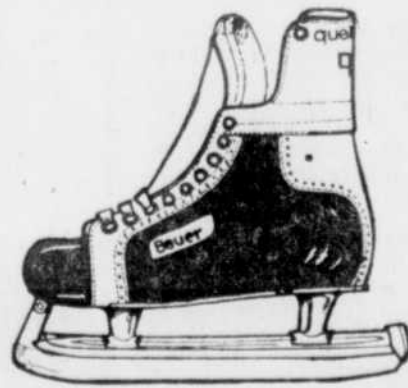
Dans l'ordre habituel, Me Philippe Jolicoeur, MM. Michel D'Amours et Paul-Emile St-Germain.

PRIX CHOC

PATINS BAUER

PRIX CHOC

# 920 (6 à 12)	Val. 59.95	39.77
# 940 (6 à 12)	Val. 49.95	26.77
# 900 (6 à 12)	Val. 46.95	25.77
# 950 et 1950 (3 à 5 1/2 et 6 à 12)	Val. 40.95	22.77



PATINS
DAOUST

1650 (3 à 6)
Val. 42.95 **25.77**

PATINS
JELINEK

femmes # 305 (3 à 9)
Val. 42.95 **25.77**

CHARLBY

QS québec sportif



LEVIS
142 ROUTE KENNEDY
833-0611

QUEBEC
1380 NORD, DORCHESTER
625-7818 - 625-7790

STE-FOY
2570, RUE DALTON, 651-5442
(entrée par Colbert)

Le vaudeville Ali-Frazier tourne au vinaigre

par Milton Richman

(UPI) — Tout ça ne plaisait guère à Joe Frazier!

Pourquoi, diable, devait-il faire ce voyage spécial jusqu'au studio de télévision?

Pour revoir les séquences de son premier combat contre Muhammad Ali?

Il les a visionnées des centaines de fois.

Pour s'asseoir là et formuler des commentaires, en compagnie d'Ali, devant les caméras du réseau américain ABC? Ainsi, le film pourrait être présenté samedi, deux jours avant le combat, durant la populaire émission "Wide World of Sports".

Cette perspective ne souriait pas du tout à Joe Frazier. Il pense être en mesure de vaincre Ali avec ses poings. Il sait qu'il n'a absolument rien à gagner avec sa "gueule".

Autre chose!

Howard Cosell allait être assis près des deux boxeurs, commentant la bataille de 1971, à l'aide de séquences filmées.

Non, décidément, Frazier n'aimait pas ça du tout!

Après avoir retourné le problème dans tous les sens, il décida finalement qu'il se présenterait au studio. Mais, auparavant (après que les deux boxeurs eurent complété leur séance d'entraînement quotidienne pour leur combat en 12 assauts, lundi prochain), Joe Frazier voulut mettre les points sur les "i". Si Ali s'empare des ondes, il quittera les lieux, caméras en action ou pas!

Pour un moment, hier, tout fonctionna comme sur des roulettes!

Ali fut le premier à se présenter en studio, en compagnie de son jeune frère, Rahaman, qui, à 30 ans, est deux ans plus jeune. Rahaman monta, jadis, dans l'arène lui aussi. Vingt minutes plus tard, Frazier s'amena, en compagnie de son gérant, Eddie Futch, et son frère, Tom, 28 ans.

Les deux boxeurs se retrouvent côte à côte, sur une plate-forme, surélevée de deux pieds environ. Cosell leur indique le côté gauche et, quelques instants avant de revoir, sur trois moniteurs, le film du combat de 1971, des employés de production s'affairaient aux

"Il y a trois ans, commence Cosell, en regardant Ali, tu as perdu, mais tu n'as pas ramené sur le tapis de l'arène, comme tu l'avais promis!"

Muhammad esquissa un faible sourire.

"Les Blancs disent que j'ai perdu, de répliquer Ali, les Noirs soutiennent le contraire".

Puis, Cosell demande à Frazier ce qu'il pense de ce premier combat?

"J'estime avoir remporté la victoire haut la main et je ne crois pas que le racisme a quelque chose à voir là-dedans".

Les deux boxeurs fixent ensuite les moniteurs pour revoir la bataille. Ali ne passe pas inaperçu dans son habit rayé de couleur brun, chemise blanche et cravate brune et blanche. Frazier affiche une allure plus sportive avec sa chemise à col ouvert, son pantalon-sport et ses souliers de couleur.

"Jeudi, poursuit Cosell, George Foreman analysera la bataille devant moi". derniers pr paratis. te lavandière?" reprend Ali.

"Qui, George Foreman?" demande Cosell.

"Ouais, jette Ali. Il n'est pas capable de se battre comme



ça parle aux diables!

L'animateur Howard Cosell (veston blanc) ne perdra pas les pédales pour si peu, sans compter que c'est excellent pour la télévision. Ali tente de maîtriser Frazier au moyen d'une prise

un homme. En fait, il se bat comme une fillette.

Ali tourne les bras en exécutant des gestes maladroits.

A une ou deux reprises, au moment où se poursuivaient les séquences de leur premier combat, Ali a tenté d'effrayer Frazier, en se levant brusquement de son fauteuil et faignant de l'atteindre d'un coup de poing.

Joe Frazier ne bougeait pas d'un pouce.

Mais, la coupe déborda quand Ali qualifia Frazier "d'ignorant".

Frazier bondit! Il sauta devant Ali et le regarda droit dans les yeux en lui demandant: "Oui appelles-tu ignorant?"

Voyant ça, Rahaman Ali, l'une des 60 personnes ou plus qui prenaient place dans le studio, se dirigea vers son frère.

"T'est ici toi aussi", lui adressa Frazier.

Muhammad se leva alors de son fauteuil en lançant: "T'es fou, j'". Cette lavandière?" reprend Ali. Joe". Ali tenta alors une prise de tête. En aucun moment, les deux boxeurs poussèrent l'affaire jusqu'à se jeter au sol et risquer les blessures.

Mais, c'est alors que Tom Frazier s'amena dans le décor pour s'attaquer aux deux Ali. Muhammad croula alors au plancher et plus personne ne riait.

Puis, après qu'une demi-douzaine d'hommes eurent séparés les belligérants, Rahaman Ali déclara:

"J'ai d'abord pensé à protéger mon frère. Quand nous étions enfants, nous participions, ensemble, à des bagarres de rue. Ce qui s'est produit, aujourd'hui, c'est que Frazier monta sur ses grands chevaux à cause de propos tenus par mon frère. Il a provoqué Muhammad et j'ai accouru à son aide. Son frère m'attaque ensuite et je me défendis.

Frazier, fou de rage, enfila son manteau de vison noir et disparut.

Ali resta en studio pour regarder la fin du combat de 1971, une bataille qu'il avait pourtant visionnée des centaines de fois.

"J'ai tenté de me la fermer, d'expliquer Ali, mais, tout homme qui porte ce genre de soulier à talons hauts, doit être cinglé".

"Il achète un manteau de vison et convoque une conférence de presse. J'ai deux rolls-royces mais je ne les conduis jamais dans les ghettos. Ce gars-là est un sauvage".

"Je comprends tout maintenant. Une couple de gars circulent, en Georgie, entendent parler de cette affaire et veulent absolument nous voir dans l'arène".

Muhammad Ali hoche la tête.

Une chose est sûre, Joe Frazier ne jouait pas la comédie, hier.

Pas plus qu'Ali, cloué au sol par son rival.

Nordiques: trois gardiens en deux joutes

par Guy BENJAMIN

HOUSTON, Texas — Jacques Plante utilisera trois gardiens en deux joutes, et c'est pour cette raison que Serge Aubry a accompagné les Nordiques au Texas et en Californie.

Se servant de l'expérience acquise alors qu'il portait les couleurs des Blues de Saint-Louis et des Maple Leafs de Toronto, l'instructeur-gérant des Nordiques ne veut pas abandonner un seul gardien en pâture aux Sharks de Los Angeles, demain soir.

"A cause de la chaleur, il est extrêmement épuisant de passer une joute complète à protéger la cage. Après une joute à Los Angeles ou à Oakland, j'étais épuisé. En sautant sur la glace au début de la joute, tu sens une chaleur te frapper en plein visage.

"La semaine dernière, après deux périodes à Los Angeles, Richard Brodeur m'a avoué être complètement vidé. Pour éviter que la même situation se reproduise, j'ai l'intention d'utiliser Brodeur pour les deux premières périodes et d'envoyer Michel Deguise dans la mêlée pour la fin de la joute."

Ce qui veut donc dire que Serge Aubry fera face à la famille Howe, ce soir, au Sam Houston Coliseum. Pour le vétéran gardien de but des Nordiques, il s'agira en quelque sorte d'un retour au jeu après 26 jours d'absence. La dernière joute d'Aubry remonte au 29 décembre, au Colisée de Québec, alors qu'il avait subi une défaite de 4-3 face aux Jets de Winnipeg.

PEU BAVARD

Depuis qu'il a été relégué aux oubliettes à cause de la présence de Brodeur et de Deguise, Serge Aubry a demandé à être échangé, et depuis ce temps, refuse de commenter la situation.

Impossible donc de savoir comment il s'y prendra pour retrouver ses sens après environ un mois d'inactivité et ce qu'il ressent à la veille de cette joute contre les Aeros de Houston.

Il faut croire que Serge Aubry était sérieux quand il a demandé de déménager sous d'autres cieux. On sait que Serge avait entamé des réparations dans une très vieille maison du comté de Lévis. "Les travaux ont passablement ralenti", de révéler Aubry sur l'envoie entre Montréal et Chicago. On ne répare pas un logis qu'on a l'intention de quitter.

A CHICAGO

Le joueur de centre Jean Payette, qui était demeuré à Québec la semaine dernière alors que ses coéquipiers visitaient Houston, Los Angeles et Chicago, est cette fois du voyage.

Cela ne veut pas dire cependant qu'il jouera régulièrement, et Plante n'a pas fait cachotterie à ce sujet. "Puisque nous avons droit à 20 joueurs, aussi bien en faire voyager 20. Si jamais on avait de nombreux blessés, il pourrait nous être utile."

Contrairement à Aubry, Payette est très bavard et a réitéré sa demande quotidienne d'être échangé si Jacques Plante ne veut pas le faire jouer.

Le joueur de centre a manifesté un certain intérêt pour Chicago. "J'aime le style de jeu de cette équipe, et en plus j'y connais de nombreux joueurs avec ou contre lesquels j'ai joué dans la Ligue centrale."

Rejoint à ce sujet, le directeur du personnel des joueurs des Cougars de Chicago n'a pas semblé du tout intéressé en Payette. "Il est un joueur de centre et nous avons plusieurs bons joueurs à cette position. Je serais plutôt intéressé à conclure une transaction pour obtenir un ailier droit."

Les rapports sont contradictoires en ce qui concerne la fameuse clause de "non-mineures" qui contiendrait ou ne contiendrait pas le contrat de Payette.

Le joueur de centre a dit ne pas avoir relu son contrat depuis qu'il l'a signé mais que son avocat lui a dit que cette clause avait été incluse dans le contrat.

A ce sujet, Jacques Plante

dit avoir fait examiner le contrat par un avocat, Me Jean Lesage, et que Payette a le droit de refuser d'aller dans les ligues mineures.

L'instructeur-gérant des Nordiques donne les explications suivantes pour nier les affirmations faites par Marius Fortier à l'effet que Plante se cache derrière un faux prétexte en invoquant la clause de non-échange dans le cas de Payette.

"J'ai examiné le contrat de Payette et les paragraphes traitant des ligues mineures ont été rayés, ce qui veut dire que nous n'avons pas le droit de l'envoyer dans une ligue mineure sans son consentement."

A GAUCHE

Le défenseur Dale Hoganson, que Plante a décidé de transformer en ailier gauche, évoluera en compagnie de Serge Bernier et de Michel Parizeau.

Hoganson s'est dit prêt à tenter l'expérience tout en révélant que ce n'est pas la première fois qu'on se servira de lui à cette position.

Quant à savoir s'il est capable de marquer des buts, le nouvel ailier gauche parle de ses belles années dans le junior alors qu'il récoltait une vingtaine de buts par saison.

Plante dit vouloir faire jouer Hoganson à gauche parce qu'il a besoin de plus de muscles à l'avant, et que parmi ses six défenseurs, Dale est celui qui a le plus d'aptitude. Ca règle en même temps les problèmes des défenseurs qui crai-

gnaient de ne pas avoir assez d'action parce qu'au nombre de six.

Plante prétend aussi que Hoganson se fera blesser moins souvent à l'avant, car définitivement, Dale a une faiblesse à l'épaule gauche. "Mais l'épaule droite est à 100 pour cent", ajoute-t-il.

EN BREF: Dave Balon et Alain Caron sont demeurés à Québec... Balon n'a pas encore repris sa condition physique et Caron s'est déchiré des muscles à l'abdomen... Michel Deguise aura probablement un œil noir aujourd'hui, résultat d'un solide coup de poing de la part de Renaud Leclerc...



REPRESENTANTS DEMANDES
Pour la vente de prothèses capillaires, âgés de 30 à 45 ans. Se présenter chez:
venapoli
toupet - coiffure
924, 1^{re} Avenue, Québec

DERNIERE CHANCE
CHASSE-NEIGE
Cadet 268,
INTERNATIONAL
8 chevaux, auto-moteur, 26 pouces de largeur.
4 vitesses
Rég. \$579.95
SPECIAL \$495.00
LACHANCE & FILS
505, 17^e RUE - QUEBEC
TEL: 529-0631

Chez Paul Côté Auto
"L'homme qui fait le pont entre vous et le plaisir de rouler"

La Matador
coupé intermédiaire, économique avec moteur 6 cylindres.
A partir de **\$3,595⁰⁰** transport inclus

EDOUARD BELANGER directeur des ventes
PHIL DRAPER conseiller
CONRAD LEVEILLE conseiller
JEAN MELADY conseiller

PAUL COTE AUTOMOBILES INC.
POTEA
AMERICAN MOTORS
JEEP
220 BOULDU PONT ST-NIKOLAS

PROGRAMME DE PROTECTION DE L'ACHETEUR

LA FOIRE DES NEIGES

ENSEMBLE DE SKI DE FOND

- Sundins
- Bottines de caoutchouc
- Bâtons Bambou
- Villom

\$39⁹⁵ SPECIAL

- Sundins
- Tyrol (Narvick)
- Bâtons bambou
- Villom

\$54⁹⁵ SPECIAL

MOCASSINS RAQUETTES

MOCASSINS doublés fourrure, fabriqués au Québec. Couleurs: Cheyenne, tan, bleu, gris. **\$9 à \$18**

RAQUETTES
50 à 90 lb 90 à 100 lb 110 à 140 lb 150 lb et plus
\$15 \$16 \$18⁵⁰ \$18⁵⁰

80% DE REDUCTION
Sur skis alpins, bottines, accessoires, etc.

40% DE REDUCTION
Sur nos ensembles de ski (dames, hommes, juniors), tuques de ski, gants, mitaines, chandails. Choix de couleurs et de grandeurs.

le palais des sports inc
436, rue de l'Eglise, Québec
Dans le Mail St-Roch - 529-9658
2750, chemin Ste-Foy
Plaza Laval - 653-4039

Shutt voudrait continuer ainsi

MONTREAL (PC) — Steve Shutt aime bien jouer en compagnie de Dave Gardner et Yvon Lambert mais il sait que son trio devra toujours fournir son plein rendement pour être utilisé régulièrement par l'entraîneur Scotty Bowman.

"Nous prendrons les matches un par un", a-t-il dit hier, après avoir compté deux buts pour conduire les Canadiens à une victoire de 4-3 contre les Maple Leafs de Toronto.

"Pour l'instant, il importe que nous fassions bonne figure demain (ce soir) à Buffalo. Peut-être qu'ensuite nous demeurerons ensemble."

Shutt et Gardner formaient, à l'époque où ils portaient les couleurs des Malboros de Toronto, un trio avec Bill Harris, présentement avec les Islanders de New York.

Connaisseur très bien le style de son coéquipier, Shutt s'est posté derrière lui lors d'une mise au jeu en territoire adverse. Dès la reprise du jeu, il a reçu le disque et l'a projeté avec force dans le filet de Dunc Wilson pour créer une égalité de 2-2. Moins de deux minutes plus tard, Shutt et Gardner unissaient leurs efforts une fois de plus pour procurer les devants au Tricolore.

Shutt a cependant raté une chance unique de réussir un tour du chapeau alors qu'il s'est présenté seul devant Wilson en troisième période. "Je comptais le déjouer mais en le voyant se déplacer j'ai décidé de lancer à la droite. La rondelle a heurté sa jambière. La prochaine fois, je viserai le même coin mais je verrai à ce que la rondelle ne quitte pas la glace. Quoiqu'il en soit, deux buts valent mieux qu'aucun."

Gardner, qui a été désigné la deuxième étoile du match, derrière Shutt, se disait très satisfait.

Bowman aussi semblait satisfait de la tenue de son jeune joueur. Gardner, a-t-il dit, a constitué une menace constante pour l'adversaire.

Knights et Saints, dans des directions opposées

(Selon UPI) — Tandis que les Knights du New Jersey poursuivent leur poussée afin de mériter une place dans les éliminatoires de l'Association mondiale, les Fighting Saints du Minnesota se dirigent exactement dans la direction opposée.

Les Knights, qui ont

déballé d'excellentes facultés d'improvisation depuis leur déménagement de New York à Cherry Hills, ont vaincu les Fighting Saints 4-1, hier soir, pour s'approcher à un point seulement des Cougars de Chicago et du cinquième rang de la division Est et à seulement trois des Nordiques et de

la quatrième et dernière place éligible aux séries de fin de saison.

Minnesota, par contre, vient de perdre cinq matches d'affilée et pourrait bien rater les éliminatoires de la division Ouest.

Ted Scharf, Mike Laughton, André Lacroix

et Kevin Morrison ont marqué les buts du New Jersey, Laughton comptant durant un avantage numérique.

Dans le seul autre match disputé, hier, dans l'Association mondiale, les Blazers de Vancouver ont battu les Crusaders de Cleveland 6-3.

Mike Chernoff a marqué deux fois tandis que Danny Lawson comptait son 35e but de la saison, le plus haut total jusqu'ici dans la ligue. Bill Young a compté tous les buts des Crusaders.

Young, qui avait marqué seulement 11 buts durant

toute la saison dernière, en avait réussi l'insignifiant total de cinq avant le match d'hier soir, depuis le début du calendrier 1973-1974.

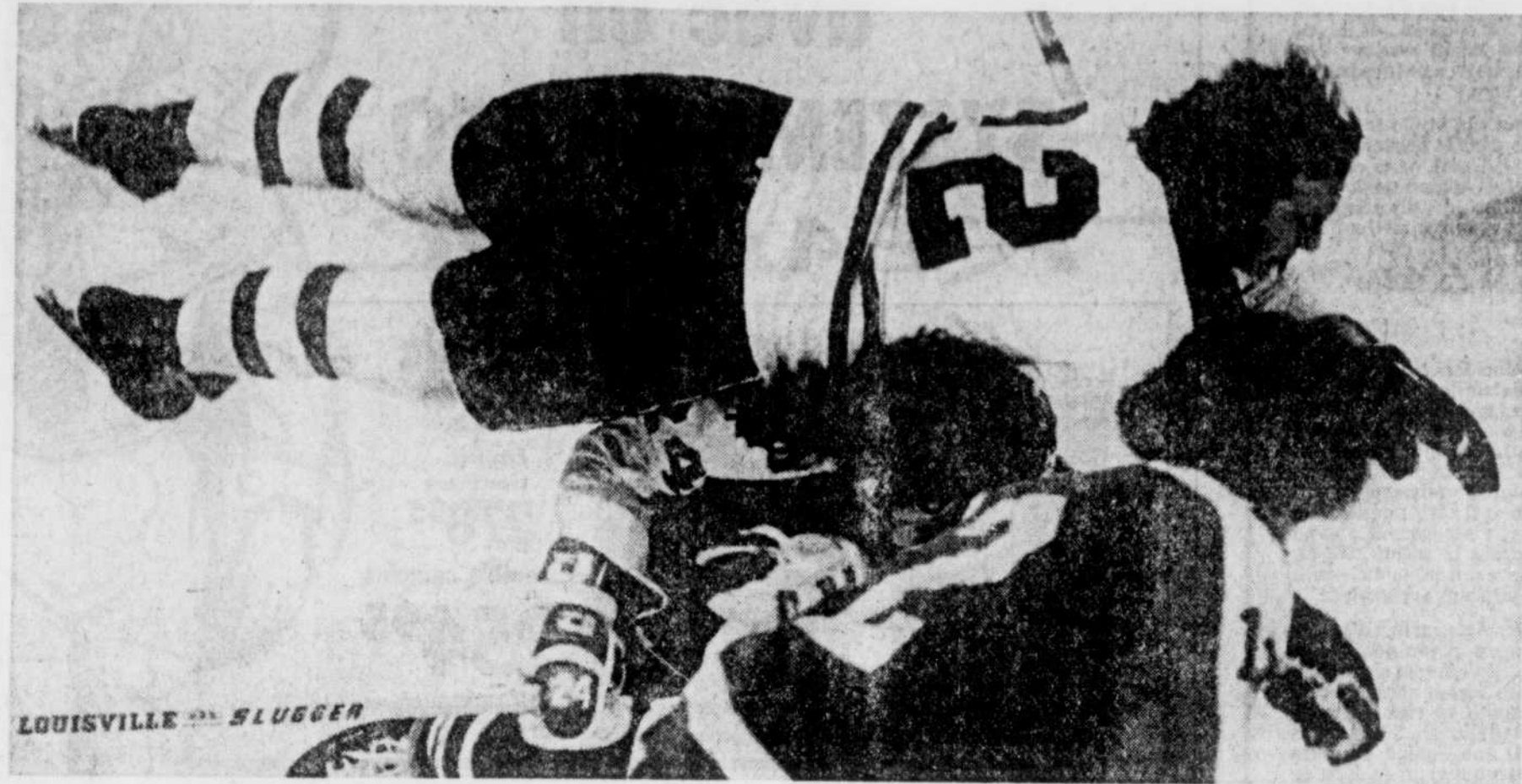
BOB WALTON A VANCOUVER

On ne sait si c'est justement en raison de leurs succès, mais les Fighting Saints du Minnesota ont annoncé, avant leur joute d'hier soir, qu'ils avaient bécoté une transaction avec les Blazers de Vancouver.

Minnesota a acquis l'ailier gauche Jean Tétrault en retour du joueur de centre Bob Walton, le frère de Mike, qui s'aligne également avec les Fighting Saints.

Agé de 21 ans seulement, Tétrault mesure six pieds et pèse 175 livres. Il est reconnu comme un hockeyeur affectionnant particulièrement le jeu rude. Jusqu'ici, il a passé 66 minutes au cachot, a compté pas moins de 19 buts et mérité 31 assistances en 42 matches avec un club-école des Blazers, le Roanoke Valley, de la Ligue sud-américaine.

Walton a pour sa part marqué huit buts et récolté 23 aides pour 31 points, ce qui n'est guère comparable à la fiche de son frère aîné, qui détient le cinquième rang des meilleurs pointeurs de l'AMH avec 20 buts et 32 passes.



Il suffit d'y penser!

Steve Shutt ne se bloque pas les pieds dans les détails (quel jeu de mots subtil!). Si ça ne passe pas sur patins, on ouvre ses ailes et hop! Brian Glennie (24) est le Leaf qui "aime" Shutt à s'envoler.

Des petits changements qui font leur gros effet

(D'après UPI) — Quelques-uns des petits changements donnent des résultats "pleins de bon sens". Pour les Rangers de New York et les Pingouins de Pittsburgh, cela peut faire la différence entre plus ou moins de dollars à gagner.

Il y a environ deux semaines, alors qu'ils semblaient en voie de ne pas figurer du tout aux séries éliminatoires de la Ligue nationale, les Rangers ont remplacé leur instructeur Larry Popein et installé Emile Francis derrière le banc. Sur les six joutes disputées depuis ce temps, les Rangers en ont gagné quatre et ont annulé une fois, cette fiche incluant une impressionnante victoire de 4-1 contre les Flames d'Atlanta hier soir.

Pittsburgh accusait une condition encore pire, dégringolant en septième position dans le classement de la division ouest, lorsque Jack Riley a dû céder sa place de gérant général au profit de Jack

Button et que plusieurs transactions impliquant des joueurs-clés furent effectuées. Les Pingouins détiennent maintenant une liste de trois victoires d'affilée à la suite de leur triomphe d'hier devant les Blues de Saint-Louis.

DE JUSTESSE

Dans les autres rencontres hier soir dans la Ligue nationale, les Canadiens de Montréal l'ont emporté 4-3 sur les Maple Leafs de Toronto, au Forum, alors que les Leafs semblaient vouloir remonter la pente vers l'égalité en troisième période. Les Red Wings de Détroit ont ajouté une victoire de 6-2 aux dépens des Golden Seals de la Californie, pendant que les Kings de Los Angeles triomphaient des North Stars du Minnesota au compte de 3-1.

Steve Shutt a marqué deux buts en l'espace de 1:37 en deuxième période pour Montréal et Henri Richard en a

ajouté un autre, dans une tentative fructueuse du Canadien pour surmonter un déficit de deux buts face aux Maple Leafs. Cette victoire est venue quelque peu atténuer l'humiliation que les Montréalais avaient subie lors d'un revers de 9-2 aux mains du Toronto le 26 décembre dernier.

Pierre Jarry y est allé de deux filets dans la victoire du Détroit et c'est grâce à l'opiniâtreté de Dan Maloney et de Frank Saint-Marseille autour des filets adverses, que les Kings ont pu arracher un précieux gain aux North Stars.

BONS SOUVENIRS

Jean Ratelle, qui avait été tenu en dehors de l'action pendant cinq rencontres à cause d'une grippe intestinale et un fort mal de gorge, a effectué un retour de deux buts et une assistance dans le triomphe des siens sur Atlanta. "Je ne me souviens réellement pas de la dernière fois où

notre ligue a si bien joué", d'admettre Ratelle. "Peut-être que nous prenons maintenant un vrai bon départ." Et le capitaine Hadfield d'y aller de son commentaire, disant que les Rangers jouaient beaucoup mieux, individuellement, depuis quelque temps. "Comme va l'individu, ainsi va l'équipe", expliquait-il.

Enfin, les Pingouins ont reçu un bon coup de main avec les deux buts de Lowell MacDonald et l'excellente tenue du gardien-recrue Gary Inness, qui a gagné sa deuxième joute en autant d'apparitions.

HUMIDIFICATEURS
Tél.: 623-0344
DEPT. F.O.G. COMBUSTION
VENTE - INSTALLATION - SERVICE

LA PONTIAC ASTRE DE GIGUERE AUTO

Une petite voiture économique, confortable et de qualité.



PROTECTION DE 5 ANS / 50,000 MILES sur les pièces lubrifiées pour voitures neuves.



giguère auto
375 boul. Hamel, Québec 529-1351

Pénurie d'essence! réglée en partie chez Giguère Auto

Ski de fond

La haute compétition exige un entraînement à longueur d'année

par François ROY

"Aujourd'hui, l'entraînement est tellement poussé dans le ski de fond de compétition, qu'un pays qui veut bien figurer doit être en mesure de faire pratiquer ses meilleurs athlètes 12 mois par année. La Russie et la Finlande, qui possèdent à peu près les meilleurs coureurs du monde, ont des programmes d'entraînement continu. Leurs équipes s'entraînent jusqu'à 235 heures par semaine. Et l'entraînement grandit tout le temps!"

Pendant quatre ans sur l'équipe nationale du Canada, le Norvégien d'origine Jarl Omholt-Jensen parle de ses expériences passées et du calibre qui "monte très vite" chez les autres pays.

Jarl serait probablement encore sur l'équipe no 1 s'il n'avait subi un accident, en février de l'année dernière. "J'ai frappé un arbre de front dans une descente à 35 milles à l'heure, à Inuvik, et je me suis étiré des ligaments dans le genou et la cuisse gauches. J'aurai beaucoup de misère à marcher tant que ce ne sera pas guéri."

Appuyé sur un mur dans les quartiers du comité d'organisation des Champions canadiens à Sainte-Anne de Beaupré, Omholt-Jensen souligne:

"Avec l'équipe canadienne, on fait de 20 à 25 heures d'entraînement par semaine. C'est donc pratiquement impossible pour un skieur de s'entraîner et de travailler pour gagner sa vie et aussi celle de sa famille. Un gars qui

s'entraîne pendant cinq ou six heures par jour n'a plus d'énergie à dépenser pour son travail."

"Pour être en bonne condition et rester sur l'équipe, faut faire au moins 800 kilomètres de ski sur roulettes pendant l'été et l'automne, en plus de 1,500 km de marche et de course à pied. Pour compléter, il faut environ 2,000 km de ski sur neige. Pour les femmes c'est moins que ça, mais c'est très dur aussi."

Avec force gestes, Jarl explique que chez les pays qui dominent en ski de fond, la compétition est très contestée. Faut donc que les skieurs

canadiens mettent les bouches doubles pour pouvoir marquer des progrès véritables.

Les jumelles Firth, selon notre interlocuteur norvégien, ont une force naturelle pour ce sport. Elles ont gagné tous les championnats seniors depuis 1969 dans les 5, 10 km et relais qui ont été disputés au Canada. Sauf en 1972 quand elles ont pris part aux Olympiques de Sapporo.

Toujours selon Jarl: "Y'a peut-être ou femmes seulement parmi les 16 qui couraient hier, capables de skier parfaitement. Les autres ont des faiblesses techniques com-

me le mouvement des bras, le transfert du poids sur une jambe ou l'autre durant la foulée, etc."

Il faudra pousser encore plus l'entraînement parmi les membres de l'équipe nationale et trouver une formule pour que ceux-ci n'aient pas à s'occuper de travailler en plus de se mettre en condition.

De conclure Omholt-Jensen: "Nous avons de très bons coureurs de fond chez nous, mais c'est quand on voit les autres dans les jays étrangers, qu'on se rend compte qu'il nous faut encore plus d'entraînement."

NOUS LOUONS:

SALAMANDRES
Toiles de construction, mortiers, brise-béton, perceuses pour trou de sècheuse, solbeuses de toutes sortes, scies de toutes sortes, filières et coupelles (cutter) à tuyaux, décolleuses à tapisserie et beaucoup d'autres...

Turgeon & Jobin Ltée
VENTE ET LOCATION D'OUTILAGE
205, rue Montmagny — Québec
TEL. 529-6511

ACCESSOIRES ET APPAREILS ELECTRIQUES
STATIONNEMENT GRATUIT EN FACE DU MAGASIN
CHARGEX

Entre hommes... BOLS, Bonhomme!

40 oz.: \$8.65
25 oz.: \$5.60
10 oz.: \$2.35

Distillé au Canada pour Emman Lucas Bols, Hollande.

Davidson joue un tour à la LNF



Gary Davidson

NEW YORK (PA) — Gary Davidson, président de la nouvelle Ligue mondiale de football, est d'avis qu'au moins la moitié des 72 joueurs que sa ligue a réclamés au repêchage, seront de la Ligue mondiale pour la prochaine saison. Les 12 équipes qui composent cette nouvelle ligue ont en effet pris une avance d'une semaine sur la Ligue nationale de football en tenant mardi six rondes de repêchage auprès de la plupart des meilleurs joueurs collégiaux des États-Unis. La Ligue nationale aurait pour sa part fait signer des contrats à 120 des 400 joueurs soumis au repêchage collégial. La Ligue de Davidson a pourtant l'intention d'attirer dans ses rangs le quart-arrière David Jaynes de Kansas et le gagnant du trophée Heisman, John Cappelletti, choisi par Philadelphie.

DEUXIEMES PLACES

DAOS, Suisse (PA) — Les deux patineuses canadiennes Kat by Priestner et Sylvia Burka ont mis la main sur la deuxième place dans leur épreuve respective aux championnats

mondiaux de patinage de vitesse. Mlle Priestner, de Calgary, n'a accusé qu'un retard de 39 points sur la meneuse, une Allemande, dans les quatre sprints féminins, remportant même l'épreuve de 500 mètres, pour un total de 178.675 points. Sylvia Burka a pris le deuxième rang dans les 500, 1.000 et 1.500 mètres, pour un total de 189.774 points, 963 points derrière l'Américaine Sheila Young. Chez les hommes, Gérard Cassan, d'Ottawa, a récolté un cinquième rang dans le 500 mètres, mais n'a pu se classer dans les cinq premiers dans les quatre épreuves masculines.

UN AUTRE DRAME

WETASKIWIN, Alberta (PC) — Un jeune joueur de hockey de 14 ans, Gary Gordon, est décédé à l'hôpital dans la nuit de mardi, deux heures après avoir été blessé au cours d'une joute de hockey dans la ville de Wetaskiwin, à 40 milles au sud d'Edmonton. Le jeune Gordon participait à un match bantam présenté dans le cadre de la semaine du hockey mineur, et fut blessé à la poitrine par un coup de bâton de hockey. On le conduisit immédiatement à l'hôpital où la blessure ne fut pas considérée comme tellement grave. Mais le jeune garçon devait pourtant mourir en crachant du sang, après s'être plaint de douleurs à la poitrine. L'autopsie sera pratiquée dans son cas mais on ne sait si une enquête sera ordonnée par la suite.

une part de lion, prenant les 3e, 4e, 6e et 8e positions en descente. La Canadienne Betsy Clifford est arrivée dixième, et Judy Crawford treizième. Les sœurs Kreiner, Lauriet et Kathy, ont pris respectivement les 26ième et 29ième positions.

UNE REVANCHE

BADGASTEIN (AFP) — Battue à la surprise générale par

le sport en bref

l'Américaine Cindy Nelson dans la descente de Grindelwald, l'Autrichienne Annemarie Proell-Moser a pris hier sa revanche dans la descente de la "Cruche d'argent", à Badgastein, longue de 2.800 mètres. Mlle Nelson devait alors se contenter d'une septième place. Les Autrichiennes se sont d'ailleurs taillé

les (WTT), selon le journal "Newsday". Le quotidien ajoute que le Roumain Nastase toucherait alors \$125.000 annuellement plus une prime de \$2.500 par victoire après 22 victoires. Un total de 44 matches est prévu au programme des Intervilles, entre mai et septembre prochains.

INSTRUCTEUR DE L'ANNEE

NEW YORK (UPI) — John Ralston, qui a conduit les Bronos de Denver à leur premier championnat de saison dans toute leur histoire, a été nommé hier l'instructeur de l'année de la Conférence américaine par les chroniqueurs du football professionnel américain. L'instructeur des Rams de Los Angeles avait été nommé mardi le gerant de l'année dans la Conférence nationale de football par ces mêmes chroniqueurs.

LUI AUSSI

NEW YORK (AFP) — Le champion tennisman Ilie Nastase serait prêt à signer, d'ici le début de février, un contrat avec les promoteurs des championnats de tennis "Intervil-

les" (WTT), selon le journal "Newsday". Le quotidien ajoute que le Roumain Nastase toucherait alors \$125.000 annuellement plus une prime de \$2.500 par victoire après 22 victoires. Un total de 44 matches est prévu au programme des Intervilles, entre mai et septembre prochains.

DEMISSION ATTENDUE

VANCOUVER (PC) — Bud Poile, adjoint au directeur général des Canucks de Vancouver de la LNH, a remis hier soir sa démission, suite à la mésaventure qui perdurait entre lui et le directeur gerant Hal Laycoe. La discorde au sein de la direction de l'équipe a débuté la semaine dernière à la suite du congédiement de l'instructeur Bill McCreary. Le président par interim des Canucks, Coley Hall, déclara lundi que pour mettre un terme à ces mesententes, Laycoe et Poile devraient être congédiés. Poile, 49 ans, a néanmoins l'intention de continuer à refuser les offres de la Ligue nationale et de l'AMH qu'il reçoit depuis six mois.

Lutte: les "frères ennemis" au programme

"Afin de répondre à la demande du grand public", disent les promoteurs, des lutteurs des deux grandes organisations qui oeuvrent au Québec se feront face, mercredi prochain, au Colisée.

Il s'agit, vous l'avez deviné, des Entreprises sportives de l'Est et de la Lutte Grand Prix pour ce qui est des deux organisations.

Quant aux lutteurs, les premiers à s'affronter dans ce qu'on pourrait appeler un programme inter-clans, sont

les suivants: Edoard Carpentier contre Michel Dubois en finale; Tarzan Taylor contre Jacques Rougeau dans une deuxième finale; Gilles Poisson contre Bobby Kay en demi-finale tandis que la carte sera complétée par deux matches par équipes.

C'est Allan Mitchell qui présentera ce programme tandis que "son homologue d'en face", Dick Marshall, en prépare un autre semblable pour le 20 février. Et il est question qu'on alterne de la sorte durant un certain temps.

RESTAURANT

CHALET SUISSE
-26 rue Ste-Anne, Québec

annonce que son nouveau restaurant-bar
LE GUILLON
est maintenant ouvert

2 heures de stationnement gratuit au parc-auto de l'Hôtel de Ville
Propr. G. Perrin Tel.: 524-5685.

Les blessures font mal au Canada aux Jeux du Commonwealth

Par Gordon GRANT

CHRISTCHURCH, N.Z. (PC) — Les chances du Canada de remporter des médailles aux Jeux du Commonwealth pourraient avoir essuyé un dur coup à cause des blessures.

Les deux spécialistes canadiens du saut en hauteur, John Beers, de Merrit, C.-B., et John Hawkins, de Courtenay, C.-B., se sont tous deux blessés à une cheville avant leur départ du Canada. Ils prendront part aux compétitions mais l'instructeur Lynn Davies, de l'équipe canadienne, craint qu'ils ne soient pas au meilleur de leur condition physique.

Beers est le grand favori pour décrocher la médaille d'or ici, mais l'état de sa cheville compromet sensiblement ses chances.

Le Montréalais Claude Ferragne, de son côté, semble en excellente condition. Dans les compétitions hors-concours, dimanche, il a pris la deuxième place au saut en hauteur avec un bond de 6-10-75 tandis que Beers s'est classé quatrième avec un saut de 6-8-75 et Hawkins loin derrière avec un saut de 6-6-75.

Le record du Commonwealth, qui est de 7-4-75, appartient à Beers.

Davies s'est dit "très satisfait" de la composition de l'équipe canadienne et a souligné que Glenda Reiser, d'Ottawa, Brenda Eisler, de Vancouver, et Maureen Crowley, de Vancouver, s'étaient particulièrement signalées durant la période d'entraînement.

Crowley participera à la course de 800 mètres et elle sera à surveiller", a-t-il dit.

Reiser courra le 1.500 mètres et Eisler tentera de se faire valoir au saut en longueur.

Selon Davies, tous les membres de l'équipe figureront parmi les meilleurs concurrents s'ils ne gagnent pas.

L'instructeur des plongeurs, Don Webb, a annoncé que Beverley Boys, de Pickering, Ont., gagnante de la médaille d'or dans les épreuves de la tour et du tremplin de trois mètres aux Jeux d'Edimbourg, en 1970, prendra part aux compétitions malgré la blessure qu'elle s'est infligée au dos

au cours d'une séance d'entraînement. Boys est favorite pour conserver ses titres.

LES A-COTES DES JEUX

Bruce Pirnie, de Saskatoon, et Ian Roost, de Toronto, qui se spécialisent respectivement dans le lancer du poids et le lancer du disque, sont aux prises avec des difficultés de logement au campus de l'Université de Canterbury, en banlieue de Christchurch.

Les deux athlètes, qui pèsent environ 250 livres chacun et mesurent six pieds et six pouces, ne peuvent s'étendre dans les lits mis à leur disposition sans que la tête ne dépasse. Aux dernières nouvelles, ils avaient partiellement résolu le problème en déposant leurs matelas par terre.

Afin d'aider à défrayer le coût du nouveau stade de 33.000 sièges et des deux piscines adjacentes, le public paie \$0.30 pour assister aux séances d'entraînement. Le stade est toujours rempli à pleine capacité et la foule ne manque jamais d'applaudir les performances de la dernière sensation australienne, la nageuse Jenny Turrell. Selon les observateurs, celle-ci devrait éclipser les records des quatre épreuves auxquelles elle participera, soit le 100, le 200, le 400 et le 800 mètres.

Les organisateurs fournissent à chaque pays participant des voitures et des chauffeurs pour assurer le transport des athlètes entre le village olympique et le lieu des compétitions. Un chauffeur a été congédié mercredi après avoir tamponné un poteau de téléphone.

Il s'est produit 18 accidents mineurs et un des organisateurs a expliqué cet état de fait en soulignant que "les chauffeurs ne sont pas habitués à la servo-direction".

Aucun service de transport n'a été prévu pour les quelque 1.000 journalistes affectés à la couverture des Jeux. La majorité d'entre eux ont dû louer des voitures, ce qui a donné naissance à deux problèmes. Les agences de location n'ont plus de voitures et les Canadiens ont du mal à garder la gauche.

GRANDE VENTE à

Ski de fond CAGOULES BOTTES

DE SKI ALPIN ET DE SKI DE FOND SUR ITEMS MENTIONNES

Voyez les ETIQUETTES ROUGES

"DEUX pour UN €"

DE PLUS

Voici quelques exemples...

Un lot de CAGOULES EN NYLON MODELE "CANADA" '74 Val. \$19⁹⁵

2 POUR \$19⁹⁶

Un lot de 155 GILETS "Montant" 100% LAINE Val. \$49⁹⁵

2 POUR \$49⁹⁶

Un autre lot de GILETS "Topher" COL ROULE en coton. Val. \$7⁵⁰

2 POUR \$7⁵¹

Aussi SKIS ALPINS DES MEILLEURES MARQUES telles que:

- ROSSIGNOL
- HEAD
- DYNASTAR
- KNEISSL
- OLIN
- K-2

Avec **Gratuits! FIXATIONS** avec l'achat d'une paire de skis ci-dessus d'une valeur de jusqu'à \$69

VETEMENTS DE SKI REDUITS DE 20% à 50%

- FUSALP
- HEAD
- SPINNERIN
- MOSSANT
- BOGNER
- ANBA, etc.

BOTTES DE SKI tyrol FIBRE DE VERRE \$59⁹⁵ \$74⁹⁵ \$79⁹⁵

2 POUR 1 DE PLUS

SKIS HEAD-330 MODELES 72-73 Longueur 193 cm Val. \$160 \$59

SKIS Rossignol MODELE "COBRA" '74 Spécial de vente \$79⁹⁵

RAQUETTES NYLON avec FIXATIONS EN CUIR \$9⁹⁹

...un cent de plus

et vous obtenez 2 ARTICLES au prix d'un seul

3 DERNIERS JOURS

CHEZ NAP COTE SPORTS INC.

878 est, rue St-Joseph Place Laurier, Galeries Charlesbourg

TUQUES 100% laine Val. \$6.00 2 pour 6⁰¹

SKIS ALPINS Rossignol "ALLAIS MAJOR" \$15 (Toute paire de skis à partir de \$115 en réduction) \$1-Roch

HEAD KILLY \$50 Val. \$140.00 A ST-ROCH seulement \$1-Roch

AUTRES SPECIAUX de SKI DE FOND

BOTTES DE SKI DE FOND doublées de laine, \$9⁹⁹

ENSEMBLE SKI DE FOND pour adultes \$27⁹⁵

- Skis finlandais
- Bottes DOUBLES DE LAINE
- Fixations AUTOMATIQUES genre Step-In

Prix COMPLET

NOUVEL ENSEMBLE DE FOND TRACK "SANS CIRAGE!" \$79⁹⁵

250 paires de SKIS DE FOND FINLANDAIS Val. jusqu'à \$29.95 \$14⁹⁵

BOTTES de FOND DOUBLES DE LAINE \$19⁹⁵ VAL. \$30⁰⁰

- skis TRACK sans cirage
- Bottes cuir, doublées de laine
- Fixation TRACK
- Bâtons TONKIN

Grand Spécial

Les calculatrices Texas Instruments aussi simples que 1-2-3

T1-3500 Une calculatrice de qualité pour votre bureau. Assez petite pour transporter dans une valise d'affaires. Complète avec possibilité de quatre fonctions: addition, soustraction, multiplication, division. Une capacité de dix chiffres plus un indicateur de surplus de calcul. Opération chaîne et constante. Complète avec corde AC détachable. '89

T1-2500 Entièrement portable, facile à manier. Addition, soustraction, multiplication, division, incluant la fonction chaîne / constante. Batteries rechargeables pour un coût minime d'opération. Adaptateur AC, chargeur inclus. '89

CESCO ELECTRONIQUE-LTEE 98 OUEST, ST-VALLIER 524-4641

HEURES D'AFFAIRES: Lundi au mercredi 8:30 a.m. à 5:30 p.m. Jeudi-Vendredi 8:30 a.m. à 9:00 p.m. Samedi 9:00 a.m. à 12:30 p.m.

NAP. COTE SPORTS S.V.P. PAS D'ECHANGE TOUTE VENTE FINALE

- 878 est, rue St-Joseph
- Place Laurier
- Galeries Charlesbourg

STATIONNEMENT GRATUIT à l'avant et à l'arrière du magasin

Le Carnaval présente son attirail sportif

Et les sept nymphes de se retrouver sur les fesses!

par Jacques DRAPEAU

Au 800 Place d'Youville, le complot se trame!

Sept jeunes filles, d'une beauté presque divine, sont amenées dans un couloir, attenant à une série de boutiques. Dehors, la pluie verglaçante tombe, inexorablement.

Plus tôt, les sept beautés avaient parlé, ri et bien mangé. Elles avaient également posé pour la postérité. Mais, maintenant, le temps de la rignade était terminé.

On apporte un énorme câble, tressé à l'aide du fil de chanvre de première qualité. Le gros cordage, long de 250 pieds, pourrait aisément retenir un navire à quai. Ça devrait suffire!

Les rires, qui déboulaient, plus tôt, comme des brassées de bois, cessent de façon brutale. Les jeunes filles, élégamment vêtues, paraissent inquiètes, voire angoissées.

L'instant est pathétique!

Une dizaine de journalistes ont été invités. Certains ont "chassé" la nouvelle depuis plus d'un quart-de-siècle, d'autres sont plus jeunes. Ils joueront le rôle de bourreaux, travail qu'ils "exécutent" généralement à la perfection.

Le juge fait son entrée! Bien portant, affichant un sourire sadique, dans les circonstances, l'homme, un certain Paul Mercier, s'avance. Sa démarche a du poids!

Le juge commande aux journalistes d'empoigner solidement le câble. Plusieurs dizaines de curieux se tiennent à distance. Parmi eux, un gros bonhomme qui n'arrive pas à effacer son large sourire sur une tête de papier mâché.

Paul Mercier tend le bras droit et exige que les jolies demoiselles agrippent, à leur tour, l'énorme câble de chanvre. Le gros bonhomme qui, jusque-là, s'était gardé d'intervenir, ne se contient plus. Il sort des rangs pour se porter à la rescousse des jeunes filles en détresse.

Les coeurs font boum, boum, boum!

Quatre ou cinq photographes brandissent déjà leur appareil. Ils sont accroupis ou juchés, dans les cadres de porte ou ailleurs.



Le président Paul Mercier s'apprête à donner le signal du départ, avec Lyne Mercier comme leader pour l'équipe des duchesses.

Les nerfs se tendent, les muscles se raidissent!
3, 2, 1... Crac!

Les jeunes filles s'écrasent lourdement au plancher. Les journalistes avaient lâché prise!

Le jeu du souque à la corde venait de connaître un dénouement inattendu, non pas pour les membres de la presse, qui avaient minutieusement préparé le scénario. Les jeunes filles, piquées dans leur orgueil, exigent réparation. Aidées, cette fois, de quelques gaillards, dissimulés derrière le gros bonhomme aux mitaines et aux bottes blanches, les sept demoiselles empoignent à nouveau le câble et donnent, cette fois, toute une leçon aux scribes.

DU SPORT

Faut bien laisser marcher un peu son imagination, surtout après une conférence de presse où, avouons-le, les nouvelles sensationnelles ne fu-

saient guère! Dans le métier, on appelle ça "du réchauffé"!

N'empêche que le déplacement valait le coup! Rencontrer les sept gentilles duchesses du Carnaval de Québec vaut bien un "scoop" du tonnerre.

Paul Mercier, président du 20ème Carnaval d'hiver de Québec, appelé aussi "la grosse affaire" (Le Carnaval), a prêté que les manifestations sportives iront en s'accroissant, dans l'avenir, "parce que, plus ça va, plus la population fait du sport".

Plusieurs activités sportives figurent au programme du Carnaval 1974. Pour ceux qui n'ont pas le programme détaillé sous la main, je vous informe:

— que les demi-finales de souque à la corde se dérouleront le 26 janvier, à Montmagny, le 27 janvier, à Grondines et le 3 février à Saint-Anselme. La grande finale se déroulera à Place Carnaval, le 8 février. Un total de 45 équipes sont attendues;

— que, pendant quatre jours et quatre nuits, du 7 au 10 février, 120 équipes de ballon sur glace, hommes et femmes s'affronteront au Centre sportif Marcel-Bédard, de Beauport et à l'aréna de Ville de Vanier

— que la course de motoneiges fait un retour, cette année. Elle aura lieu le 9 février, sur l'autodrome de Québec. Plus de 50 pilotes, venant du Canada et des Etats-Unis, disputeront alors la Coupe du Québec;

— que le spectaculaire Grand Prix Esso, pour automobiles sera présenté le 10 février, à 13h30, au milieu du décor incomparable du Parc des Champs de Batailles!

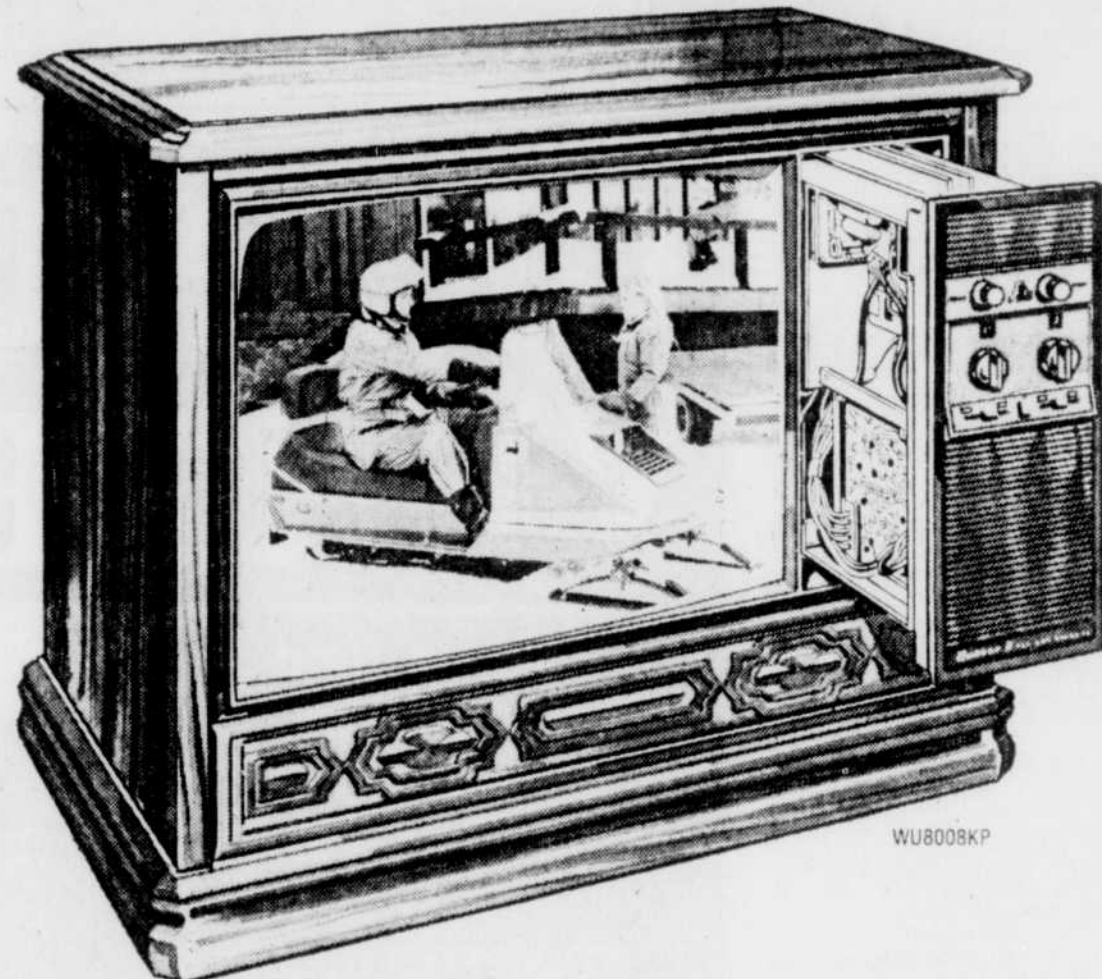
— que la course de motos, l'épreuve de prestige par excellence puisque les points gagnés alors, comptent double pour l'attribution du championnat canadien, sera disputée le 15 février, à la piste de course Jacques-Cartier. L'élite des pilotes américains et canadiens sera présente;

— que 3.000 personnes devraient se retrouver à la grande randonnée populaire de ski de fond;

— que la fameuse course de canots, sera présentée le 17 février et 25 équipes de cinq rameurs se livreront une chaude lutte.

Une "grosse affaire", n'est-ce pas!

Les gens qui travaillent pour réaliser le meilleur téléviseur du genre vous apportent...



Une offre de valeur avec un produit de qualité.

En effet, la qualité incorporée dans chaque télécouleur Quasar en fait une valeur élevée à un prix régulier. Mais pour une durée limitée, Quasar offre une série choisie avec tous les avantages de l'état solide du "tiroir à circuits", de la syntonisation instamatic des couleurs et des modules de circuits branchés, à moins cher que les prix réguliers.

Si jamais c'est le bon temps d'acheter un télécouleur Quasar, c'est "maintenant".

Alors voyez votre marchand local Motorola et demandez-lui la valeur du "Temps des Aubaines" de Quasar.



Quasar
par MOTOROLA

DEPOSITAIRES

Quasar ZUIER ELECTRONIQUE LTEE 621 ST-JEAN QUEBEC TEL.: 529-9261	Quasar AMEUBLEMENTS TANGUAY INC. 636, BOUL. STE-ANNE TEL.: 661-3761	Quasar AMEUBLEMENTS TANGUAY INC. ROND-POINT, LEVIS TEL.: 833-6511	Quasar Claude Sicou MEUBLES VILLAGE HURON, LORETTEVILLE TEL.: 842-8824	Quasar D. PAQUET INC. 1419 ST-PAUL L'ANCIENNE-LORETTE TEL.: 872-2911
Quasar THERIAULT SERVICE ENR. 2160 ST-CLEMENT, OIFFARD TEL.: 661-0674	Quasar CENTRE ELECTRONIQUE ENR. ST-PROSPER CITE DORCHESTER TEL.: 594-5276	Quasar JEAN-PAUL CHABOT MEUBLES ST-CHARLES BELLECHASSE TEL.: 887-3496	Quasar J. electronics jacques 303, AV. DU PALAIS, ST-JOSEPH-DE-BEAUCE TEL.: 397-6370	Quasar CLEMENT FORTIN ST-COME DE LINERE BEAUCE TEL.: 886-3477
Quasar GIGUERE TV STE-CLAIRE DORCHESTER TEL.: 863-3362	Quasar L.-M. NADEAU EAST BROUGHTON BEAUCE TEL.: 427-2436	Quasar NORMAN NABEAU TV. ENR. VALLEE-JUNCTION BEAUCE TEL.: 263-5387	Quasar FERNAND GOULET ARMAH BEAUCE TEL.: 466-2022	Quasar EMOND RADIO TV LTEE 161, NOTRE-DAME DONNACONA PORTNEUF TEL.: 286-1303
Quasar AMEUBLEMENTS MICHAUD ENR. 8 NORD, ST-JACQUES CAUSAPSCAL TEL.: 756-5244	Quasar LANGEVIN & FRERES MEUBLES 404, ST-JOSEPH ST-RAYMOND, PORTNEUF TEL.: 337-2788	Quasar VALIERES TV NEUVILLE PORTNEUF TEL.: 876-2101	Quasar AMEUBLEMENT SOUCY INC. 1322, 4e AVENUE LA POCATIERE TEL.: 856-1246	Quasar FITZBACK MEUBLES LTEE 625, RUE LAFFONTAINE RIVIERE-DU-LOUP TEL.: 862-8238
Quasar AMEUBLEMENT YVON PELLETIER 454, 4e RUE VILLE DEBELIS TEMISCOQUATA TEL.: 863-2237	Quasar CENTRALE DU MEUBLE CHARLEVOIX INC. MEUBLES 66, BOUL. NOTRE-DAME CLERMONT, CHARLEVOIX TEL.: 639-2883	Quasar LOUIS-JACQUES DUMAS 64, BOUL. MORIGEAU ST-FRANCOIS, MONTMAGNY TEL.: 529-7741	Quasar BARNABE ELECTRONIQUE ST-PAUL MONTMAGNY TEL.: 469-2188	Quasar MEUBLES RIOUX LIMITEE LTEE 104 RUE ST-GERMAIN, RIMOUSKI TEL.: 724-4144 115, ST-PIERRE, MATAME TEL.: 862-3862
Quasar ELECTRO MEUBLES SOUCY LTEE CENTRE D'ACHATS PORT-CARTIER, CITE SAUVENY - TEL.: 786-6888 CENTRE D'ACHATS MARCEL BARRON TEL.: 522-8811				

LOTO PERFECTA

Numéros

Ad Painter

Beatie Mir

Billie Bow Bow

Cherful Mir

Douane Coloniale

Eddy Brewster

Fleur coloniale

Howard Mir

Marie Elaina

Mr Rico Flame

Mr Vineddy

Night Out

Sulky Win

ABCD

Résultats

Voire choix

sport local



LA RONDE DES TOURNOIS

C'est ce soir, à compter de 18h, à l'aréna de Saint-Romuald, que commence le cinquième tournoi provincial de hockey pee wee pour se terminer dimanche, par les grandes finales des deux catégories A et B. Par ailleurs, les mosquitos prendront à leur tour la vedette, à l'aréna régionale de Lauzon, du 10 au 17 février, à l'occasion également du cinquième tournoi provincial de leur catégorie.

SKI UNIVERSITAIRE

L'Université Laval sera l'hôte de la deuxième compétition de ski de l'Association sportive universitaire du Québec (ASUQ), samedi, à compter de 10h, au Mont Sainte-Anne. A la suite de la première compétition masculine disputée à Montréal, l'Université de Montréal domine le classement avec 367 points, seulement 15 de plus que Laval et McGill. Chez les femmes, c'est Laval qui mène avec 288 points, soit huit de plus que Montréal et 13 de plus que McGill. C'est Jacques Mor-

risset qui est l'entraîneur des skieurs de Laval.

PATINAGE ARTISTIQUE

C'est dimanche, à l'aréna de Sainte-Foy, qu'auront lieu les compétitions servant à sélectionner les patineurs qui représenteront la région aux Jeux d'hiver du Québec, dans la Beauce, en mars. Ces compétitions auront lieu en matinée, à Sainte-Foy.

HOCKEY MINEUR

Voici, en rapide, les résultats, du hockey mineur d'hier soir. Ligue Québec-intercités d'abord: Limoulu 7, Sainte-Foy 7 et; (auport 3, Villeneuve 2 dans le midjet; Québec-DSN 6, Loretteville 3 dans le junior B; Beauport 7, Charlesbourg 4 dans le bantam; Villeneuve 3, Beauport 3 et Limoulu 3, Sainte-Foy 3 dans le pee wee; et Charlesbourg 3, Beauport 1 dans le mosquito. Dans la Ligue du Saint-Laurent, Vanier a d'abord triomphé de Sillery 6-2 dans le mosquito, puis à nouveau de Sillery 6-3 dans le bantam.

compteurs

Association mondiale

Carleton, T	27	43	70
Harrison, E	22	42	64
Lawson, V	35	27	62
G. Howe, H	14	45	59
Hull, W	33	24	57
Lacroix, N.J	20	37	57
Climie, E	27	27	54
Connelly, Min	26	28	54
M. Walton, Min	20	32	52
Lund, H	16	36	52

Ligue nationale

Exposito, B	41	45	86
Orr, B	21	53	74
Hodge, B	31	32	63
Martin, Buf	32	27	59
Hextall, Min	11	41	52
Park, R	14	36	50
Goldsworthy, Min	27	22	49
Gilbert, R	21	28	49
Ullman, T	18	31	49
Robert, Buf	15	34	49



HIER
ASSOCIATION MONDIALE
Cleveland 3, Vancouver 6
New Jersey 4, Minnesota 1

LIGUE NATIONALE
Toronto 3, Montreal 4
Atlanta 1, N.Y. Rangers 4
Californie 2, Detroit 6
Saint-Louis 1, Pittsburgh 4
Minnesota 1, Los Angeles 3

LIGUE JUNIOR MAJEURE
Aucune joute

LIGUE JUNIOR "A"
Aucune joute

LIGUE NORD-AMERICAINE
Mohawk Valley 1, Binghamton 9
Syracuse 5, Johnstown 3

AUJOURD'HUI
ASSOCIATION MONDIALE
Quebec à Houston
Cleveland à Toronto

LIGUE NATIONALE
Montreal à Buffalo
Chicago à Boston
Philadelphie à Los Angeles

LIGUE JUNIOR MAJEURE
Hull à Cornwall
Montreal à Drummondville
Chicoutimi à Laval

LIGUE JUNIOR "A"
Lac-Mégantic à Thetford Mines
Granby à Saint-Jérôme
Rosemont à Longueuil

DEMAIN
ASSOCIATION MONDIALE
Quebec à Los Angeles
Winnipeg à Edmonton
Chicago à Minnesota

LIGUE NATIONALE
Detroit à Atlanta
Minnesota à Vancouver
Philadelphie à Californie

LIGUE JUNIOR MAJEURE
Chicoutimi à Québec
Sorel à Montreal
Laval à Sherbrooke
Trois-Rivières à Shawinigan

LIGUE JUNIOR "A"
Cap-de-la-Mad. à Beauport
Sainte-Foy à Lac-Mégantic
Grand-Mère à Thetford Mines
Saint-Jérôme à Rosemont
Longueuil à Saint-Jean
Granby à Waterloo

SAMEDI
ASSOCIATION MONDIALE
Houston à Vancouver
Cleveland à N.-Angleterre

LIGUE NATIONALE
Chicago à Montreal
Toronto à Saint-Louis
Boston à N.Y. Islanders
Los Angeles à Pittsburgh

LIGUE JUNIOR MAJEURE
Aucune joute

LIGUE JUNIOR "A"
Aucune joute

Association mondiale
Division Est
MJ G P N BP BC Pts

Division Ouest
MJ G P N BP BC Pts

Division Est
MJ G P N BP BC Pts

Division Ouest
MJ G P N BP BC Pts

Division Est
MJ G P N BP BC Pts

Division Ouest
MJ G P N BP BC Pts

Division Est
MJ G P N BP BC Pts

Division Ouest
MJ G P N BP BC Pts

Division Est
MJ G P N BP BC Pts

Division Ouest
MJ G P N BP BC Pts

Division Est
MJ G P N BP BC Pts

Division Ouest
MJ G P N BP BC Pts

Division Est
MJ G P N BP BC Pts

Division Ouest
MJ G P N BP BC Pts

Division Est
MJ G P N BP BC Pts

Division Ouest
MJ G P N BP BC Pts

Division Est
MJ G P N BP BC Pts

Division Ouest
MJ G P N BP BC Pts

Division Est
MJ G P N BP BC Pts

Division Ouest
MJ G P N BP BC Pts

Division Est
MJ G P N BP BC Pts

Division Ouest
MJ G P N BP BC Pts

Division Est
MJ G P N BP BC Pts

Division Ouest
MJ G P N BP BC Pts

Division Est
MJ G P N BP BC Pts

Division Ouest
MJ G P N BP BC Pts

Division Est
MJ G P N BP BC Pts

Division Ouest
MJ G P N BP BC Pts

Division Est
MJ G P N BP BC Pts

Division Ouest
MJ G P N BP BC Pts

Division Est
MJ G P N BP BC Pts

Division Ouest
MJ G P N BP BC Pts

Division Est
MJ G P N BP BC Pts

Division Ouest
MJ G P N BP BC Pts

Division Est
MJ G P N BP BC Pts

Division Ouest
MJ G P N BP BC Pts

Ligue nationale
Division Est

MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Boston	43	30	7	6	106	115 66
Montreal	44	27	11	6	159	123 60
Rangers	47	22	15	10	169	143 54
Toronto	46	21	17	8	168	140 50
Buffalo	46	22	19	5	154	151 49
Detroit	46	18	22	6	155	179 42
Islanders	44	11	21	12	107	143 34
Vancouver	45	10	28	7	116	176 27

Division Ouest

MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Philadelphie	43	28	10	5	142	84 61
Chicago	43	20	9	14	155	94 54
St-Louis	45	20	19	6	125	120 46
Atlanta	46	18	21	7	118	132 43
Los Angeles	45	16	22	7	122	144 39
Minnesota	45	14	21	10	138	139 38
Pittsburgh	45	14	26	5	125	165 33
Californie	47	9	32	6	123	204 24

Division Est

MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Syracuse	50	38	10	2	236	151 78
Maie	52	31	18	3	272	205 65
Lon' Island	50	26	23	1	217	190 53
Johnstown	53	22	28	3	188	217 47
Bin-mton	53	21	30	2	226	260 44
Cape Cod	50	21	28	1	232	233 43
Mo'awk Valley	50	13	35	2	199	257 28

Division Ouest

MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Sorel	44	36	7	1	389	187 73
Quebec	47	34	12	1	340	206 69
Shawinigan	45	20	22	3	237	225 43
Trois-Rivières	46	13	33	0	201	320 26
Chicago	45	12	33	0	168	308 24

Division Est

MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Cronwall	43	31	11	1	252	182 63
Mont'1	43	27	13	3	194	183 57

Division Ouest

MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Philadelphie	43	28	10	5	142	84 61
Chicago	43	20	9	14	155	94 54
St-Louis	45	20	19	6	125	120 46
Atlanta	46	18	21	7	118	132 43
Los Angeles	45	16	22	7	122	144 39
Minnesota	45	14	21	10	138	139 38
Pittsburgh	45	14	26	5	125	165 33
Californie	47	9	32	6	123	204 24

Division Est

MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Syracuse	50	38	10	2	236	151 78
Maie	52	31	18	3	272	205 65
Lon' Island	50	26	23	1	217	190 53
Johnstown	53	22	28	3	188	217 47
Bin-mton	53	21	30	2	226	260 44
Cape Cod	50	21	28	1	232	233 43
Mo'awk Valley	50	13	35	2	199	257 28

Division Ouest

MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Philadelphie	43	28	10	5	142	84 61
Chicago	43	20	9	14	155	94 54
St-Louis	45	20	19	6	125	120 46
Atlanta	46	18	21	7	118	132 43
Los Angeles	45	16	22	7	122	144 39
Minnesota	45	14	21	10	138	139 38
Pittsburgh	45	14	26	5	125	165 33
Californie	47	9	32	6	123	204 24

Division Est

MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Syracuse	50	38	10	2	236	151 78
Maie	52	31	18	3	272	205 65
Lon' Island	50	26	23	1	217	190 53
Johnstown	53	22	28	3	188	217 47
Bin-mton	53	21	30	2	226	260 44
Cape Cod	50	21	28	1	232	233 43
Mo'awk Valley	50	13	35	2	199	257 28

Division Ouest

MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Philadelphie	43	28	10	5	142	84 61
Chicago	43	20	9	14	155	94 54
St-Louis	45	20	19	6	125	120 46
Atlanta	46	18	21	7	118	132 43
Los Angeles	45	16	22	7	122	144 39
Minnesota	45	14	21	10	138	139 38
Pittsburgh	45	14	26	5	125	165 33
Californie	47	9	32	6	123	204 24

Division Est

MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Syracuse	50	38	10	2	236	151 78
Maie	52	31	18	3	272	205 65
Lon' Island	50	26	23	1	217	190 53
Johnstown	53	22	28	3	188	217 47
Bin-mton	53	21	30	2	226	260 44
Cape Cod	50	21	28	1	232	233 43
Mo'awk Valley	50	13	35	2	199	257 28

Division Ouest

MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Philadelphie	43	28	10	5	142	84 61
Chicago	43	20	9	14	155	94 54
St-Louis	45	20	19	6	125	120 46
Atlanta	46	18	21	7	118	132 43
Los Angeles	45	16	22	7	122	144 39
Minnesota	45	14	21	10	138	139 38
Pittsburgh	45	14	26	5	125	165 33
Californie	47	9	32	6	123	204 24

Division Est

MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Syracuse	50	38	10	2	236	151 78
Maie	52	31	18	3	272	205 65
Lon' Island	50	26	23	1	217	190 53
Johnstown	53	22	28	3	188	217 47
Bin-mton	53	21	30	2	226	260 44
Cape Cod	50	21	28	1	232	233 43
Mo'awk Valley	50	13	35	2	199	257 28

Division Ouest

MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Philadelphie	43	28	10	5	142	84 61
Chicago	43	20	9	14	155	94 54
St-Louis	45	20	19	6	125	120 46
Atlanta	46	18	21	7	118	132 43
Los Angeles	45	16	22	7	122	144 39
Minnesota	45	14	21	10	138	139 38
Pittsburgh	45	14	26	5	125	165 33
Californie	47	9	32	6	123	204 24

Division Est

MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Syracuse	50	38	10	2	236	151 78
Maie	52	31	18	3	272	205 65
Lon' Island	50	26	23	1	217	190 53
Johnstown	53	22	28	3	188	217 47
Bin-mton	53	21	30	2	226	260 44
Cape Cod	50	21	28	1	232	233 43
Mo'awk Valley	50	13	35	2	199	257 28

Division Ouest

MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Philadelphie	43	28	10	5	142	84 61
Chicago	43	20	9	14	155	94 54
St-Louis	45	20	19	6	125	120 46
Atlanta	46	18	21	7	118	132 43
Los Angeles	45	16	22	7	122	144 39
Minnesota	45	14	21	10	138	139 38
Pittsburgh	45	14	26	5	125	165 33
Californie	47	9	32	6	123	204 24

LIGUE NORD-AMERICAINE
MJ G P N P P P C Pts

LIGUE JUNIOR MAJEURE
Division Est
MJ G P P P P C Pts

Division Ouest
MJ G P P P P C Pts

Division Est
MJ G P P P P C Pts

Division Ouest
MJ G P P P P C Pts

Division Est
MJ G P P P P C Pts

Division Ouest
MJ G P P P P C Pts

Division Est
MJ G P P P P C Pts

Division Ouest
MJ G P P P P C Pts

Division Est
MJ G P P P P C Pts

Division Ouest
MJ G P P P P C Pts

Division Est
MJ G P P P P C Pts

Division Ouest
MJ G P P P P C Pts

Division Est
MJ G P P P P C Pts

Division Ouest
MJ G P P P P C Pts

Division Est
MJ G P P P P C Pts

Division Ouest
MJ G P P P P C Pts

raymond gagné
CHASSE ET PÊCHE



L'action coordonnée de nos ministères est une urgence

Je pose immédiatement le problème. Le bail minier accordé par le ministère des Richesses Naturelles est-il juridiquement suffisant pour permettre à une entreprise minière de s'installer sur un territoire forestier et parfois à l'intérieur d'un parc provincial et d'y exploiter une mine? Qui peut me donner la réponse?

C'est en fait le problème très sérieux que posent la présence et l'action de Madeleine Mines Ltd. dans le Parc de la Gaspésie. Un document officiel prétend que Madeleine Mines Ltd opère et maintient ses bassins de sédimentation dans l'illegalité la plus complète. Le ministère des Terres et Forêts ne nie pas que le terrain utilisé pour ces bassins n'a pas été arpenté d'après les instructions du ministère des Terres et Forêts, comme l'exige l'article 30 de la loi des mines. Le ministère des Richesses Naturelles ne peut non plus confirmer que cette obligation imposée par la loi a été dûment remplie.

Or, quand Madeleine Mines Ltd prétend agir selon son contrat, elle devrait plutôt dire qu'elle agit en vertu du bail minier 612, signé le 21 juin 1968 et valable pour 20 ans, et en vertu de l'approbation de la Régie des eaux relative aux barrages des bassins de sédimentation. Elle ne peut prétendre agir selon les dispositions de l'article 30 et de la loi des Mines. C'est une omission importante que de taire ce fait.

D'autre part, il n'y a aucune logique à s'appuyer sur l'approbation reçue de la Régie des eaux, quant à la supposée qualité des barrages de retenue. Le fait que l'un de ces deux barrages ait été emporté prouve sinon l'absence complète de valeur de son approbation tout au moins une erreur évaluative de taille qui nous incite à faire preuve de réserves sérieuses quant à d'autres évaluations de ce genre que la Régie aurait pu ou aura à faire dans l'avenir.

Quoi qu'il en soit, il ne suffit pas de dire qu'un permis d'exploitation d'un ou plusieurs minerais porte en lui-même la garantie que toutes les facilités seront mises à la disposition des exploitants sans autres obligations. C'est un argument qui ne fait guère sérieux. Et pourquoi?

Parce qu'il ne s'agit pas de décider uniquement dans le cas d'un minéral. La forêt est souvent, je dirais le plus souvent, ce qui est logique de penser que les problèmes pouvant l'affecter doivent aussi être considérés.

D'autre part, il est aussi impérieux de s'inquiéter de tout autre problème qui pourrait naître de la mise en exploitation de la mine, en particulier lorsque celle-ci est située à l'intérieur d'un parc provincial.

Et ces précautions n'ont pas été prises dans le cas de Madeleine Mines Ltd. L'article 30 de la Loi des Mines a été complètement oublié. Toutes les concessions minières comprises dans un territoire (et dans ce cas-ci, ça doit comprendre les bassins de sédimentation) non arpentés doivent être déterminées sur le terrain, par un arpenteur provincial, agissant d'après les instructions du ministère des Terres et Forêts. Quant au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, il a tout simplement été laissé pour compte. Et qui administre les intérêts des territoires forestiers, si ce n'est le ministère des Terres et Forêts. Qui administre les parcs provinciaux si ce n'est le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Les Richesses Naturelles, sauf le respect que je dois à ce ministère, fait le pit Jean Lévesque. Ça ne le gêne aucunement de jouer au gouvernement. Il acquiesce à tout et à rien, en admirant son nombril et en oubliant que d'autres organismes gouvernementaux sont directement touchés par les effets de ses décisions, qu'elles soient justes ou erronées.

Madeleine Mines, c'est vraiment le cas type, la démonstration évidente d'une administration échevelée et dangereusement agissante. Elle prouve que une action coordonnée de nos ministères s'impose de toute urgence.

La tordeuse

Au congrès de l'Association forestière québécoise, qui a eu lieu au début de la semaine à Québec, on a appris bien des choses sur la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

D'abord, qu'elle causait de grands ravages dans la forêt québécoise. Aussi, qu'on peut la combattre à titre expérimental, par un procédé biologique.

Mais, ce qui me semble à moi le plus important, c'est que la tordeuse est au Québec pour y rester et qu'on lui fasse une lutte chimique ou biologique il faudra toujours tenir compte de sa présence. Or, il semble que la façon la plus efficace de réduire ses ravages serait d'en venir à rejoindre notre forêt, autrement dit, de l'aménager de telle sorte que, par ses propres ressources, elle demeure verte.

J'ai donc quitté le congrès, lundi après-midi, avec la certitude qu'il n'y a pas de solution miracle; que l'attitude à prendre devant cet insecte en est une qui doit être positive et que notre action devra avant tout être axée sur l'aménagement.

Les garde-chasse et garde-pêche ne sont plus seuls dans la lutte

par André-A. BELLEMARE

Les pressions se font de plus en plus nombreuses sur le gouvernement québécois, pour que ce dernier mette un terme à la situation triste et ridicule dans laquelle se débattent les garde-chasse et

garde-pêche face à des braconniers plus nombreux et plus hardis.

Deux autres importants organismes de la province, soit l'Association forestière québécoise et les Clubs 4-H, viennent de prendre résolution parti en faveur des

gardiens de nos ressources fauniques.

Les agents de conservation de la faune, on le sait depuis belle lurette, doivent faire face à des braconniers de mieux en mieux équipés, alors que le ministère du Tourisme,

de la Chasse et de la Pêche ne dispose pas de ressources budgétaires suffisantes pour rivaliser avec les braconniers.

Malheureusement, le Conseil du Trésor et le cabinet des ministres ne semblent pas s'être encore ouverts les yeux à ce sujet, et le MTCP se voit

allouer des crédits annuels insignifiants, au domaine de la protection de la faune en particulier.

Le gouvernement québécois et le MTCP, selon la résolution adoptée par les membres de l'Association forestière québécoise et des Clubs 4-H, lors de leur congrès tenu à Québec, au début de la semaine, devraient au moins fournir aux garde-chasse et garde-pêche des outils comparables à ceux utilisés par les braconniers (puissantes motoneiges, automobiles, embarcations motorisées, hydravions, tous ces véhicules étant munis d'un équipement de radio-communication).

Mais les congressistes jugent qu'il ne faudrait pas s'arrêter là: le ministère de la Justice doit, selon eux, s'occuper de trouver et d'implanter les mécanismes qui donneront une "leçon" aux braconniers pris en flagrant délit par les agents de conservation de la faune.

Actuellement, on le sait, par rapport à des infractions aux règlements provinciaux régissant la pêche sportive, le Code criminel fédéral prévoit un montant maximum pour les amendes que les juges peuvent imposer aux coupables,

mais rien n'est prévu par rapport au montant minimum des amendes: ce qui laisse le champ libre à certains juges au cœur tendre d'agir à leur guise et d'imposer des amendes si légères qu'elles en sont ridicules et qu'elles constituent presque une invitation à la récidive!

Le ministre québécois de la Justice devrait chercher à s'entendre avec le gouvernement fédéral, pour que ce dernier apporte les amendements nécessaires au Code criminel de façon que les législateurs provinciaux soient autorisés à imposer de sévères amendes obligatoires aux coupables de braconnage dans le domaine de la pêche sportive.

Dans le cas de manquements aux règlements régissant la chasse, les sanctions actuellement prévues sont lourdes: en outre de payer les frais de cour, pour une première infraction, le chasseur pris en défaut pourra être condamné à une amende variant de \$300 à \$500 ou à un emprisonnement d'au plus trois mois ou aux deux peines à la fois; pour toute récidive, dans les deux ans suivants, une amende variant de \$500 à \$1,500 ajoutée à un emprisonnement d'au plus six mois!

Les renseignements sur la chasse, six mois à l'avance

Par André-A. Bellemare

Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche (MTCP) nous réserve, parfois, d'agréables surprises.

Ainsi, par exemple, le ministre Claude Simard vient de dévoiler les dates, les zones et les principaux changements qui s'appliqueront, en 1974-1975, pour la chasse au gros et au petit gibier, dans toutes les régions du Québec!

Imaginez-vous donc que, pour la saison 1973-1974, les mêmes renseignements avaient été rendus publics vers la mi-août de 1973! C'est donc dire que le MTCP agit, cette année, avec au moins six mois d'avance sur son "train-train" habituel, et il faut l'en remercier.

Chaque année, on le sait, les chasseurs avaient l'habitude de se plaindre du retard avec lequel le ministère divulguait ces renseignements, ce qui les empêchait de bien planifier leurs expéditions.

CHANGEMENTS

Parmi les principaux changements apportés par le MTCP, on note que le début de la chasse à l'original sera retardé d'une semaine dans la zone "M". La chasse au petit gibier sera également retardée d'une semaine; précisons immédiatement, dans le cas du petit gibier, que les dates pour le début de la chasse au lièvre et au lapin à queue blanche ont été réajustées, dans les zones "O-1" et "O-2", afin d'avoir les mêmes dates d'ouverture et de fermeture que pour la chasse au tétras des savanes et au lagopède.

CARIBOU

Aucun changement n'est prévu. L'étude entreprise par le Service de la faune du Québec, en collaboration avec le Service canadien de la faune et le Service de la faune de Terre-Neuve, doit se poursuivre pendant encore deux ans. C'est à la fin de cette période, seulement, que le MTCP jugera s'il est nécessaire d'apporter des modifications à la réglementation régissant actuellement ce type de chasse.

ORIGINAL

La chasse à l'original est retardée d'une semaine, dans la zone "M", afin d'avoir la même date du début de chasse que dans les zones avoisinantes et la même date de la fin de la chasse que pour la zone "N".

Cette décision facilitera le travail des garde-chasse étant donné que les zones "M" et "N" sont voisines et sont accessibles par avion et par voie terrestre.

La saison spéciale de chasse à l'original au moyen d'un arc et de flèches, dans la zone "J-3", a permis à quelque 400 archers de pratiquer leur sport favori dans cette région. Même si cela n'a pas favorisé l'abattage d'originaux, le MTCP croit que l'intérêt démontré par les archers est suffisant pour que cette première expérience soit répétée en 1974.

CHEVREUIL

A cause de l'état actuel de la population des chevreuils dans la province (état pour le moins lamentable, soit dit en passant...) il faudra attendre au printemps prochain pour connaître les dates de chasse.

En effet, ces dates seront fixées d'après le résultat des enquêtes présentement en cours. Les biologistes ne veulent pas risquer de décimer la population de chevreuils du

Québec et ne veulent pas se presser pour fixer les dates de la prochaine saison de chasse à ce gibier.

OURS NOIR

Aucun changement n'est prévu pour la saison de chasse à l'ours noir. Le nombre d'ours noirs abattus et enregistrés est resté le même.

Si les statistiques ne changent pas, d'année en année, à propos du nombre d'ours noirs abattus dans la province, c'est surtout du fait que les chasseurs qui tuent des ours ne les enregistrent pas tous à cause d'un manque d'information.

Ce que la plupart des chasseurs ne savent pas, c'est qu'ils ont le droit d'abattre ces deux gibiers au cours d'une même excursion de chasse; ils n'ont qu'à les faire enregistrer dans les 48 heures suivant leur sortie de la forêt, tout simplement!

D'ailleurs, le gouvernement s'est lui-même rendu compte du manque d'information des chasseurs à ce sujet, et il remettra un feuillet explicatif pour la première fois cette saison à tout détenteur d'un permis de chasse à l'ours noir.

PETIT GIBIER

L'ouverture de la chasse au petit gibier en 1974-1975 est retardée d'une semaine, soit au 21 septembre au lieu du 14 septembre, afin que le début de cette chasse coïncide avec celle aux oiseaux migrateurs, à l'exception des zones "O-1" et "O-2".

Cette mesure devra faciliter le travail des agents de conservation de la faune et permettre une répartition de la pression de chasse au début de la saison de chasse pour l'ensemble de ces oiseaux.

En effet, les garde-chasse ont eu jusqu'à maintenant du fil à retordre avec certains braconniers qui chassaient les oiseaux migrateurs avant la date permise et qui prétendaient, pour leur défense, qu'ils chassaient le petit gibier durant la saison permise: à l'avenir, cet argument ne fera plus tellement sérieux...

D'un autre côté, étant donné que la chasse au petit gibier était permise avant celle aux oiseaux migrateurs, certains chasseurs ne manquaient pas l'ouverture des deux saisons de chasse.

CALENDRIER DE LA CHASSE POUR LA SAISON 1974-1975

CARIBOU: Zone 01: du 1er au 30 septembre. Partout ailleurs au Québec: interdite à l'année longue.

ORIGINAL: Zones A1, A2, A3, A4, E, F1, F2, L et P: interdite. Zones B et C: du 5 au 14 octobre. Zones F3, F4 et J1: du 28 septembre au 6 octobre. Zones D, G, J2, J3, M et N: du 28 septembre au 14 octobre. Zones H et K: du 28 septembre au 20 octobre. Zone 01: du 14 septembre au 6 octobre. Zone 02: du 21 septembre au 14 octobre.

TIR À L'ARC: Chasse à l'original dans la zone J3 (entre les routes 45, 59, 60 et 64): du 14 au 22 septembre.

CHEVREUIL: Les renseignements seront fournis au printemps, à la suite des enquêtes menées par les biologistes cet hiver.

OURS NOIR: Partout au Québec: du 1er mai au 31 juillet, ainsi qu'à l'automne (avec son permis de chasse au gros gibier).

LIEVRE: Dans les zones 01 et 02: du 1er septembre au 30 avril. Partout ailleurs au Québec: du 21 septembre 1974 au 28 février 1975.

PERDRIX (Gelinotte huppée à queue fine): Partout au Québec: du 21 septembre au 31 décembre.

PERDRIX EUROPEENNE: Partout au Québec: du 21 septembre au 15 novembre.

FAISAN: Dans les zones A3 et A4: du 21 septembre au 15 novembre. Partout ailleurs au Québec: chasse permise en tout temps.

PERDRIX NOIRE (Tétras des savanes): Dans les zones 01 et 02: du 1er septembre 1974 au 30 avril 1975. Partout ailleurs au Québec: du 21 septembre au 31 décembre.

PERDRIX DES NEIGES (Lagopède des rochers): Dans les zones 01 et 02: du 1er septembre 1974 au 30 avril 1975. Partout ailleurs au Québec: du 21 septembre 1974 au 28 février 1975.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS: Consulter la brochure: "Résumé des règlements de la chasse au Québec".

VENTE pré-Carnaval

J.D. vous fait épargner des dollars avec le **CARNAVAL D'AUBAINES** ... Une grosse affaire!



<p>1973 OLDSMOBILE 88 Delta Royal-Unité X106 - Bas millage. H.T. 2 portes. Equipement: 8 cylindres, transmission automatique, turbo, servofrein à disques, servodirection, pare-brise teinté, dégivreur électrique, radio, miroir ajustable, moteur 455 po.c.u., toit vinyle, positraction, pneus blancs, enjoliveurs de roues. Prix sugg. \$5,839.00 PRIX J.D. \$4,195⁰⁰</p>	<p>1974 VEGA Unité 2001 - Bas millage. 4 cylindres, 90 HP - Equipement: sièges baquets, freins à disques avant, transmission 4 vitesses, radio, pneus blancs, cercle de roue chromé, moulures latérales. Prix sugg. \$3,155.00 PRIX J.D. \$2,995⁰⁰</p>
<p>1974 MONTE CARLO Unité 928 - Bas millage. Avec climatisation. 8 cylindres, 350 po.c.u., 4 barils, moulures latérales, pneus radiaux blancs, verrouillage de portes électrique, vitres teintées, valise électrique, miroir ajustable, transmission automatique, servofrein à disques, servodirection, klaxon double, pare-chocs de luxe, vitres électriques, tapis caoutchouc, dégivreur arrière, enjoliveurs de roues de luxe, radio Delcotron 61 ampères. Prix sugg. \$5,975.00 PRIX CARNAVAL \$4,995⁰⁰</p>	<p>1973 OLDSMOBILE 88 Delta Royal-Unité X105 - Bas millage. Avec climatisation. H.T. 2 portes, transmission automatique, servofrein à disques, servodirection, vitres électriques, moteur 455 po.c.u., radio AM/FM, miroir ajustable, échappement double, pneus blancs, volant-parleur arrière, toit vinyle, volant ajustable, horloge électrique. Prix sugg. \$6,628.00 PRIX CARNAVAL \$4,595⁰⁰</p>

FINANCE G.M.A.C. • ASSURANCE M.I.C. et ASSURANCE-MALADIE • LOCATION A LONG TERME • LICENCE SUR LES LIEUX

CHEVROLET OLDSMOBILE

60 SUD, DORCHESTER — TEL: 529-4561
TERRAIN USAGE: 565 BOUL. HAMEL

• VENDEURS COURTOIS
• LE PLUS GRAND CHOIX DE MODELES 1974
• SERVICE APRES VENTE LE PLUS RECHERCHE
• PRIX DEFYANT TOUTE COMPETITION
• MEILLEURE ALLOCATION EN VILLE POUR VOTRE ECHANGE

raymond gagné
CHASSE ET PÊCHE



L'action coordonnée de nos ministères est une urgence

Je pose immédiatement le problème. Le bail minier accordé par le ministère des Richesses Naturelles est-il juridiquement suffisant pour permettre à une entreprise minière de s'installer sur un territoire forestier et parfois à l'intérieur d'un parc provincial et d'y exploiter une mine? Qui peut me donner la réponse?

C'est en fait le problème très sérieux que posent la présence et l'action de Madeleine Mines Ltd. dans le Parc de la Gaspésie. Un document officiel prétend que Madeleine Mines Ltd opère et maintient ses bassins de sédimentation dans l'illégalité la plus complète. Le ministère des Terres et Forêts ne nie pas que le terrain utilisé pour ces bassins n'a pas été arpenté d'après les instructions du ministère des Terres et Forêts, comme l'exige l'article 30 de la loi des mines. Le ministère des Richesses Naturelles ne peut non plus confirmer que cette obligation imposée par la loi a été dûment remplie.

Or, quand Madeleine Mines Ltd prétend agir selon son contrat, elle devrait plutôt dire qu'elle agit en vertu du bail minier 612, signé le 21 juin 1968 et valable pour 20 ans, et en vertu de l'approbation de la Régie des eaux relative aux barrages des bassins de sédimentation. Elle ne peut prétendre agir selon les dispositions de l'article 30 et de la loi des Mines. C'est une omission importante que de taire ce fait.

D'autre part, il n'y a aucune logique à s'appuyer sur l'approbation reçue de la Régie des eaux, quant à la supposée qualité des barrages de retenue. Le fait que l'un de ces deux barrages ait été emporté prouve sinon l'absence complète de valeur de son approbation tout au moins une erreur évaluative de taille qui nous incite à faire preuve de réserves sérieuses quant à d'autres évaluations de ce genre que la Régie aurait pu ou aura à faire dans l'avenir.

Quoi qu'il en soit, il ne suffit pas de dire qu'un permis d'exploitation d'un ou plusieurs minerais porte en lui-même la garantie que toutes les facilités seront mises à la disposition des exploitants sans autres obligations. C'est un argument qui ne fait guère sérieux. Et pourquoi?

Parce qu'il ne s'agit pas de décider uniquement dans le cas d'un minéral. La forêt est souvent, je dirais le plus souvent con cernée et il est logique de penser que les problèmes pouvant l'affecter doivent aussi être considérés.

D'autre part, il est aussi impérieux de s'inquiéter de tout autre problème qui pourrait naître de la mise en exploitation de la mine, en particulier lorsque celle-ci est située à l'intérieur d'un parc provincial.

Et ces précautions n'ont pas été prises dans le cas de Madeleine Mines Ltd. L'article 30 de la Loi des Mines a été complètement oubliée. Toutes les concessions minières comprises dans un territoire (et dans ce cas-ci, ça doit comprendre les bassins de sédimentation) non arpentés doivent être déterminées sur le terrain, par un arpenteur provincial, agissant d'après les instructions du ministère des Terres et Forêts... Quant au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, il a tout simplement été laissé pour compte. Et qui administre les intérêts des territoires forestiers, si ce n'est le ministère des Terres et Forêts. Qui administre les parcs provinciaux si ce n'est le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Les Richesses Naturelles, sauf le respect que je dois à ce ministère, fait le pitit Jean Lévesque. Ça ne le gêne aucunement de jouer au gouvernement. Il acquiesce à tout et à rien, en admirant son nombril et en oubliant que d'autres organismes gouvernementaux sont directement touchés par les effets de ses décisions, qu'elles soient justes ou erronées.

Madeleine Mines, c'est vraiment le cas type, la démonstration évidente d'une administration échevelée et dangereusement agissante. Elle prouve que une action coordonnée de nos ministères s'impose de toute urgence.

La tordeuse

Au congrès de l'Association forestière québécoise, qui a eu lieu au début de la semaine à Québec, on a appris bien des choses sur la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

D'abord, qu'elle causait de grands ravages dans la forêt québécoise. Aussi, qu'on peut la combattre à titre expérimental, par un procédé biologique.

Mais, ce qui me semble à moi le plus important, c'est que la tordeuse est au Québec pour y rester et qu'on lui fasse une lutte chimique ou biologique il faudra toujours tenir compte de sa présence. Or, il semble que la façon la plus efficace de réduire ses ravages serait d'en venir à rajeunir notre forêt, autrement dit, de l'aménager de telle sorte que, par ses propres ressources, elle demeure verte.

J'ai donc quitté le congrès, lundi après-midi, avec la certitude qu'il n'y a pas de solution miracle; que l'attitude à prendre devant cet insecte en est une qui doit être positive et que notre action devra avant tout être axée sur l'aménagement.

Les garde-chasse et garde-pêche ne sont plus seuls dans la lutte

par André-A. BELLEMARE

Les pressions se font de plus en plus nombreuses sur le gouvernement québécois, pour que ce dernier mette un terme à la situation triste et ridicule dans laquelle se débattent les garde-chasse et

garde-pêche face à des braconniers plus nombreux et plus hardis.

Deux autres importants organismes de la province, soit l'Association forestière québécoise et les Clubs 4-H, viennent de prendre résolution parti en faveur des

gardiens de nos ressources fauniques.

Les agents de conservation de la faune, on le sait depuis belle lurette, doivent faire face à des braconniers de mieux en mieux équipés, alors que le ministère du Tourisme,

de la Chasse et de la Pêche ne dispose pas de ressources budgétaires suffisantes pour rivaliser avec les braconniers.

Malheureusement, le Conseil du Trésor et le cabinet des ministres ne semblent pas s'être encore ouverts les yeux à ce sujet, et le MTCP se voit

allouer des crédits annuels insignifiants, au domaine de la protection de la faune en particulier.

Le gouvernement québécois et le MTCP, selon la résolution adoptée par les membres de l'Association forestière québécoise et des Clubs 4-H, lors de leur congrès tenu à Québec, au début de la semaine, devraient au moins fournir aux garde-chasse et garde-pêche des outils comparables à ceux utilisés par les braconniers (puissantes motoneiges, automobiles, embarcations motorisées, hydravions, tous ces véhicules étant munis d'un équipement de radio-communication).

Mais les congressistes jugent qu'il ne faudrait pas s'arrêter là: le ministère de la Justice doit, selon eux, s'occuper de trouver et d'implanter les mécanismes qui donneront une "leçon" aux braconniers pris en flagrant délit par les agents de conservation de la faune.

Actuellement, on le sait, par rapport à des infractions aux règlements provinciaux régissant la pêche sportive, le Code criminel fédéral prévoit un montant maximum pour les amendes que les juges peuvent imposer aux coupables,

mais rien n'est prévu par rapport au montant minimum des amendes: ce qui laisse le champ libre à certains juges au cœur tendre d'agir à leur guise et d'imposer des amendes si légères qu'elles sont ridicules et qu'elles constituent presque une invitation à la récidive!

Le ministère québécois de la Justice devrait chercher à s'entendre avec le gouvernement fédéral, pour que ce dernier apporte les amendements nécessaires au Code criminel de façon que les législateurs provinciaux soient autorisés à imposer de sévères amendes obligatoires aux coupables de braconnage dans le domaine de la pêche sportive.

Dans le cas de manquements aux règlements régissant la chasse, les sanctions actuellement prévues sont lourdes: en outre de payer les frais de cour, pour une première infraction, le chasseur pris en défaut pourra être condamné à une amende variant de \$300 à \$500 ou à un emprisonnement d'au plus trois mois ou aux deux peines à la fois; pour toute récidive, dans les deux ans suivants, une amende variant de \$500 à \$1,500 ajoutée à un emprisonnement d'au plus six mois!

Les renseignements sur la chasse, six mois à l'avance

Par André-A. Bellemare

Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche (MTCP) nous réserve, parfois, d'agréables surprises.

Ainsi, par exemple, le ministre Claude Simard vient de dévoiler les dates, les zones et les principaux changements qui s'appliqueront, en 1974-1975, pour la chasse au gros et au petit gibier, dans toutes les régions du Québec!

Imaginez-vous donc que, pour la saison 1973-1974, les mêmes renseignements avaient été rendus publics vers la mi-août de 1973! C'est donc dire que le MTCP agit, cette année, avec au moins six mois d'avance sur son "train-train" habituel, et il faut l'en remercier.

Chaque année, on le sait, les chasseurs avaient l'habitude de se plaindre du retard avec lequel le ministère divulguait ces renseignements, ce qui les empêchait de bien planifier leurs expéditions.

CHANGEMENTS

Parmi les principaux changements apportés par le MTCP, on note que le début de la chasse à l'original sera retardé d'une semaine dans la zone "M". La chasse au petit gibier sera également retardée d'une semaine; précisons immédiatement, dans le cas du petit gibier, que les dates pour le début de la chasse au lièvre et au lapin à queue blanche ont été réajustées, dans les zones "O-1" et "O-2", afin d'avoir les mêmes dates d'ouverture et de fermeture que pour la chasse au tétras des savanes et au lagopède.

CARIBOU

Aucun changement n'est prévu. L'étude entreprise par le Service de la faune du Québec, en collaboration avec le Service canadien de la faune et le Service de la faune de Terre-Neuve, doit se poursuivre pendant encore deux ans. C'est à la fin de cette période, seulement, que le MTCP jugera s'il est nécessaire d'apporter des modifications à la réglementation régissant actuellement ce type de chasse.

ORIGINAL

La chasse à l'original est retardée d'une semaine, dans la zone "M", afin d'avoir la même date du début de chasse que dans les zones avoisinantes et la même date de la fin de la chasse que pour la zone "N".

Cette décision facilitera le travail des garde-chasse étant donné que les zones "M" et "N" sont voisines et sont accessibles par avion et par voie terrestre.

La saison spéciale de chasse à l'original au moyen d'un arc et de flèches, dans la zone "J-3", a permis à quelque 400 archers de pratiquer leur sport favori dans cette région. Même si cela n'a pas favorisé l'abattage d'originaux, le MTCP croit que l'intérêt démontré par les archers est suffisant pour que cette première expérience soit répétée en 1974.

CHEVREUIL

A cause de l'état actuel de la population des chevreuils dans la province (état pour le moins lamentable, soit dit en passant...) il faudra attendre au printemps prochain pour connaître les dates de chasse.

En effet, ces dates seront fixées d'après le résultat des enquêtes présentement en cours. Les biologistes ne veulent pas risquer de décimer la population de chevreuils du

Québec et ne veulent pas se presser pour fixer les dates de la prochaine saison de chasse à ce gibier.

OURS NOIR

Aucun changement n'est prévu pour la saison de chasse à l'ours noir. Le nombre d'ours noirs abattus et enregistrés est resté le même.

Si les statistiques ne changent pas, d'année en année, à propos du nombre d'ours noirs abattus dans la province, c'est surtout dû au fait que les chasseurs qui tuent des ours ne les enregistrent pas tous à cause d'un manque d'information.

Ce que la plupart des chasseurs ne savent pas, c'est qu'ils ont le droit d'abattre ces deux gibiers au cours d'une même excursion de chasse; ils n'ont qu'à les faire enregistrer dans les 48 heures suivant leur sortie de la forêt, tout simplement!

D'ailleurs, le gouvernement s'est lui-même rendu compte du manque d'information des chasseurs à ce sujet, et il remettra un feuillet explicatif pour la première fois cette saison à tout détenteur d'un permis de chasse à l'ours noir.

PETIT GIBIER

L'ouverture de la chasse au petit gibier en 1974-1975 est retardée d'une semaine, soit au 21 septembre au lieu du 14 septembre, afin que le début de cette chasse coïncide avec celle aux oiseaux migrateurs, à l'exception des zones "O-1" et "O-2".

Cette mesure devra faciliter le travail des agents de conservation de la faune et permettre une répartition de la pression de chasse au début de la saison de chasse pour l'ensemble de ces oiseaux.

En effet, les garde-chasse ont eu jusqu'à maintenant du fil à retordre avec certains braconniers qui chassaient les oiseaux migrateurs avant la date permise et qui prétendaient, pour leur défense, qu'ils chassaient le petit gibier durant la saison permise: à l'avenir, maintenant, cet argument ne fera plus tellement sérieux...

D'un autre côté, étant donné que la chasse au petit gibier était permise avant celle aux oiseaux migrateurs, certains chasseurs ne manquaient pas l'ouverture des deux saisons de chasse.

CALENDRIER DE LA CHASSE POUR LA SAISON 1974-1975

CARIBOU:
Zone 01: du 1er au 30 septembre.
Partout ailleurs au Québec: interdite à l'année longue.

ORIGINAL:
Zones A1, A2, A3, A4, E, F1, F2, L et P: interdite.
Zones B et C: du 5 au 14 octobre.
Zones F3, F4 et J1: du 28 septembre au 6 octobre.
Zones D, G, J2, J3, M et N: du 28 septembre au 14 octobre.
Zones H et K: du 28 septembre au 20 octobre.
Zone 01: du 14 septembre au 6 octobre.
Zone 02: du 21 septembre au 14 octobre.

TIR À L'ARC:
Chasse à l'original dans la zone J3 (entre les routes 45, 59, 60 et 64): du 14 au 22 septembre.

CHEVREUIL:
Les renseignements seront fournis au printemps, à la suite des enquêtes menées par les biologistes cet hiver.

OURS NOIR:
Partout au Québec: du 1er mai au 31 juillet, ainsi qu'à l'automne (avec son permis de chasse au gros gibier).

LIEVRE:
Dans les zones 01 et 02: du 1er septembre au 30 avril.
Partout ailleurs au Québec: du 21 septembre 1974 au 28 février 1975.

PERDRIX (Gélinotte huppée à queue fine):
Partout au Québec: du 21 septembre au 31 décembre.

PERDRIX EUROPEENNE:
Partout au Québec: du 21 septembre au 15 novembre.

FAISAN:
Dans les zones A3 et A4: du 21 septembre au 15 novembre.
Partout ailleurs au Québec: chasse permise en tout temps.

PERDRIX NOIRE (Tétras des savanes):
Dans les zones 01 et 02: du 1er septembre 1974 au 30 avril 1975.
Partout ailleurs au Québec: du 21 septembre au 31 décembre.

PERDRIX DES NEIGES (Lagopède des rochers):
Dans les zones 01 et 02: du 1er septembre 1974 au 30 avril 1975.
Partout ailleurs au Québec: du 21 septembre 1974 au 28 février 1975.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS:
Consulter la brochure: "Résumé des règlements de la chasse au Québec".

VENTE pré-Carnaval

J.D. vous fait épargner des dollars avec le **CARNAVAL D'AUBAINES** ... Une grosse affaire!



<p>1973 OLDSMOBILE 88 Delta Royal-Unité X106 - Bas millage. H.T. 2 portes. Equipement: 8 cylindres, transmission automatique, turbo, servofrein à disques, servodirection, pare-brise teinté, dégivreur électrique, radio, miroir ajustable, moteur 455 po.cu., toit vinyle, positraction, pneus blancs, enjoliveurs de roues. Prix sugg. \$5,839.00 PRIX J.D. \$4,195⁰⁰</p>	<p>1974 VEGA Unité 2001 - Bas millage. 4 cylindres, 90 HP - Equipement: sièges baquets, freins à disques avant, transmission 4 vitesses, radio, pneus blancs, cercle de roue chromé, moulures latérales. Prix sugg. \$3,155.00 PRIX J.D. \$2,995⁰⁰</p>
<p>1974 MONTE CARLO Unité 928 - Bas millage. Avec climatisation. 8 cylindres, 350 po.cu., 4 barils, moulures latérales, pneus radiaux blancs, verrouillage de portes électrique, vitres teintées, valise électrique, miroir ajustable, transmission automatique, servofrein à disques, servodirection, klaxon double, pare-chocs de luxe, vitres électriques, tapis caoutchouc, dégivreur arrière, enjoliveurs de roues de luxe, radio Delcotron 61 ampères. Prix sugg. \$5,975.00 PRIX CARNAVAL \$4,995⁰⁰</p>	<p>1973 OLDSMOBILE 88 Delta Royal-Unité X105 - Bas millage. Avec climatisation. H.T. 2 portes, transmission automatique, servofrein à disques, servodirection, vitres électriques, moteur 455 po.cu., radio AM/FM, miroir ajustable, échappement double, pneus blancs, haut-parleur arrière, toit vinyle, volant ajustable, horloge électrique. Prix sugg. \$6,628.00 PRIX CARNAVAL \$4,595⁰⁰</p>

• FINANCE G.M.A.C.
• ASSURANCE M.I.C.
• ASSURANCE-MALADIE
• LOCATION A LONG TERME
• LICENCE SUR LES LIEUX



CHEVROLET OLDSMOBILE

• VENDEURS COURTOIS
• LE PLUS GRAND CHOIX DE MODELES 1974
• SERVICE APRES VENTE LE PLUS RECHERCHE
• PRIX DEFIANANT TOUTE COMPETITION
• MEILLEURE ALLOCATION EN VILLE POUR VOTRE ECHANGE

60 SUD, DORCHESTER — TEL.: 529-4561
TERRAIN USAGE: 565 BOUL. HAMEL

Reproches aux constructeurs à Québec

L'Association des propriétaires est satisfaite des lois 2 et 3

Les membres de l'Association des propriétaires de Québec se sont montrés satisfaits, en général, du contenu des lois 2 et 3 concernant le louage des choses et pour favoriser la conciliation entre propriétaires et locataires. Cependant, ils sont moins satisfaits des constructeurs-proprétaires d'habitation.

D'autre part, le vérificateur de l'association, M. Dubé, a déclaré que les constructeurs-proprétaires se sont basés sur des faits qui n'existent pas encore pour préconiser des augmentations de 8 à 15 pour cent. Selon lui, le coût de l'huile ne justifierait pas un tel taux d'augmentation.

jugé les plus insatisfaisants, sont les suivants: celui concernant la discrimination où le propriétaire voit un danger de poursuites; la responsabilité des réparations; le délai de trois semaines accordé à tout locataire pour payer le loyer ce qui peut entraîner "une promenade des insolubles", selon certains et l'interdiction d'exiger une série de chèques postdatés; interdiction qui ne serait pas respectée par tous selon des révélations qui ont été faites. Un truc a été recommandé pour éviter des déplacements au propriétaire: exiger que le locataire vienne payer son loyer là où le bail a été conclu.

Au cours d'une assemblée hier soir, le président de l'organisme, M. Marcel Tremblay, a reproché aux constructeurs d'avoir mis trop de logements en chantier, ce qui a créé un surplus de logements. Ains, selon lui, les constructeurs ont nu aux propriétaires qui ont "consacré leur vie pour se ramasser quelque chose".

Quant aux textes des deux nouvelles lois, les propriétaires les acceptent assez bien. M. Jean Gagné, homme d'affaires de Québec, a soutenu pour sa part qu'ils contiennent "un ensemble de raisonnables et de possibles" qui permet aux propriétaires de faire appel, lui aussi, à la Commission des loyers (l'ancienne régie). Quant aux augmentations de loyer, il a précisé qu'elles doivent tenir compte du fait que les baux du mois de mai prochain auront une durée de 14 mois et qu'il sera impossible de changer le prix convenu, au cours de cette période.

M. Tremblay a qualifié ces constructeurs d'hommes de paille du gouvernement pour s'être servis à profusion des crédits de la Société centrale d'hypothèques et de logement, sans se soucier du nombre de logements qui seraient inoccupés.

Les articles, que les quelque 30 propriétaires présents ont

Notons finalement que la Commission des loyers, même si M. Tremblay a déclaré que les propriétaires ne doivent pas se la mettre à dos, a eu droit à quelques réprimandes: personnel non qualifié, il y aurait là pâtisseries et vendeurs d'habits; tendance à favoriser les locataires puisque les gens de la commission sont des locataires et autres.



Moyen de fortune

Les démoueurs débordés, le seul recours sera peut-être un moyen de fortune pour le locataire qui, à Québec, aime bien changer de logement et

demeurer dans un cadre des plus nouveaux, ce qui contribue, entre autres, à la hausse des loyers, malgré les dispositions des lois 2 et 3.

Bien des problèmes lient encore le locataire

Un commentaire de **Vianney DUCHESNE**

Le locataire n'est pas au bout de ses peines. Les nouvelles lois 2 et 3, concernant le louage des choses et pour favoriser la conciliation entre propriétaires et locataires, sont loin de tout régler le problème de l'habitation même si elles contiennent des améliorations.

Dans l'immédiat, on peut déjà prévoir que ces lois seront inopérantes pour freiner l'augmentation du coût du déménagement et la rareté des démoueurs. L'obligation pour les villes de présenter leur budget pour le 1er janvier, le contrôle de la mainmise étrangère sur les édifices d'habitation de Québec et le fort pourcentage de démouvements à chaque année.

Il est officiel que les taux de démouvement augmenteront à la mi-février. Jusqu'à maintenant, le client payait \$12 de l'heure pour un homme, \$18 pour 2, \$24 pour 3, et \$30 pour 4. Ces taux passeront à \$15, \$22, \$29 et \$36: des augmentations jusqu'à 20 pour cent.

En passant, l'équipe la moins coûteuse est celle de trois hommes: un range dans le camion pendant que les deux autres transportent le mobilier.

Dans la nouvelle loi, il est stipulé qu'à moins d'entente contraire entre le locataire et le propriétaire, un bail se termine le 30 juin. Le lendemain, c'est le 1er juillet et cette journée est une fête légale: les compagnies de transport exigent donc "temps double" pour les démouvements durant cette journée.

À la Commission des loyers, l'ancienne régie, on règle ce problème de façon assez simpliste. On a expliqué que dans la nouvelle loi on a aboli la tolérance de trois jours qui existait auparavant. Ainsi, tout le monde démounera le 30 juin, jour où le bail se termine.

Mais, après information auprès des compagnies de transport, on nous a confirmé le fait que les mois de juin et de juillet sont reconnus pour être ceux du démouvement "longue distance", ce qui est plus payant et moins fastidieux que de monter et de descendre des étages durant toute une journée très chaude. Les compagnies importantes ont donc l'intention de favoriser le transport longue distance au détriment des démouvements locaux.

Cela bénéficiera aux petites compagnies qui pourront en profiter pour augmenter leurs tarifs, face à une demande accrue.

Les démouvements massifs du 1er mai, que l'on a voulu éviter, deviendront donc les démouvements cauchemars de la fête du Canada.

BIEN SE TENIR

Si les locataires, comme les propriétaires de maison unifamiliale d'ailleurs, trouvent que le logement gruge de plus en plus une part importante de leur budget, ils n'ont qu'à bien se tenir si aucune mesure n'est prise par les gouvernements: certains constructeurs-proprétaires n'hésitent pas à affirmer qu'au rythme actuel le coût des logements doublera à Québec, d'ici à cinq ou sept ans.

Inutile d'énumérer toutes les hausses récentes et à venir qui influencent le coût du logement. A cela se greffe le fait que des capitaux étrangers seraient investis dans l'achat d'immeubles d'habitation à Québec. Des financiers de d'autres pays seraient preneurs de presque tout, ce qui devrait entraîner des augmentations, selon certains.

Par contre, un spécialiste en valeurs immobilières nous a affirmé que selon lui il n'y aurait pas une telle tendance.

Quoi qu'il en soit, les constructeurs-proprétaires ont eux-mêmes créé un précédent fort "dangereux" pour le marché de l'offre et de la demande: l'Association des constructeurs d'habitation de la région de Québec a "patronné" des augmentations de loyer de l'ordre de 8 à 15 pour cent selon que l'édifice est chauffé à l'électricité ou à l'huile.

Ils sont 208 membres de l'association à être des constructeurs-proprétaires; c'est donc une force que l'on ne peut ignorer pour marquer le pas dans les prix.

TAXES FONCIÈRES

Les taxes foncières ont un impact direct sur le coût du logement, qu'elles soient municipales ou scolaires. Or, souvent le propriétaire doit fixer le coût de son logement avant de connaître le nouveau taux d'imposition.

C'est le cas, par exemple, à Québec où le budget de la ville est rendu public seulement au mois d'avril. Un propriétaire "prudent" est donc enclin à prévoir une hausse plutôt plus élevée que moins.

Il est donc à souhaiter que toutes les informations nécessaires pour déterminer le coût du logement soient connues dès le mois de janvier. A la municipalité de Québec, on nous a précisé qu'une étude sera faite justement pour connaître les implications, sur l'administration municipale, d'un changement des dates de l'année financière.

ON DEMENAGE

Un autre facteur important de l'augmentation constante est la manie des Québécois, comme des Montréalais, de démouner fréquemment. Or, il n'y a pas de doute que cela entraîne des frais d'entretien plus élevés et que le propriétaire en fait payer la note au locataire.

Dans certains ensembles d'habitation de la région de la Capitale, selon des propriétaires, le taux annuel des nouveaux locataires est de 50 pour cent. Au lieu de faire le ménage, certains trouvent plus avantageux de démouner; d'autres font de même pour aller habiter un logement où l'ameublement est neuf.

BAIL-TYPE

L'obligation, pour le propriétaire, d'utiliser la formule de bail proposé par le ministère de la Justice, est certes une amélioration marquée. Reste à souhaiter que tous les locataires exigent ce document et qu'ils le liront soigneusement, leurs droits y étant énumérés.

Il faut espérer aussi que les locataires insisteront pour que tous les services que le propriétaire entend offrir soient inscrits clairement. A ce sujet, soulignons le fait que le sous-ministre Jean Alarie a déclaré qu'un propriétaire ne peut réclamer une somme pour un service qui était offert, même si ce service n'était pas inclus dans le bail autrefois.

A titre d'exemple, cela signifie que si un locataire avait une place pour garer son auto, le propriétaire ne peut réclamer d'argent en compensation, cette année, parce que cela serait maintenant inclus dans le bail.

Pour terminer, cette phrase du directeur de la Commission des loyers de Québec, M. Bernard Lacroix: "Les locataires ont un outil pour se défendre, mais il appartient à eux seuls de l'utiliser ou pas".

ENSEMBLE COLONIAL

\$2145⁰⁰
36 MOIS POUR PAYER

- CHAMBRE A COUCHER
- BUREAU TRIPLE MIROIR
- CHIFFONNIER
- TETE & PIED DE LIT
- SOMMIER MATELAS

SIMMONS

- FAUTEUIL BERGANT & PIVOTANT
- DIVAN COUSSINS A BRESSOIRS

KROELER

- CUISINIÈRE 30"
- RÉFRIGÉRATEUR SANS GURE 15 P. CU

SALLE A DINER

- TABLE EXTENSIBLE 40" DIA
- 4 CHAISES
- VASE CARRELLE

J.O. FISET INC. / Prestige

55 Dorchester Sud, Québec

Tél. 525-7191

Parlera-t-elle le français, l'anglais ou l'esquimau?

La télévision est toujours muette à Fort Chimo

par Marc LESTAGE

A Fort Chimo, la télévision, ce cadeau d'Anik promis depuis octobre, est restée muette.

En attendant l'image, privilège des "blancs du sud", les habitants du poste prennent leur mal en patience.

A relancer un téléviseur, on trouve les soirées longues quand l'écran reste gris. On a beau mettre et remettre le contact, s'amuser, se donner l'illusion "d'allumer", il n'y a rien de neuf que la "neige". A Fort Chimo, on s'attend à autre chose.

L'été dernier, pourtant, les vieux projets semblaient tout près de se réaliser. La plupart des familles surveillaient de plus près les rares cargos à mouiller dans la baie d'Ungava.

Enfin, on débarquait les téléviseurs!

Les Esquimaux n'étaient pas les moins impatients. Comme toute le monde, ils avaient investi le capital nécessaire pour "se mettre à la page".

Quoi de plus normal? N'en avaient-ils par tellement entendu parler? Et les autres... ceux qui avaient goûté les "délices" de cette technique de communications, lors d'un voyage "dans le sud"?

Mais voilà! Les blancs "du sud" ont des problèmes. Les autorités n'ont pas encore choisi la programmation... ou plutôt, la langue de diffusion. A Fort Chimo, la télévision parlera-t-elle le français, l'anglais ou l'esquimau?

Bien sûr, le satellite Anik est là, prêt à transmettre les prouesses du club Canadien. Mais les "autorités" ignorent encore qui, de René Lecavallier ou de Foster Hewitt, les commentera.

Ils ne savent pas plus, d'ailleurs, si c'est "Appellez-moi Lise" ou un "talk-show" de la chaîne anglaise qu'ils serviront aux couche-tard du Grand-Nord.

Dans certains milieux, on raconte que la première diffusion retarde "parce que les émissions en langue esquimau ne sont pas prêtes".

Dès l'annonce de la venue d'Anik, la population s'es ralliée à l'idée que la programmation devrait contenir des émissions dans les trois langues "officielles" du village.

Par la suite, cependant, il y aurait eu un certain nombre de "pressions", avec lesquelles on est très familier à Chimo.

Les anglophones et les francophones reconnaissant volontiers le droit des Esquimaux, les seuls "qui soient vraiment chez eux, dans ce coin de pays". Cela ne facilite toutefois en rien le choix entre Lecavallier et Hewitt, les soirs de hockey.

Dans le milieu, on indique qu'il sera relativement facile de concilier les intérêts de tous. Les habitants de Chimo attendent le grand jour avec enthousiasme et il semble que l'on nuance de plus en plus les positions fermes du début.

Mais il en est pour qui l'attente est plus longue. Qu'il suffise d'en parler à Jean-Claude Tremblay, technicien originaire de Dolbeau. Il racontera les heures et les semaines qu'il a consacrées à construire lui-même son "télé-couleur", à partir d'un ensemble de bricolage.

Les privilégiés, ceux qui ont accès à l'immense antenne de réception en forme de soucoupe, encouragent les autres: ils assurent qu'il est possible d'y recevoir des émissions depuis quelques mois.

LE TELEPHONE

Heureusement, Anik n'a pas attendu la télévision pour atténuer la monotonie du temps. Depuis quelques jours, le satellite permet aux résidents de Fort Chimo de communiquer sans difficulté avec l'extérieur.

Au cours de la dernière fin de semaine, le village était en

pleine effervescence: chacun voulait participer personnellement à l'inauguration du nouveau système téléphonique.

Puisque deux circuits seulement sont reliés au réseau interurbain, il fallait s'armer de patience et attendre son tour.

Ravis de ce cadeau "du ciel", certains ont même logé des appels intercontinentaux.

Auparavant, Fort Chimo était relié au monde extérieur par un réseau de communications à hautes fréquences. De Chimo, les appels étaient dirigés vers Alma, au Lac-Saint-Jean, qui prenait le relais.

Avec cette méthode peu efficace, les communications étaient impossibles en période de mauvais temps.

Depuis samedi, les habitants de Fort Chimo n'ont qu'à composer "zéro" pour prendre contact avec "le sud". La communication s'effectue instantanément avec Ottawa, qui

assure le relais partout dans le monde.

La compagnie Bell Canada doit étendre ce service à plusieurs autres postes du Grand-Nord, actuellement desservis par HF. Il en aura coûté \$32 millions à Bell pour utiliser pendant cinq ans deux canaux du satellite Anik.



L'Hôtel

Fort Chimo a même son hôtel, pas très esthétique mais (à l'on retrouve l'hospitalité typique des régions nordiques.



Des yeux sur le monde

Cette immense soucoupe volante surplombe le village de Fort Chimo et permettra bientôt à une population d'avoir un œil sur le monde, grâce au satellite Anik.

FIANCES

DES SURPRISES VOUS ATTENDENT DANS NOS ENSEMBLES DE MENAGE!



REFRIGERATEUR
13.8 PI. CU. RCA
SANS GIVRE - MODELE KFD 314
Cap. congelateur: 3.5 pi. cu. 3 tablettes ajustables, deux légumes, un garde-viande 7 jours, compartiment à fromage, casier à œufs. Couleurs disponibles.



LESSIVEUSE-SECHEUSE
RCA
LESSIVEUSE WAE 790
• 2 vitesses de lavage-essorage • 5 cycles • Cap. 18 lb • 5 températures d'eau • Niveau d'eau réglable • Filtre collecteur.
SECHEUSE DEE 790
• 3 cycles pour tous les tissus • Séchage aut. normal, aut. pour tissus sans repassage et séchage minuté • 6 sélections de chaleur dont "soufflerie".



TELEVISEUR PORTATIF
NOIR & BLANC 19"
• Brun pâle, garniture blanc perle • châssis de 18,000 volts • haut-parleur duocône de 3 x 5".

PLAN MISE DE COTE - STATIONNEMENT FACILE

FOYER & MEUBLE INC.

VOTRE SPECIALISTE EN AMEUBLEMENT

144 OUEST, RUE ST-VALLIER 529-9648

Des anciens campements d'Indiens de plus de 7,000 ans au Labrador

SAINT-JEAN, Terre-Neuve (PC) — Des anthropologues de l'université Memorial ont découvert que des emplacements d'anciens campements d'Indiens, dans le sud du Labrador, sont de 2,000 ans plus vieux que toute habitation humaine retrouvée jusqu'ici dans la province.

Le Dr James Tuck, directeur du service d'anthropologie de l'université, et le Dr Robert McGhee rapportent que la technique de calcul des années par le radiocarbone a révélé que les restes de feux de camp et d'ossements d'animaux remontent à près de 7,000 ans.

Ces emplacements de campements ont été retrouvés sur la côte, entre les villages de Pinware et Forteau, au sud du Labrador, à environ 20 milles de la frontière du Québec.

Selon le Dr Tuck, les Indiens qui ont établi ces campements étaient probablement les ancêtres des gens dont on a découvert les cimetières vieux de 5,000 ans, à Port-au-Choix, dans la grande péninsule nord de l'île de Terre-Neuve, en 1968.

OSSEMENTS

On a traité au radiocarbone des fragments de charbon de bois retrouvés dans un foyer qui contenait également des ossements de phoque, de caribou et d'oiseaux de mer. Les anthropologues ont découvert aussi des pointes de lances en cristal de quartz, des lances en ardoise polie, des haches et des gouges à sculpter.

"Ces Indiens étaient déjà pleinement ajustés à leur existence dans cette partie du monde, d'après le Dr Tuck. Ils chassaient le phoque et les oiseaux et semblaient parfaitement chez eux dans leur environnement—ce qui prend du temps".

Le matériel retrouvé a été déterré dans les couches supérieures du sol, à l'emplacement des fouilles. Et le Dr Tucker prévoit qu'en creusant plus profondément, l'été prochain, on pourra sans doute découvrir des vestiges encore plus vieux.

On croit que ces Indiens étaient d'une race qui jadis a vécu à Terre-Neuve, dans les Maritimes et dans certaines régions du Maine. Les anthropologues n'ont jamais fixé leur identité en regard des races indiennes connues plus tard. Mais on les a appelés Archaiques des Maritimes.

CHARLES et CHARLOTTE

PAR Michel Vallières



CHARLOTTE



MON DIEU CHARLES!
QU'EST-CE QUI TE PREND?



AS-TU VU MES BAS?
FAUT QUE J'AILLE CHERCHER LE SOLEIL À LA TABAGIE!



PLUTOT QUE BOUGONNER...
TU FERAS BIEN MIEUX DE T'ABONNER!



C'EST BIEN VRAI... ÇA M'ÉVITERAIT DE CHERCHER MES BAS ET DE DÉRANGER CHARLOTTE LE SAMEDI MATIN!

LE SOLEIL service des abonnements 525-4931

Le mode québécois de subventions inquiète l'Université de Montréal

MONTREAL (PC) — Le recteur de l'Université de Montréal a déclaré, hier, que l'avenir de cette institution lui inspirait "quelque inquiétude".

Faisant allusion à la politique du gouvernement du Québec en matière de subventions aux universités, M. Roger Gaudry a dit: "Comme beaucoup d'autres dirigeants d'université, je tiens à souligner le danger qu'il y aurait à restreindre exagérément la croissance et les sommes consacrées à l'enseignement et à la recherche".

Présentant à la presse le rapport annuel de l'université de Montréal, M. Gaudry s'est plaint de ce que l'augmentation des subventions gouvernementales ne suit pas l'augmentation du nombre d'étudiants et l'accroissement des besoins réels.

Il n'est pas inutile de souligner que les fonds de recherches viennent toujours en très large proportion du gouvernement fédéral (\$6,667,600). Le Québec a versé de son côté pour la recherche \$1,780,287 soit quelques milliers de dollars de plus que les sociétés à but non lucratif (\$1,773,178).

La participation des industries à la recherche continue d'autre part d'être minime: \$187,652.

M. Gaudry n'a pas manqué de souligner que les provinces doivent continuer leur effort dans le domaine de la recherche. "Depuis des années, a-t-il dit, nous visons à intéresser le Québec à la recherche". Il a constaté que ces efforts commençaient à porter fruit, mais qu'il y avait encore beaucoup à faire.

Colombie-Britannique

Sept corps et un rescapé libérés de l'avalanche

TERRACE, C.-B. (Selon PC et UBI) — Les secouristes ont retiré sept corps et un survivant des ruines d'une station-service et d'un motel-restaurant adjacents, haute de 30 pieds et longue de 400 pieds, qu'une avalanche avait enseveli, mardi matin, à 28 milles de Terrace, en Colombie-Britannique.

Selon les premiers rapports, il y avait une quinzaine de personnes dans le "Northroute", un établissement fréquenté par les camionneurs, au moment de la catastrophe, mais la gendarmerie fédérale croit que les huit déjà retrouvées étaient les seules personnes dans les lieux.

Le travail des secouristes a été interrompu, hier, par crainte d'une nouvelle avalanche, une masse de neige menaçant de se détacher du sommet de la montagne de 5,226 pieds s'élevant à l'arrière de la station-service.

La GRC espérait toutefois que les recherches pourraient reprendre aujourd'hui après l'arrivée d'un spécialiste devant évaluer le danger d'une autre avalanche.

Le seul survivant retrouvé jusqu'ici, Volkmar Zobel, un chauffeur de camion de 20 ans, a passé plus de cinq heures et demie sous six pieds de neige avant d'être secouru.

Paul Rose veut répliquer au journal Montréal-Matin

Paul Rose, qui s'adressera, demain, à la cour pour récupérer les documents saisis dans sa cellule, le 27 août 1973, veut accorder une entrevue à un "journaliste d'expression française de son choix pour rétablir les faits à la suite de la publication d'un article dans le journal Montréal-Matin.

Dans une lettre qu'il a adressée au directeur régional des pénitenciers, M. J.-A. LaFerrière, Paul Rose accuse le journaliste Jean Dequise d'avoir écrit un article gonflé, avec photo de police, titre ronflant, montage fictif et recherche du sensationnalisme.

Dans la lettre dont copie a été transmise, hier, au Soleil, Paul Rose affirme qu'il veut rétablir les faits et obtenir justice en accordant une entrevue à un journaliste de son choix.

LES DOCUMENTS

Me Robert Lemieux déposera demain une requête pour l'émission d'une ordonnance aux fins de remettre à Paul Rose tous les papiers, livres, documents, notes, etc., saisis dans sa cellule à Sainte-Anne-des-Plaines le 27 août 1973 et cela, afin d'être en mesure de préparer son appel.

Godin nie l'intrusion des syndicats à Québec-Press

par Jean Garon

Gérald Godin, directeur général de Québec-Press, a démenti, hier, la rumeur selon laquelle les trois grandes centrales syndicales, principaux bailleurs de fonds de l'hebdomadaire, auraient décidé de mettre sa direction au pas.

A l'appui de ses dires, M. Godin a signalé l'emprunt récent contracté par Québec-Press grâce au concours de la CEQ, et rappelé les récents propos de Louis Labege pour qui la FTQ n'allait pas se mettre à faire à Québec-Press "la même chose que l'on accuse Paul Desmarais de faire dans ses journaux".

M. Godin a toutefois reconnu qu'il était exact que tant la CSN, la FTQ que la CEQ n'étaient pas toujours d'accord avec l'orientation et le contenu du journal.

Il n'a pas exclu non plus l'hypothèse d'une concertation des trois centrales en vue d'exercer une plus grande influence sur Québec-Press. Rappelons que celles-ci ont investi \$500,000 dans l'hebdomadaire depuis sa création en 1969.

Quoi qu'il en soit, a rappelé Gerald Godin, l'Association coopérative des publications populaires qui édite Québec-Press, cherche depuis un bon moment déjà de nouveaux modes de financement afin de faire contrepoids aux centrales.

Le mouvement coopératif a été particulièrement sollicité sans qu'on ait encore réussi à l'intéresser. Cette réticence a

d'ailleurs été signalée par le président de la coopérative, Emile Boudreau, lors de l'assemblée générale annuelle du 2 décembre dernier.

Il demeure toutefois évident que Québec-Press est à nouveau aux prises avec ses difficultés financières périodiques.

"Nous avions prévu un déficit d'environ \$50 à \$60,000 lors de l'adoption du budget en septembre et nous croyions pouvoir tenir jusqu'en mai puisque ce sont neuf mois stables".

On avait toutefois compté sans les deux "petites" semaines de la période des Fêtes qui ont occasionné des problèmes de liquidité, problèmes résolus avec le récent emprunt.

Québec-Press avait songé à combler ce déficit qui diminue d'année en année, en faisant appel aux lecteurs, aux centraux et peut-être même à une hausse du prix du journal. La plupart des grands journaux devraient selon Gerald Godin, adopter cette mesure.

L'objectif de la campagne de financement auprès des lecteurs qui a débuté dimanche dernier a été fixé à \$20,000. Gerald Godin soutient qu'il devrait être dépassé.

S'il faut l'en croire, les informations concernant la situation financière du journal et les relations avec les centrales syndicales ont été déformées et exagérées. Il n'est aucunement question que Québec-Press cesse de paraître.

CARRIERES et PROFESSIONS

SI
vous ne voulez pas travailler, n'appellez pas.
Nous ne payons pas \$1.85 l'heure, mais \$3.50. Besoin immédiatement 9 personnes, temps plein, temps partiel.
651-7078
de 11h. a.m. à 2h. p.m. et de 5h. p.m. à 9h. p.m.

SECRETARE
Pour étude légale; sténo française et anglaise. Expérience souhaitée.
524-5226

COMMIS COMPTABLE DE BUREAU
demandé

Requis pour compagnie de bâtiment d'acier. Doit être bilingue et avoir expérience. Travail dans la Beauce.

Tél.: 694-0314 le soir ou 387-2903

COUTURIERE

avec expérience dans la confection de valences.

Téléphonez à: 681-6021

SECRETARE DACTYLO BILINGUE

demandée
pour ouvrage général de bureau, possédant au moins une année d'expérience.
Bonnes conditions de travail, salaire selon compétence.
Faire parvenir curriculum vitae au: Dépt 6264, Le Soleil

SECRETARE

Expérience juridique ou notariale pour remplir l'une ou l'autre de ces fonctions.

Salaire de \$90 à \$130 selon expérience.

692-1956

SECRETARE
pour travail général d'un bureau d'avocats

— Comme préposée aux dossiers.
— Pour messages à l'extérieur du bureau et pour assister le personnel clerical à l'occasion.
Ecrire au

Dépt 6271, Le Soleil

L'une des plus importantes compagnies au Canada est présentement à la recherche de

REPRESENTANTS

Le candidat sera rémunéré pendant sa formation. Excellentes possibilités de salaire à mesure que le candidat progresse.

Possibilités d'accéder à un poste de direction.
Appelez à: 667-7084

SECRETARE LEGALE
pour Montréal

Etude légale située à la Place Ville-Marie requiert les services d'une secrétaire légale parfaitement bilingue.

Salaire à discuter. Toute demande sera confidentielle. Ecrire à:
C.P. 1086 - Station B
Montréal, P.Q.

UNIVERSITE LAURENTIENNE
ECOLE DE COMMERCE ET D'ADMINISTRATION
demande

Un professeur, ou un professeur agrégé, ou un professeur adjoint qui possède au moins la maîtrise et l'expérience professionnelle pertinente, qui est bilingue et capable d'enseigner en français des cours de commerce et d'administration. Le salaire dépendra du rang, des qualifications et de l'expérience. La nomination se fera pour le 1er juillet 1974, et on doit adresser les demandes à: Dr K. E. Loucks, Directeur, Ecole de Commerce et d'Administration, Université Laurentienne, Sudbury, Ontario.

RESPONSABLE
DU SERVICE A DOMICILE

Notre entreprise de distribution de quotidiens du matin recherche un responsable du service à domicile dans un district de la ville de Québec. La fonction consiste à faire la perception d'environ 70 camelots ainsi que le remplacement lorsque nécessaire. Les candidats doivent répondre aux exigences suivantes:
— posséder un véhicule récent et en bon ordre;
— être sérieux, honnête et ponctuel;
— avoir la patience et l'autorité nécessaires pour travailler avec des jeunes de 10 à 15 ans.
Les personnes intéressées doivent communiquer avec Michel Bernier, 658-2411.

DENIS JALBERT DISTRIBUTION
Le Devoir - The Gazette - Montréal-Matin
2610, rue Watt, Parc Colbert
Ste-Foy, Qué.

PERSONNEL DEMANDE

Pour compagnie spécialisée dans machinerie lourde. Expérience nécessaire pour les postes suivants:

- GERANT DE SERVICES
- ASSISTANT-GERANT DE SERVICES
- 1 COMMIS SENIOR

pour le département des pièces.
Salaire intéressant; bénéfices marginaux. Faire parvenir curriculum vitae à:
Dépt 6256 - Le Soleil

POSITION IMPORTANTE

de \$10,000 à \$15,000 par année.
pour faire la vente dans un territoire établi.

CONDITIONS:

- avoir 21 à 45 ans,
- posséder une automobile,
- être ambitieux.

Travail dans les comtés de Lévis, Bellechasse, Montmagny et L'Islet.

Pour entrevue, téléphonez:
mercredi le 23 janvier et jeudi le 24 janvier au
Motel Rond-Point, à Lévis
837-8841
demandez M. Bertrand Savard.

Vous avez du boulot pour quelqu'un?

Carrières et Professions

LA VILLE DE VAL D'OR
est à la recherche de candidats pour le poste de **INGENIEUR MUNICIPAL**

En prévision d'être nommé assistant-gerant dans les 12 mois, et gerant dans les 24 mois.

La population de Val d'Or est de plus de 20,000 âmes et son budget annuel est de \$2,960,000.

QUALIFICATIONS:
— Posséder un diplôme en génie civil.
— Avoir expérience dans des fonctions connexes aux travaux municipaux avec qualités d'administrateur.
— Etre bilingue.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
— Salaire selon expérience et qualifications.
— Bénéfices marginaux.
Les intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 31 janvier 1974 à 17:00 heures, à

GUY SAUCIER, gerant,
Ville de Val d'Or,
C.P. 400,
VAL D'OR, Qué.
J9P 4P4
Le 14 janvier 1974.

ASSURANCE-VIE - GERANTS

Compagnie d'assurance-vie, recherche gerants d'agence pour la région de Québec, dans le cadre de son programme d'expansion. Bénéfices marginaux appréciables.

AGENCE TRADITIONNELLE, AGENCE LIBRE
ou **AGENCE DE COURTIER**

Les candidats ont du succès dans la vente d'assurance-vie et des aptitudes à diriger.

Envoyer curriculum vitae à:

DIRECTEUR DES VENTES
L'Economie Mutuelle d'assurance
385 est, rue Sherbrooke
Montréal, Qué. H2X 3N9.

Discrétion assurée.

GEN-TEC INC. RECHERCHE
DES TECHNICIENS EN ELECTRONIQUE
pour 2 de ses divisions

QUALIFICATIONS:
— **Division du Service:**
Les candidats doivent être gradués d'une école technique et posséder 1 à 3 ans d'expérience technique en électronique dans l'entretien d'instruments électroniques de précision.

— **Division de la production:**
Les candidats doivent être gradués d'une école technique et posséder de 0 à 1 an d'expérience en électronique générale. Le travail consiste à fabriquer des prototypes, les essayer et faire des dessins de circuits imprimés et de la fabrication de lasers spéciaux et de leurs contrôles.
Toute demande sera gardée confidentielle.

LIEU DE TRAVAIL:
Région immédiate de Québec.

Prière d'envoyer un résumé complet et détaillé de vos qualifications à l'attention de:

M. Jacques Langlois
GEN-TEC INC.
2625, rue Dalton
Québec, P.Q. G1P 3S9

EVALUATEUR AGREE
demandé

Pour mettre en application la nouvelle loi sur l'évaluation foncière dans le comté de L'Islet.

Doit détenir un permis d'évaluateur de la Commission municipale du Québec.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Charles Fortin, secrétaire-trésorier
CORPORATION MUNICIPALE
DU COMTE DE L'ISLET
C.P. 64, St-Jean-Port-Joli
Qué. G0R 3G0

COMPAGNIE PROGRESSIVE

distribuant des produits et matériaux décoratifs pour la construction avec un énorme potentiel d'expansion comme prouvé sur les marchés américains et européens, environ 35 employés à son service - 7 magasins au Canada - programme de publicité intensif, recherche pour sa succursale de Québec un:

VENDEUR - GERANT
\$12,000 à \$20,000 par année

LE CANDIDAT:
● Agé de 28 à 35 ans.
● 11e année avec connaissance de la vente et des affaires commerciales.
● Record de vente prouvable.
● Expérience dans le recouvrement des murs et planchers serait un actif.
● Sérieux, stable et "bondable".
Mise de fonds nécessaire.

LE POSTE:
● Vendre aux constructeurs, contracteurs et développer nos affaires avec les distributeurs.
● Sera responsable d'une succursale (salle d'échantillons et entrepôt), de 2 ou 3 employés, de la marchandise, etc.
● Développer le marché dans la région de Québec.
● Prendre contrats d'installation après entraînement.

LES AVANTAGES:
● Salaire de base, allocation de voiture, commission.
● Possibilités d'avancement.
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:
Dépt 6267, Le Soleil

EVALUATEURS

Notre compagnie est à la recherche d'évaluateurs et stagiaires, membres de la Corporation des Évaluateurs Agréés du Québec, ayant minimum 5 ans d'expérience en évaluation municipale et expropriation.
Envoyer "curriculum vitae" à:

LES ESTIMATEURS ASSOCIES INC.
241 ouest, Henri-Bourassa, Montréal
331-4480

COMPTABLE

L'agent distributeur local d'une compagnie d'envergure nationale requiert les services d'un comptable.

Le candidat choisi sera âgé de moins de trente ans, il aura complété son cours secondaire et aura au moins cinq ans d'expérience en comptabilité générale. Il devra être en mesure d'effectuer immédiatement la tenue générale des livres y compris la préparation des états financiers mensuels et des budgets ainsi que la surveillance des opérations.

Le candidat désireux de faire carrière au sein de notre entreprise en aura la possibilité en faisant preuve de maturité et d'esprit d'initiative.

Le poste qui est disponible immédiatement offre la gamme complète des avantages sociaux. Salaire selon les qualifications.

Les candidats intéressés devront adresser leur candidature de façon détaillée à:

Dépt 6250, Le Soleil

The J. Pascal Hardware Company Limited

requiert les services d'un

GERANT
RAYON DES MEUBLES

Le candidat devra avoir de l'expérience dans la vente du meuble en général. Position permanente, bonnes conditions de travail, rémunération avantageuse.

Les candidats sont priés d'adresser leur curriculum vitae en toute confiance à notre bureau situé à:

2700, boul. Laurier
Ste-Foy, Québec 10.
Att.: M. René Geoffrion

GERANT-ARBORICULTURE

L'EMPLOI:

Le candidat choisi devra après un court entraînement intensif, agir comme gerant des ventes et de la production pour la succursale de Québec d'une entreprise provinciale dans le domaine de l'arboriculture ornementale (plantation et entretien des arbres, aménagement paysagiste et émondage).

QUALIFICATIONS:
Technicien en horticulture ornementale. Cours ou expérience équivalente. Diplôme en commerce ou administration. Agé entre 25 et 35 ans. Connaissance de l'anglais avantageuse. Aptitude pour la vente et la mise en marché. Connaissance de base du contrôle des coûts. Sens de l'organisation.

LIEUX DE TRAVAIL:
Ville de Québec et Région

SALAIRE:
Selon aptitudes et expérience.
Automobile fournie
Autres bénéfices

Toutes les applications seront tenues strictement confidentielles. Adresser curriculum vitae:
Dépt. 6265, Le Soleil

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE HARRICANA
Poste ouvert
DIRECTEUR DE CENTRE À CHIBOUGAMAU

ATTRIBUTIONS:
Sous l'autorité du responsable des services d'éducation des adultes, le directeur de centre (à plein temps) assume l'entière responsabilité d'un centre d'éducation des adultes.

Il planifie, organise, coordonne et dirige les activités d'enseignement et les activités éducatives et psychosociales offertes aux adultes dans son centre d'éducation des adultes. Il évalue le personnel sous sa responsabilité et appropriées avec les services de communications constantes et de planification de la Commission Scolaire Régionale Harricana, avec les adultes inscrits dans son centre et avec le milieu qui constitue le champ d'action de son centre. Il accomplit toute autre tâche que lui confie son supérieur.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Autorisation personnelle permanente d'enseigner ou autorisation appropriée à l'éducation des adultes.
Diplôme universitaire exigeant au moins 16 ans de scolarité ou l'équivalent.
6 années d'expérience pertinente dont autant que possible 3 dans l'éducation des adultes et de préférence de l'expérience dans un poste de direction.

N.B. 1 année d'expérience dans l'éducation des adultes peut correspondre à 450 heures d'enseignement aux adultes durant une ou plusieurs années de calendrier, toutefois plus de 450 heures d'enseignement dans une année de calendrier ne peuvent compter que pour une seule année d'expérience dans l'éducation des adultes.

CONDITIONS DE TRAVAIL ET SALAIRE:
Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

ENTRÉE EN FONCTION:
Immédiate.

Les candidatures devront parvenir avec curriculum vitae, sous pli confidentiel, avant le 29 janvier 1974 à:

M. DENYS CAMPEAU
Directeur du Personnel
COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE HARRICANA
800 EST, 1^{re} RUE,
AMOS, QUÉ. J9T 2H8

Les MOR-POWER avec GARANTIE DE REMPLACEMENT GRATUIT

(Pour les durées indiquées)

CANADIAN TIRE

SUPER-SERVICE

19.95

Groupes 24 et 24F (12V)
AVEC REPRISE

Batteries des groupes 24 et 24F: 295 A au démarrage, 54 plaques. Pour les Ford 1965-73, General Motors 1956-70, American Motors et Chrysler 1956-73, Datsun 1968-73, Toyota 1967-73 et Volvo 1963-73.

Batteries des groupes 27 et 27F: 370 A au démarrage, 66 plaques. Pour la plupart des Cadillac, Buick, Oldsmobile 1964-70, Chrysler, Mercury, Thunderbird, Lincoln 1967-73 et autres voitures à moteurs et accessoires facultatifs. Neuves et chargées. Avec reprise. **24.99**

REPLACEMENT
GRATUIT
PENDANT
18 MOIS

DUAL-DUTY

21.95

GRUPE 22F
AVEC REPRISE

Batteries 22F: 335 A au démarrage, 66 plaques. Pour les compactes et intermédiaires General Motors 1962-70, Ford 1964-73, American Motors 6 cyl. 1969-73.

Batteries 24 et 24F: 395 A au démarrage, 66 plaques. Pour la plupart des Ford 1965-73, General Motors 1956-70, American Motors et Chrysler 1956-73, Datsun 1968-73, Toyota 1967-73, Volvo 1963-73.

Batteries 27 et 27F: 445 A au démarrage, 78 plaques. Pour la plupart des Cadillac, Buick, Olds 1964-70, Chrysler, T-Bird, Lincoln 1967-73 et moteurs d'option.

POSE DE LA BATTERIE 75¢ en sus

Groupes 24 et 24F (12V)
Avec votre vieille batterie **23.95**

Groupes 27 et 27F (12V)
Avec votre vieille batterie **27.79**

REPLACEMENT
GRATUIT
PENDANT
30 MOIS

Voyez les termes de la
garantie dans le catalogue



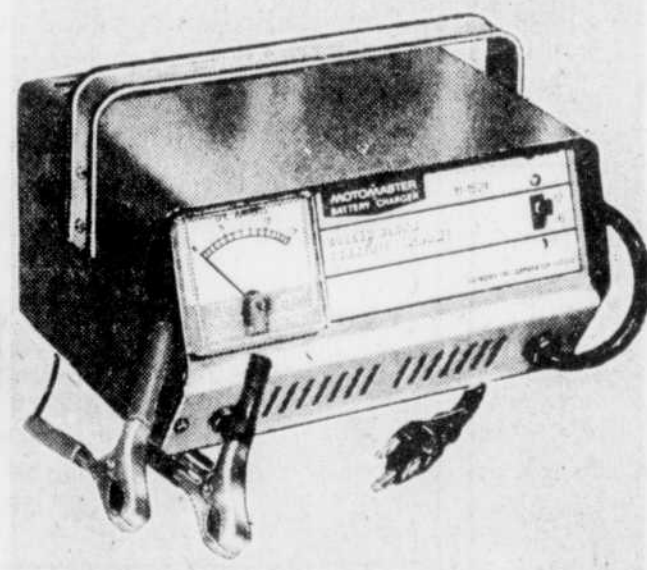
Antigel
pour pare-brise

.88

LE GALLON

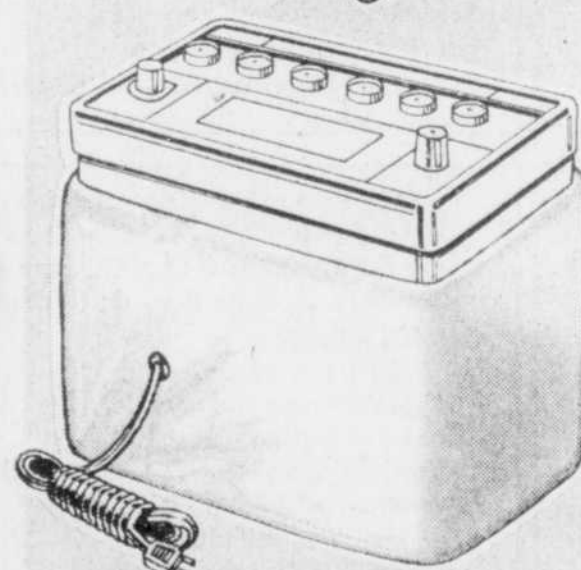
PRÉMÉLANGÉ - Jusqu'à 30° sous zéro!

Détergent ajouté pour nettoyage puissant; prémélangé, il vous épargne du temps. A un prix qui vous fait vraiment épargner!



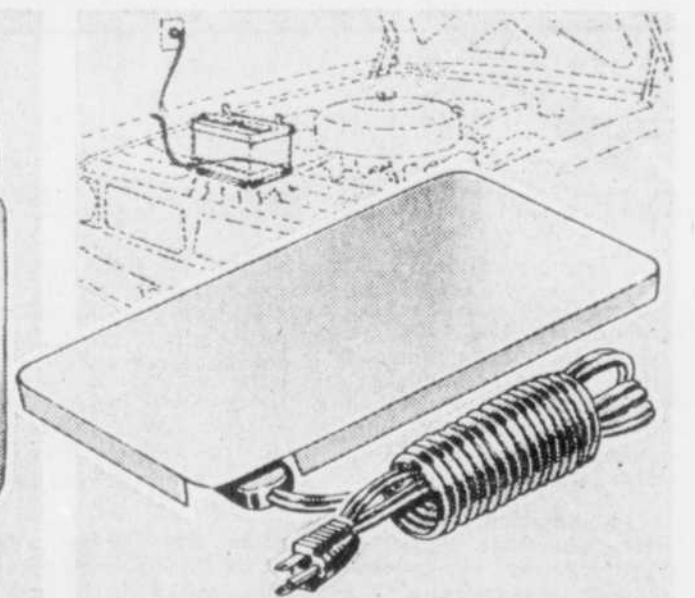
EXCLUSIVITÉ CANADIAN TIRE
Nouveau chargeur Moto-Master

Avec commutateur pour charger à 6 ou 12 V en 9 à 12 heures. Avertisseur sonore en cas de polarité de branchement incorrecte. L'appareil complet. **21.95**



POUR DÉMARRER EN HIVER
Chauffe-batterie

Réchauffe la plupart des batteries pour quelques sous. Enveloppe en vinyle résistant aux acides et huiles. Isolant fibre de verre. 80 W, 115 V. **5.89**



PLAQUE UNIVERSELLE
Chauffe-batterie électrique

Plaque chauffante pour la plupart des voitures, camions, tracteurs. Se branche sur le 115 V. Élément C.G.E. 70 W. Avec cordon 5' 10". **6.69**

**3% D'ESCOMPTE EN ARGENT
CANADIAN TIRE
SUR TOUT ACHAT COMPTANT**



QUEBEC 4 BOUL. HAMEL
QUEBEC 2575 BOUL. STE-ANNE
LEVIS ROND-POINT
STE-FOY 1170 RTE DE L'EGLISE

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi, 9h. à 5h.30
Jeudi et vendredi, 9h. a.m. à 9h. p.m.
Samedi, 8h.30 à 5h. (excepté les garages, ouverts à 8h.30 tous les jours).



Des révélations qui "terrasseront" Nixon

D'après AFP, UPI, AP, Reuter) — Alors que la commission sénatoriale d'enquête sur l'affaire Watergate s'apprête à reprendre ses audiences publiques, l'ancien secrétaire au Trésor M. Edward Morgan, qui a démissionné vendredi dernier, a déclaré hier que le témoignage de l'un des plombiers de la Maison blanche, M. Egil Krogh qui subit son procès aujourd'hui à Washington, "terrassera le président Nixon."

Et pourtant, ce dernier a réaffirmé encore hier à un groupe de membres de la Chambre des représentants qu'il ne démissionnerait pas et a souligné qu'il se battrait "avec acharnement" pour ne pas être destitué.

Selon M. Morgan, Egil Krogh, l'un de ses amis et ancien chef du groupe des "plombiers" de la Maison blanche, "les cambrioleurs-espions de la présidence", "crachera le morceau".

C'est dans une interview publiée par le Wall Street Journal de New York, dans son édition d'hier, que M. Morgan a fait cette déclaration.

M. Morgan était fonctionnaire à la Maison blanche lorsqu'il a contracté, en 1969, l'acte par lequel M. Nixon a fait don aux Archives nationales de ses documents vice-présidentiels. Ce don a entraîné une déduction fiscale de \$576.000 pour le président Nixon. Une commission

parlementaire fait actuellement enquête sur la validité de cette déduction.

M. Morgan a déclaré que sa démission était due non seulement aux questions soulevées par son rôle dans cette affaire, mais également au "poison du Watergate" qui a infecté la structure gouvernementale à tous les échelons.

Par ailleurs, la commission sénatoriale du sénateur Ervin a décidé hier de rouvrir ses audiences publiques afin d'examiner la contribution de \$100.000 faite par le millionnaire Howard Hughes au fonds électoral du président Nixon.

La commission a également décidé d'étudier pu-

bliquement les contributions électorales reçues par le président Nixon de la part de l'industrie laitière en 1971, peu avant que celle-ci ne bénéficie d'une augmentation des subventions fédérales. Les audiences recommenceront mardi prochain.

La commission a également renouvelé son invitation au chef de l'Etat à discuter avec elle de l'affaire Watergate en privé. Les commissaires ont décidé que si le président Nixon rejetait cette nouvelle requête, la commission lui adresserait ses questions par écrit.

La commission a en outre sollicité un prolongement de son mandat qui, en principe, se termine le 28 février.

Nixon projette de contrôler les bénéfices des grandes compagnies pétrolières

(D'après Reuter, UPI, AFP, AP et PC) — Le président des Etats-Unis a demandé hier au Congrès de donner au pays les moyens de lutter contre la pénurie de pétrole, les bénéfices illicites réalisés par les grandes compagnies, et de parvenir à son indépendance en matière énergétique.

La Maison blanche souhaite l'adoption rapide du projet de loi qu'elle soumet pour imposer une taxe allant jusqu'à 85 pour cent des revenus réalisés sur la vente de pétrole brut au-dessus du prix et, pour prendre des mesures protectionnistes: annulation de l'exonération fiscale de 22 pour cent dont jouissent actuellement les compagnies pétrolières pour leurs opérations à l'étranger, et réduction du montant des impôts étrangers que les compagnies peuvent déduire de leurs impôts aux Etats-Unis. L'annulation de l'exonération fiscale encouragerait la production en territoire américain tout en rapatriant les capitaux.

A ce sujet, le ministre canadien de l'Energie, M. Donald Macdonald, déclarait hier que ces nouvelles mesures américaines feront, si elles sont adoptées, que nous aurons au Canada moins de capitaux américains pour la recherche du pétrole et du gaz naturel.

Le président Nixon demande également un relâchement des règles interdisant l'utilisation des carburants polluants. Les constructeurs d'appareils utilisant de l'énergie seront par ailleurs obligés d'indiquer la consommation d'énergie de leurs articles. M. Nixon prône la construction de nouvelles centrales nucléaires et il semble qu'une grande partie des sommes consacrées pour la recherche de nouvelles sources d'énergie sera consacrée à l'énergie nucléaire. Enfin, une aide accrue aux travailleurs mis à pied à cause de la crise énergétique est prévue par le projet de la Maison blanche.

Les compagnies américaines sont accusées d'augmentation illicite de 46 pour cent de leurs bénéfices au cours des neuf premiers mois de 1973. Le "tsar" de l'énergie américain, M. William Simon, a lui-même reconnu que les compagnies avaient réalisé des profits illicites, devant la commission des finances du Sénat.

Dans son message d'hier au Congrès, M. Nixon a dit espérer que la conférence des pays industrialisés sur l'énergie qui se tiendra à Washington le 11 février, conduira à une "plus grande coopération internationale" dans cinq secteurs: la conservation de l'énergie, la recherche, la situation des prix, l'exploration pétrolière et la politique monétaire.

Crise britannique

C'est décidé: les mineurs vont prendre un vote de grève totale

LONDRES (d'après UPI, Reuter, AP) — Les dirigeants du Syndicat des mineurs britanniques recommandent aujourd'hui à leurs membres de "prendre" un vote de grève totale.

Cette nouvelle a été annoncée, hier, par M. Lawrence Daly, secrétaire général du syndicat, alors qu'un sondage d'opinions publié ce matin par le "Times" indique que le Parti travailliste a repris l'avantage sur les conservateurs du premier ministre, M. Edward Heath.

En effet, selon ce sondage, 52 pour cent des personnes interrogées estiment que le premier ministre s'acquittera mal de sa tâche, contre 39 pour cent qui l'approuvent.

La menace de grève dans les houillères du pays et la perte de vitesse du parti au pouvoir relancent de plus belle sur la tenue très prochaine d'élections générales anticipées.

VOTE DE GREVE...

Si le vote de grève est pris par les 260.000 mineurs britanniques, il suffira de 55 pour cent de ces derniers pour plonger le pays dans un chaos économique désastreux.

La menace de grève risque, de plus, d'amener le gouvernement à annuler ou à différer l'annonce d'extension d'un ou même de deux jours de la semaine de travail limitée à trois jours depuis le 31 décembre.

On sait, en effet, que le gouvernement a formellement lié l'allègement des restrictions sur l'électricité au maintien au niveau actuel des livraisons de charbon.

En dépit de l'attitude de plus en plus militante des mineurs, la résolution du gouvernement de M. Edward Heath, de résister aux revendications salariales dépassant le niveau de la phase trois (anti-inflation) paraît aussi ferme que jamais.

Devant ses sombres perspectives, M. Harold Wilson, leader travailliste, a déclaré, hier soir, dans une allocution télévisée, que le "pays allait à la faille".

"La crise est maintenant si menaçante, a-t-il dit, qu'il est difficile d'envisager une amélioration de la situation pour la majorité d'entre nous, dans un avenir proche."

Il a rejeté la responsabilité de la crise sur le gouvernement conservateur et invité les électeurs à voter pour les travaillistes qui, seuls, a-t-il dit, pourront remettre de l'ordre dans la maison.

Démission du gouvernement de la province de Buenos Aires

BUENOS AIRES (D'après AFP et Reuter) — Le gouverneur de la province de Buenos Aires et son gouvernement ont démissionné hier après avoir été sévèrement critiqués par le président Peron pour leur "incompréhension de l'action des groupes terroristes", annonçant-on hier de source officielle. La police de Buenos Aires avait échangé la veille des coups de feu avec quelques-uns des participants d'une manifestation de protestation contre les réformes du code pénal préparées par le gouvernement péroniste à la suite des derniers attentats commis par des guérilleros urbains.

On estime dans certains milieux politiques argentins bien informés que l'attaque d'une caserne de la province de Buenos Aires par des guérilleros urbains, lors de la dernière fin de semaine, pourrait avoir décidé le président Peron à rompre définitivement avec l'aile gauche de son propre mouvement justicialiste.

Le gouverneur de la province de Buenos Aires, M. Oscar Bidegain, aurait été la première victime politique de ce durcissement à l'égard des mouvements extrémistes, dont certains se réclament toujours du péronisme. Dans un discours qu'il a prononcé dimanche soir, le président Peron a en effet accusé les autorités provinciales d'avoir fait preuve "d'incapacité ou de secrète tolérance".

Selon certaines informations, le gouvernement de la province de Buenos Aires pourrait être pris en main provisoirement par le pouvoir central.

Il a déclaré que s'il n'était pas adopté, le gouvernement se verrait contraint d'agir en dehors de la loi, "employant la violence contre la violence quel que soit le prix à payer".

Le gouverneur Bidegain, qui fait partie de l'aile gauche du Front justicialiste, pourrait également être remplacé par son adjoint, M. Vicente Calabro, qui appartient à la ligne orthodoxe du mouvement péroniste.

Pour le président, ces réformes sont indispensables à la lutte contre l'ERP qui, pense-t-il, fait partie d'une organisation internationale basée en France et qui suit une ligne marxiste "déformée".

A une dizaine de parlementaires péronistes de gauche hostiles au projet de réforme du code pénal qu'ils trouvent trop répressif, le général Peron a

La réforme du code pénal, déjà adoptée par le Sénat, vient aujourd'hui devant l'Assemblée.

Toujours sur la Bèche... Pour Votre Economie

towers

Magasin à l'épave - l'usine du groupe Corbin

CHOISISSEZ LA PÊCHE



Mais oui, elle est chez nous, la plus récente découverte européenne

Sonora Huile de noyau de pêche

Le revitalisant naturel pour cheveux

Ce traitement revitalisant exceptionnel pour les cheveux, avec des ingrédients naturels provenant du cœur même de la pêche, redonne de la vie aux cheveux abîmés, trop traités, ternes et secs.

PLUS D'UN MILLION DE FEMMES ONT EXPERIMENTÉ CE PRODUIT EXTRAORDINAIRE ET NOUS NE REPRODUISONS ICI QUE QUELQUES-UNES DE LEURS REMARQUES, QUE NOUS N'AVONS PAS SOLLICITEES:

- Je suis coiffeuse, votre Huile de noyau de pêche est la meilleure de toutes.
- Je n'ai jamais employé un produit aussi fantastique, il rend mes cheveux doux et soyeux.
- Mes amis m'appellent "la jolie pêche séduisante".
- Elle est merveilleuse pour mes longs cheveux épais.
- C'est le seul revitalisant qui ait jamais marché pour mes cheveux courts et bouclés.

cherchez

l'emballage avec les pêches

Vous le trouverez à notre comptoir produits de santé et de beauté

POTRINE DE POULET 1.29	CUISSE DE POULET 75
POULET DE 3 1/2 LB. 69	
JEUNE DINDE 6 A 12 LB ENTIERE 89	
4 A 6 LB MOITIEE	
CANADA, CATEGORIE 'A', EVISCERE	
ROTI DU FILET DE PORC 1.19	
CHOPS DESOSSEES 1.85	
HAUT DE PATTE, 2 A 3 LB 79	
COTELETTES LEVEES, SPARE RIBS. 1.29	
LARD SALE MAIGRE 1.29	
COTTAGE 1.29	
FESSE, PRESQUE DESOSSE 1.29	
PETIT CUIT, 1 1/4 A 3 LB 2.50	
BACON, 10-ON 98	
JAMBON CUIT TRANCHE 2.50	
HACHE, 10-ON 1.19	
SAUCISSE 89	SAUCISSON 99
GALANTINE AU VEAU, TRANCHEE 2.20	
CRETONS, 10-ON 99	TETE FROMAGEE, 10-ON 79
BOEUF BOURGUIGNON 2.10	STEAK HACHE 1.10

W. E. BÉGIN

ST-JEAN BAPTISTE 500 RUE ST-JEAN 524-5271

ST-ROCH: 520 RUE DE LASALLE 535 RUE DE LA REINE 529-1331

Brejnev passerait en revue, à Cuba, la stratégie communiste pour l'Amérique latine

MOSCOU (D'après UPI, AFP) — M. Leonid Brejnev, secrétaire général du Parti communiste soviétique, partira pour Cuba lundi 28 janvier, et les diplomates occidentaux estiment que ce voyage a pour but de passer en revue, "au sommet", la stratégie communiste en Amérique latine.

Mardi, l'agence Tass avait annoncé que le voyage, initialement prévu pour la fin de 1973, aurait lieu "fin janvier". Hier, l'annonce officielle du départ précisait que M. Brejnev serait de retour à Moscou, samedi le 2 février.

Selon certaines informations circulant à Moscou, le voyage du secrétaire général du PC soviétique, son premier à Cuba, serait l'occasion de réunir les chefs communistes de tous les pays d'Amérique latine.

Même si cette rencontre n'a effectivement pas lieu, les diplomates occidentaux ont déclaré qu'ils s'attendent à ce que la stratégie communiste dans cette partie du monde soit un sujet important des discussions que M. Brejnev doit avoir avec son hôte, Fidel Castro.

L'endroit idéal pour voir la COMET



CHOIX DE 3 MODELES Sedan 2 et 4 portes et Comet GT

Montcalm Automobiles

VOTRE GARAGE DE CONFIANCE

"Chez nous, la différence c'est le service après vente"

901, 1re AVENUE, QUEBEC 3 — TEL.: 529-2131

OUVERT TOUS LES SOIRS

CAPRI
COMET
BOBCAT
COUGAR
CAMIONS FORD
METEOR
MARQUIS
CONTINENTAL
MARK IV

A propos de Raoul Jobin

Jobin et Paillasse

(MS) — Un lecteur, très bien informé sur la prodigieuse carrière de Raoul Jobin, nous en apprend un détail qui mérite d'être rappelé. Lors de sa première apparition, à Québec, avec le San Carlo Opera Company, à la suite de ses débuts à Paris, non seulement Jobin chanta - t-il le rôle titre de "Faust" de Gounod (avec, entre autres partenaires, la basse française Léon Ronthier, en Méphisto), mais il accepta de remplacer, au pied levé, le ténor qui devait incarner Canio dans "Paillasse" de Leoncavallo.

Même si ce rôle, qui allait devenir un de ses plus grands succès, ne lui était pas encore familier à cette époque, l'artiste québécois accepta quand même de le chanter. Il le fit partition en main et remporta un véritable triomphe.

Ce même lecteur nous a également précisé que deux chanteurs du Québec avaient signé des disques avant Jobin: Rodolphe Plamondon, un Montréalais qui chanta "La Damnation de Faust", de Berlioz, à l'Opéra de Paris (dans la version oratorio), et Xavier Mercier, un Québécois qui fut attaché, pendant un certain temps, à l'Opéra et à l'Opéra-Comique de Paris.

Je me permets également de préciser, à l'intention des personnes qui en ont fait la demande, que le programme musical de haute tenue entendu, lors du service funèbre de Raoul Jobin, à l'église Saint-Sauveur, avait été préparé par Pierre Boutet et Claude Gosselin et réunissait des chanteurs de Québec, Claude Lavoie et Sylvain Doyon se sont succédé à l'orgue. D'autre part, l'artiste, qui chanta de si magnifique façon le "Panis Angelicus", de César Franck, était Jean Bonhomme, premier ténor du Covent Garden de Londres, que nous avons déjà entendu à l'Opéra du Québec dans "Cavalleria Rusticana" et lors du concert Puccini-Verdi présenté par l'OSM, l'été dernier, au Grand Théâtre.

48 concurrents au "tremplin international"

Un nombre sans précédent de jeunes musiciens se sont inscrits à la section "tremplin international" des Concours de Musique du Québec et du Canada. De ceux-ci, quarante-huit concurrents (soit 30 pianistes, 11 chanteurs, 2 flûtistes, 1 guitariste, 1 violoncelliste, 1 violoniste, 1 saxophoniste et 1 clarinetiste) ont été retenus par le comité de sélection pour prendre part à cette compétition. L'andernier, trente-deux instrumentistes et chanteurs participèrent aux diverses épreuves.

Les concurrents de cette année, dont la moyenne d'âge est de 22 ans (13 ont 20 ans et moins et le plus âgé a 30 ans), se feront entendre dans les villes de Montréal, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver, pour ce qui est des deux premières épreuves. À la suite de quoi, les candidats, toujours en lice, se retrouveront à Chicoutimi, du 20 au 24 juin, pour les demi-finales et les finales.

Parmi les treize concurrents choisis pour les auditions préliminaires de Montréal, on remarque la pianiste Louise Goulet, de Québec, la flûtiste Francine Dugal, de Chicoutimi, le violoncelliste Michel Fortin, de Chicoutimi également, et la basse Jean-Clément

Musique



JEAN-PIERRE RAMPAL sera l'invité de l'OSQ lors de son concert de mardi prochain.

Bergeron qui habitait Québec jusqu'à ces dernières années.

Une autre semaine bien remplie

La flûte, l'orgue et la danse figurent au programme d'une semaine musicale particulièrement chargée. Tout cela débute, ce soir, avec le premier spectacle de la saison québécoise des Grands Ballets Canadiens. À l'affiche, la reprise de ce bon vieux chef-d'œuvre du répertoire romantique: "Giselle" dans la chorégraphie qu'Anton Dolin signa, d'après l'original de Jean Coralli, pour la présentation de l'ouvrage par les GBC lors du Festival mondial de l'Expo '67. Alicia Alonso y dansait alors le rôle titre. Les noms des interprètes, pour les trois représentations à Québec (le spectacle sera repris demain et samedi), n'ont pas été révélés, mais on sait, par contre, que l'œuvre sera donnée dans des décors et des costumes de Tom Lingwood et des éclairages de Nicholas Cernovitch.

Pour compléter ces soirées, les Grands Ballets reprendront un ouvrage du chorégraphe canadien Brian MacDonald, créé en 1962 par le Harkness Ballet, ayant pour titre "Au-delà du temps"; la musique en est de Paul Creston.

Pour l'occasion, la partie musicale ne sera pas "retransmise" par des bandes sonores, mais plutôt exécutée par un orchestre d'une soixantaine de musiciens québécois, recrutés surtout parmi les membres de l'OSQ. Vladimir Jelinek sera au pupitre.

Après un jour de relâche, dimanche, les activités reprendront, lundi, avec un récital, à l'Institut Canadien, de Jeanne Baxtresser, première flûte de l'Orchestre symphonique de Montréal, et de Charles Reiner, pianiste. Des œuvres de Haendel, Bach, Beethoven, Schubert, Brahms et Hindemith composent le programme. Le lendemain, l'OSQ accueillera le plus connu et le plus célèbre des virtuoses de la flûte: Jean-Pierre

La guerre du Conservatoire n'est pas terminée, à Hull

HULL (PC) — Le conflit qui a opposé les étudiants du Conservatoire de musique de Hull au ministre québécois des Affaires culturelles, l'automne dernier, pourrait resurgir dès cette semaine, puisque les difficultés ne sont pas encore apaisées.

En effet, si les étudiants ont bel et bien obtenu de nouveaux locaux, qu'ils occupent depuis lundi dernier, d'autre part les professeurs et le personnel de soutien que le ministre Hardy avait promis, le 28 décembre 1973, ne sont pas encore en place.

Un porte-parole des étudiants, M. Robert Levert, a expliqué que les postes pour les professeurs à plein temps avaient été

affichés mais que personne n'avait été embauché au taux horaire promis par le ministre. Le même phénomène prévaut dans le cas du personnel de soutien. Au ministère, on répond qu'on n'a pas l'argent nécessaire pour procéder aux engagements.

Un premier concert devait être donné, ce soir, mais il a été contremandé parce que le manque de personnel oblige la direction du Conservatoire à fermer les locaux à 17h, ce qui a également amené la suspension des cours du soir.

Dès DEMAIN! (POUR TOUS)
vous en sortirez **RABBI ravi!**

LOUIS DE FUNÈS

Moins de 14 ans \$100

Les Aventures de Rabbi Jacob

LES GALERIES CANADIENNE — 461-8575 STATIONNEMENT GRATUIT

DERNIER JOUR: LES CHARLOTS "LE GRAND BAZAR" (TOUS)

Pour tous **RIVE-SUD** Pour tous

Cinéma **LIDO** GALERIES ROND-POINT LEVIS Tel. 837-2272

Cinéma **ST-ROMUALD** 37, rue de l'Église, St-Romuald Tel. 839-6553

"LE CHAT" 2e film "OK. LALIBERTE"

"L'AVENTURIER DE L'IGUANA" 2e film "OK. LALIBERTE"

Adm.: \$2.00

les Novices Ensorcelées 18 ANS

la CLASSE du SEXE

LES DÉMORS

ALOUETTE

La Classe: 6.30, 8.30, 10.30

MIDI-MINUIT 202 ST. JOSEPH EST 522-2928

ALOUETTE 2500 L'ALBERE 654-0592

La Classe: 8.15

COMMENÇANT DEMAIN!

les expériences amoureuses d'une petite fille très précocée.

De la solitude 18 ANS et de la peur de l'ennui naissent

LES TENTATIONS de MARIANNE

LES AFFAMÉES

LAIRET 1044 3e AVE. L'AMOULOU 523-1050

CINEMAS UNIS LES MEILLEURS SPECTACLES

NOUVELLE POLITIQUE

TARIF SPÉCIAL POUR LES JEUNES (14-17 ans compris)

50¢ de moins que le prix d'entrée courant. Tous les jours à l'exception des samedis après 5h p.m.

3e sem.

18 ANS

LADY KUNG-FU

ANGELA MAO

CHAMPLAIN 2500 BOUL. LAURIER PLACE STE FOY, 858-0592

Horaires: Mar. à 6.15 et 9.25; La Soirée: 7.50; Der. sp. comp. à 7.50 p.m.



Le premier acte de "GISELLE", dans la production des Grands Ballets Canadiens qui sera présentée ce soir, demain et samedi au Grand Théâtre.

L'Orchestre de Vancouver irait quand même en Chine

VANCOUVER (PC) — Le directeur général de l'Orchestre symphonique de Vancouver a déclaré qu'il n'était pas au courant d'une annulation possible de la tournée en Chine que doit effectuer l'orchestre.

Des rapports en provenance de Pékin avaient indiqué que ce voyage pourrait être compromis par suite d'un changement d'attitude en Chine concernant la musique classique occidentale.

le gouvernement chinois avant de faire les derniers arrangements, a précisé M. Allerton. Il a ajouté que le premier secrétaire à l'ambassade de Chine à Ottawa avait assisté, l'automne dernier, à un concert de Beethoven donné par l'orchestre, et qu'il avait paru "très satisfait et favorablement impressionné par ce concert".

M. Michael Allerton a dit n'avoir reçu aucun message à ce sujet du ministère des Affaires extérieures, à Ottawa, qui organise le voyage prévu pour septembre.

Les programmes suggérés pour cette tournée avaient été approuvés par

MENACES + CHANTAGE + PHOTO TRUQUÉE... tous les moyens sont bons pour éblouir une réputation!

14 ANS

il n'y a pas de fumée sans feu

Le meilleur film d'ANDRÉ GAYATTE

ANNIE GIRARDOT MIREILLE DARC

BERNARD FRESON MATHEU GARDERE

"La Ligne de Feu" EN COULEURS

CINEMA DE PARIS 1044 3e AVE. L'AMOULOU TEL. 523-7811

BILLY JACK LA MAIN DE FER

LA MEILLEURE COMÉDIE MUSICALE DE TOUS LES TEMPS...

un Violon sur le Toit

le bijou

TOUT POUR LE PLAISIR! 18 ANS

LES FILMS PROGRESSIFS présentent 2 films en couleurs

La PILULE d'AMOUR

la Masseuse Perverse

CAPITOL 872 ST. JEAN 522-6300

Dès demain! Der. jour "Je t'aime" (Tous)

un film de Pierre Duceppe

JEANNE MOREAU JEAN DUCEPPE

JE T'AIME

CANADIEN 2700 BOUL. LAURIER PLACE LAURIER 658-9922

Horaires: 7h. et 9h. p.m.

Un film de MARCO FERRERI

LIZA

Catherine Deneuve

EMPIRE 74 DE LA FABRIQUE 524-7885

Des demain! L'Audience (14 ans)

à l'affiche: EN PRIMEUR!

tous les soirs 6-00 8-00 10-00

POUR TOUS

UN FILM FANTASTIQUE réalisé par Hal Ashby

HAROLD et MAUDE

musique de Cat Stevens

v.o. anglaise avec s-t FRANÇAIS

à votre NOUVEAU CINEMA

CARTIER 1019 CARTIER 525-9340

prix d'entrée \$150 pour tous

LES CINEMAS ODEON

ROGER MOORE C'EST JAMES BOND

VIVRE ET LAISSER MOURIR

Charles Bronson Jack Palance

Les collines de la terreur

LE DAUPHIN

DU PONT & BOUL. CHAREST INF. 529-9745

LES CINEMAS ODEON

BRUCE LEE JOHN SAKON

LE PLUS FABULEUX, LE PLUS SENSATIONNEL, LE PLUS EXTRAORDINAIRE DES FILMS DE KARATE...

opération dragon

JOHN KURTINE

LES VOLEURS DE TRAINS

FRONTENAC

PARC-AUTO Paquet & Laliberté

Aider les arts constitue une excellente publicité, constatent certains financiers

par James Nelson

TORONTO (PC) — Les hommes d'affaires canadiens commencent à se rendre compte que le fait d'aider les arts constitue une excellente publicité et une bonne politique de relations extérieures, déclare le président du Ballet national du Canada, qui est aussi un homme d'affaires.

I.H. (Jack) McLeod, un associé dans la société d'administration commerciale McKinsie and Co., a déclaré que certaines compagnies se rendent compte que les dépenses faites au profit des arts sont plus productives que ne le sont, par exemple, les dépenses au profit du sport professionnel ou amateur.

De plus, ils sont maintenant conscients du fait que si les ne supportent pas les arts, les grandes troupes de théâtre ou de musique devront disparaître ou devenir des agences gouvernementales, dont les frais devraient être payés par des taxes plus élevées. Le récent danger couru par l'Orchestre symphonique de Montréal a accentué ce sentiment. "Il y a une valeur réelle à supporter les arts, c'est une idée dont le moment est venu", de dire M. McLeod.

André Fortier, directeur du Conseil des Arts, a déclaré au cours d'une interview, l'automne dernier, que si les particuliers et les compagnies ne supportent pas les arts, le gouvernement devra s'en charger.

Une réaction

M. McLeod a dit que la réaction initiale des hommes d'affaires à cette déclaration fut: "Il n'est pas sérieux." Mais le message a porté quand même, et les hommes d'affaires n'aiment pas que le gouvernement prenne la direction de quoi que ce soit.

Plusieurs choses se sont passées par la suite, dit M. McLeod. D'abord, l'initiative prise par M. Fortier. Ensuite, le fait que beaucoup de compagnies se rendent compte que ce qu'ils avaient cru être des véhicules intéressants de publicité, comme les sports, ne sont pas aussi intéressants qu'ils le croyaient, ou coûtent trop cher.

"Et il y a aussi la réorientation de la société vers des choses moins concrètes—l'environnement, la culture. C'est ce qui fait que les milieux d'affaires réagissent beaucoup plus aux arts, maintenant."

La compagnie IBM Canada a commandité une tournée dans l'Ouest du Canada par le Ballet national. Les danseurs de cette troupe se sont produits devant près de 42.500 personnes, dans cinq villes. Pour la somme de \$30.000, IBM a eu une double page de publicité dans chacun des programmes imprimés, une mention dans toutes les affiches publicitaires, des fauteuils gratuits pour la compagnie ou les clients importants, les soirs de première, et la visite des vedettes du ballet lors de dîners et de réceptions organisées par IBM.

Aide appréciable

Ces \$30.000 ont permis au Ballet national d'effectuer sa tournée dans un certain confort pecuniaire. La troupe est revenue de sa tournée avec \$7.000 de plus en revenus qu'elle avait espéré.

La Symphonie de Toronto, pendant plusieurs années, a recruté des commanditaires pour sa série de concerts d'hiver, à Massey Hall. La Compagnie canadienne d'opéra a eu des commanditaires pour quelques nouvelles productions.

Deux manufacturiers de cigarettes, Du Maurier et Rothman, placent un fort volume de publicité dans les programmes de théâtre. Du Maurier aide également à financer les grands projets de théâtre, et Rothman commandite les programmes-souvenirs, dont les recettes vont aux troupes elles-mêmes.

Imperial Oil et Ford Canada ont commandité les représentations du Ballet national, l'été dernier, à Ontario Place. Les représentations de ballet à Hamilton, Ont., ont été commanditées par Dofasco et par le Hamilton Spectator.

M. McLeod dit que les organisations artistiques n'ont pas le temps d'attendre les sommes consenties par les compagnies. "Elles ont accusé dans le passé les compagnies de ne pas les aider. Il est vrai que les compagnies n'ont pas donné beaucoup, mais il est vrai également qu'elles ont pris de remarquables initiatives. Les organisations artistiques ont pris l'attitude suivante: Nous sommes là, bonnes, vraies et pures, et les hommes d'affaires devraient nous aider. Mais elles n'ont pas fait suffisamment pour éveiller le milieu des affaires à leurs besoins, et elles ne l'ont pas fait de façon rationnelle.

"Toute organisation artistique au Canada, aujourd'hui, si elle a un bon produit et connaît le marketing, peut se faire aider financièrement par les compagnies."



Art amérindien

OTTAWA (PC) — Une collection de pièces d'artisanat amérindien, la collection Speyer, assemblée en Europe durant les 50 dernières années par le collectionneur allemand Arthur Speyer, a été achetée par le Musée de l'Homme, à Ottawa, pour un montant indéterminé et a été présentée aux médias d'information mardi, par le secrétaire d'Etat Hugh Faulkner.

La collection comprend des couvre-chefs et des habits de cérémonie, des haches de guerre et des pointes de flèche en os barbiçhés ou en acier.

Et les eaux-fortes, un bon placement

NEW YORK (PA) — Les eaux-fortes ont constitué le meilleur investissement possible en 1973 puisque, selon l'expert-monnaire Franz Pick, leur valeur a quadruplé.

Viennent ensuite les peintres surréalistes puis les dessins et pastels, les timbres-postes classiques, les pendules et les montres.

Dans le même temps, déclare cet expert, les marchés des valeurs ont été des vallées de larmes, avec des baisses à peu près partout, qu'elles soient situées dans des pays à devises fortes ou faibles.

Franz Pick précise qu'il y a eu, en 1973, au moins 109 dévaluations intéressantes 51 pays. La devise qui s'est tenue le mieux sur les marchés libres a été la roupie népalaise, qui a gagné 51 pour cent, suivie de l'afghani d'Afghanistan, qui a gagné 34 pour cent, et du yuan chinois, qui a gagné 31 pour cent. C'est l'escudo chilien qui a subi la plus forte érosion

(51 pour cent), suivi du riel cambodgien, 45 pour cent, et de la livre israélienne, 34 pour cent.

Les valeurs boursières

En ce qui concerne les marchés des valeurs, la Bourse de Londres a enregistré une baisse de 32 pour cent, celle de Tokyo, 28 pour cent, Dusseldorf, 24 pour cent, Amsterdam, 19 pour cent, les bourses suisses, 18 pour cent, et Wall Street, 17 pour cent.

Dans le domaine des eaux-fortes, le record appartient à une oeuvre de Picasso de 1904, "Le repas frugal", qui a atteint \$168.000 lors d'une vente au enchère, à Berne. Chez les surréalistes, la palme revient à "Blue Polies", de Jackson Pollock, qui a été vendu deux millions de dollars à la National Gallery de Canberra.

Parmi les dessins et pastels, une gouache et pastel de Degas de 1875, "Répétition de ballet", a été vendue \$780.000...

soit l'équivalent de 29 voitures Rolls Royce.

Les timbres

Les timbres ont progressé de 140 à 150 pour cent.

Le record pour 1973 appartient à un timbre japonais

représentant un dragon, dont le centre a été accidentellement inversé, et qui a atteint \$75.000. A Genève, une pendule ornée de bijoux, fabriquée pour la famille impériale russe, par Faberge, a été vendue \$198.000.

CE SOIR
A l'occasion de son 7e anniversaire

La Licorne

28, St-Stanislas

la discothèque aux rencontres agréables a fait peu neuve pour remercier et accueillir son élégante clientèle lors d'un "Open Bar" ce soir le 24 janvier de 20h30 à 22h.

Veston obligatoire

Stationnement: Parc-autos Hôtel de Ville
Parc-autos Tilden

à québec aujourd'hui

Les Arts

Galerie d'Art Montcalm: peintres et sculpteur de la Galerie, 539 Est, Grande-Allée.

Restaurant d'Europe: huiles de Jean-Guy Desrochers, 27 Ste-Angele.

Bibliothèque Ste-Foy: exposition des estampes d'Alfred Pellan, des bronzes de Suzor-Côté et Alfred Laliberté.

Studio des Artistes Canadiens: peintres et sculpteurs de la Galerie, 2255, boul. Laurier.

Galerie Benedek-Grenier: Edmund Allyn, gravures 1954, Au 800 Place d'Youville.

La Solidarité: exposition des oeuvres des artistes du studio Notre-Dame Enr. Au 925 Chemin St-Louis.

Galerie d'Art St-Jean: peintres et sculpteurs de la galerie, 1093 St-Jean.

Musée du Québec: Guy Bailey, Fournelle et Arsenault.

Cinéma

Cine-répertoire: "Ils aiment la vie", présentée au Théâtre de la Cité universitaire à 20h.

Musique

Relais du Midi: Rameau, Berton, Charpentier et Couperin, à l'église St-Coeur de Marie, 550, Grande-Allée Est, à 12h30.

Spectacles

Les Grands Ballets Canadiens: Giselle et Au-delà du temps, Au Grand Théâtre de Québec, à 20h30.

Ricet Barrier: à la Boite, 1008 3e Avenue, Limoilou.

Théâtre

Un jour dans la mort de Joe

Egg: de Peter Nichols, présentée par le Théâtre du Trident, au Grand Théâtre de Québec, salle Octave-Cremazie, à 20h30.

Convocations

L'Association des consommateurs du Canada (section Québec): Soirée d'information sur la nouvelle législation des loyers, à 20h au Patro Roc-Amadour. Invités: MM. Jean Allaire et Robert Cardinal, conseillers juridiques qui répondront aux questions de l'assistance.

Semaine de prière pour l'unité des chrétiens: Festival de chants religieux à 19h30, église anglicane de la Trinité, 2687, Chemin des Quatre-Bourgeois.

Société d'étude et de conférence: Réunion inter-club à 20h15, Pavillon Pollack. Conférencière: Mme P. Robillard, membre de la Commission du statut de la femme.

Rencontre sur l'Année sainte: Au centre de Culture et de Foi, Montmartre Canadien, à 20h. Animateur: le Père Xavier Vandermeyersch, a.a.

cabarets

Bal Tabarin: Dorita, Patricia, De 1h30 à 7h, Gogo.

La Boite à Pier Jo: 4 chansonniers.

Le Barillet: Michel Belleau, Jean Lawrence.

Cabarets Amazone: Ce soir, danseuse à Québec et à Ste-Foy.

Cerele Electrique: Danse avec l'orchestre "Bull Rush".

Disco-bar Italia: Les frères Révi.

La Danza Casa: Ce soir, danse.

LE CINEMA A QUEBEC

La classification des films est établie par l'Office des Communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

— Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants, (A) adolescents.
— Les chiffres referent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef d'oeuvre, (2) remarquable, (3) tres bon, (4) bon, (5) moyen, (6) mediocre, (7) minable.
— Les appréciations des films sont établis sur les copies présentées dans la province de Québec.

Canadien: Je t'aime, c à 7h, 9h.

Canadienne: Le Grand Bazar (5) c à 1h, 3h, 5h, 7h, 9.

Capitol: Je t'aime, c à 1h, 3h, 5h, 7h, 9h.

Cartier: Harold & Maude (4) c à 6h, 8h, 10h.

Cinéma de Paris: Il n'y a pas de fumée sans feu (4) c à 1h, 3h, 9h15. La Ligne de feu (5) c à 3h10, 7h15.

Empire: L'Audience, (4) c à 1h, 3h, 5h, 7h, 9h.

Lairt: Hapkido, c à 6h, 9h25. Detenu en attente de jugement (3) c à 7h40.

Le Bijou: Un violon sur le toit (3) c à 8h.

Lido: O.K. Laliberté (4) c à 9h10. Le Chat (3) c à 7h30.

HORAIRE SUJET A CHANGEMENTS SANS PREAVIS

NEW YORK (PA) — La tournée que devait faire cet été aux Etats-Unis la troupe soviétique des ballets Kirov a été annulée, l'organisateur américain de la tournée n'étant pas en mesure d'assurer le transport par suite de la pénurie d'essence.

La troupe comprend 200 danseurs, musiciens et techniciens. Elle devait donner des représentations de mai à juillet à New York, Washington, Chicago, Los Angeles, Houston, La Nouvelle-Orléans, Atlanta etc. La tournée a été reportée, en principe à 1977.

La crise de l'énergie est l'explication officielle de cette annulation. Il n'est pas impossible qu'elle soit due aussi à l'affaire Panov. Valery Panov, danseur étoile des ballets et son épouse Galina, membre des chœurs, ont été exclus de la troupe en 1972 après avoir demandé des visas pour Israël.

EXPOSITION GRAVURES 1954 EDMUND ALLEYN
Du 19 au 31 janv. 74
GALERIE D'ART BENEDEK-GRENIER
800, Place d'Youville, Québec
Tel: 694-5008

RICET BARRIER
CE SOIR
et les 25, 26, 27, 29, 30, 31
janv. et les 1, 2
et 3 fev.
Séance: 20h00
Samedi: 20h00
v. 22h-20
Dimanche: 20h00
Admission: \$2.99
POUR RESERVATIONS: 525-5144
LA BOITE
1008, 3e avenue

THÉRÈSE DE ROY du mardi au samedi
PIANO-BAR
Le Deauville
3000 BOUL. LAURIER, STE-FOY
658-3644

les spectacles
HOCKEY EXPORT "A"
présentent
HOCKEY-MUSIQUE

MIMI HÉTU
MICHEL STAX
PHIL GOYETTE
MICHEL PILON
JOHNNY FARAGO
SIMON
JACQUES SALVAIL
SINNERS
CLAUDE PROVOST

...et bien d'autres grandes vedettes

ARENA DE MURDOCHVILLE
25 janvier 1974 8.00 p.m.

PRODUCTIONS GUY CLOUTIER - MARC VERREAULT

Vite! achetez vos billets \$ 2.00 ch.

Aider les arts constitue une excellente publicité, constatent certains financiers

par James Nelson

TORONTO (PC) — Les hommes d'affaires canadiens commencent à se rendre compte que le fait d'aider les arts constitue une excellente publicité et une bonne politique de relations extérieures, déclare le président du Ballet national du Canada, qui est aussi un homme d'affaires.

I.H. (Jack) McLeod, un associé dans la société d'administration commerciale McKinsie and Co., a déclaré que certaines compagnies se rendent compte que les dépenses faites au profit des arts sont plus productives que ne le sont, par exemple, les dépenses au profit du sport professionnel ou amateur.

De plus, ils sont maintenant conscients du fait que s'ils ne supportent pas les arts, les grandes troupes de théâtre ou de musique devront disparaître ou devenir des agences gouvernementales, dont les frais devraient être payés par des taxes plus élevées. Le récent danger couru par l'Orchestre symphonique de Montréal a accentué ce sentiment. "Il y a une valeur réelle à supporter les arts; c'est une idée dont le moment est venu", dit M. McLeod.

André Fortier, directeur du Conseil des Arts, a déclaré au cours d'une interview, l'automne dernier, que si les particuliers et les compagnies ne supportent pas les arts, le gouvernement devra s'en charger.

Une réaction

M. McLeod a dit que la réaction initiale des hommes d'affaires à cette déclaration fut: "Il n'est pas sérieux." Mais le message a porté quand même, et les hommes d'affaires n'aiment pas que le gouvernement prenne la direction de quoi que ce soit.

Plusieurs choses se sont passées par la suite, dit M. McLeod. "D'abord, l'initiative prise par M. Fortier. Ensuite, le fait que beaucoup de compagnies se rendent compte que ce qu'ils avaient cru être des véhicules intéressants de publicité, comme les sports, ne sont pas aussi intéressants qu'ils le croyaient, ou coûtent trop cher.

"Et il y a aussi la réorientation de la société vers des choses moins concrètes—l'environnement, la culture. C'est ce qui fait que les milieux d'affaires réagissent beaucoup plus aux arts, maintenant."

La compagnie IBM Canada a commandité une tournée dans l'Ouest du Canada par le Ballet national. Les danseurs de cette troupe se sont produits devant près de 42.500 personnes, dans cinq villes. Pour la somme de \$30.000, IBM a eu une double page de publicité dans chacun des programmes imprimés, une mention dans toutes les affiches publicitaires, des fauteuils gratuits pour la compagnie ou les clients importants, les soirs de première, et la visite des vedettes du ballet lors de diners et de réceptions organisés par IBM.

Aide appréciable

Ces \$30.000 ont permis au Ballet national d'effectuer sa tournée dans un certain confort pécuniaire. La troupe est revenue de sa tournée avec \$7.000 de plus en revenus qu'elle avait espéré.

La Symphonie de Toronto, pendant plusieurs années, a recruté des commanditaires pour sa série de concerts d'hiver, à Massey Hall. La Compagnie canadienne d'opéra a eu des commanditaires pour quelques nouvelles productions.

Deux manufacturiers de cigarettes, Du Maurier et Rothman, placent un fort volume de publicité dans les programmes de théâtre. Du Maurier aide également à financer les grands projets de théâtre, et Rothman commandite les programmes-souvenirs, dont les recettes vont aux troupes elles-mêmes.

Imperial Oil et Ford Canada ont commandité les représentations du Ballet national, l'été dernier, à Ontario Place. Les représentations de ballet à Hamilton, Ont., ont été commanditées par Dofasco et par le Hamilton Spectator.

M. McLeod dit que les organisations artistiques n'ont pas le temps d'attendre les sommes consenties par les compagnies. "Elles ont accusé dans le passé les compagnies de ne pas les aider. Il est vrai que les compagnies n'ont pas donné beaucoup, mais il est vrai également qu'elles ont pris de remarquables initiatives. Les organisations artistiques ont pris l'attitude suivante: Nous sommes là, bonnes, vraies et pures, et les hommes d'affaires devraient nous aider. Mais elles n'ont pas fait suffisamment pour éveiller le milieu des affaires à leurs besoins, et elles ne l'ont pas fait de façon rationnelle.

"Toute organisation artistique au Canada, aujourd'hui, si elle a un bon produit et connaît le marketing, peut se faire aider financièrement par les compagnies."



Art amérindien

OTTAWA (PC) — Une collection de pièces d'artisanat amérindien, la collection Speyer, assemblée en Europe durant les 50 dernières années par le collectionneur allemand Arthur Speyer, a été achetée par le Musée de l'Homme, à Ottawa, pour un montant indéterminé et a été présentée aux médias d'information mardi, par le secrétaire d'Etat Hugh Faulkner.

La collection comprend des couvre-chefs et des habits de cérémonie, des haches de guerre et des pointes de flèche en os barbachés ou en acier.

Et les eaux-fortes, un bon placement

NEW YORK (PA) — Les eaux-fortes ont constitué le meilleur investissement possible en 1973 puisque, selon l'expert-monnaie Franz Pick, leur valeur a quadruplé.

Viennent ensuite les peintres surréalistes puis les dessins et pastels, les timbres-postes classiques, les pendules et les montres.

Dans le même temps, déclare cet expert, "les marchés des valeurs ont été des vallées de larmes, avec des baisses à peu près partout, qu'elles soient situées dans des pays à devises fortes ou faibles".

Franz Pick précise qu'il y a eu, en 1973, au moins 109 dévaluations intéressant 51 pays. La devise qui s'est tenue le mieux sur les marchés libres a été la roupie népalaise, qui a gagné 51 pour cent, suivie de l'afghani d'Afghanistan, qui a gagné 34 pour cent, et du yuan chinois, qui a gagné 31 pour cent. C'est l'escudo chilien qui a subi la plus forte érosion

(51 pour cent), suivi du riel cambodgien, 45 pour cent, et de la livre israélienne, 34 pour cent.

Les valeurs boursières

En ce qui concerne les marchés des valeurs, la Bourse de Londres a enregistré une baisse de 32 pour cent, celle de Tokyo, 28 pour cent, Dusseldorf, 24 pour cent, Amsterdam, 19 pour cent, les bourses suisses, 18 pour cent, et Wall Street, 17 pour cent.

Dans le domaine des eaux-fortes, le record appartient à une oeuvre de Picasso de 1904, "Le repas frugal", qui a atteint \$168.000 lors d'une vente au enchère, à Berne. Chez les surréalistes, la palme revient à "Blue Polies", de Jackson Pollock, qui a été vendu deux millions de dollars à la National Gallery de Canberra.

Parmi les dessins et pastels, une gouache et pastel de Degas de 1875, "Répétition de ballet", a été vendue \$780.000

soit l'équivalent de 29 voitures Rolls Royce.

Les timbres

Les timbres ont progressé de 140 à 150 pour cent.

Le record pour 1973 appartient à un timbre japonais

représentant un dragon, dont le centre a été accidentellement inversé, et qui a atteint \$75.000. A Genève, une pendule ornée de bijoux, fabriquée pour la famille impériale russe, par Fabergé, a été vendue \$198.000.

CE SOIR
A l'occasion de son 7e anniversaire

La Licorne

28, St-Stanislas

la discothèque aux rencontres agréables a fait peau neuve pour remercier et accueillir son élégante clientèle lors d'un "Open Bar" ce soir le 24 janvier de 20h30 à 22h.

Veston obligatoire

Stationnement: Parc-autos Hôtel de Ville
Parc-autos Tilden

à québec aujourd'hui

Les Arts

Galerie d'Art Montcalm: peintres et sculpteur de la Galerie. 539 Est, Grande-Allée.

Restaurant d'Europe: huiles de Jean-Guy Desrosiers. 27 Ste-Angèle.

Bibliothèque Ste-Foy: exposition des estampes d'Alfred Pelland, des bronzes de Suzor-Côté et Alfred Laliberté.

Studio des Artistes Canadiens: peintres et sculpteurs de la Galerie. 2255, boul. Laurier.

Galerie Benedek-Grenier: Edmund Alleyne, gravures 1954. Au 800 Place d'Youville.

La Solidarité: exposition des oeuvres des artistes du studio Notre-Dame Enr. Au 925 Chemin St-Louis.

Galerie d'Art St-Jean: peintres et sculpteurs de la galerie. 1093 St-Jean.

Musée du Québec: Guy Bailey, Fourmelle et Arsenault.

Cinéma

Ciné-répertoire: "Ils aiment la vie", présenté au Théâtre de la Cité universitaire à 20h.

Musique

Reiais du Midi: Rameau, Berton, Charpentier et Couperin, à l'église St-Coeur de Marie, 550, Grande-Allée Est, à 12h30.

Spectacles

Les Grands Ballets Canadiens: Giselle et Au-delà du temps. Au Grand Théâtre de Québec, à 20h30.

Ricet Barrier: à la Boite, 1008 3e Avenue, Limoilou.

Théâtre

Un jour dans la mort de Joe

Egg: de Peter Nichols, présenté par le Théâtre du Trident, au Grand Théâtre de Québec, salle Octave-Crémazie, à 20h30.

Convocations

L'Association des consommateurs du Canada (section Québec): Soirée d'information sur la nouvelle législation des loyers, à 20h au Patro Roc-Amadour. Invités: MM. Jean Allaire et Robert Cardinal, conseillers juridiques qui répondront aux questions de l'assistance.

Semaine de prière pour l'unité des chrétiens: Festival de chants religieux à 19h30, église anglicane de la Trinité, 2687, Chemin des Quatre-Bourgeois.

Société d'étude et de conférence: Réunion inter-club à 20h15, Pavillon Pollack. Conférencière: Mme P. Robillard, membre de la Commission du statut de la femme.

Rencontre sur l'Année sainte: Au centre de Culture et de Foi, Montmartre Canadien, à 20h. Animateur: le Père Xavier Vandermeersch, a.a.

cabarets

Bal Tabarin: Dorita, Patricia. De 1h30 à 7h. Gogo.

La Boite à Pier Jo: 4 chansonniers.

Le Barillet: Michel Beliveau, Jean Lawrence.

Cabarets Amazone: Ce soir, danseuse à Québec et à Ste-Foy.

Cerale Electrique: Danse avec l'orchestre "Bull Rush".

Disco-bar Italia: Les frères Révi.

La Danza Casa: Ce soir, danse.

LE CINEMA A QUEBEC

La classification des films est établie par l'Office des Communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière-Sud.

- Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (1) enfants; (2) adolescents.
- Les chiffres referent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) tres bon; (4) bon; (5) moyen; (6) mediocre; (7) minable.
- Les appréciations des films sont établis sur les copies présentées dans la province de Québec.

Canadien: Je t'aime, c à 7h, 9h.

Canadienne: Le Grand Bazar (5) c à 1h, 3h, 5h, 7h, 9.

Capitol: Je t'aime, c à 1h, 3h, 5h, 7h, 9h.

Cartier: Harold & Maude (4) c à 6h, 8h, 10h.

Cinéma de Paris: Il n'y a pas de fumée sans feu (4) c à 1h, 5h, 9h15. La Ligne de feu (5) c à 3h10, 7h15.

Empire: L'Audience, (4) c à 1h, 3h, 5h, 7h, 9h.

Lairer: Hapkido, c à 6h, 9h25. Detenu en attente de jugement (3) c à 7h40.

Le Bijou: Un violon sur le toit (3) c à 8h.

Lido: O.K. Laliberté (4) c à 9h10. Le Chat (3) c à 7h30.

Midi-Minuit: Les démons (6) c à 2h30, 6h, 9h15. La classe du sexe (7) c à 1h15, 4h30, 7h50.

Odeon-Dauphin: Jesus Christ Superstar (4) c à 1h15, 3h15, 5h20, 7h25, 9h30.

Odeon-Frontenac: Vivre et laisser mourir (4) c à 2h, 5h55, 9h50. Les collines de la terreur (4) c à 12h10, 4h15, 8h.

Pigalle: Billy Jack, c à 1h30, 5h25, 9h. La main de fer, c à 3h40, 7h00.

Ste-Foy-Alouette: Les démons (6) c à 6h30, 9h35. L'classe du sexe (7) c à 8h15.

Ste-Foy-Champlain: La saignée (5) c à 7h50. Hapkido c à 6h15, 9h25.

St-Romuald: O.K. Laliberté (4) c à 9h20. L'Aventurier de l'Igouana, c à 7h30.

Le ballet Kirov ne viendra pas, aux Etats-Unis, en 1974

NEW YORK (PA) — La tournée que devait faire cet été aux Etats-Unis la troupe soviétique des ballets Kirov a été annulée, l'organisateur américain de la tournée n'étant pas en mesure d'assurer le transport par suite de la pénurie d'essence.

La troupe comprend 200 danseurs, musiciens et techniciens. Elle devait donner des représentations de mai à juillet à New York, Washington, Chicago, Los Angeles, Houston, La Nouvelle-Orléans, Atlanta etc. La tournée a été reportée, en principe à 1977.

La crise de l'énergie est l'explication officielle de cette annulation. Il n'est pas impossible qu'elle soit due aussi à l'affaire Panov. Valery Panov, danseur étoile des ballets et son épouse Galina, membre des chœurs, ont été exclus de la troupe en 1972 après avoir demandé des visas pour Israël.

EXPOSITION GRAVURES 1954 EDMUND ALLEYN
Du 19 au 31 janv. 74
GALERIE D'ART BENEDEK-GRENIER
800, Place d'Youville, Québec
Tél: 694-5408

Une collaboration G.R.P.I.
RICET BARRIER
CE SOIR et les 25, 26, 27, 29, 30, 31 janv. et les 1, 2 et 3 fev.
Soyez: 20.00
Samedi: 20.00
et 22.00
Dimanche: 20.00
Admission: \$2.99
POUR RESERVATIONS: 525-5144
LA BOITE
1008, 3e avenue

les spectacles
HOCKEY EXPORT "A"
présentent
HOCKEY-MUSIQUE

MIMI HÉTU
MICHEL STAX
PHIL GOYETTE
SINNERS
JOHNNY FARAGO
CLAUDE PROVOST
MICHEL PILON
JACQUES SALVAIL

...et bien d'autres grandes vedettes

ARENA DE MURDOCHVILLE
25 janvier 1974 8.00 p.m.

PRODUCTIONS GUY CLOUTIER - MARC VERREAULT

Vite! achetez vos billets \$ 2.00 ch.

HORAIRE SUJET A CHANGEMENTS SANS PREAVIS

Belfast

Les "loyalistes" quittent l'Assemblée pour "longtemps"

BELFAST (AFP) — Les députés des trois partis de l'opposition "loyaliste" protestante ont décidé hier, de boycotter dorénavant la nouvelle Assemblée d'Irlande du Nord afin de protester contre le partage des pouvoirs entre protestants et catholiques modérés institué le 1er janvier, à Belfast.

Au deuxième jour de la nouvelle session de l'Assemblée, les vingt-six députés représentant les unionistes anti-Faulkner de M. Harry West, les partisans du révérend Ian Paisley et ceux de M. William Craig ont brusquement quitté leurs bancs en jurant de ne pas y revenir avant longtemps.

Outre leur opposition au partage des pouvoirs, incarné par le nouvel exécutif dirigé par M. Brian Faulkner, les trois groupes extrémistes protestants ont justifié leur décision en dénonçant des "brutalités" dont la police, ont-ils affirmé, avait fait preuve la veille à leur égard. Transformée en numéro de cirque par les outrances de quelques députés "loyalistes", la séance de mardi s'était achevée au bout de deux minutes par l'intervention de la police qui avait évacué de force les chahuteurs.

Six mois après sa création, l'assemblée provinciale se trouve ainsi privée de son opposition, ce qui ne manquera pas de l'affaiblir et, du même coup, d'affaiblir l'ensemble du nouveau dispositif institutionnel mis en place à Belfast. L'ironie de la situation est qu'il y a deux ans l'ancien parlement du Stormont avait été victime d'un sort identique, en raison, alors, de la défection des

députés de la minorité catholique.

M. Faulkner a toutefois affirmé qu'il entendait rester à la tête de l'exécutif et que l'Assemblée, même réduite à cinquante membres, demeurerait suffisamment représentative. Mais, après la décision des loyalistes, on redoute à Belfast que l'opposition s'exprime plus que jamais dans la rue, entraînant un redoublement de la violence.

Bien qu'elles demeurent fortes, l'influence de M. Faulkner

et la crédibilité du nouvel exécutif ont été ébranlées au cours des dernières semaines, estime-t-on dans les milieux modérés de Belfast.

La réunion prochaine d'une nouvelle conférence tripartite Londres-Dublin-Belfast pour ratifier l'accord sur l'avenir de l'Irlande conclu en décembre à Sunningdale viendrait à point nommé renforcer les chances de la politique du partage des pouvoirs, ajoutent-on dans ces mêmes milieux.

Sénat américain

Aucune aide militaire au gouvernement grec

WASHINGTON, (AP-UPI) — Le Sénat américain a adopté hier par acclamation et sans débat une proposition de loi interdisant toute aide militaire à la Grèce jusqu'à ce qu'il soit établi que le pays remplit ses obligations envers l'OTAN.

Le texte, proposé par les sénateurs Clairborne Pell et Henry Jackson, réclame également une révision de la politique américaine à l'égard du régime d'Athènes.

Une clause similaire avait été liée l'an dernier au texte de loi sur l'aide à l'étranger. Elle avait été supprimée ensuite sur l'insistance de la Chambre des représentants.

La chambre va être appelée à son tour à se prononcer sur la nouvelle proposition.

On doute cependant que les représentants souscrivent à ce projet de loi. Il est certain toutefois que si la Chambre

l'accepte, le président Nixon y opposera son veto.

Le projet interdit au gouvernement américain de fournir, vendre, prêter, vendre à crédit ou promettre de l'équipement militaire tant que le président des Etats-Unis ne sera en mesure de garantir au Congrès que les exigences requises sont respectées par le régime grec.

Le projet, cependant, permet au chef de l'Etat d'outrepasser aux exigences de la loi, si, trente jours avant la fourniture des équipements, il peut expliquer au Congrès que l'"intérêt national supérieur" des Etats-Unis le commande.

Le sénateur Pell a précisé qu'il ne se faisait pas d'illusion sur le destin de son projet de loi, depuis surtout que la commission sénatoriale des affaires étrangères l'a rejeté en décembre dernier.

Compromis au Gatt

Les Etats-Unis et la CEE sont d'accord

GENEVE (Reuter) — Les Etats-Unis et la Communauté économique européenne sont parvenus à régler le problème de procédure qui les opposait depuis octobre dernier et empêchait la négociation GATT sur la libéralisation du commerce mondial, menée sous les auspices du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), de démarrer pour de bon, déclarait-on hier de source autorisée à Genève.

Après les consultations qui ont duré plus de trois mois, les deux parties sont parvenues à un compromis sur les modalités d'approche de la délicate question de l'Agriculture dans le cadre de la négociation, indique-t-on de même source.

Rien ne semble donc plus s'opposer à la convocation pour le début du mois prochain à Genève d'une session plénière de la conférence à laquelle participent 83 pays, dont toutes les grandes puissances commerciales du monde, à l'exception de l'Union soviétique et de la Chine et une cinquantaine de pays en voie de développement.

Cette initiative est du ressort du directeur général du GATT, M. Olivier Long, qui est président des négociations commerciales de Genève.

M. Long, indique-t-on, consulte en ce moment les autres pays intéressés pour s'assurer que le compromis Etats-Unis - CEE est acceptable pour eux. L'accord des autres participants paraissant au demeurant acquis, la conférence pourrait redémarrer dans les dix premiers jours de février.

Les négociations avaient pris un mauvais départ à la session de trois jours tenue en octobre en raison du désaccord surgi entre la délégation américaine et celle du Marché Commun à propos des méthodes à utiliser pour la négociation sur les produits agricoles.

Il en a résulté que les délégués n'étaient pas parvenus à mettre en place les sous-commissions chargées de s'attaquer aux divers domaines de la négociation et qu'ils s'étaient ajournés sans fixer la date de leur prochaine réunion.

La CEE désireait que les problèmes de l'Agriculture soient négociés intégralement au sein d'une sous-commission unique indépendamment des autres secteurs de la négociation.

Les Etats-Unis s'y étaient opposés en faisant valoir que des problèmes touchant aux produits agricoles pourraient également se poser dans le cadre d'autres groupes de travail traitant des droits et tarifs douaniers, contingents et autres barrières au commerce.

Fonds de développement régional

L'Allemagne décide de doubler sa participation financière

BONN (D'après PA. Reuter) — Afin d'éviter une sécession prévisible au sein du Marché commun, l'Allemagne de l'Ouest a offert, hier, de doubler sa participation au Fonds de développement régional (pour aider les régions défavorisées de la Communauté), "à-on appris de sources autorisées".

L'offre allemande porte donc sa participation de 230 millions à 450 millions, sur une période de trois ans. La proposition ouest-allemande a été soumise par téléphone, hier, aux différentes capitales de la Communauté.

"Elle est une indication du sentiment que, pour l'Allemagne, la Communauté vaut toujours la peine d'être réalisée", indique-t-on de même source. A la proposition allemande, il faut ajouter 3203 millions qui proviendraient du "pool agricole" du Marché commun, ce qui porte le total à 1,9 milliard, sur une période de trois ans.

C'est cependant 52 milliards que la commission exécutive de la Communauté avait proposée, alors que la Grande-Bretagne constatait qu'il était nécessaire

de réunir au moins 53,6 milliards dans le Fonds, pour qu'il soit vraiment efficace.

C'est sur ce point, d'ailleurs, que Londres et Bonn ne se sont pas encore entendus au cours des dernières rencontres des ministres des "Neuf".

La Grande-Bretagne avait alors menacé de se retirer des autres programmes du Marché commun si le Fonds régional n'est pas pourvu suffisamment.

Selon les sources, la proposition de Bonn sera discutée la semaine prochaine lors d'une réunion des ministres des Affaires étrangères.

On précise, de plus, que cette nouvelle offre signifierait que la France abandonnerait la part qu'elle escomptait retirer du Fonds pour l'aide au développement de ses régions désertées.

Le Fonds bénéficiera surtout à la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Irlande.

REACTIONS

Les réactions enregistrées à Bruxelles à l'annonce de la nouvelle proposition ouest-allemande vont de l'optimisme prudent à un franc pessimisme.

"C'est un geste qui va dans la

bonne direction", a commenté une source proche de la délégation irlandaise à la Communauté.

De source britannique, on qualifie la proposition "d'intéressante", mais on se refuse à dire si l'on croit qu'elle permettra de sortir de l'impasse dans laquelle se trouve actuellement le débat sur le Fonds.

La réaction la plus pessimiste vient de source italienne. On note que la nouvelle proposition ouest-allemande d'un fonds est inférieure à l'offre que M. Walter Scheel, ministre ouest-allemand des Affaires étrangères a faite à Bruxelles la semaine dernière. On rappelle que cette offre de M. Scheel avait été rejetée par l'Italie, l'Irlande et la Grande-Bretagne.

A Bonn, on déclare de source informée que M. Apel a soumis la proposition de son gouvernement à M. John Davies, ministre britannique pour les Affaires du Marché Commun et attend maintenant la réponse de Londres.

FACILE! AUX MAGASINS



PROFITEZ DES FACILITES DE PAIEMENT DE Firestone de CHARDEX ou d'AMERICAN EXPRESS

QUEBEC

Place Fleur de Lys
Tél.: 529-4111

RIMOUSKI

200, rue St-Jean-Baptiste
Tél.: 724-2533

QUEBEC: Ouvert tous les jours de 9h A.M. à 5h30 P.M. Les jeudi et vendredi jusqu'à 9h P.M. et samedi jusqu'à 5h P.M.

RIMOUSKI: Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 6h P.M. Vendredi de 8h30 A.M. à 9h P.M. Samedi de 8h30 à midi.

DÉCOUPEZ CES COUPONS-AUBAINES ÉCONOMISEZ CHEZ Firestone

Firestone
réglage des roues avant
Prolongez la durée des pneus.
\$ 6⁹⁹

Firestone
équilibrage statique des roues
Améliorez la douceur de roulement.
99¢ la roue

Firestone
entretien des freins à disque
Y compris Datsun et Toyota.
\$ 29⁶⁶

Firestone
regarnissage des freins à tambour
Garnitures neuves aux quatre roues.
\$ 26⁶⁶

Firestone
batterie Lifetime Supreme
Avec batterie reprise.
\$ 29⁵⁰

Firestone
nettoyage, recharge de la batterie
\$ 1⁶⁶

Firestone
achetez trois amortisseurs au prix courant et le quatrième pour
99¢

Firestone
vérification du réglage des roues avant
regarnissage des roulements externes de roues avant
\$ 1⁶⁶

EN PRIMEUR CHEZ

le vrai spécialiste de la couleur

A. CLOUTIER: LE SYLVANIA 100% TRANSISTORISE.



Style "Colonial"

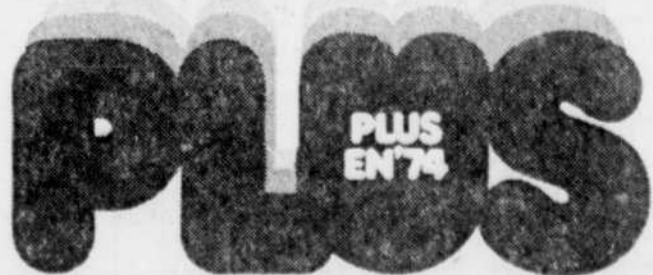
Modèle CL3273K
Cabinet fini érable. Moulures dissimulées. H. 29 7/8", L. 36 1/2", P. 20 1/4".

GARANTIE

- 5 ANS 100% sur tous les transistors
- 3 ANS 100% sur le tube-écran
- PLUS PLAN DE PROTECTION supplémentaire de 2 ans
- 1 AN service inclus

SYLVANIA VOUS EN DONNE

* **GENEREUSE ALLOCATION SUR ECHANGE**



* **CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT**

PLUS de plaisir! PLUS de qualité! PLUS de fidélité! PLUS pour votre argent!

A. CLOUTIER RADIO TV

LOCATION - VENTE - SERVICE - SPECIALITE: TELEVISION EN COULEURS

840, rue Myrand, Ste-Foy
527-8123 688-1184



ACHETEZ DIRECTEMENT CHEZ ELECTRONIQUES PROFESSIONNELLES POUR LE MEILLEUR SERVICE AVEC VENTE

275 DIVERS

MACHINES A COUDRE
MODELE 1974

- Marques réputées
- Zigzag
- Boutonniers, etc...
- Conditiones faciles

7000

SPÉCIAL
Demonstration gratuite à domicile: 663-7243

A DOMICILE FOURNITURE
3015 BOUL. STE-ANNE-GIFFARD

275 DIVERS

FIBRE de verre pour bateaux auto, piscines. Tel. 327-0633. 634581

TELEVISION couleur 24 meuble. Fleetwood 1973. 9650. soir 843-3723. 849773

RABAIS \$50 stéréo-radio avec cassettes. Admiral. neuf. \$199.95. 837-0816. 845902

CABINET boisson, en noyer véritable, offre raisonnable acceptée. 678-0880. 846303

LIT style Canadien, couleur bois naturel, sommier-casse, état neuf. \$75. 327-5236. 849116

STEREO meuble RCA. 64 valeur \$600 pour \$375. 651-8045. 848229

SET de chambre, antique avec cabinet toilette, aussi vitrine. 525-5089. 848394

CAUSE départ, aménagement 3 pièces, tapis, tentures et télévision combinée. prix raisonnable. 523-5667. 848335

CINE-CAMERA Beaulieu, super 8 réflexeur, foyer optique, poisseuse. 633-9684. 849118

ROBE de mariée, 8-9 ans, blanche, 658-5476 le soir. 843025

TOUR neuf à patier, à vendre. Tel. 1-248-1458. 845227

12 COUVRETS de vaisselle, Duralex, couleur ambre ou jade. \$24-3198. 842567

AMUEUBLEMENT de boutique de lingerie, valeur 652-1230. 844009

TAPIS, tapis, pelats, balance rouleaux, moquette prie, Orléans. 872-7307. 844999

PALMIER 8 haut et stéréo AM FM très propre. 524-8122. 841986

POUR maigrir bain de vapeur, masseur à sangles \$30. 967-0453. 843076

ARMOIRE murale, frêne, au moins 50 ans, fin d'époque. 882-2322. 845470

CARROSSIE et parc de bébé, lit, litige, auto, marchette, prix discutable. 663-9069. 843965

ARBORITE et autres feuilles 3 x 8 et 4 x 8 à partir de \$5.95. 842-1912. 838922

STROLL-CHAIR, très propre. \$125. 667-2227. 846279

PLUSIEURS amueublés à prix de liquidation. M. Guay. 529-5640. 609-6290. 839119

CASCADE 40 carrosse, vêtements (fillette 4-5, état neuf. 626-9406. 845987

TABLES, livres, placards, ensemble boîtes, cages, couleur. 524-8275. 845396

POELE Kevlinator, état neuf, prix raisonnable. 626-6284. 847731

LAVERUSE sècheuse, automatique, marque Inglis, servi 2 ans. \$300. 837-0816. 847729

LIT Colonial, matelas, très bon état, pour bébé \$50. 848304

MOBILIER salon, 4 morceaux, très bon état. 872-7775. 847500

POELE combine, bois électrique, propre. \$60. 826-1724. 848067

AMUEUBLEMENT 3 pièces, ou, en partie, ayant servi exposition. 323-3852. 841982

FOURNISSE commerciale, Viking Superior, en acier, 2 jets, \$1,300. 525-3836. 843993

GRAND congélateur rempli de viande, prix à discuter. 651-9143. 842393

2 WALKIE-TALKIE, 5 watts, 2, 14 transistors. 632-0220. 842532

300 DISQUES à vendre, aussi livres de toutes sortes. 523-3725. 843674

MANTEAU chat sauvage, état neuf, 16 ans. \$75. soir. 323-7880. 844626

MOBILIER chambre, manteau suède, 14 ans, prix à discuter. 842-9650. 846298

TABLE, salle à manger, ovale, noyer, extension, 2 tapis. 656-9000. 841844

SECHEUSE General Electric, en très bon état, \$50. Tel. après 5 heures. 667-6684. 846558

POELES, toutes marques, usages, garantie à partir de \$69. 663-4693. 837780

POELES, réfrigérateurs, sets cuisine, salon et chambre, lessiveuses. 661-7105. 836112

MIROIRS 30 x 60, \$20. 28 x 48, \$12. Tel. 623-0924. 837519

ROBE de mariée, velours blanc, grandeur 10 ans. 323-3338. 329-0037. 845431

MANTEAU Seal, jaquette et étole vision chinois, 13 ans. 668-0680. 846171

2 LITS simples, très propres, prix à discuter. 661-2859. 844537

ALBAINE, air conditionné, 6,000 btu, réfrigérateur teck, et 8 pistes stéréo. 524-3198. 846242

POELE ligne, électrique, marque Gibson, très propre. 862-2834. 846122

ROBE mariée, avec manteau, gr. 10 ans. 628-4176. 845255

ROBE de mariée, grandeur 13 ans, très propre. 658-4454. 846248

LAVERUSE sècheuse, 6 ans. McClary Easy, soufflette Snow Bird, 6 forces. 832-6252. 842156

PALETOIT chat pour homme, grandeur 44, très long. 837-4443. 847043

LESSIVEUSE essoreuse Hoover à vendre, très propre, bon prix. 667-6128. 847488

POELE ligne, laveuse, télévision, moteur, courroie strap, barils, plusieurs articles. 524-7108. 847488

UNE visite en engage à rien, matériel 3 pièces, meubles tous styles, pas d'administration. 842-1108. 826-7150. 846128

MATELAS, sommier-casse, 48 pouces \$50, laveuse à planchers commerciale, \$130. lustres. 628-6227. 843394

MOBILIER cuisine, 5 morceaux, \$30, manteau monton Persé, brun, col vison. 14 ans. \$75. 626-6288. 844487

MACHINES écrire, addresseuses, caisses enregistrateuses, bureaux, Goston Lirette. 842-4425. 847108

TELEVISION RCA, portative, 17 pouces, presque neuve, prix à discuter, entre 20 et 22 heures. 815 Pierre-Maury. 837714

CAISSE enregistreuse National pour garage, avec 8 départements, \$350, équipement, garage. 623-2177. 837921

REFRIGERATEURS, lave-vaisselle, sèche-chaises, laveuses, neufs, endorsements, transport, prix spéciaux. 661-7105. 836113

REFRIGERATEUR pour restaurant ou magasin, poêle à bois, balance, réservoir d'eau, machine à additionner. \$249. 845912

CONGELATEUR brun, debout, 9 pieds cubes, \$150. Tel. 525-8388. 845889

POELE ligne, laveuse, télévision, moteur, courroie strap, barils, plusieurs articles. 524-7108. 847488

UNE visite en engage à rien, matériel 3 pièces, meubles tous styles, pas d'administration. 842-1108. 826-7150. 846128

MATELAS, sommier-casse, 48 pouces \$50, laveuse à planchers commerciale, \$130. lustres. 628-6227. 843394

MOBILIER cuisine, 5 morceaux, \$30, manteau monton Persé, brun, col vison. 14 ans. \$75. 626-6288. 844487

MACHINES écrire, addresseuses, caisses enregistrateuses, bureaux, Goston Lirette. 842-4425. 847108

TELEVISION RCA, portative, 17 pouces, presque neuve, prix à discuter, entre 20 et 22 heures. 815 Pierre-Maury. 837714

CAISSE enregistreuse National pour garage, avec 8 départements, \$350, équipement, garage. 623-2177. 837921

REFRIGERATEURS, lave-vaisselle, sèche-chaises, laveuses, neufs, endorsements, transport, prix spéciaux. 661-7105. 836113

REFRIGERATEUR pour restaurant ou magasin, poêle à bois, balance, réservoir d'eau, machine à additionner. \$249. 845912

CONGELATEUR brun, debout, 9 pieds cubes, \$150. Tel. 525-8388. 845889

POELE ligne, laveuse, télévision, moteur, courroie strap, barils, plusieurs articles. 524-7108. 847488

UNE visite en engage à rien, matériel 3 pièces, meubles tous styles, pas d'administration. 842-1108. 826-7150. 846128

MATELAS, sommier-casse, 48 pouces \$50, laveuse à planchers commerciale, \$130. lustres. 628-6227. 843394

MOBILIER cuisine, 5 morceaux, \$30, manteau monton Persé, brun, col vison. 14 ans. \$75. 626-6288. 844487

MACHINES écrire, addresseuses, caisses enregistrateuses, bureaux, Goston Lirette. 842-4425. 847108

TELEVISION RCA, portative, 17 pouces, presque neuve, prix à discuter, entre 20 et 22 heures. 815 Pierre-Maury. 837714

CAISSE enregistreuse National pour garage, avec 8 départements, \$350, équipement, garage. 623-2177. 837921

REFRIGERATEURS, lave-vaisselle, sèche-chaises, laveuses, neufs, endorsements, transport, prix spéciaux. 661-7105. 836113

REFRIGERATEUR pour restaurant ou magasin, poêle à bois, balance, réservoir d'eau, machine à additionner. \$249. 845912

CONGELATEUR brun, debout, 9 pieds cubes, \$150. Tel. 525-8388. 845889

POELE ligne, laveuse, télévision, moteur, courroie strap, barils, plusieurs articles. 524-7108. 847488

UNE visite en engage à rien, matériel 3 pièces, meubles tous styles, pas d'administration. 842-1108. 826-7150. 846128

MATELAS, sommier-casse, 48 pouces \$50, laveuse à planchers commerciale, \$130. lustres. 628-6227. 843394

MOBILIER cuisine, 5 morceaux, \$30, manteau monton Persé, brun, col vison. 14 ans. \$75. 626-6288. 844487

MACHINES écrire, addresseuses, caisses enregistrateuses, bureaux, Goston Lirette. 842-4425. 847108

TELEVISION RCA, portative, 17 pouces, presque neuve, prix à discuter, entre 20 et 22 heures. 815 Pierre-Maury. 837714

CAISSE enregistreuse National pour garage, avec 8 départements, \$350, équipement, garage. 623-2177. 837921

REFRIGERATEURS, lave-vaisselle, sèche-chaises, laveuses, neufs, endorsements, transport, prix spéciaux. 661-7105. 836113

REFRIGERATEUR pour restaurant ou magasin, poêle à bois, balance, réservoir d'eau, machine à additionner. \$249. 845912

CONGELATEUR brun, debout, 9 pieds cubes, \$150. Tel. 525-8388. 845889

POELE ligne, laveuse, télévision, moteur, courroie strap, barils, plusieurs articles. 524-7108. 847488

UNE visite en engage à rien, matériel 3 pièces, meubles tous styles, pas d'administration. 842-1108. 826-7150. 846128

MATELAS, sommier-casse, 48 pouces \$50, laveuse à planchers commerciale, \$130. lustres. 628-6227. 843394

MOBILIER cuisine, 5 morceaux, \$30, manteau monton Persé, brun, col vison. 14 ans. \$75. 626-6288. 844487

MACHINES écrire, addresseuses, caisses enregistrateuses, bureaux, Goston Lirette. 842-4425. 847108

TELEVISION RCA, portative, 17 pouces, presque neuve, prix à discuter, entre 20 et 22 heures. 815 Pierre-Maury. 837714

CAISSE enregistreuse National pour garage, avec 8 départements, \$350, équipement, garage. 623-2177. 837921

REFRIGERATEURS, lave-vaisselle, sèche-chaises, laveuses, neufs, endorsements, transport, prix spéciaux. 661-7105. 836113

REFRIGERATEUR pour restaurant ou magasin, poêle à bois, balance, réservoir d'eau, machine à additionner. \$249. 845912

CONGELATEUR brun, debout, 9 pieds cubes, \$150. Tel. 525-8388. 845889

POELE ligne, laveuse, télévision, moteur, courroie strap, barils, plusieurs articles. 524-7108. 847488

UNE visite en engage à rien, matériel 3 pièces, meubles tous styles, pas d'administration. 842-1108. 826-7150. 846128

MATELAS, sommier-casse, 48 pouces \$50, laveuse à planchers commerciale, \$130. lustres. 628-6227. 843394

MOBILIER cuisine, 5 morceaux, \$30, manteau monton Persé, brun, col vison. 14 ans. \$75. 626-6288. 844487

MACHINES écrire, addresseuses, caisses enregistrateuses, bureaux, Goston Lirette. 842-4425. 847108

TELEVISION RCA, portative, 17 pouces, presque neuve, prix à discuter, entre 20 et 22 heures. 815 Pierre-Maury. 837714

CAISSE enregistreuse National pour garage, avec 8 départements, \$350, équipement, garage. 623-2177. 837921

REFRIGERATEURS, lave-vaisselle, sèche-chaises, laveuses, neufs, endorsements, transport, prix spéciaux. 661-7105. 836113

REFRIGERATEUR pour restaurant ou magasin, poêle à bois, balance, réservoir d'eau, machine à additionner. \$249. 845912

CONGELATEUR brun, debout, 9 pieds cubes, \$150. Tel. 525-8388. 845889

POELE ligne, laveuse, télévision, moteur, courroie strap, barils, plusieurs articles. 524-7108. 847488

UNE visite en engage à rien, matériel 3 pièces, meubles tous styles, pas d'administration. 842-1108. 826-7150. 846128

MATELAS, sommier-casse, 48 pouces \$50, laveuse à planchers commerciale, \$130. lustres. 628-6227. 843394

MOBILIER cuisine, 5 morceaux, \$30, manteau monton Persé, brun, col vison. 14 ans. \$75. 626-6288. 844487

MACHINES écrire, addresseuses, caisses enregistrateuses, bureaux, Goston Lirette. 842-4425. 847108

TELEVISION RCA, portative, 17 pouces, presque neuve, prix à discuter, entre 20 et 22 heures. 815 Pierre-Maury. 837714

CAISSE enregistreuse National pour garage, avec 8 départements, \$350, équipement, garage. 623-2177. 837921

REFRIGERATEURS, lave-vaisselle, sèche-chaises, laveuses, neufs, endorsements, transport, prix spéciaux. 661-7105. 836113

REFRIGERATEUR pour restaurant ou magasin, poêle à bois, balance, réservoir d'eau, machine à additionner. \$249. 845912

CONGELATEUR brun, debout, 9 pieds cubes, \$150. Tel. 525-8388. 845889

POELE ligne, laveuse, télévision, moteur, courroie strap, barils, plusieurs articles. 524-7108. 847488

UNE visite en engage à rien, matériel 3 pièces, meubles tous styles, pas d'administration. 842-1108. 826-7150. 846128

MATELAS, sommier-casse, 48 pouces \$50, laveuse à planchers commerciale, \$130. lustres. 628-6227. 843394

MOBILIER cuisine, 5 morceaux, \$30, manteau monton Persé, brun, col vison. 14 ans. \$75. 626-6288. 844487

MACHINES écrire, addresseuses, caisses enregistrateuses, bureaux, Goston Lirette. 842-4425. 847108

TELEVISION RCA, portative, 17 pouces, presque neuve, prix à discuter, entre 20 et 22 heures. 815 Pierre-Maury. 837714

CAISSE enregistreuse National pour garage, avec 8 départements, \$350, équipement, garage. 623-2177. 837921

REFRIGERATEURS, lave-vaisselle, sèche-chaises, laveuses, neufs, endorsements, transport, prix spéciaux. 661-7105. 836113

REFRIGERATEUR pour restaurant ou magasin, poêle à bois, balance, réservoir d'eau, machine à additionner. \$249. 845912

CONGELATEUR brun, debout, 9 pieds cubes, \$150. Tel. 525-8388. 845889

POELE ligne, laveuse, télévision, moteur, courroie strap, barils, plusieurs articles. 524-7108. 847488

UNE visite en engage à rien, matériel 3 pièces, meubles tous styles, pas d'administration. 842-1108. 826-7150. 846128

MATELAS, sommier-casse, 48 pouces \$50, laveuse à planchers commerciale, \$130. lustres. 628-6227. 843394

MOBILIER cuisine, 5 morceaux, \$30, manteau monton Persé, brun, col vison. 14 ans. \$75. 626-6288. 844487

MACHINES écrire, addresseuses, caisses enregistrateuses, bureaux, Goston Lirette. 842-4425. 847108

TELEVISION RCA, portative, 17 pouces, presque neuve, prix à discuter, entre 20 et 22 heures. 815 Pierre-Maury. 837714

CAISSE enregistreuse National pour garage, avec 8 départements, \$350, équipement, garage. 623-2177. 837921

REFRIGERATEURS, lave-vaisselle, sèche-chaises, laveuses, neufs, endorsements, transport, prix spéciaux. 661-7105. 836113

REFRIGERATEUR pour restaurant ou magasin, poêle à bois, balance, réservoir d'eau, machine à additionner. \$249. 845912

CONGELATEUR brun, debout, 9 pieds cubes, \$150. Tel. 525-8388. 845889

POELE ligne, laveuse, télévision, moteur, courroie strap, barils, plusieurs articles. 524-7108. 847488

UNE visite en engage à rien, matériel 3 pièces, meubles tous styles, pas d'administration. 842-1108. 826-7150. 846128

MATELAS, sommier-casse, 48 pouces \$50, laveuse à planchers commerciale, \$130. lustres. 628-6227. 843394

MOBILIER cuisine, 5 morceaux, \$30, manteau monton Persé, brun, col vison. 14 ans. \$75. 626-6288. 844487

MACHINES écrire, addresseuses, caisses enregistrateuses, bureaux, Goston Lirette. 842-4425. 847108

TELEVISION RCA, portative, 17 pouces, presque neuve, prix à discuter, entre 20 et 22 heures. 815 Pierre-Maury. 837714

CAISSE enregistreuse National pour garage, avec 8 départements, \$350, équipement, garage. 623-2177. 837921

REFRIGERATEURS, lave-vaisselle, sèche-chaises, laveuses, neufs, endorsements, transport, prix spéciaux. 661-7105. 836113

REFRIGERATEUR pour restaurant ou magasin, poêle à bois, balance, réservoir d'eau, machine à additionner. \$249. 845912

CONGELATEUR brun, debout, 9 pieds cubes, \$150. Tel. 525-8388. 845889

POELE ligne, laveuse, télévision, moteur, courroie strap, barils, plusieurs articles. 524-7108. 847488

UNE visite en engage à rien, matériel 3 pièces, meubles tous styles, pas d'administration. 842-1108. 826-7150. 846128

MATELAS, sommier-casse, 48 pouces \$50, laveuse à planchers commerciale, \$130. lustres. 628-6227. 843394

MOBILIER cuisine, 5 morceaux, \$30, manteau monton Persé, brun, col vison. 14 ans. \$75. 626-6288. 844487

MACHINES écrire, addresseuses, caisses enregistrateuses, bureaux, Goston Lirette. 842-4425. 847108

TELEVISION RCA, portative, 17 pouces, presque neuve, prix à discuter, entre 20 et 22 heures. 815 Pierre-Maury. 837714

CAISSE enregistreuse National pour garage, avec 8 départements, \$350, équipement, garage. 623-2177. 837921

REFRIGERATEURS, lave-vaisselle, sèche-chaises, laveuses, neufs, endorsements, transport, prix spéciaux. 661-7105. 836113

REFRIGERATEUR pour restaurant ou magasin, poêle à bois, balance, réservoir d'eau, machine à additionner. \$249. 845912

CONGELATEUR brun, debout, 9 pieds cubes, \$150. Tel. 525-8388. 845889

POELE ligne, laveuse, télévision, moteur, courroie strap, barils, plusieurs articles. 524-7108. 847488

UNE visite en engage à rien, matériel 3 pièces, meubles tous styles, pas d'administration. 842-1108. 826-7150. 846128

MATELAS, sommier-casse, 48 pouces \$50, laveuse à planchers commerciale, \$130. lustres. 628-6227. 843394

MOBILIER cuisine, 5 morceaux, \$30, manteau monton Persé, brun, col vison. 14 ans. \$75. 626-6288. 844487

MACHINES écrire, addresseuses, caisses enregistrateuses, bureaux, Goston Lirette. 842-4425. 847108

TELEVISION RCA, portative, 17 pouces, presque neuve, prix à discuter, entre 20 et 22 heures. 815 Pierre-Maury. 837714

CAISSE enregistreuse National pour garage, avec 8 départements, \$350, équipement, garage. 623-2177. 837921

REFRIGERATEURS, lave-vaisselle, sèche-chaises, laveuses, neufs, endorsements, transport, prix spéciaux. 661-7105. 836113

REFRIGERATEUR pour restaurant ou magasin, poêle à bois, balance, réservoir d'eau, machine à additionner. \$249. 845912

CONGELATEUR brun, debout, 9 pieds cubes, \$150. Tel. 525-8388. 845889

POELE ligne, laveuse, télévision, moteur, courroie strap, barils, plusieurs articles. 524-7108. 847488

UNE visite en engage à rien, matériel 3 pièces, meubles tous styles, pas d'administration. 842-1108. 826-7150. 846128

MATELAS, sommier-casse, 48 pouces \$50, laveuse à planchers commerciale, \$130. lustres. 628-6227. 843394

MOBILIER cuisine, 5 morceaux, \$30, manteau monton Persé, brun, col vison. 14 ans. \$75. 626-6288. 844487

MACHINES écrire, addresseuses, caisses enregistrateuses, bureaux, Goston Lirette. 842-4425. 847108

TELEVISION RCA, portative, 17 pouces, presque neuve, prix à discuter, entre 20 et 22 heures. 815 Pierre-Maury. 837714

CAISSE enregistreuse National pour garage, avec 8 départements, \$350, équipement, garage. 623-2177. 837921

REFRIGERATEURS, lave-vaisselle, sèche-chaises, laveuses, neufs, endorsements, transport, prix spéciaux. 661-7105. 836113

REFRIGERATEUR pour restaurant ou magasin, poêle à bois, balance, réservoir d'eau, machine à additionner. \$249. 845912

CONGELATEUR brun, debout, 9 pieds cubes, \$150. Tel. 525-8388. 845889

POELE ligne, laveuse, télévision, moteur, courroie strap, barils, plusieurs articles. 524-7108. 847488

UNE visite en engage à rien, matériel 3 pièces, meubles tous styles, pas d'administration. 842-1108. 826-7150. 846128

MATELAS, sommier-casse, 48 pouces \$50, laveuse à planchers commerciale, \$130. lustres. 628-6227. 843394

MOBILIER cuisine, 5 morceaux, \$30, manteau monton Persé, brun, col vison. 14 ans. \$75. 626-6288. 844487

MACHINES écrire, addresseuses, caisses enregistrateuses, bureaux, Goston Lirette. 842-4425. 847108

TELEVISION RCA, portative, 17 pouces, presque neuve, prix à discuter, entre 20 et 22 heures. 815 Pierre-Maury. 837714

CAISSE enregistreuse National pour garage, avec 8 départements, \$350, équipement, garage. 623-2177. 837921

REFRIGERATEURS, lave-vaisselle, sèche-chaises, laveuses, neufs, endorsements, transport, prix spéciaux. 661-7105. 836113

REFRIGERATEUR pour restaurant ou magasin, poêle à bois, balance, réservoir d'eau, machine à additionner. \$249. 845912

CONGELATEUR brun, debout, 9 pieds cubes, \$150. Tel. 525-8388. 845889

POELE ligne, laveuse, télévision, moteur, courroie strap, barils, plusieurs articles. 524-7108. 847488

UNE visite en engage à rien, matériel 3 pièces, meubles tous styles, pas d'administration. 842-1108. 826-7150. 846128

MATELAS, sommier-casse, 48 pouces \$50, laveuse à planchers commerciale, \$130. lustres. 628-6227. 843394

MOBILIER cuisine, 5 morceaux, \$30, manteau monton Persé, brun, col vison. 14 ans. \$75. 626-6288. 844487

MACHINES écrire, addresseuses, caisses enregistrateuses, bureaux, Goston Lirette. 842-4425. 847108

TELEVISION RCA, portative, 17 pouces, presque neuve, prix à discuter, entre 20 et 22 heures. 815 Pierre-Maury. 837714

CAISSE enregistreuse National pour garage, avec 8 départements, \$350, équipement, garage. 623-2177. 837921

REFRIGERATEURS, lave-vaisselle, sèche-chaises, laveuses, neufs, endorsements, transport, prix spéciaux. 661-7105. 836113

REFRIGERATEUR pour restaurant ou magasin, poêle à bois, balance, réservoir d'eau, machine à additionner. \$249. 845912

CONGELATEUR brun, debout, 9 pieds cubes, \$150. Tel. 525-8388. 845889

POELE ligne, laveuse, télévision, moteur, courroie strap, barils, plusieurs articles. 524-7108. 847488

UNE visite en engage à rien, matériel 3 pièces, meubles tous styles, pas d'administration. 842-1108. 826-7150. 846128

MATELAS, sommier-casse, 48 pouces \$50, laveuse à planchers commerciale, \$130. lustres. 628-6227. 843394

MOBILIER cuisine, 5 morceaux, \$30, manteau monton Persé, brun, col vison. 14 ans. \$75. 626-6288. 844487

MACHINES écrire, addresseuses, caisses enregistrateuses, bureaux, Goston Lirette. 842-4425. 847108

TELEVISION RCA, portative, 17 pouces, presque neuve, prix à discuter, entre 20 et 22 heures. 815 Pierre-Maury. 837714

CAISSE enregistreuse National pour garage, avec 8 départements, \$350, équipement, garage. 623-2177. 837921

REFRIGERATEURS, lave-vaisselle, sèche-chaises, laveuses, neufs, endorsements, transport, prix spéciaux. 661-7105. 836113

REFRIGERATEUR pour restaurant ou magasin, poêle à bois, balance, réservoir d'eau, machine à additionner. \$249. 845912

CONGELATEUR brun, debout, 9 pieds cubes, \$150. Tel. 525-8388. 845889

POELE ligne, laveuse, télévision, moteur, courroie strap, barils, plusieurs articles. 524-7108. 847488

UNE visite en engage à rien, matériel 3 pièces, meubles tous styles, pas d'administration. 842-1108. 826-7150. 846128

MATELAS, sommier-casse, 48 pouces \$50, laveuse à planchers commerciale, \$130. lustres. 628-6227. 843394

MOBILIER cuisine, 5 morceaux, \$30, manteau monton Persé, brun, col vison. 14 ans. \$75. 626-6288. 844487

MACHINES écrire, addresseuses, caisses enregistrateuses, bureaux, Goston Lirette. 842-4425. 847108

TELEVISION RCA, portative, 17 pouces, presque neuve, prix à discuter, entre 20 et 22 heures. 815 Pierre-Maury. 837714

CAISSE enregistreuse National pour garage, avec 8 départements, \$350, équipement, garage. 623-2177. 837921

REFRIGERATEURS, lave-vaisselle, sèche-chaises, laveuses, neufs, endorsements, transport, prix spéciaux. 661-7105. 836113

REFRIGERATEUR pour restaurant ou magasin, poêle à bois, balance, réservoir d'eau, machine à additionner. \$249. 845912

CONGELATEUR brun, debout, 9 pieds cubes, \$150. Tel. 525-8388. 845889

POELE ligne, laveuse, télévision, moteur, courroie strap, barils, plusieurs articles. 524-7108. 847488

UNE visite en engage à rien, matériel 3 pièces, meubles tous styles, pas d'administration. 842-1108. 826-7150. 846128

MATELAS, sommier-casse, 48 pouces \$50, laveuse à planchers commerciale, \$130. lustres. 628-6227. 843394

MOBILIER cuisine, 5 morceaux, \$30, manteau monton Persé, brun, col vison. 14 ans. \$75. 626-6288. 844487

MACHINES écrire, addresseuses, caisses enregistrateuses, bureaux, Goston Lirette. 842-4425. 847108

TELEVISION RCA, portative, 17 pouces, presque neuve, prix à discuter, entre 20 et 22 heures. 815 Pierre-Maury. 837714

CAISSE enregistreuse National pour garage, avec 8 départements, \$350, équipement, garage. 623-2177. 837921

REFRIGERATEURS, lave-vaisselle, sèche-chaises, laveuses, neufs,

MANOIR SALABERRY BEAUPORT 1/2 - 3/2 PIÈCES MEUBLÉES BUANDERIE - PISCINE STATIONNEMENT - AUTOBUS 623-3948

INTERCOM TRES GRANDS 3 1/2 VILLENEUVE AUSSI 4 1/2 pièces, chauffés, éclairés, tapis, toutes commodités. Tél. 667-5032

PLACE PREVERT FACE A HOPITAL CHRIST ROI 3 1/2 x 3 1/2 et 1 1/2 électrique, eau chaude, chauffage, stationnement, auto bus, etc. 667-5032

CENTRE DE BEAUPORT 3 1/2 - 4 1/2 CHAUFFES eau chaude four, stationnement, tél. 661-8951

PLACE ROBERT GIFFARD PRES HOPITAL St Michel, 3 pièces, meubles, \$150, 4 pièces non meubles, \$185, 5 pièces non meubles, \$170, chauffés, eau chaude, tapis, stationnement, auto bus, etc. 667-5032

NEUFS, JOHNNY PARENT LORETTEVILLE 3 1/2 4 1/2 CHAUFFES, éclairés, occupation immédiate ou réservations pour mai, 667-6246 jour, 662-1662 soir. 661554

LIBRE OU TER MAI VILLENEUVE, spacieux 4 pièces, tapis, chauffe, éclairé, auto bus, 667-5032

4 1/2 PIÈCES, chauffe, place de stationnement \$115 à \$125 par mois, près centre d'achats, adressez-vous à: 667-5032

VILLE VANIER 3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2 CHAUFFES eau chaude, électrique, tapis, stationnement, auto bus, etc. 667-5032

BEAUPORT RUE du Collège, 4 1/2 x 3 1/2, 2 pièces, chauffés, eau chaude, four, stationnement, auto bus, etc. 667-5032

AUBAINE, VILLE VANIER 3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2 TAPIS, chauffe, éclairé, auto bus, etc. 667-5032

COURVILLE, BEAUPORT AUSSI VILLENEUVE 4 1/2 x 3 1/2, 2 pièces, chauffés, eau chaude, four, stationnement, auto bus, etc. 667-5032

BEAUPORT 3 1/2 CHAUFFAGE électrique, stationnement, près centre d'achats, école, autobus, libre immédiatement. Réservations acceptées.

3 1/2 - 4 - 4 1/2 NEUFS - TRES GRANDS Modernes, chauffés, éclairés, tapis, stationnement, près centre d'achats, écoles, autobus. Libre immédiatement. Réservations acceptées.

Jour: 667-0238 Soir: 642-1692

420 BANLIEUE LORETTEVILLE, 3 1/2 pièces, 2 pièces, tous services, centre ville, 663-3184

421 MEUBLES BEAUPORT AVENUE ROYALE 2 PIÈCES, \$120, 3 pièces, \$130, 4 pièces, \$140, 5 pièces, \$150, 6 pièces, \$160, 7 pièces, \$170, 8 pièces, \$180, 9 pièces, \$190, 10 pièces, \$200

422 MEUBLES BEAUPORT AVENUE ROYALE 2 PIÈCES, \$120, 3 pièces, \$130, 4 pièces, \$140, 5 pièces, \$150, 6 pièces, \$160, 7 pièces, \$170, 8 pièces, \$180, 9 pièces, \$190, 10 pièces, \$200

423 MEUBLES BEAUPORT AVENUE ROYALE 2 PIÈCES, \$120, 3 pièces, \$130, 4 pièces, \$140, 5 pièces, \$150, 6 pièces, \$160, 7 pièces, \$170, 8 pièces, \$180, 9 pièces, \$190, 10 pièces, \$200

424 MEUBLES BEAUPORT AVENUE ROYALE 2 PIÈCES, \$120, 3 pièces, \$130, 4 pièces, \$140, 5 pièces, \$150, 6 pièces, \$160, 7 pièces, \$170, 8 pièces, \$180, 9 pièces, \$190, 10 pièces, \$200

425 MEUBLES BEAUPORT AVENUE ROYALE 2 PIÈCES, \$120, 3 pièces, \$130, 4 pièces, \$140, 5 pièces, \$150, 6 pièces, \$160, 7 pièces, \$170, 8 pièces, \$180, 9 pièces, \$190, 10 pièces, \$200

426 MEUBLES BEAUPORT AVENUE ROYALE 2 PIÈCES, \$120, 3 pièces, \$130, 4 pièces, \$140, 5 pièces, \$150, 6 pièces, \$160, 7 pièces, \$170, 8 pièces, \$180, 9 pièces, \$190, 10 pièces, \$200

427 MEUBLES BEAUPORT AVENUE ROYALE 2 PIÈCES, \$120, 3 pièces, \$130, 4 pièces, \$140, 5 pièces, \$150, 6 pièces, \$160, 7 pièces, \$170, 8 pièces, \$180, 9 pièces, \$190, 10 pièces, \$200

428 MEUBLES BEAUPORT AVENUE ROYALE 2 PIÈCES, \$120, 3 pièces, \$130, 4 pièces, \$140, 5 pièces, \$150, 6 pièces, \$160, 7 pièces, \$170, 8 pièces, \$180, 9 pièces, \$190, 10 pièces, \$200

429 MEUBLES BEAUPORT AVENUE ROYALE 2 PIÈCES, \$120, 3 pièces, \$130, 4 pièces, \$140, 5 pièces, \$150, 6 pièces, \$160, 7 pièces, \$170, 8 pièces, \$180, 9 pièces, \$190, 10 pièces, \$200

430 MEUBLES BEAUPORT AVENUE ROYALE 2 PIÈCES, \$120, 3 pièces, \$130, 4 pièces, \$140, 5 pièces, \$150, 6 pièces, \$160, 7 pièces, \$170, 8 pièces, \$180, 9 pièces, \$190, 10 pièces, \$200

431 MEUBLES BEAUPORT AVENUE ROYALE 2 PIÈCES, \$120, 3 pièces, \$130, 4 pièces, \$140, 5 pièces, \$150, 6 pièces, \$160, 7 pièces, \$170, 8 pièces, \$180, 9 pièces, \$190, 10 pièces, \$200

421 MEUBLES LEVIS, 3 pièces, chauffe, \$85, 4 St-François, 667-0650, 667-1442

422 MEUBLES ST-PIERRE, 1 pièce, poêle, réfrigérateur, \$100, 667-7753, 661-4014

423 MEUBLES ST-PIERRE, 1 pièce, poêle, réfrigérateur, \$100, 667-7753, 661-4014

424 MEUBLES ST-PIERRE, 1 pièce, poêle, réfrigérateur, \$100, 667-7753, 661-4014

425 MEUBLES ST-PIERRE, 1 pièce, poêle, réfrigérateur, \$100, 667-7753, 661-4014

426 MEUBLES ST-PIERRE, 1 pièce, poêle, réfrigérateur, \$100, 667-7753, 661-4014

427 MEUBLES ST-PIERRE, 1 pièce, poêle, réfrigérateur, \$100, 667-7753, 661-4014

428 MEUBLES ST-PIERRE, 1 pièce, poêle, réfrigérateur, \$100, 667-7753, 661-4014

429 MEUBLES ST-PIERRE, 1 pièce, poêle, réfrigérateur, \$100, 667-7753, 661-4014

430 MEUBLES ST-PIERRE, 1 pièce, poêle, réfrigérateur, \$100, 667-7753, 661-4014

431 MEUBLES ST-PIERRE, 1 pièce, poêle, réfrigérateur, \$100, 667-7753, 661-4014

432 MEUBLES ST-PIERRE, 1 pièce, poêle, réfrigérateur, \$100, 667-7753, 661-4014

433 MEUBLES ST-PIERRE, 1 pièce, poêle, réfrigérateur, \$100, 667-7753, 661-4014

432 MONTCALM CHAMBRE-BODR, permis cuisine, réfrigérateur, chauffe, eau chaude, 667-0650

433 SILLERY CHAMBRE, entrée seule, permis cuisine, chauffe, eau chaude, 667-0650

434 STE-FOY PARE, Neilson, 1038 rue Beauverdre, chambre dans maison récente, 667-0650

435 BUNGALOW STE-FOY, ultra propre, 6 pièces, auto bus, 667-0650

436 RUE LAUZON, STE-FOY MAISON jumelée, construction 1972, 667-0650

437 MAISON jumelée, construction 1972, 667-0650

438 MAISON jumelée, construction 1972, 667-0650

439 MAISON jumelée, construction 1972, 667-0650

440 MAISON jumelée, construction 1972, 667-0650

441 MAISON jumelée, construction 1972, 667-0650

442 MAISON jumelée, construction 1972, 667-0650

443 MAISON jumelée, construction 1972, 667-0650

444 MAISON jumelée, construction 1972, 667-0650

LES ANNONCES CLASSEES

SERVICE TELEPHONIQUE DE 12 HEURES PAR JOUR DE 8H30 A 20H30 DU LUNDI AU VENDREDI

du LE SOLEIL 529-9231

452 PENSIONS POUR ENFANTS PRENDRAIS enfants de tout age, 623-6549

458 LES SAULES DUBERGER NEUFCHATEL MAISON SEULES \$23,400

459 MAISON jumelée, construction 1972, 667-0650

460 MAISON jumelée, construction 1972, 667-0650

461 MAISON jumelée, construction 1972, 667-0650

462 MAISON jumelée, construction 1972, 667-0650

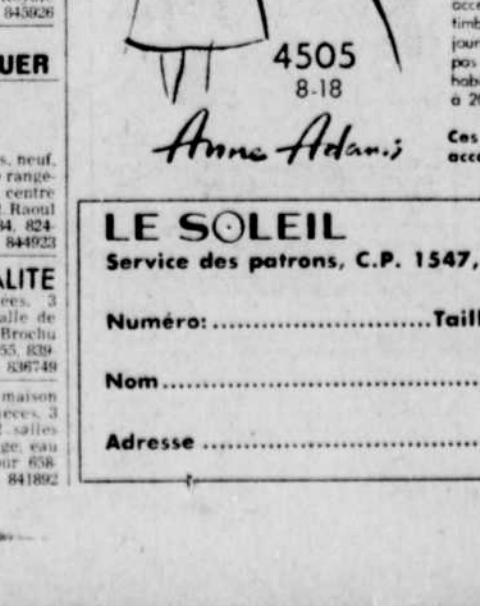
463 MAISON jumelée, construction 1972, 667-0650

464 MAISON jumelée, construction 1972, 667-0650

465 MAISON jumelée, construction 1972, 667-0650

466 MAISON jumelée, construction 1972, 667-0650

PATRON MODE! TOUTE SIMPLE... Voici une robe-tunique que vous aimerez porter lors de soirées, ou encore pendant le jour avec le chemisier assorti. Ce deux-seuls se peuvent être confectionnés en une soirée. Patron N. 4505: grands ours pour dames 8, 10, 12, 14, 16, 18. La tunique de grandeur 12 (huste 34) requiert 2 1/2 verges de 45 pouces; le chemisier, 1 1/2 verge.



LE SOLEIL Service des patrons, C.P. 1547, Québec G1K 7J6

458 LES SAULES DUBERGER NEUFCHATEL MAISONS SEULES

NEUFCHATEL MAISON neuve, 5 pièces, très peu de comptant. Invoilà terrain pavé. 636-9489. 636-9492, 636-9491.

459 LES SAULES DUBERGER NEUFCHATEL MAISONS A REVENUS

NEUFCHATEL 4 logements 3 X 3 1/2 meublés, 5 1/2, comptant \$3000. Parc 663-7975, J. A. Turmel Inc. courtiers. 522-8142.

460 CHAMPLAIN MAISONS SEULES

QUARTIER Latin, maison historique, 9 pièces, excellent état. Michel Roussau, 219-3066, Fiducie Prêt & Revenu, courtiers.

461 CHAMPLAIN MAISONS A REVENUS

MAISON COMMERCIALE DIRECTE du propriétaire, château de la terrasse, voisin du Château Frontenac, vue sur fleuve et sur le parc. Informations, 694-9472.

462 LIMOILOU MAISONS SEULES

MAGNIFIQUE 11 pièces, 31 X 31, garage, piscine, 647-500.

463 LIMOILOU MAISONS A REVENUS

REILLE AUBAINE DEUX 4 PIÈCES DUPLEX 2 étages, non chauffés, possibilité installation chauffage, rue St-Pascal, près Trinité, \$16,000, acompte à discuter. Fiducie du Québec courtier 524-9696, Guy Duchesne 628-4132.

463 LIMOILOU MAISONS A REVENUS

REILLE AUBAINE DEUX 4 PIÈCES DUPLEX 2 étages, non chauffés, possibilité installation chauffage, rue St-Pascal, près Trinité, \$16,000, acompte à discuter. Fiducie du Québec courtier 524-9696, Guy Duchesne 628-4132.

464 LIMOILOU MAISONS A REVENUS

4 LOGEMENTS, 3 1/2 pièces, un 3 pièces, impeccable, prix \$27,000. Bernadette Mayer, 651-6632, Trust Royal, courtier. 656-9699, 847812.

465 MONTCALM MAISONS A REVENUS

3 LOGEMENTS, \$25,000. MAGNIFIQUE chaufferie, brique, système chauffage, rue M. Gagnon 628-6882, Québec Land, courtier 529-8436.

466 ST-JEAN BAPTISTE MAISONS SEULES

371 ST-JEAN 2-7 PIÈCES et local commercial 27 X 20 pieds, carres, prix d'achat \$21,000. Raymond Bertrand, 651-8867, Trust Royal, courtier. 656-8699, 847813.

467 ST-JEAN BAPTISTE MAISONS A REVENUS

MAISON BRÛLÉE RIE RICHELIEU MAISON brulée, 3 pièces, possibilité location rez-de-chaussée, prix réduit. Yvette Cloutier 527-2886, Trust Royal, courtier. 656-8699, 847813.

468 ST-ROCH MAISONS SEULES

MAISON Rue Nelson, 6 pièces, 80,000, H. Laroche courtiers, 651-4447, 656-9582, 847912.

469 ST-ROCH MAISONS A REVENUS

NET \$770, PAR AN 3 REVENUS de 3 pièces, renove à neuf, chauffage électrique, \$8,500, acompte \$3,500. Roger Rheaume, res. 653-4577, Trust Royal, courtier, 656-9699, 847900.

472 CHARLESBOURG MAISONS SEULES

MAISON seule, foyer, 4 chambres, construction récente, par polyvalente, arène, centre d'achat, \$35,000, 7960 Avenue Sully, Charlesbourg est, 628-6336, 847979.

473 CHARLESBOURG MAISONS A REVENUS

MAISON seule avec garage, 28 x 67, 11 pièces, 2 salles de bain, terrain 80 x 130, directement du propriétaire, \$40,000, 629-0500, 849630.

474 RIVE-SUD MAISONS SEULES

MAISON seule, 4 pièces, 20 x 25, 2 salles de bain, terrain 80 x 130, directement du propriétaire, \$40,000, 629-0500, 849630.

472 CHARLESBOURG MAISONS SEULES

MAISON seule, foyer, 4 chambres, construction récente, par polyvalente, arène, centre d'achat, \$35,000, 7960 Avenue Sully, Charlesbourg est, 628-6336, 847979.

473 CHARLESBOURG MAISONS A REVENUS

MAISON seule avec garage, 28 x 67, 11 pièces, 2 salles de bain, terrain 80 x 130, directement du propriétaire, \$40,000, 629-0500, 849630.

474 RIVE-SUD MAISONS SEULES

MAISON seule, 4 pièces, 20 x 25, 2 salles de bain, terrain 80 x 130, directement du propriétaire, \$40,000, 629-0500, 849630.

472 CHARLESBOURG MAISONS SEULES

MAISON seule, foyer, 4 chambres, construction récente, par polyvalente, arène, centre d'achat, \$35,000, 7960 Avenue Sully, Charlesbourg est, 628-6336, 847979.

473 CHARLESBOURG MAISONS A REVENUS

MAISON seule avec garage, 28 x 67, 11 pièces, 2 salles de bain, terrain 80 x 130, directement du propriétaire, \$40,000, 629-0500, 849630.

474 RIVE-SUD MAISONS SEULES

MAISON seule, 4 pièces, 20 x 25, 2 salles de bain, terrain 80 x 130, directement du propriétaire, \$40,000, 629-0500, 849630.

478 STE-FOY MAISONS SEULES

MAGNIFIQUE propriété St-Yves, 11 1/2 étages, brique, 11 pièces, foyer, beau terrain, passage, très bien situé, idéal pour grand hôtel, excellent financement. Les Immeubles Wilfrid Legare Inc. informations, Simone Clément, 683-7873, 843096.

479 STE-FOY MAISONS A REVENUS

796 TERRASSE LAURENTIENNE PRÈS université, 8 revenus, location facile, revenu brut \$10,500. Annette St-Pierre, 653-3761, Trust Royal, courtier 656-9699, 847837.

478 STE-FOY MAISONS SEULES

MAGNIFIQUE propriété St-Yves, 11 1/2 étages, brique, 11 pièces, foyer, beau terrain, passage, très bien situé, idéal pour grand hôtel, excellent financement. Les Immeubles Wilfrid Legare Inc. informations, Simone Clément, 683-7873, 843096.

479 STE-FOY MAISONS A REVENUS

796 TERRASSE LAURENTIENNE PRÈS université, 8 revenus, location facile, revenu brut \$10,500. Annette St-Pierre, 653-3761, Trust Royal, courtier 656-9699, 847837.

478 STE-FOY MAISONS SEULES

MAGNIFIQUE propriété St-Yves, 11 1/2 étages, brique, 11 pièces, foyer, beau terrain, passage, très bien situé, idéal pour grand hôtel, excellent financement. Les Immeubles Wilfrid Legare Inc. informations, Simone Clément, 683-7873, 843096.

479 STE-FOY MAISONS A REVENUS

796 TERRASSE LAURENTIENNE PRÈS université, 8 revenus, location facile, revenu brut \$10,500. Annette St-Pierre, 653-3761, Trust Royal, courtier 656-9699, 847837.

478 STE-FOY MAISONS SEULES

MAGNIFIQUE propriété St-Yves, 11 1/2 étages, brique, 11 pièces, foyer, beau terrain, passage, très bien situé, idéal pour grand hôtel, excellent financement. Les Immeubles Wilfrid Legare Inc. informations, Simone Clément, 683-7873, 843096.

479 STE-FOY MAISONS A REVENUS

796 TERRASSE LAURENTIENNE PRÈS université, 8 revenus, location facile, revenu brut \$10,500. Annette St-Pierre, 653-3761, Trust Royal, courtier 656-9699, 847837.

478 STE-FOY MAISONS SEULES

MAGNIFIQUE propriété St-Yves, 11 1/2 étages, brique, 11 pièces, foyer, beau terrain, passage, très bien situé, idéal pour grand hôtel, excellent financement. Les Immeubles Wilfrid Legare Inc. informations, Simone Clément, 683-7873, 843096.

479 STE-FOY MAISONS A REVENUS

796 TERRASSE LAURENTIENNE PRÈS université, 8 revenus, location facile, revenu brut \$10,500. Annette St-Pierre, 653-3761, Trust Royal, courtier 656-9699, 847837.

478 STE-FOY MAISONS SEULES

MAGNIFIQUE propriété St-Yves, 11 1/2 étages, brique, 11 pièces, foyer, beau terrain, passage, très bien situé, idéal pour grand hôtel, excellent financement. Les Immeubles Wilfrid Legare Inc. informations, Simone Clément, 683-7873, 843096.

479 STE-FOY MAISONS A REVENUS

796 TERRASSE LAURENTIENNE PRÈS université, 8 revenus, location facile, revenu brut \$10,500. Annette St-Pierre, 653-3761, Trust Royal, courtier 656-9699, 847837.

478 STE-FOY MAISONS SEULES

MAGNIFIQUE propriété St-Yves, 11 1/2 étages, brique, 11 pièces, foyer, beau terrain, passage, très bien situé, idéal pour grand hôtel, excellent financement. Les Immeubles Wilfrid Legare Inc. informations, Simone Clément, 683-7873, 843096.

479 STE-FOY MAISONS A REVENUS

796 TERRASSE LAURENTIENNE PRÈS université, 8 revenus, location facile, revenu brut \$10,500. Annette St-Pierre, 653-3761, Trust Royal, courtier 656-9699, 847837.

478 STE-FOY MAISONS SEULES

MAGNIFIQUE propriété St-Yves, 11 1/2 étages, brique, 11 pièces, foyer, beau terrain, passage, très bien situé, idéal pour grand hôtel, excellent financement. Les Immeubles Wilfrid Legare Inc. informations, Simone Clément, 683-7873, 843096.

479 STE-FOY MAISONS A REVENUS

796 TERRASSE LAURENTIENNE PRÈS université, 8 revenus, location facile, revenu brut \$10,500. Annette St-Pierre, 653-3761, Trust Royal, courtier 656-9699, 847837.

478 STE-FOY MAISONS SEULES

MAGNIFIQUE propriété St-Yves, 11 1/2 étages, brique, 11 pièces, foyer, beau terrain, passage, très bien situé, idéal pour grand hôtel, excellent financement. Les Immeubles Wilfrid Legare Inc. informations, Simone Clément, 683-7873, 843096.

479 STE-FOY MAISONS A REVENUS

796 TERRASSE LAURENTIENNE PRÈS université, 8 revenus, location facile, revenu brut \$10,500. Annette St-Pierre, 653-3761, Trust Royal, courtier 656-9699, 847837.

478 STE-FOY MAISONS SEULES

MAGNIFIQUE propriété St-Yves, 11 1/2 étages, brique, 11 pièces, foyer, beau terrain, passage, très bien situé, idéal pour grand hôtel, excellent financement. Les Immeubles Wilfrid Legare Inc. informations, Simone Clément, 683-7873, 843096.

480 BANLIEUE ORSAINVILLE

JUMELÉE, 2 grands 4 pièces, beau terrain, chauffage central, eau chaude, très bon état, conditions, achetez vite! Chantal Roger, 681-2702, Fiducie Prêt & Revenu, courtier. 656-9699, 847832.

480 BANLIEUE ORSAINVILLE

MAGNIFIQUE ORSAINVILLE, brique, terrain pavé, 11,000 pieds carres, garage double, sous-sol fini, 4 chambres, J.P. Gagnard, 658-0430, Trust Royal, courtier. 656-9699, 847832.

480 BANLIEUE ORSAINVILLE

PLACE CAP-ROUGE BUNGALOW neuf 44 X 26, galerie, cheminée double, toit brique, hypothèque 91,2 p.c. J.P. Gagnard, res. 658-0430, Trust Royal, courtier. 656-9699, 847832.

480 BANLIEUE ORSAINVILLE

PLACE CAP-ROUGE DIRECTIONNEL du constructeur, style canadien avec garage, électrique, isolation première classe, faux-plancher, inicie, terrain magnifique, bois, 529-500, 651-1369, 651-6294, 847734.

480 BANLIEUE ORSAINVILLE

ORSAINVILLE BEAUPORT, Chemin Roy, 6 pièces, salon, chauffage central, eau chaude, très bon état, conditions, achetez vite! Chantal Roger, 681-2702, Fiducie Prêt & Revenu, courtier. 656-9699, 847832.

480 BANLIEUE ORSAINVILLE

ORSAINVILLE BEAUPORT, Chemin Roy, 6 pièces, salon, chauffage central, eau chaude, très bon état, conditions, achetez vite! Chantal Roger, 681-2702, Fiducie Prêt & Revenu, courtier. 656-9699, 847832.

480 BANLIEUE ORSAINVILLE

ORSAINVILLE BEAUPORT, Chemin Roy, 6 pièces, salon, chauffage central, eau chaude, très bon état, conditions, achetez vite! Chantal Roger, 681-2702, Fiducie Prêt & Revenu, courtier. 656-9699, 847832.

480 BANLIEUE ORSAINVILLE

ORSAINVILLE BEAUPORT, Chemin Roy, 6 pièces, salon, chauffage central, eau chaude, très bon état, conditions, achetez vite! Chantal Roger, 681-2702, Fiducie Prêt & Revenu, courtier. 656-9699, 847832.

480 BANLIEUE ORSAINVILLE

ORSAINVILLE BEAUPORT, Chemin Roy, 6 pièces, salon, chauffage central, eau chaude, très bon état, conditions, achetez vite! Chantal Roger, 681-2702, Fiducie Prêt & Revenu, courtier. 656-9699, 847832.

480 BANLIEUE ORSAINVILLE

ORSAINVILLE BEAUPORT, Chemin Roy, 6 pièces, salon, chauffage central, eau chaude, très bon état, conditions, achetez vite! Chantal Roger, 681-2702, Fiducie Prêt & Revenu, courtier. 656-9699, 847832.

480 BANLIEUE ORSAINVILLE

ORSAINVILLE BEAUPORT, Chemin Roy, 6 pièces, salon, chauffage central, eau chaude, très bon état, conditions, achetez vite! Chantal Roger, 681-2702, Fiducie Prêt & Revenu, courtier. 656-9699, 847832.

480 BANLIEUE ORSAINVILLE

ORSAINVILLE BEAUPORT, Chemin Roy, 6 pièces, salon, chauffage central, eau chaude, très bon état, conditions, achetez vite! Chantal Roger, 681-2702, Fiducie Prêt & Revenu, courtier. 656-9699, 847832.

480 BANLIEUE ORSAINVILLE

ORSAINVILLE BEAUPORT, Chemin Roy, 6 pièces, salon, chauffage central, eau chaude, très bon état, conditions, achetez vite! Chantal Roger, 681-2702, Fiducie Prêt & Revenu, courtier. 656-9699, 847832.

480 BANLIEUE ORSAINVILLE

ORSAINVILLE BEAUPORT, Chemin Roy, 6 pièces, salon, chauffage central, eau chaude, très bon état, conditions, achetez vite! Chantal Roger, 681-2702, Fiducie Prêt & Revenu, courtier. 656-9699, 847832.

480 BANLIEUE ORSAINVILLE

ORSAINVILLE BEAUPORT, Chemin Roy, 6 pièces, salon, chauffage central, eau chaude, très bon état, conditions, achetez vite! Chantal Roger, 681-2702, Fiducie Prêt & Revenu, courtier. 656-9699, 847832.

480 BANLIEUE ORSAINVILLE

ORSAINVILLE BEAUPORT, Chemin Roy, 6 pièces, salon, chauffage central, eau chaude, très bon état, conditions, achetez vite! Chantal Roger, 681-2702, Fiducie Prêt & Revenu, courtier. 656-9699, 847832.

480 BANLIEUE ORSAINVILLE

ORSAINVILLE BEAUPORT, Chemin Roy, 6 pièces, salon, chauffage central, eau chaude, très bon état, conditions, achetez vite! Chantal Roger, 681-2702, Fiducie Prêt & Revenu, courtier. 656-9699, 847832.

480 BANLIEUE ORSAINVILLE

ORSAINVILLE BEAUPORT, Chemin Roy, 6 pièces, salon, chauffage central, eau chaude, très bon état, conditions, achetez vite! Chantal Roger, 681-2702, Fiducie Prêt & Revenu, courtier. 656-9699, 847832.

480 BANLIEUE ORSAINVILLE

ORSAINVILLE BEAUPORT, Chemin Roy, 6 pièces, salon, chauffage central, eau chaude, très bon état, conditions, achetez vite! Chantal Roger, 681-2702, Fiducie Prêt & Revenu, courtier. 656-9699, 847832.

PLACE NORMANDIE

le seul développement antipollution (à 5 minutes du pont de Québec)

ROUTE 3, MARIE-VICTORIN, ST-NICOLAS CONSTRUCTION SUPÉRIEURE



LE NEUBOURG MAISON NOVELEC A PARTIR DE \$20,400.

8 modèles au choix

BUREAU DES VENTES: 832-4633 832-4634 832-4635

CENTRE NORMANDIE

29 magasins

Quelques locaux disponibles pour location: 832-4633

474 RIVE-SUD MAISONS SEULES

ST-NICOLAS, NEUF PIÈCES/H5 VUE sur fleuve, foyer, originale, balcons, chauffage électrique. Gervais Dayon 525-5673, Québec Land, courtier 529-8456, 847200.

476 SILLERY MAISONS SEULES

NOUVELLE INSCRIPTION RUE MARIART, très alliant cottage, huit pièces, sous-sol fini, salle familiale, chauffage électrique. Gervais Dayon 525-5673, Québec Land, courtier 529-8456, 847200.

478 STE-FOY MAISONS SEULES

NOUVELLE INSCRIPTION RUE MARIART, très alliant cottage, huit pièces, sous-sol fini, salle familiale, chauffage électrique. Gervais Dayon 525-5673, Québec Land, courtier 529-8456, 847200.

479 STE-FOY MAISONS A REVENUS

796 TERRASSE LAURENTIENNE PRÈS université, 8 revenus, location facile, revenu brut \$10,500. Annette St-Pierre, 653-3761, Trust Royal, courtier 656-9699, 847837.

478 STE-FOY MAISONS SEULES

MAGNIFIQUE propriété St-Yves, 11 1/2 étages, brique, 11 pièces, foyer, beau terrain, passage, très bien situé, idéal pour grand hôtel, excellent financement. Les Immeubles Wilfrid Legare Inc. informations, Simone Clément, 683-7873, 843096.

479 STE-FOY MAISONS A REVENUS

796 TERRASSE LAURENTIENNE PRÈS université, 8 revenus, location facile, revenu brut \$10,500. Annette St-Pierre, 653-3761, Trust Royal, courtier 656-9699, 847837.

478 STE-FOY MAISONS SEULES

MAGNIFIQUE propriété St-Yves, 11 1/2 étages, brique, 11 pièces, foyer, beau terrain, passage, très bien situé, idéal pour grand hôtel, excellent financement. Les Immeubles Wilfrid Legare Inc. informations, Simone Clément, 683-7873, 843096.

479 STE-FOY MAISONS A REVENUS

796 TERRASSE LAURENTIENNE PRÈS université, 8 revenus, location facile, revenu brut \$10,500. Annette St-Pierre, 653-3761, Trust Royal, courtier 656-9699, 847837.

478 STE-FOY MAISONS SEULES

MAGNIFIQUE propriété St-Yves, 11 1/2 étages, brique, 11 pièces, foyer, beau terrain, passage, très bien situé, idéal pour grand hôtel, excellent financement. Les Immeubles Wilfrid Legare Inc. informations, Simone Clément, 683-7873, 843096.

479 STE-FOY MAISONS A REVENUS

796 TERRASSE LAURENTIENNE PRÈS université, 8 revenus, location facile, revenu brut \$10,500. Annette St-Pierre, 653-3761, Trust Royal, courtier 656-9699, 847837.

478 STE-FOY MAISONS SEULES

MAGNIFIQUE propriété St-Yves, 11 1/2 étages, brique, 11 pièces, foyer, beau terrain, passage, très bien situé, idéal pour grand hôtel, excellent financement. Les Immeubles Wilfrid Legare Inc. informations, Simone Clément, 683-7873, 843096.

480 BANLIEUE ORSAINVILLE

JUMELÉE, 2 grands 4 pièces, beau terrain, chauffage central, eau chaude, très bon état, conditions, achetez vite! Chantal Roger, 681-2702, Fiducie Prêt & Revenu, courtier. 656-9699, 847832.

480 BANLIEUE ORSAINVILLE

MAGNIFIQUE ORSAINVILLE, brique, terrain pavé, 11,000 pieds carres, garage double, sous-sol fini, 4 chambres, J.P. Gagnard, 658-0430, Trust Royal, courtier. 656-9699, 847832.

480 BANLIEUE ORSAINVILLE

PLACE CAP-ROUGE BUNGALOW neuf 44 X 26, galerie, cheminée double, toit brique, hypothèque 91,2 p.c. J.P. Gagnard, res. 658-0430, Trust Royal, courtier. 656-9699, 847832.

480 BANLIEUE ORSAINVILLE

PLACE CAP-ROUGE DIRECTIONNEL du constructeur, style canadien avec garage, électrique, isolation première classe, faux-plancher, inicie, terrain magnifique, bois, 529-500, 651-1369, 651-6294, 847734.

480 BANLIEUE ORSAINVILLE

ORSAINVILLE BEAUPORT, Chemin Roy, 6 pièces, salon, chauffage central, eau chaude, très bon état, conditions, achetez vite! Chantal Roger, 681-2702, Fiducie Prêt & Revenu, courtier. 656-9699, 847832.

480 BANLIEUE ORSAINVILLE

480 BANLIEUE MAISONS SEULES

LAC MORIN LUXEUSE résidence de 6 pièces, four, garage, car, patio, piscine, terrain 65x3076. Cartier, courtier 681-6389. 836222

480 BANLIEUE MAISONS SEULES

DIRETTEUR constructeur, Château Richer, plus de 20 ans d'expérience, terrain 82x4348, rés. 628-7029. 839900

481 BANLIEUE MAISONS SEULES

PLACEMENT IDEAL 8 LOGEMENTS, tout brick, tous p.c., sur un beau terrain 52x100. Total 527 000. Total Général, courtier 688-8000. 844772

482 NON CLASSIFIEES MAISONS SEULES

VILLENEUVE, 138 avenue Royale, site avant garde, ultra moderne, 6 pièces plus revenu, sur un beau terrain 80x120. J. G. Rochette, 842-2547. 842134

483 MAISONS MOBILES OU PREFABRIQUEES

CARAVANE QUEBEC 1221 DUPLESSIS, AN LORRETE MAISONS GLENDALE, VILLMONT, TENTS, ROULOTTES, STARCRAP, CONFORT, ROULOTTES GLENDALE, APPALACHE, 837-8164. 841079

480 BANLIEUE MAISONS SEULES

STE THERESE, maison 5 ans, chauffage central, beau terrain, bois, bas prix. Pallot courtiers, 625-8432. 841030

480 BANLIEUE MAISONS SEULES

ORSAINVILLE, maison unifamiliale, 5 pièces, libre immédiatement, près écoles, autobus, 687-0738. 842973

481 BANLIEUE MAISONS SEULES

ORSAINVILLE, 16 logements, 4 pièces, moderne, chauffage central, bois, sur un beau terrain 80x120. J. G. Rochette, 842-2547. 842134

482 NON CLASSIFIEES MAISONS SEULES

VILLENEUVE, 138 avenue Royale, site avant garde, ultra moderne, 6 pièces plus revenu, sur un beau terrain 80x120. J. G. Rochette, 842-2547. 842134

483 MAISONS MOBILES OU PREFABRIQUEES

CARAVANE QUEBEC 1221 DUPLESSIS, AN LORRETE MAISONS GLENDALE, VILLMONT, TENTS, ROULOTTES, STARCRAP, CONFORT, ROULOTTES GLENDALE, APPALACHE, 837-8164. 841079

481 BANLIEUE MAISONS SEULES

ORSAINVILLE, 16 logements, 4 pièces, moderne, chauffage central, bois, sur un beau terrain 80x120. J. G. Rochette, 842-2547. 842134

481 BANLIEUE MAISONS SEULES

ORSAINVILLE, 16 logements, 4 pièces, moderne, chauffage central, bois, sur un beau terrain 80x120. J. G. Rochette, 842-2547. 842134

482 NON CLASSIFIEES MAISONS SEULES

VILLENEUVE, 138 avenue Royale, site avant garde, ultra moderne, 6 pièces plus revenu, sur un beau terrain 80x120. J. G. Rochette, 842-2547. 842134

483 MAISONS MOBILES OU PREFABRIQUEES

CARAVANE QUEBEC 1221 DUPLESSIS, AN LORRETE MAISONS GLENDALE, VILLMONT, TENTS, ROULOTTES, STARCRAP, CONFORT, ROULOTTES GLENDALE, APPALACHE, 837-8164. 841079

481 BANLIEUE MAISONS SEULES

ORSAINVILLE, 16 logements, 4 pièces, moderne, chauffage central, bois, sur un beau terrain 80x120. J. G. Rochette, 842-2547. 842134

481 BANLIEUE MAISONS SEULES

ORSAINVILLE, 16 logements, 4 pièces, moderne, chauffage central, bois, sur un beau terrain 80x120. J. G. Rochette, 842-2547. 842134

482 NON CLASSIFIEES MAISONS SEULES

VILLENEUVE, 138 avenue Royale, site avant garde, ultra moderne, 6 pièces plus revenu, sur un beau terrain 80x120. J. G. Rochette, 842-2547. 842134

483 MAISONS MOBILES OU PREFABRIQUEES

CARAVANE QUEBEC 1221 DUPLESSIS, AN LORRETE MAISONS GLENDALE, VILLMONT, TENTS, ROULOTTES, STARCRAP, CONFORT, ROULOTTES GLENDALE, APPALACHE, 837-8164. 841079

481 BANLIEUE MAISONS SEULES

ORSAINVILLE, 16 logements, 4 pièces, moderne, chauffage central, bois, sur un beau terrain 80x120. J. G. Rochette, 842-2547. 842134

481 BANLIEUE MAISONS SEULES

ORSAINVILLE, 16 logements, 4 pièces, moderne, chauffage central, bois, sur un beau terrain 80x120. J. G. Rochette, 842-2547. 842134

482 NON CLASSIFIEES MAISONS SEULES

VILLENEUVE, 138 avenue Royale, site avant garde, ultra moderne, 6 pièces plus revenu, sur un beau terrain 80x120. J. G. Rochette, 842-2547. 842134

483 MAISONS MOBILES OU PREFABRIQUEES

CARAVANE QUEBEC 1221 DUPLESSIS, AN LORRETE MAISONS GLENDALE, VILLMONT, TENTS, ROULOTTES, STARCRAP, CONFORT, ROULOTTES GLENDALE, APPALACHE, 837-8164. 841079

515 LOCAUX A LOUER

LOCAL A louer, 16 x 28, 3016 boul. du Jardin, Drummond, 624-8118. 841019

515 LOCAUX A LOUER

LOCAL commercial, 491, 3ème Avenue, 530 Tel. 692-0506. 839045

515 LOCAUX A LOUER

LOCAL A louer, 16 x 28, 3016 boul. du Jardin, Drummond, 624-8118. 841019

515 LOCAUX A LOUER

LOCAL commercial, 491, 3ème Avenue, 530 Tel. 692-0506. 839045

530 COMMERCES A VENDRE

RESTAURANT A vendre, avec équipement, en opération, possibilité de bar, salon, 83,000 comptant, balance 1100, par mois, logement compris, 678-9642 soir. 843363

530 COMMERCES A VENDRE

RESTAURANT, 60 places, à St-Agathe, 8200, par mois, suite dans un centre commercial à St-Sacrement Tel. 683-1746. 843883

530 COMMERCES A VENDRE

RESTAURANT, 60 places, à St-Agathe, 8200, par mois, suite dans un centre commercial à St-Sacrement Tel. 683-1746. 843883

530 COMMERCES A VENDRE

RESTAURANT, 60 places, à St-Agathe, 8200, par mois, suite dans un centre commercial à St-Sacrement Tel. 683-1746. 843883

LES ANNONCES CLASSEES

SERVICE TELEPHONIQUE DE 12 HEURES PAR JOUR DE 8H30 A 20H30 DU LUNDI AU VENDREDI

Les annonces classées du LE SOLEIL 529-9231

564 TERRAINS A VENDRE

BOULEVARD HAMEL TERRAIN, pourrait convenir pour tout genre de commerce ou affaire. A. Valcourt, 672-6081, Trust General, courtier 688-0680. 844761

564 TERRAINS A VENDRE

ST-EMPIRE, plus de 200 terrains à vendre, boisés, subventionnés par le Gouvernement pour l'installation de services publics. Pour information 9 à 3 heures, 7 à 9 heures p.m., composez 822-4783. 842777

564 TERRAINS A VENDRE

JARDINS Canadiens, Charlebourg ouest, magnifique développement résidentiel, différents grands, vous choisissez, prêt à construire ou à l'achat, 8000 réservoir, votre terrain, 827-8624. 842777

564 TERRAINS A VENDRE

30 210 PIEDS CARRES POSTE commerciale, convenant pour poste essence ou entrepôt. Paul Chabreau, 681-3643, Quebec Land, courtier 529-8436. 842777

564 TERRAINS A VENDRE

STE-ANNE DE BEAUPEUR BEAU terrain, usage multiples, conditions de paiements, 8 p.c. Andrieu Palmirani, 626-3071, Quebec Land, courtier 529-8436. 842777

564 TERRAINS A VENDRE

LAC BEAUPORT TERRAIN, belle situation, entre Belais et Manoir, Gislaine Lehoullier, 683-4783, Trust Royal, courtier 688-0680. 842777

564 TERRAINS A VENDRE

LAC BEAUPORT Terrains de choix, 15 000 p.c. et plus, près 73 Jacques Moisan, 651-5408, Mont Real Trust, courtiers 529-8436. 842777

564 TERRAINS A VENDRE

CHARLESBOURG, place Jean Talon, terrains résidentiels, situés entre avenue Doucet et 57e Rue, info, informations, Roger Lacroix, 628-3284, 681-1257. 842777

564 TERRAINS A VENDRE

CHARLESBOURG-EST TRES beau terrain, 7 000 p.c., prêt à construire, 5700 p.c. au Québec, courtier 529-8436. 842777

564 TERRAINS A VENDRE

LAC BEAUPORT, entouré par club golf, magnifiques terrains, avec vue sur lac et montagnes, 100 p.c. au Québec, courtier 529-8436. 842777

564 TERRAINS A VENDRE

GRAND terrain, 8 385 p.c. carrés, situé sur rue Notre-Dame et André Gide, Anicette Noyelle, 681-8922, 681-8922. 842777

564 TERRAINS A VENDRE

INDUSTRIEL et commercial, boul. Capitale, 10 000 p.c. carrés, 681-8922. 842777



"J'aimerais être enterré près de la mer."

498 MAISONS DEMANDEES

VENTE RAPIDE

AVONS grande demande d'achat maisons seules ou revenus, confiez-nous en la vente, merci de l'attention, Léon Bernier, 661-8104.

FIDUCIE DU QUEBEC

Institution du mouvement des Caisses Populaires Desjardins. 844200

URGENT BESOIN

BUNGALOWS, propriétés à revenus, commerces, entrepôts, terres, fermes, demandes de renseignements, 681-8922.

512 ENTREPOTS A LOUER

ESPACE DISPONIBLE DE 1 000, 2 000, 3 000 p.c. carrés ou plus, pour entrepôt, 681-8922.

PARC COLBERT

BATISSE en béton, incomparable dans Québec, 3000 p.c. carrés, 681-8922.

PARC JEAN-TALON

3 200 PIEDS carrés et 2 000 p.c. carrés, 18 p.c. de hauteur, avec grues automatiques, 681-8922.

ST-MALACHE

HOTEL licencie, revenu très intéressant, vente, 681-8922.

POUR EXECUTIF

INDUSTRIEL, bureau, 10 pièces, possibilité d'augmentation, 681-8922.

CAUSE MALADE

Centre-ville, 10 pièces, clientèle bien établie, 681-8922.

MOTEL

TRES petit, bilan certifié, hypothèque 7 p.c., 681-8922.

ENTREPOTS A VENDRE

QUEBEC BASSE-VILLE, entrepôt, 15 000 p.c. carrés, 681-8922.

511 BUREAUX A LOUER

2860 QUATRE-BORGEAIS STE-FOY, 1 000 PIEDS CARRES STATIONNEMENT WILFRID LEGARE INC. TEL. 653-4945 JOUR. 836363

515 LOCAUX A LOUER

CHARLESBOURG DANS nouveau centre commercial, superficie de 1 000 à 3 000 p.c. carrés, idéal pour compagnie d'assurance, finances, etc., 681-8922.

515 LOCAUX A LOUER

EDIFICE C. ROITAILE 7 EST, ST-VALIER, (coin boul. Langelier et boulevard Charest est). Disponible 15 000 p.c. app. 842556

515 LOCAUX A LOUER

BUREAU aménagé et meublé à louer dans édifice neuf, grand 900 p.c. de surface, 8000 p.c. par mois, 681-8922.

515 LOCAUX A LOUER

BUREAU à louer, libre immédiatement, 1000 p.c. carrés, air climatisé, 681-8922.

515 LOCAUX A LOUER

IMMEUBLES modernes, centre ville et St-Sacrement, ascenseurs, stationnements, 681-8922.

515 LOCAUX A LOUER

BUREAU à louer, 1000 p.c. carrés, air climatisé, 681-8922.

515 LOCAUX A LOUER

BUREAU à louer, 1000 p.c. carrés, air climatisé, 681-8922.

515 LOCAUX A LOUER

BUREAU à louer, 1000 p.c. carrés, air climatisé, 681-8922.

515 LOCAUX A LOUER

BUREAU à louer, 1000 p.c. carrés, air climatisé, 681-8922.

515 LOCAUX A LOUER

BUREAU à louer, 1000 p.c. carrés, air climatisé, 681-8922.

515 LOCAUX A LOUER

BUREAU à louer, 1000 p.c. carrés, air climatisé, 681-8922.

515 LOCAUX A LOUER

BUREAU à louer, 1000 p.c. carrés, air climatisé, 681-8922.

515 LOCAUX A LOUER

BUREAU à louer, 1000 p.c. carrés, air climatisé, 681-8922.

515 LOCAUX A LOUER

BUREAU à louer, 1000 p.c. carrés, air climatisé, 681-8922.

515 LOCAUX A LOUER

BUREAU à louer, 1000 p.c. carrés, air climatisé, 681-8922.

515 LOCAUX A LOUER

BUREAU à louer, 1000 p.c. carrés, air climatisé, 681-8922.

515 LOCAUX A LOUER

BUREAU à louer, 1000 p.c. carrés, air climatisé, 681-8922.

515 LOCAUX A LOUER

BUREAU à louer, 1000 p.c. carrés, air climatisé, 681-8922.

515 LOCAUX A LOUER

BUREAU à louer, 1000 p.c. carrés, air climatisé, 681-8922.

515 LOCAUX A LOUER

BUREAU à louer, 1000 p.c. carrés, air climatisé, 681-8922.

515 LOCAUX A LOUER

BUREAU à louer, 1000 p.c. carrés, air climatisé, 681-8922.

515 LOCAUX A LOUER

BUREAU à louer, 1000 p.c. carrés, air climatisé, 681-8922.

515 LOCAUX A LOUER

BUREAU à louer, 1000 p.c. carrés, air climatisé, 681-8922.

515 LOCAUX A LOUER

BUREAU à louer, 1000 p.c. carrés, air climatisé, 681-8922.

515 LOCAUX A LOUER

BUREAU à louer, 1000 p.c. carrés, air climatisé, 681-8922.

564 TERRAINS A VENDRE

NEUFCHÂTEL, boul. l'Ormeau, 100000 pieds carrés environ en bloc, 0,27 le pied carré. 688-0775. 845218

565 TERRES A VENDRE

LOTIERRE, \$15.000. Belle terre 4x30 arpents, sans bâtiment. E. Bilodeau 631-5160. Québec, land. courtier. 529-8436. 845252

570 TERRAINS A LOUER

VOISIN Barre Autos, bien situé, 1.000 Canardière, grand terrain. 323-3304. 844908

584 TERRES DEMANDÉES

PARTICULIER achèterait plaines, terres, directement du propriétaire, Québec ou banlieue, soit terres à cultiver, terres à bois, terres abandonnées, terres à développement ou grands terrains. 628-0113. 845715

299 COIN DE LA COUTURE

RECHERCHE TISSUS, TISSUS. A PARTIR DE \$0.50 la verge. Singer 324 St-Joseph, 322-8126. 845894

Véhicules-moteurs

619 AUTOS A VENDRE

CONDITIONS — PAIEMENTS 1973-CUTLASS EQUIPEE \$3.650 1973-MUSTANG SPORT \$3.300 1972-CHEVILLE 6 AUTOMATIQUE \$2.650 1972-NOVA 350 AUTOMATIQUE \$2.650 1972-PYRUS 4 VITESSES \$1.800 1971-COUGAR SPORT \$2.950 1971-MONTÉGO - HARD TOP \$2.300 1971-DEMON SPORT \$2.150 1970-OLDSMOBILE DECAPOTABLE \$2.150 1970-XU STANG SPORT \$1.750 1970-HEBEL SEDAN \$1.500 1970-JAVELIN - HARD TOP \$1.800 1969-DART HARD TOP \$1.750 1968-BUICK SABRE \$1.395 1968-CHEVROLET IMPALA \$1.400 1968-OLDSMOBILE CUTLASS \$1.400 1968-OLDSMOBILE CUTLASS \$1.400

620 AUTOS A LOUER

BUICK 1966, très propre, 4 pneus d'hiver, 4500. 622-7338. 845800

AU PRIX COUANT

1972-Ford, 33.000 miles, 1972 Plymouth, 30.000 miles, 1971 Torino, 40.000 miles, 1971 Cadillac, 53.000 miles, 1971 Torino Station, 49.000 miles, 1971 Ford, 64.000 miles, 1971 Acoland, 30.000 miles, 1969 Chevrolet, 40.000 miles, Que-Bourg Auto, 628-7777. 844933

621 AUTOS DEMANDÉS

AUTOS 1965 A 1973 TOUTS modèles, payons argent comptant 1050, bouli. Capucins, 529-5971, 529-6361. 845900

630 CAMIONS A VENDRE

MERCURY 1965, 4 x 4, équipement grille, 4 pneus neufs d'hiver, V8, \$11.000. Tel. 694-1116. 845806

619 AUTOS A VENDRE

FIRENZA 1971, bas millage, très bonne condition, 5000, pneus d'été, hiver, pour 667 7858, soit 967 7304. 845207

630 CAMIONS A VENDRE

FORD Pinto 1973, 8.000 miles, \$2.800, 842-1012. 845811

631 AUTOS A LOUER

BUICK Le Sabre 1968, très propre, 525-6252, 845901

632 AUTOS A LOUER

BUICK Le Sabre 1968, très propre, 525-6252, 845901

633 AUTOS A LOUER

BUICK Le Sabre 1968, très propre, 525-6252, 845901

634 AUTOS A LOUER

BUICK Le Sabre 1968, très propre, 525-6252, 845901

635 AUTOS A LOUER

BUICK Le Sabre 1968, très propre, 525-6252, 845901

636 AUTOS A LOUER

BUICK Le Sabre 1968, très propre, 525-6252, 845901

637 AUTOS A LOUER

BUICK Le Sabre 1968, très propre, 525-6252, 845901

638 AUTOS A LOUER

BUICK Le Sabre 1968, très propre, 525-6252, 845901

639 AUTOS A LOUER

BUICK Le Sabre 1968, très propre, 525-6252, 845901

640 AUTOS A LOUER

BUICK Le Sabre 1968, très propre, 525-6252, 845901

641 AUTOS A LOUER

BUICK Le Sabre 1968, très propre, 525-6252, 845901

642 AUTOS A LOUER

BUICK Le Sabre 1968, très propre, 525-6252, 845901

643 AUTOS A LOUER

BUICK Le Sabre 1968, très propre, 525-6252, 845901

644 AUTOS A LOUER

BUICK Le Sabre 1968, très propre, 525-6252, 845901

645 AUTOS A LOUER

BUICK Le Sabre 1968, très propre, 525-6252, 845901

646 AUTOS A LOUER

BUICK Le Sabre 1968, très propre, 525-6252, 845901

647 AUTOS A LOUER

BUICK Le Sabre 1968, très propre, 525-6252, 845901

ADELBERT



"Et même, ils se ressemblent beaucoup dans certains domaines."

619 AUTOS A VENDRE

FORD Pinto 1973, 8.000 miles, \$2.800, 842-1012. 845811

630 CAMIONS A VENDRE

FORD Pinto 1973, 8.000 miles, \$2.800, 842-1012. 845811

631 AUTOS A LOUER

FORD Pinto 1973, 8.000 miles, \$2.800, 842-1012. 845811

632 AUTOS A LOUER

FORD Pinto 1973, 8.000 miles, \$2.800, 842-1012. 845811

633 AUTOS A LOUER

FORD Pinto 1973, 8.000 miles, \$2.800, 842-1012. 845811

634 AUTOS A LOUER

FORD Pinto 1973, 8.000 miles, \$2.800, 842-1012. 845811

635 AUTOS A LOUER

FORD Pinto 1973, 8.000 miles, \$2.800, 842-1012. 845811

636 AUTOS A LOUER

FORD Pinto 1973, 8.000 miles, \$2.800, 842-1012. 845811

637 AUTOS A LOUER

FORD Pinto 1973, 8.000 miles, \$2.800, 842-1012. 845811

638 AUTOS A LOUER

FORD Pinto 1973, 8.000 miles, \$2.800, 842-1012. 845811

639 AUTOS A LOUER

FORD Pinto 1973, 8.000 miles, \$2.800, 842-1012. 845811

640 AUTOS A LOUER

FORD Pinto 1973, 8.000 miles, \$2.800, 842-1012. 845811

641 AUTOS A LOUER

FORD Pinto 1973, 8.000 miles, \$2.800, 842-1012. 845811

642 AUTOS A LOUER

FORD Pinto 1973, 8.000 miles, \$2.800, 842-1012. 845811

643 AUTOS A LOUER

FORD Pinto 1973, 8.000 miles, \$2.800, 842-1012. 845811

684 AUTOS-NEIGE

ALBAINE Yamaha, 1974, Sk-Route 1971, remorque double, état raisonnable. 687-3048, 667-4671. 846310

684 AUTOS-NEIGE

OLYMPIC 1971, 300 cc, Olympie 1973, 340 cc, remorque double, parfait ordre. Tel. 628-6843. 846003

684 AUTOS-NEIGE

SKIROULE 440, 35 forces, 1971, tout équipé, avec 5550, toile, remorque, carter, 628-3754. 846028

684 AUTOS-NEIGE

BOMBARDIER 1970, parfait ordre, TNT 22 forces, \$325, 523-4270, 524-4047. 847628

684 AUTOS-NEIGE

REMORQUE double pour motoneiges, marque Roulex, servit 2 fois, 842-4961. 847367

684 AUTOS-NEIGE

SKI DOO 1968, modèle 12-3, 18 forces, bon ordre, prix d'automne, \$250, après 6 heures, 872-8973. 846828

684 AUTOS-NEIGE

BOA-SKI 1973, neuve, garantie de saison, 19 forces, prix demande \$675, cause maladie. 842-4463. 846021

684 AUTOS-NEIGE

MOTONEIGE Scorpion, neuve, 1972, 250 miles, 339 cc, 33 forces, 8675, 667-1704 après 3 heures. 845978

684 AUTOS-NEIGE

YAMAHA 328, 44 forces, 1974, équipée au complet, automne, 661-5120 après 6 heures. 845062

684 AUTOS-NEIGE

RTX 447, 1972, moteur 437 cc, indicateur de vitesse, compteur, toile, comme neuf, \$350, 851-9662. 845263

684 AUTOS-NEIGE

MOTONEIGE TNT 1973, 450 miles, à vendre, avec train en bois, remorque, état neuf, 622-3265. 845978

684 AUTOS-NEIGE

SKI-ROULE 1968, motor 28 forces, em-brayage, courroie, neuve, \$300, 628-8428 après 6 heures. 846028

684 AUTOS-NEIGE

TRAILER double, Bombardier, ayant servi 4 fois, \$190, 661-0126. 846022

684 AUTOS-NEIGE

MOTONEIGE 1973, 22 forces, garantie 1 an, \$350, Tel. 842-4331. 845978

684 AUTOS-NEIGE

BOMBARDIER Olympic, 1972, 24 forces, \$61-3633. 846198

684 AUTOS-NEIGE

SKI DOO Bombardier Olympic 1971, après 7 heures le soir 824-2426. 841890

684 AUTOS-NEIGE

ARTIC Cat, 1967, parfait ordre, 8275, 527-3983. 846478

684 AUTOS-NEIGE

BOMBARDIER 1972 Olympic, 309 forces, prix à discuter, 623-4275. 846308

684 AUTOS-NEIGE

BOMBARDIER TNT 440, 1971, parfaite condition. 667-4147. 846310

684 AUTOS-NEIGE

MINI moto-neige, Moto-Ski, 12 forces, état neuf, remorque, 623-6213. 841985

684 AUTOS-NEIGE

BOMBARDIER TNT 440, 1971, propre Olympic, 18 forces, 1970, 626-2061. 847472

684 AUTOS-NEIGE

MOTONEIGE Bombardier 1971, très propre, avec skis, remorque, casques, vendu le tout ou séparément, 849-2639. 847555

684 AUTOS-NEIGE

BOMBARDIER Nordic 440, 1972, à patins, \$695, \$39-4955, \$39-4416. 847307

684 AUTOS-NEIGE

SKI DOO Bombardier modèle TNT, 1972, bas millage, prix \$500, 529-6382. 848035

684 AUTOS-NEIGE

CASQUE et divers articles usagés pour motoneige, particulier, 633-5453. 846963

684 AUTOS-NEIGE

YAMAHA 292 cc, 1974, 3 semaines d'usage, prix discuté, 841-4239. 842384

684 AUTOS-NEIGE

BOMBARDIER Elan, état neuf, 1971, 663-7384. 846036

684 AUTOS-NEIGE

SNOW CRUISER 1966, avec démarreur électrique, aussi carter attachable, 872-1772. 847532

684 AUTOS-NEIGE

SNOW-Prince 1972, 40 forces, trailer double et skis, 843-2992. 845171

684 AUTOS-NEIGE

MOTO-SKI, 28 forces, MG-18, 1971, \$300, Tel. 687-4798. 845691

684 AUTOS-NEIGE

SNOW-PRINCE 1971, état neuf, Tel. 872-1678. 845691

684 AUTOS-NEIGE

ALBAINE, remorque double, skirooule, 1971, 16 forces, \$400, 626-3775. 846237

684 AUTOS-NEIGE

SKI DOO Bombardier, Frierie TNT, 340, 1973, \$32-6382. 846808

684 AUTOS-NEIGE

BOMBARDIER Super Olympic, 1968, bon ordre, très propre, \$300, 527-4866. 844590

684 AUTOS-NEIGE

SKI-ROULE RTX 340, 1973, 11.000 miles, \$500, 661-3003. 846411

684 AUTOS-NEIGE

TNT 1973, 300 miles, avec remorque double, \$1.050, 833-1176. 846005

684 AUTOS-NEIGE

SNOW CRUISER 1967, à vendre, pour prix de départ, 626-9283. 846178

684 AUTOS-NEIGE

NORDIC 24 forces, 1970, démarrage électrique, \$300, 651-4429. 846184

684 AUTOS-NEIGE

SKIROULE RTX 447, 1973, 400 miles, neuf, \$653-3233. 842344

684 AUTOS-NEIGE

TNT 340, 1973, neuve cette année, prix raisonnable, accepte, 872-3129. 842186

684 AUTOS-NEIGE

REMORQUE simple de motoneige, \$75, 628-712. 846303

684 AUTOS-NEIGE

TNT 1971, 22 forces, servi un hiver, état neuf, \$400, 842-3537. 845261

684 AUTOS-NEIGE

YAMAHA G.P. 306, 1971, mécanique excellente, 6 et 7 heures, \$32-2587. 846308

684 AUTOS-NEIGE

BOMBARDIER Olympic 1971, 300 cc, état neuf, 942-0471. 846303

684 AUTOS-NEIGE

BOMBARDIER Olympic, 390, 1971, chenille neuve, parfait ordre, \$400, 842-3738. 846308

684 AUTOS-NEIGE

YAMAHA 1973, 20 hp, \$600, entre 6-7 heures, 527-9198. 847590

684 AUTOS-NEIGE

SLEIGHT pour auto-neige, \$80, après 5 heures, 867-0113. 846303

684 AUTOS-NEIGE

SNOW PONEY 1972, 16 forces, \$274, 661-1723. 846303

684 AUTOS-NEIGE

SNOW-PRINCE 1972, 20 forces, Tel. 661-2839. 846314

684 AUTOS-NEIGE

MOTO-SKI 1968, \$265, 626-9406 le soir. 846033

684 AUTOS-NEIGE

SNOW-JET 1970, 22 forces, \$275, Tel. 842-7197. 846303

684 AUTOS-NEIGE

SNOW-JET 1969, en très bon ordre, 667-7947. 846303

684 AUTOS-NEIGE

SNOW-JET 1970, 634 cc., 872-9621. 842181

684 AUTOS-NEIGE

686 ROULOTTES

ARMAND REMILLARD LTEE DEPOSITAIRE DE LA MAISON MOBILE CHAMPION, 2230 Boulevard Hamel, Route 2, Du Berger 527-9878. Ventes et accessoires de maisons mobiles. Magasin pièces et accessoires des plus complets pour toutes marques. Ouvert tous les soirs de la semaine. 837265

686 ROULOTTES

M & M CARAVANE LTEE 1760, QUEST, BOUL HAMEL MA

DECES et AVIS DIVERS

● RHETORIENS et AMICALES ● FUNERAILLES ● REMERCIEMENTS
● SERVICES ANNIVERSAIRES ● IN MEMORIAM ● FAVEURS

705 AVIS DE DECES

AUDY (Alice Drouin) — A Québec le 23 janvier 1974 à l'âge de 64 ans est décédée dame Alice Drouin, autrefois de Charlesbourg, épouse de monsieur Alphonse Audy. Elle demeurait au 204 rue de la Reine. Les funérailles auront lieu samedi le 26 janvier à 10h.



Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, 253 est St-Joseph, à 9h50 pour l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière Saint-Charles.

Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses belles-sœurs et beau-frère: Mme Philippe Papillon (Odina Audy), Mme Alphonse Drouin (Lucie Guilbault), M. et Mme Joseph Breton (Colombe Dostie), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Le salon sera fermé de 5 à 7 heures.

AUDET (Alfred) — A Ste-Clair, Cte de Dorchester, est décédé M. Alfred Audet, époux de dame Marie Larochelle. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 janvier. Départ du salon funéraire: Gérard Levesque & Fils Enr. à 2h45 pour l'église de Ste-Clair de Dorchester et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, M. et Mme Etienne Watei (Lise), M. et Mme Marc Fortin (Denise), M. et Mme Maurice Rochette (Louise), Hélène et Claire, petits-enfants: Eric, Sébastien, Marc Watei et Isabelle Rochette, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Maurice Fiset, M. et Mme Alexandre Fiset, M. Jean-Baptiste Hardy, M. et Mme Albert Fiset, Mme Fernande Fiset, Mlle Juliette Fiset, M. et Mme Gérard Couture, Sr Béatrice Couture C.N.D., Sr Marguerite Couture N.D.P.S., M. et Mme Jean-Baptiste Perron, M. et Mme Roméo Couture, M. et Mme Dominique Couture, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

BERNIER (Bernadette Dubé) — A Rivière-du-Loup, le 18 janvier 1974, à l'âge de 90 ans, est décédée dame Bernadette Dubé, épouse de feu Charles Bernier. Elle demeurait à St-Ludger de Rivière-du-Loup. Les funérailles ont eu lieu lundi dernier sous la direction du foyer funéraire Gilles Bernier. Elle était la mère de l'abbé Rosaire, curé de Charny, de l'abbé Gilles, curé de Tourville. Elle laisse aussi dans le deuil son fils Roger de Giffard; ses filles et gendres: M. et Mme Roger Tremblay (Monique), de Fort-Feirfield, M. et Mme Victor Gauthier (Fernande), de Charlesbourg, M. et Mme Léopold Courbon (Thérèse) de Rivière-du-Loup, et plusieurs petits-enfants.

BOUCHER (Elzéar) — W A Boischatel, le 23 janvier 1974, à l'âge de 51 ans est décédé monsieur Elzéar Boucher, époux de dame Estelle Trudelle. Il demeurait au 10 rue Aqueduc, Boischatel. Les funérailles auront lieu samedi le 26 janvier à 3h. Départ de la résidence funéraire: F.X. Bouchard Inc., 2290 avenue Royale, Courville à 2h45 pour l'église de Boischatel et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants et son gendre: M. et Mme Denis Giroux (Christiane), Pierre, sa petite-fille Nathalie, son beau-père M. Amédée Trudelle. Ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Alphonse Gagnon (Eugénie), M. et Mme Joseph Boucher, M. et Mme Odina Garneau (Florida), M. et Mme Alexandre Ferland (Albina), M. et Mme Roland Bélanger (Rose), Mme Raymond Crépeau (Cécile), Mme Henri Bouchard, M. et Mme Léandre Huot (Antonia), M. et Mme Georges-Henri Deblois (Thérèse), M. et Mme Gérard Lefebvre (Fernande), Mme Edgar Oumet (Pauline), M. et Mme Jean-Jacques Trudelle, ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins, cousines, neveux et nièces.

BOURDAGES (Pierre) — A Québec, le 23 janvier 1974, à l'âge de 80 ans, est décédé monsieur Pierre Bourdages, époux de feu Marie McGrath. Il demeurait au 140 Avenue Royale, Ste-Pétronille L.O. Les funérailles auront lieu samedi le 26 janvier à 2h00. Départ de la résidence funéraire: F.X. Bouchard Inc., 43 Avenue Royale, Ste-Pétronille, L.O. à 1h45 pour l'église de Ste-Pétronille et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belle-fille: M. et Mme Paul-Gérard Laflamme (Elisa), M. et Mme Zoel Bourdages (Gabrielle Giasson), M. et Mme Albany Benoit (Emma), ses frères et ses belles-sœurs: M. et Mme Joseph Bourdages, M. Jérôme Bourdages, Mme Benoît Briedeau, ainsi que plusieurs petits-enfants.

BYRNE (Thomas Joseph) — A Québec, le 23 janvier 1974, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Thomas Joseph Byrne (Tom), courtier d'assurances, époux de dame Evelyn Snelling. Il demeurait au 1550, Chemin Gomin, Sillery. Les funérailles auront lieu samedi le 26 à 10h30. Départ de la résidence funéraire: Cloutier Ltée, 975 Marguerite Bourgeoys, à 10h15 pour l'église St-Patrick et de là au cimetière St-Patrick. Il laisse dans le deuil son frère, sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme William T. Byrne (Noëlla Guillemette), M. et Mme Laval Pouliot (Betty), Mme Gaston Amyot (Lucille Dupuis); ses beaux-parents, M. et Mme C. Kerr. S.V.P. compenser l'envoi de fleurs par un don à St. Brigid's Home, 1645 Chemin St-Louis, Sillery.

CLOUTIER (Claudette Gagnon) — A Québec, le 23 janvier 1974, à l'âge de 29 ans est décédée Claudette Gagnon, épouse de M. Rosaire Cloutier. Elle demeurait au 518 rue Turgeon, Qué. Les funérailles auront lieu samedi, le 26 janvier à 9h. Départ de la résidence funéraire: Sylvio Marceau Inc., 224 St-Vallier Ouest, à 8h45 pour l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière Saint-Charles. Le salon est fermé de 5 à 7 heures.

COUTURE (Marguerite Fiset) — A St-Augustin, le 22 janvier 1974, est décédée dame Marguerite Fiset, épouse de Léopold Couture. Les funérailles auront lieu samedi le 26 janvier à 10h30. Départ du salon funéraire: Albert Rochette, 354, Route Rurale, St-Augustin à 10h20 pour l'église de St-Augustin et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, M. et Mme Etienne Watei (Lise), M. et Mme Marc Fortin (Denise), M. et Mme Maurice Rochette (Louise), Hélène et Claire, petits-enfants: Eric, Sébastien, Marc Watei et Isabelle Rochette, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Maurice Fiset, M. et Mme Alexandre Fiset, M. Jean-Baptiste Hardy, M. et Mme Albert Fiset, Mme Fernande Fiset, Mlle Juliette Fiset, M. et Mme Gérard Couture, Sr Béatrice Couture C.N.D., Sr Marguerite Couture N.D.P.S., M. et Mme Jean-Baptiste Perron, M. et Mme Roméo Couture, M. et Mme Dominique Couture, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

DEMERES (Rosaire) — A l'Hôpital Christ-Roi, le 23 janvier 1974, à l'âge de 64 ans et 11 mois, est décédé Monsieur Rosaire Demeres, constable à l'Assemblée nationale, époux de feu Janette Dubois. Il demeurait au 181 ouest, rue des Pins, autrefois de St-Apollinaire et de Ville-roy. Les funérailles auront lieu samedi, le 26 janvier, à 3h. Départ des salons: Beaudoin & Ferland Ltée, 36, rue de l'Eglise, St-Apollinaire et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants: Léandre (Lisette Boucher) de Villeroi, Lauréanna (Mme Benoit Mercier) de Plessisville, Marcial (Denise Bourgault) de Villeroi, M. et Mme Michel Soucy (Ghislaine) et 10 petits-enfants; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Stéphane Demers de St-Apollinaire, M. et Mme Wilfrid Boucher (Exilia) de Laurier Station, M. Ernest Desrochers (Aïda) de St-Flavien, M. et Mme Gérard Croteau (Rosilda) de St-Flavien, M. Alfred Moreau (Zénaïde Dubois) de St-Apollinaire, M. Joséph Dubois de St-Flavien, M. et Mme Amédée Courcy de St-Gregoire de Montmorency, M. Apollinaire Courcy (Antoinette Dubois) d'Arvida, M. et Mme Louis Dubois de Montréal, M. et Mme Wilfrid Gingras (Véronique) de Montréal, M. et Mme Fernand Dubois de St-Flavien, M. et Mme Aimé Desrochers (Anaïs) de Cap de la Madeleine, M. Léonide Bergeron (Léontine) de Montréal, Mme Philibert Dubois de Lewiston, Maine, M. et Mme Roméo Gingras (Rose) de Québec, M. Amédée Dubois de Québec, M. et Mme André Dubois de Montréal, plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Le salon sera fermé de 5h à 7h. Il était Chevalier de Colomb, 4e degré de l'Assemblée Abbé François Pilote du 4e degré.

DERY (Albertine Frenette) — A Québec, le 23 janvier 1974, à l'âge de 90 ans, est décédée Dame Albertine Frenette, épouse de feu M. J. Aimé Dery, président fondateur de St-Lawrence Paper Bag Ltd. Les funérailles auront lieu samedi le 26 janvier 1974 à 10h. Départ de la résidence funéraire: Cloutier Ltée, 975 Marguerite Bourgeoys, Québec à 9h40 pour l'église St-Coeur-de-Marie et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses enfants, belles-filles et gendres, M. et Mme Louis (Géraldine), M. et Mme Louis Philippe Robitaille (Carmen), N. le Juge et P. Gérard Laroche (Lilianne), M. et Mme Aimé Dery (Madeleine O'Neill), M. et Mme Paul Dery (Marthe Falard), Mlle Gabrielle Dery; plusieurs petits-enfants, sa sœur: Mme Marc Gaudry (Marie-Ange Frenette); ainsi que plusieurs neveux et nièces. Compenser l'envoi de fleurs par un don à l'Institut National Canadien pour les Aveugles, 1550 Dorchester Nord, Québec.

GAGNON (Amélie Chouinard) — A Lauzon le 23 janvier 1974 à l'âge de 83 ans est décédée dame Amélie Chouinard, épouse de feu Pierre Gagnon. Elle demeurait au 23 rue St-Narcisse, Lauzon. Les funérailles auront lieu samedi à 3h30. Départ de: Gilbert & Turgeon Ltée, 203 St-Joseph à 3h15 pour l'église de Lauzon et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Wilfrid Bourgault (Gilberte), M. et Mme Jean Julien Gagnon (Rita Tardif), Mlle Solange Gagnon, 11 petits-enfants, 2 arrière-petits-enfants, frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Edmond Pellerin (Léa Chouinard), M. et Mme Euclide Chouinard (Aline Chouinard), M. et Mme Donat Chouinard (Marie-Anne Violette), M. Robert Chouinard, M. et Mme Arthur Bourgault (Yvonne Chouinard), Mme Edmond Chouinard, Mme Gilbert Chouinard.

GIROUX (Emma Labbé) — A Québec, le 21 janvier 1974, à l'âge de 85 ans, est décédée Emma Labbé, épouse en 1ère nœud de feu Antonio Paradis et en 2e de M. Albert Giroux. Elle demeurait au Foyer Notre-Dame - de - Lourdes. Les funérailles auront lieu vendredi à 9h. Départ de la résidence funéraire: Sylvio Marceau Inc., 224 ouest, St-Vallier à 8h45 pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil sa sœur: Mme Jean-Baptiste Blouin.

GRENON (Régina Vézina) — A Québec, le 21 janvier 1974, à l'âge de 66 ans et 4 mois, est décédée dame Régina Vézina, épouse de feu F.-X. Grenon. Elle demeurait au 1512, rue Maufils. Les funérailles auront lieu vendredi 25 janvier à 14h30. Départ du foyer funéraire: J. Bouchard & Fils Ltée, 1740 avenue Bardy à 14h15 pour l'église St-Pascal Maizerets et de là au cimetière St-Charles (St-Vallier ouest). Elle laisse dans le deuil ses filles, gendres, M. et Mme Louis-Georges Harvey (Marie-Luce), Mme Marc Thiffault (Fernande), M. et Mme Raoul Smith (Jeanne d'Arc), M. et Mme Raymond Harvey (Frédéric), ses fils, belles-filles, M. et Mme François Grenon (Jacqueline Leblanc), M. et Mme Fernand Grenon (Louise Gervais), M. Roger Grenon; ses sœurs, frères, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Albert Simonneau, Mme Armand L'Heureux, M. Antoine Roy, M. et Mme Lucien Roy, M. et Mme Pierre Lepage, M. et Mme Benoit Vaillancourt, M. et Mme Charles-Auguste Vézina, M. et Mme Philippe Vézina, M. et Mme François Xavier Vézina, M. Jean Vézina, M. et Mme François Lavoie, M. et Mme Louis Poitras; plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera ouvert de 2h à 5h et 7h à 10h.

HUDON (Odile) — A l'Uôtel-Dieu de Québec, le 23 janvier 1974, à l'âge de 41 ans, est décédée Mlle Odile Hudon, fille de feu Ludger Hudon et de feu Augustin Pelletier. Elle demeurait au 1003, 5ème Rue, La Pocatière. Les funérailles auront lieu samedi le 26 janvier à 2h30. Départ de la résidence funéraire: Marius Pelletier 408, 9ème Rue La Pocatière à 2h20 pour la Cathédrale de la Pocatière et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses frères et sœurs, Paul, Gérard, Roland, Marguerite, Marcelle, Aïse, sœur Hélène, Jean-Baptiste, Mme Jean-Paul Bérubé (Marie-Paule), Jean-Bruno, Lucien, l'abbé Odilon, Lucie, ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces.

LABERGE (Gilbert) — A Montréal le 23 janvier 1974, à l'âge de 57 ans est décédé M. Gilbert Laberge époux de dame Marguerite C. Després. Les funérailles auront lieu samedi à 10h30. Départ du salon funéraire: Laurent Normand, 115, rue St-Louis, Montmagny à 10h15 pour l'église St-Thomas et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Yvon Joubert (Louise Laberge), M. et Mme Richard Laberge (Lise Briand), M. et Mme Robert Bastien (Diane Laberge), son frère M. Camille Laberge (Annette Cadieux); ses sœurs: Mme Jean Cloutier (Argentine), Mme Roch Gaudreault (Marie-Ange), Mme Bernard Loiselle (Marie-Louise), Mme René Paquet (Antoinette), Mme Elphège Pelletier (Marie-Paule).

LANGLOIS (J. Léo) — A Québec, le 24 janvier 1974, à l'âge de 76 ans, est décédé M. J. Léo Langlois, ancien président du Club de Réforme, ex-gérant de Kaufman Rubber et ex-gérant de Sunbeam Shoes, époux de dame Marguerite Noreau. Il demeurait au 250 Grande-Allée ouest, app. 1702. Les funérailles auront lieu lundi à 10h. Départ de la résidence funéraire: Cloutier Ltée, 975, rue Marguerite Bourgeoys, Québec à 9h40 pour l'église St-Coeur-de-Marie et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses enfants, belles-filles et gendres, M. et Mme Louis (Géraldine), M. et Mme Louis Philippe Robitaille (Carmen), N. le Juge et P. Gérard Laroche (Lilianne), M. et Mme Aimé Dery (Madeleine O'Neill), M. et Mme Paul Dery (Marthe Falard), Mlle Gabrielle Dery; plusieurs petits-enfants, sa sœur: Mme Marc Gaudry (Marie-Ange Frenette); ainsi que plusieurs neveux et nièces. Compenser l'envoi de fleurs par un don à l'Institut National Canadien pour les Aveugles, 1550 Dorchester Nord, Québec.

PERREAULT (André) — A Ste-Anne-de-Beaupré le 22 janvier 1974, à l'âge de 78 ans est décédé M. André Perreault, époux de dame Marie-Anne Tremblay. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 janvier à 2h. Départ du funérarium de l'Association Coopérative, 10195 Avenue Royale à 1h45 pour la Basilique de Ste-Anne et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants Jacques (Anita Gagnon), Jacqueline, Roland (Raphaëla Bélanger), Rolande (Mme Michel Juneau), Ghislaine (Mme Jacques Desrochers), Marc (Lisette Racicot), sa sœur: Berthe (Mme Georges Gagné); son beau-frère Gérard Tremblay; sa belle-sœur, Mme Elzéar Tremblay. Salon fermé de 3h à 7h.

RANCOURT (Marcel) — A Québec, le 23 janvier 1974, à l'âge de 47 ans, est décédé Marcel Rancourt, agent d'affaires, époux de dame Thérèse Grenier (autrefois de St-Georges de Beauce). Il demeurait au 465 est, Grande-Allée, Québec. Les funérailles auront lieu samedi matin, le 26 janvier, à 9h30. Départ du salon de La Coopérative Funéraire du Plateau à 2h00 pour les Franciscains à 9h15 pour l'église St-Coeur-de-Marie et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: sa fille Nicole et son fils Pierre; ses frères et sœur: Lucien, m.s.c., Louis-Georges et Gabrielle; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Emile Rencout (Cora Bisson), Mme Adalbert Grou, M. Mme Donat Morin (Yvette Grenier), M. Laurent Grenier, Mme Marguerite Pelletier, Mme Marie-Thérèse Demers (Gabrielle Rancourt), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Salon fermé de 5h à 7h.

SHIELDS (Jean-Paul) — A Québec le 21 janvier 1974, à l'âge de 48 ans, est décédé Jean-Paul Shields, ministre chasse et pêche, fils de M. Joseph Shields et de feu dame Alice Éclair. Il demeurait au 26, rue Ste-Ursule. Les funérailles auront lieu samedi à 9h30. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc. 270, rue Marie de l'Incarnation à 9h15 pour l'église St-Joseph et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil son père, ses frères et sœurs, beaux-frères, belles-sœurs: M. Joseph Shields, M. et Mme Lucien Shields (Maria Thibault), M. et Mme Robert Blais (Rita), Sr. Irene Shields S.C.S.L., Mme Roméo Grégoire (Madeleine), M. et Mme Roger Shields (Jeannine Laroche), M. et Mme Hubert Shields (Gisèle Chabot), M. et Mme Jean-Guy Perron (Angèle), plusieurs neveux et nièces, oncles et tantes. Salon fermé de 5 à 7h.

SIMARD (Marie Tremblay) — A Giffard, le 22 janvier 1974, à l'âge de 77 ans et 4 mois, est décédée dame Marie Tremblay, épouse de monsieur M. Arthur Simard. Elle demeurait au 3055, rue St-Samuel, Giffard. Les funérailles auront lieu samedi le 26 janvier. Départ de la résidence funéraire: Wilbrod Robert Inc., 3221, avenue Royale Giffard à 9h45 pour l'église de Notre-Dame de l'Espérance et de là au cimetière de Baie St-Paul. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, Joseph (Marie-Alice Guay), François (Patricia Côté), Paul (Rosette Fortin), André (Huguette Boucher), Rose-Anna (Mme André Duchesne), Aline (Mme Louise Philippe Dufour), Simone (Mme Maurice Garneau), Gisèle (Mme Bertrand Lavoie), son frère Oscar, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Elzéar Simard, M. et Mme Roméo Simard, Mme Wilfrid Drapeau, Mme Freddie Guay, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera fermé de 5 à 7h.

THERRIEN (Edmond) — A Lévis le 23 janvier 1974, à l'âge de 77 ans, est décédé Monsieur Edmond Thérien époux de dame Hermance Chapman. Il demeurait au 2A Curé Pelletier, Bienville. Les funérailles auront lieu samedi le 26 janvier à 2h30. Départ de: Gilbert & Turgeon Ltée, 9 rue Commerciale, Bienville à 2h15 pour l'église de Bienville et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Henri Roy (Viviane), Mme Robert Guay (Madeleine), M. et Mme Fernand Thérien (Doris), M. et Mme Jean-Paul Thérien (Monique), ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs: Mlle Adriane et Marie-Marthe Thérien, M. et Mme Arthur Thérien, Mme Alonzo Routhier, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, cousins, cousines.

TOUSSAINT (Armand) — A Courville le 22 janvier 1974, à l'âge de 63 ans, est décédé Monsieur Armand Toussaint époux de dame Jeannette Papillon. Il demeurait au 2577, avenue Dusseau, Courville. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 janvier à 2h. Départ de la résidence funéraire: Wilbrod Robert Inc., 738, avenue Royale, Beaufort à 1h30 pour l'église de Courville et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants Claire (Mme Jacques Caron), Nicole (Mme Yves Toussaint), Jean (Germaine Genest), Joy (Léonie), Denis, son petit-fils David; ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs: Mme Georges Toussaint (Laurette Gauthier), M. et Mme Gérard Toussaint (Rita Vézina), M. et Mme Ernest Renaud (Aline Toussaint), Mme Rosaire Légaré (Irène), M. et Mme Roland Légaré (Maria), M. et Mme Joseph Fournier (Déla Légaré), M. et Mme Rosaire Légaré (Léa), M. et Mme Jean-Guy Petticlerc (Marie-Jeanne), M. et Mme Laureat Légaré, M. et Mme Ludger Lavallée (Marguerite), M. Maurice Papillon, M. et Mme Bruno Papillon, M. et Mme René Papillon. Le salon sera fermé de 5 à 7h.

VINER (Dorothea R.) — A Sillery, le 23 janvier 1974, est décédée dame Dorothea Essina James, épouse de feu R.A. Viner. Elle demeurait au 2590, Sillery Plaza. Les funérailles auront lieu mercredi le 25 janvier à 2h30. Départ du funérarium: Lépine Ltée, 1584, Chemin St-Louis à 2h15 pour l'église St-Michel Church et de là au cimetière Mount Hermon. Elle laisse dans le deuil son fils et ses belles-filles, M. et Mme R.E.G. Viner (Catherine Boyd), Mme Charles Viner (Rita Demers), ses petits-enfants, Rosemary, Johan et James.

WILBROD ROBERT INC. 3221, Avenue Royale Giffard

WILBROD ROBERT INC. 738, Avenue Royale Beaufort

WILBROD ROBERT INC. 3221, Avenue Royale Giffard

WILBROD ROBERT INC. 738, Avenue Royale Beaufort

WILBROD ROBERT INC. 3221, Avenue Royale Giffard

WILBROD ROBERT INC. 738, Avenue Royale Beaufort

WILBROD ROBERT INC. 3221, Avenue Royale Giffard

WILBROD ROBERT INC. 738, Avenue Royale Beaufort

WILBROD ROBERT INC. 3221, Avenue Royale Giffard

WILBROD ROBERT INC. 738, Avenue Royale Beaufort

WILBROD ROBERT INC. 3221, Avenue Royale Giffard

WILBROD ROBERT INC. 738, Avenue Royale Beaufort

WILBROD ROBERT INC. 3221, Avenue Royale Giffard

WILBROD ROBERT INC. 738, Avenue Royale Beaufort

WILBROD ROBERT INC. 3221, Avenue Royale Giffard

WILBROD ROBERT INC. 738, Avenue Royale Beaufort

WILBROD ROBERT INC. 3221, Avenue Royale Giffard

WILBROD ROBERT INC. 738, Avenue Royale Beaufort

WILBROD ROBERT INC. 3221, Avenue Royale Giffard

WILBROD ROBERT INC. 738, Avenue Royale Beaufort

WILBROD ROBERT INC. 3221, Avenue Royale Giffard

WILBROD ROBERT INC. 738, Avenue Royale Beaufort

WILBROD ROBERT INC. 3221, Avenue Royale Giffard

WILBROD ROBERT INC. 738, Avenue Royale Beaufort

WILBROD ROBERT INC. 3221, Avenue Royale Giffard

WILBROD ROBERT INC. 738, Avenue Royale Beaufort

WILBROD ROBERT INC. 3221, Avenue Royale Giffard

WILBROD ROBERT INC. 738, Avenue Royale Beaufort

WILBROD ROBERT INC. 3221, Avenue Royale Giffard

WILBROD ROBERT INC. 738, Avenue Royale Beaufort

WILBROD ROBERT INC. 3221, Avenue Royale Giffard

WILBROD ROBERT INC. 738, Avenue Royale Beaufort

WILBROD ROBERT INC. 3221, Avenue Royale Giffard

WILBROD ROBERT INC. 738, Avenue Royale Beaufort

WILBROD ROBERT INC. 3221, Avenue Royale Giffard

WILBROD ROBERT INC. 738, Avenue Royale Beaufort

WILBROD ROBERT INC. 3221, Avenue Royale Giffard

WILBROD ROBERT INC. 738, Avenue Royale Beaufort

WILBROD ROBERT INC. 3221, Avenue Royale Giffard

WILBROD ROBERT INC. 738, Avenue Royale Beaufort

WILBROD ROBERT INC. 3221, Avenue Royale Giffard

WILBROD ROBERT INC. 738, Avenue Royale Beaufort

WILBROD ROBERT INC. 3221, Avenue Royale Giffard

WILBROD ROBERT INC. 738, Avenue Royale Beaufort

WILBROD ROBERT INC. 3221, Avenue Royale Giffard

WILBROD ROBERT INC. 738, Avenue Royale Beaufort

WILBROD ROBERT INC. 3221, Avenue Royale Giffard

WILBROD ROBERT INC. 738, Avenue Royale Beaufort

WILBROD ROBERT INC. 3221, Avenue Royale Giffard

WILBROD ROBERT INC. 738, Avenue Royale Beaufort

WILBROD ROBERT INC. 3221, Avenue Royale Giffard

WILBROD ROBERT INC. 738, Avenue Royale Beaufort

WILBROD ROBERT INC. 3221, Avenue Royale Giffard

WILBROD ROBERT INC. 738, Avenue Royale Beaufort

WILBROD ROBERT INC. 3221, Avenue Royale Giffard

WILBROD ROBERT INC. 738, Avenue Royale Beaufort

WILBROD ROBERT INC. 3221, Avenue Royale Giffard

WILBROD ROBERT INC. 738, Avenue Royale Beaufort

WILBROD ROBERT INC. 3221, Avenue Royale Giffard

WILBROD ROBERT INC. 738, Avenue Royale Beaufort

WILBROD ROBERT INC. 3221, Avenue Royale Giffard

WILBROD ROBERT INC. 738, Avenue Royale Beaufort

WILBROD ROBERT INC. 3221, Avenue Royale Giffard

WILBROD ROBERT INC. 738, Avenue Royale Beaufort

WILBROD ROBERT INC. 3221, Avenue Royale Giffard

WILBROD ROBERT INC. 738, Avenue Royale Beaufort

WILBROD ROBERT INC. 3221, Avenue Royale Giffard

WILBROD ROBERT INC. 738, Avenue Royale Beaufort

WILBROD ROBERT INC. 3221, Avenue Royale Giffard

WILBROD ROBERT INC. 738, Avenue Royale Beaufort

WILBROD ROBERT INC. 3221, Avenue Royale Giffard

WILBROD ROBERT INC. 738, Avenue Royale Beaufort

WILBROD ROBERT INC. 3221, Avenue Royale Giffard

WILBROD ROBERT INC. 738, Avenue Royale Beaufort

WILBROD ROBERT INC. 3221, Avenue Royale Giffard

WILBROD ROBERT INC. 738, Avenue Royale Beaufort

WILBROD ROBERT INC. 3221, Avenue Royale Giffard

WILBROD ROBERT INC. 738, Avenue Royale Beaufort

WILBROD ROBERT INC. 3221, Avenue Royale Giffard

WILBROD ROBERT INC. 738, Avenue Royale Beaufort

WILBROD ROBERT INC. 3221, Avenue Royale Giffard

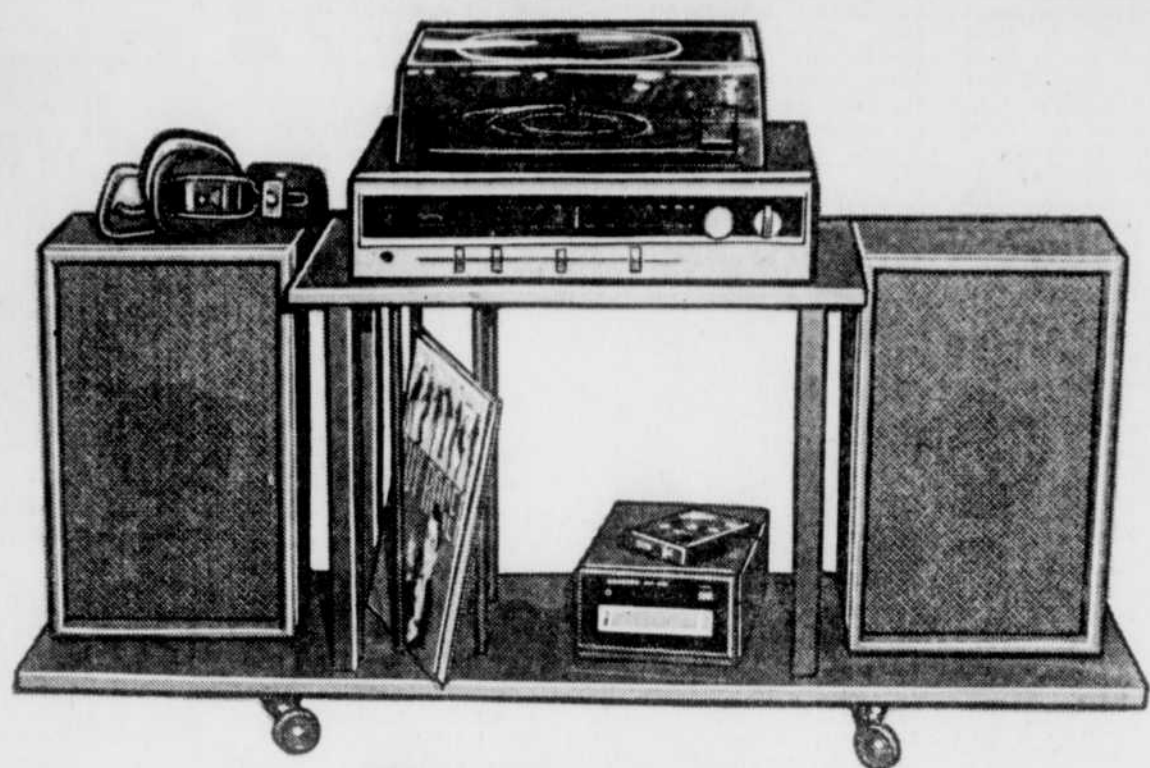
WILBROD ROBERT INC. 738, Avenue Royale Beaufort

WILBROD ROBERT INC. 3221, Avenue

Paquet

CENTRE-VILLE

PLACE LAURIER



Chaîne stéréo **LLOYD'S** à 9 éléments

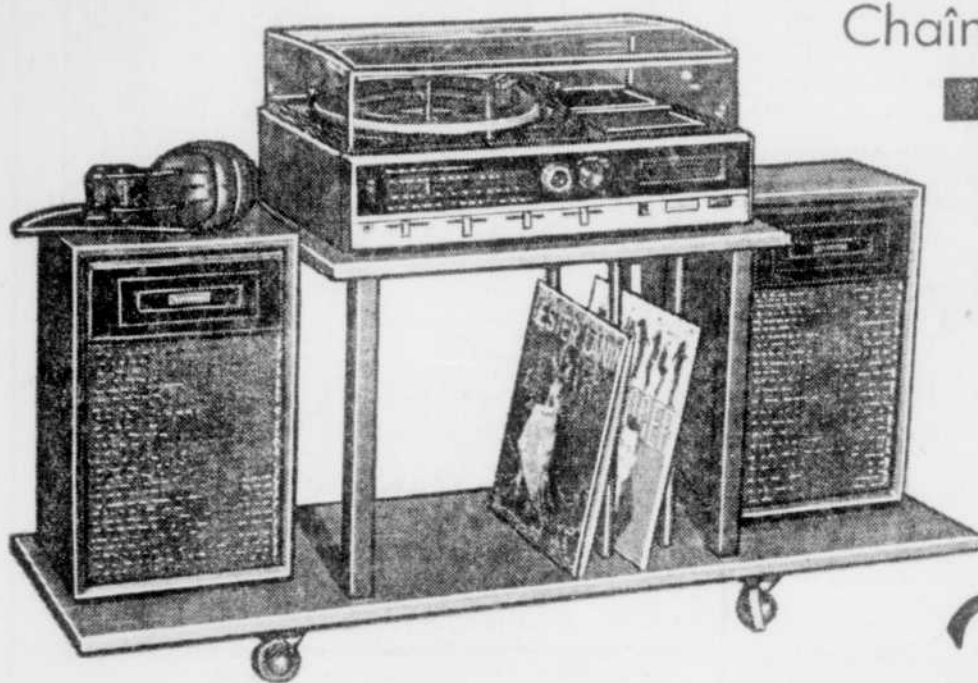
Amplificateur stéréo incorporé comportant un récepteur AM/FM stéréo à curseurs linéaires pour le volume, l'équilibrage stéréo et le réglage des graves et des aigus. Deux enceintes Lloyd's de haut calibre. Table roulante à étagères latérales. Casque d'écoute à coussins d'oreille. Deux disques 33 tours et une cartouche 8 pistes pré-enregistrée.

Spécial

279⁹⁹

Rég. 325.00

Tourne-disques, r. 65, 5e, Centre-Ville et r. 865, Place Laurier 1er.



Chaîne stéréophonique

LLOYD'S

hors série

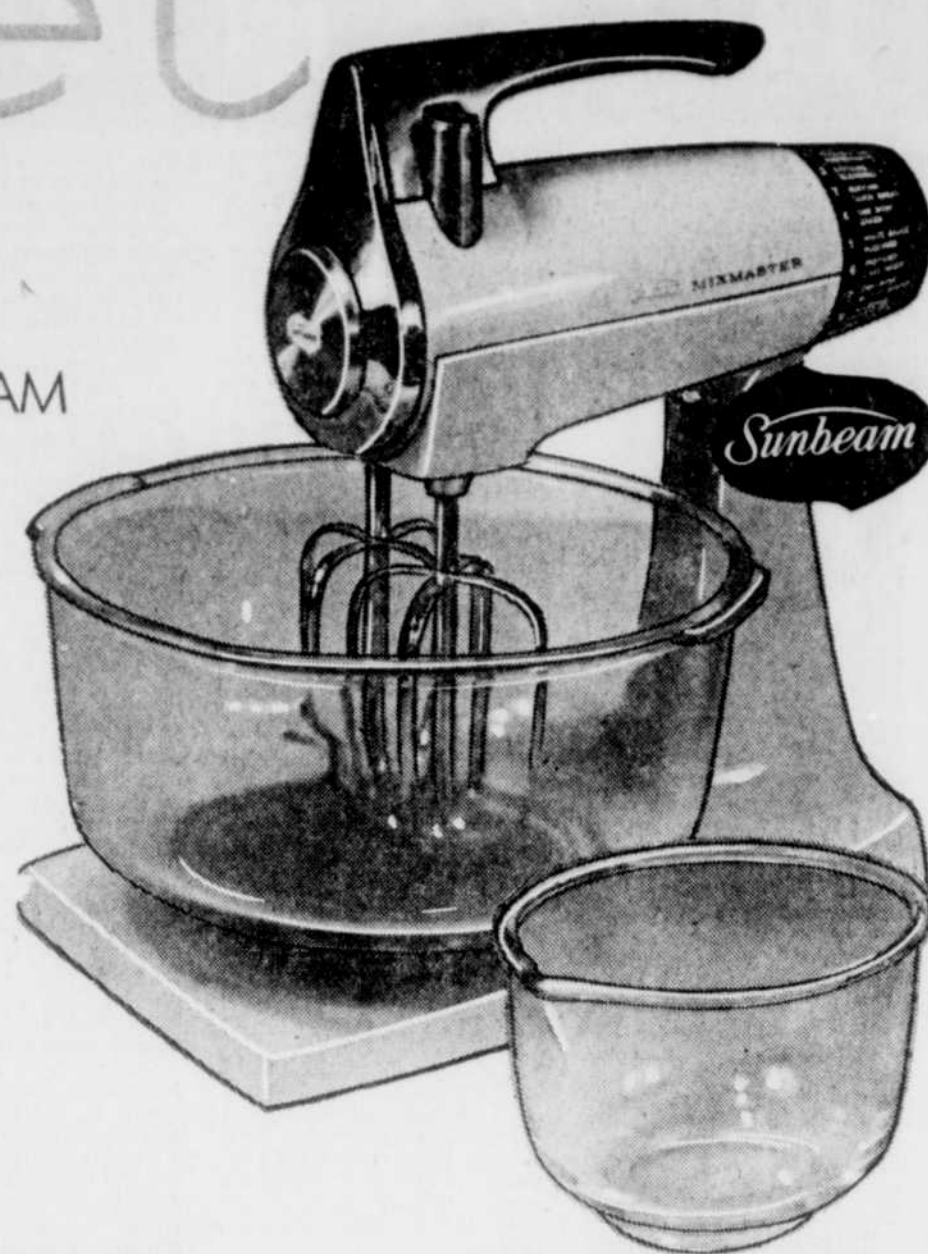
La platine BSR est livrée avec un couvercle antipoussière et offre une reproduction stéréo. Bras de lecture réglable, levier de repérage de l'aiguille, dispositif anti-patinage, cellule céramique à aiguille en rubis. Deux haut-parleurs, table roulante à tablettes débordantes. Casque d'écoute, deux disques 33 tours et une cartouche 8 pistes.

Spécial

279⁹⁹

Rég. 325.00

Tourne-disques, r. 65, 5e, Centre-Ville et r. 865, Place Laurier 1er.



Malaxeur SUNBEAM

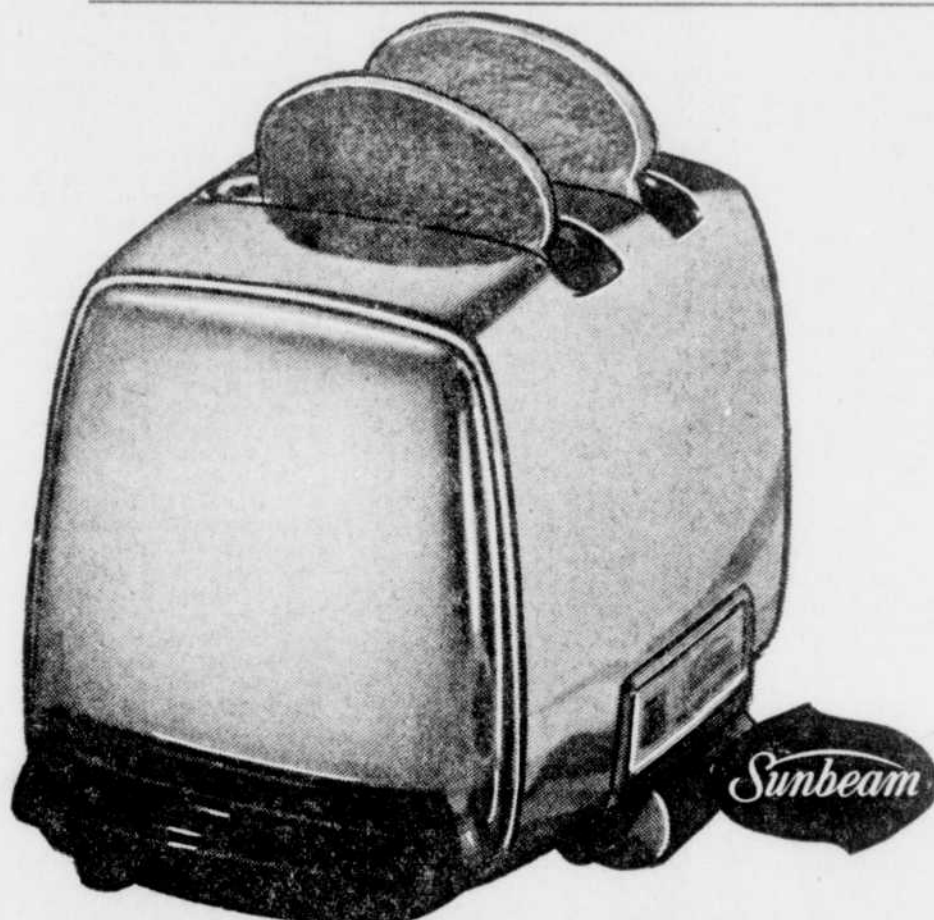
Modèle de luxe avec moteur puissant de 200 watts. Sélection de 12 vitesses de mélange. Les vitesses sont contrôlées automatiquement du bol et des batteurs. Blanc, avocat, or.

Rég. 65.00

Spécial

47⁹⁹

App. électriques, r. 71, 5e, Centre-Ville et r. 871, Place Laurier 2e.



Grille-pain SUNBEAM

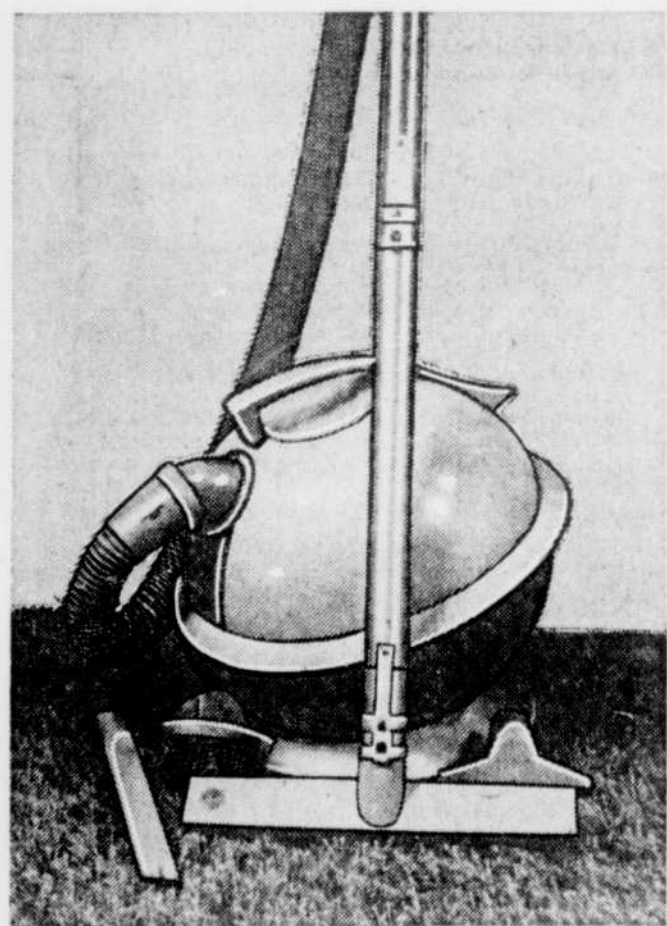
Entièrement automatique avec un contrôle uniforme sur chaque tranche. Espace très large pour les gaufres, muffins. Fini chrome de belle qualité.

Rég. 42.00

Spécial

36⁹⁹

App. électriques, r. 71, 5e, Centre-Ville et r. 871, Place Laurier 2e.

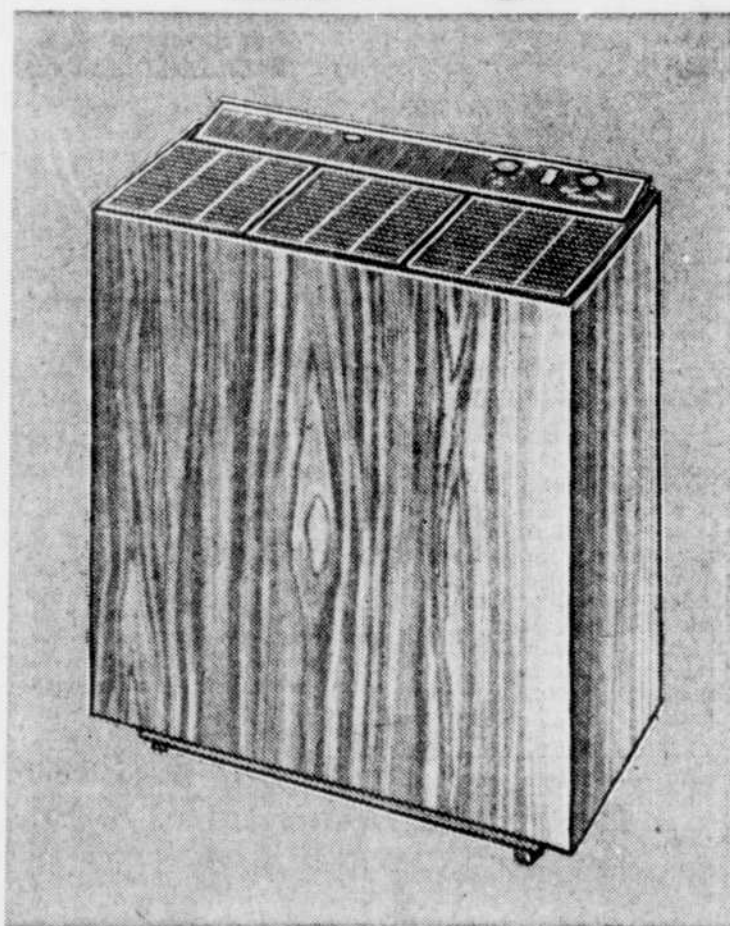


Constellation de Hoover

Aspirateur à seau qui flotte sur un coussin d'air. Commande au pied. Ceinture de caoutchouc protégeant les meubles. Complet avec tuyau, bec tapis/plancher, brosse, suceur pour fentes, bec à capitonnage. Le socle est conçu pour créer un coussin d'air, ce qui élimine les roues.

49⁹⁹

Acc. électriques, r. 40, 5e, Centre-Ville et r. 840, Place Laurier 2e.

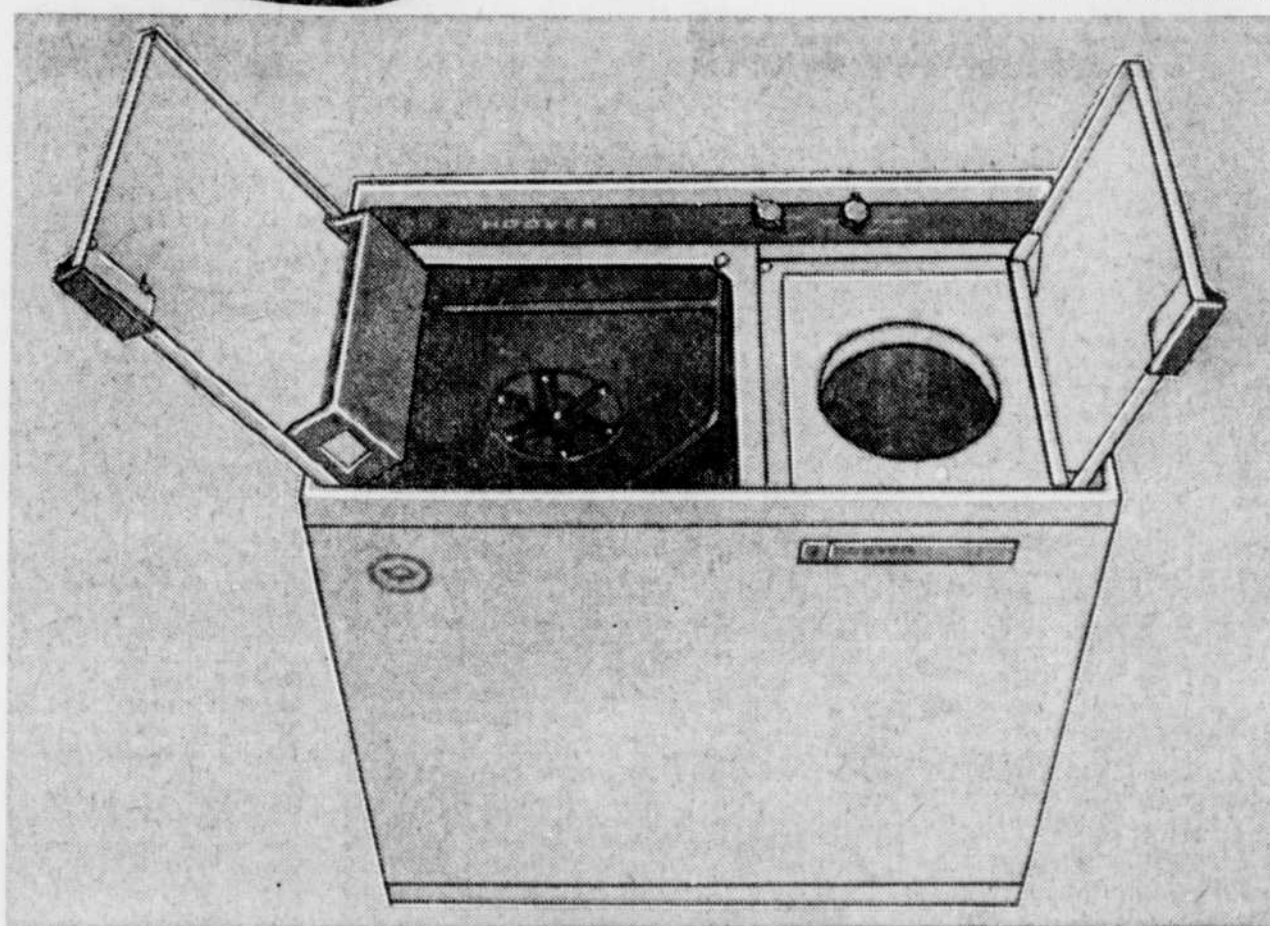


Humidificateur Hoover

Cet appareil renouvelle avec facilité l'humidité dans une pièce trop sèche, réduit l'électricité statique et le craquement de vos meubles. Modèle rectangulaire avec fini noyer. Grille et cadran d'ajustement sur le dessus, loin de la portée des enfants.

89⁹⁹

Acc. électriques, r. 40, 5e, Centre-Ville et r. 840, Place Laurier 2e.



Laveuse-essoreuse Hoover

Modèle compact ne nécessitant aucune tuyauterie ou câblage spéciaux. Lave 24 livres de linge en 30 minutes. Cuve exclusive en acier inoxydable permanent. Filtre à charpie. Deux moteurs turbo-agitateur. Blanc.

159⁹⁹

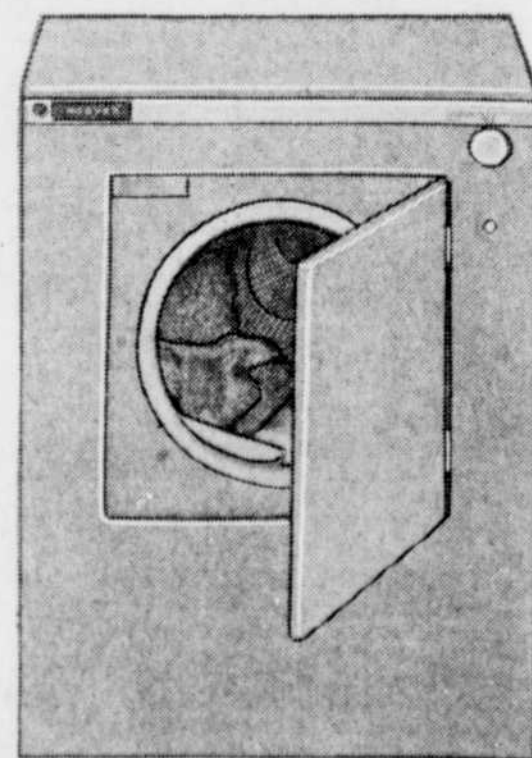
Sécheuse compacte Hoover

Modèle à trois cycles de séchage: prêt-à-porter, tissus ordinaires, cycle d'aération et d'adoucissement. Dim.: 31 1/2 x 16 1/2 x 24 pouces. Blanc.

159⁹⁹

Supplément de 10.00 pour la couleur

App. électriques, r. 40, 5e, Centre-Ville et r. 840, Place Laurier 2e.



Utilisez votre carte de crédit Paquet. Facilités de paiement convenant à tous les budgets. Renseignez-vous à nos bureaux de crédit à Centre-Ville et Place Laurier.

Stationnement facile d'accès au parc-auto Paquet-Laliberté au Centre-Ville. Deux heures gratuites avec achat minimum de \$2.00. Demandez votre timbre de stationnement.

Utilisez notre plan 'mise de côté' moyennant un léger acompte à l'achat.